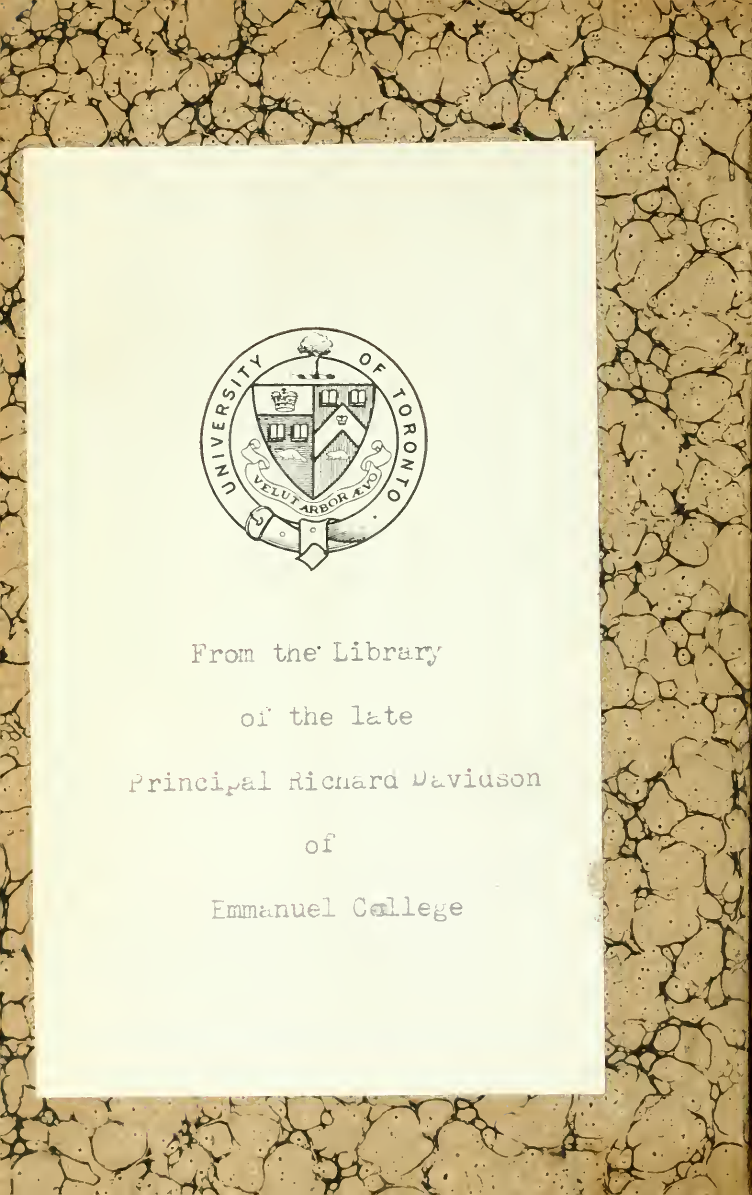



UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO





GULISTAN

OU

LE PARTERRE DE ROSES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

GULISTAN

OU

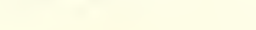
LE PARTERRE DE ROSES

PAR SADI

TRADUIT DU PERSAN SUR LES MEILLEURS TEXTES
IMPRIMÉS ET MANUSCRITS
et accompagné de notes historiques, géographiques et littéraires

PAR

CH. DEFRÉMERY



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE
RUE JACOB, 56

1858

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

Une circonstance qui prouve éloquemment combien peu de progrès réels a faits chez nous l'étude d'une des plus belles littératures de l'Orient, c'est le petit nombre des travaux sérieux tentés pour faire connaître au public français le principal ouvrage du plus grand poëte moraliste de la Perse. Tandis que les Anglais possèdent au moins quatre traductions du *Gulistan*, et que les Allemands en comptent aussi plusieurs, nous ne pouvons citer qu'une seule version complète de ce livre faite sur l'original, et encore le format peu commode (l'in-4°) que l'auteur a cru devoir adopter, joint au système de traduction, beaucoup trop littéral, qu'il a suivi et par lequel il a été conduit, ainsi qu'il l'a reconnu lui-même, à n'écrire le plus souvent que du français persan (1), a été cause que ce travail, d'ailleurs estimable à plusieurs titres, n'a pas obtenu tout le succès d'utilité et de curiosité auquel il semblait appelé. L'auteur de la

(1) *Gulistan ou le Parterre de Fleurs*, traduit littéralement par M. Sémelet. Paris, 1834, p. 27, note.

plus récente version anglaise (1), M. Eastwick, s'est gardé avec soin de ce double écueil : grâce à l'esprit d'entreprise et au goût de son éditeur, il a fait de son livre une véritable merveille d'élégance typographique, jusque-là sans précédents, et que l'on a pu admirer à l'Exposition universelle de 1855. Tout, dans l'exécution matérielle de ce volume, mérite des éloges : le papier, les caractères, les encadrements, qui ne sont ni trop lourds ni trop compliqués, les illustrations en or et en couleur empruntées à de beaux manuscrits orientaux et reproduites avec un rare bonheur ; et enfin, la couverture cartonnée, ornée d'arabesques et portant sur les plats le titre du livre en lettres d'or. M. Eastwick ne s'est pas borné à ces soins pour ainsi dire accessoires, il a fait de sa traduction une œuvre littéraire et s'est même imposé la tâche difficile de rendre en vers les vers très-nombreux dispersés dans l'original. Il est seulement à regretter que les scrupules qui, dans son édition du texte publiée en 1850, l'avaient porté à mutiler l'ouvrage de Sadi, l'aient déterminé à introduire les mêmes coupures dans sa version. On s'explique toutefois mieux de pareilles suppressions dans le second cas que dans le premier ; car, l'étude de la langue persane n'étant pas abordée chez les Européens par des enfants, il ne saurait y avoir aucun incon-

(1) *The Gulistan, or Rose Garden* of shekh Muslihu'ddin Sadi, of Shiraz. Hertford, printed and published by Stephen Austin, 1852, in-8°.

vénient à laisser entre les mains des élèves des textes qui, à tout bien considérer, ne sont pas plus dangereux pour la morale que les Bucoliques, Anacréon, Horace et Martial.

Sadi aborde quelquefois un sujet très-scabreux, celui de l'amour antiphysique; mais, si le fond chez lui est parfois immoral, l'expression reste le plus souvent chaste. D'ailleurs, c'est là un côté, le plus laid, il est vrai, des mœurs orientales, et l'historien, comme le philosophe, est bien obligé d'y arrêter un instant ses regards. M. Eastwick nous paraît donc en avoir usé un peu trop cavalièrement avec son auteur en supprimant, dans le chapitre V du *Gulistan*, dix historiettes sur vingt et une que renferme en tout ce chapitre, et en faisant plusieurs coupures dans les autres chapitres. Voici en quels termes sommaires il a prévenu le public de ces suppressions : « Quelques histoires plus conformes au goût oriental qu'à celui des Européens ont été omises. » D'ailleurs, M. Eastwick s'est permis d'autres retranchements sans daigner en avertir le lecteur, et sans qu'on puisse en apercevoir le motif. C'est ainsi que, dans le chapitre VIII, on rencontre trois vers qui sont complétement omis dans les deux publications du savant Anglais (1), et dont on peut voir ci-dessous la traduction (2).

Mais en voilà assez sur les travaux de mes deux

(1) Page 217 du texte, et page 293 de la traduction.

(2) Page 337, 338.

principaux devanciers, français et anglais. Je ne prétends pas donner un examen complet des nombreuses publications dont le *Gulistan* a été l'objet jusqu'ici. Cette tâche a d'ailleurs été accomplie pour la période antérieure à l'année 1825 par Silvestre de Sacy (1) et par M. Sémelet (2), qui a seulement eu tort de confondre la traduction de Du Ryer avec l'extrait, beaucoup moins complet et sans aucune valeur, publié pour la première fois en 1704, sous le voile de l'anonyme, par d'Alègre, et réimprimé en 1714 et en 1737.

Je vais maintenant faire connaître, autant que l'insuffisance des documents biographiques orientaux me le permettra, la vie si longue et si bien remplie de Sadi. Pour cette étude ma principale source sera le recueil des œuvres de l'écrivain lui-même, et surtout son *Bostân*, qui n'a encore été traduit ni dans notre langue ni en anglais, mais dont je compte donner quelque jour une version conçue sur le même plan que le présent ouvrage.

Vers le milieu du sixième siècle de l'hégire (douzième de notre ère), la province de Fàris, ou, comme on l'appelle actuellement, Farsistân (la Perside des anciens), vit s'élever sur les débris de la puissance des sultans seldjoukides de l'Irân, une dynastie de princes d'origine turcomane, qui sont désignés par

(1) Article Saadi, dans la *Biographie universelle*, t. XXXIX, p. 402, 403.

(2) Préface, p. 3-6.

les chroniqueurs sous le nom de Salgariens, emprunté de celui de Salgar, porté par un de leurs ancêtres, ou sous le titre d'Atabecs, qu'ils partageaient avec d'autres dynasties de la Perse et de la Mésopotamie. Les Atabecs du Fâris, dont la capitale était Chirâz, furent au nombre de onze, et régnèrent environ cent vingt ans. Le cinquième de ces souverains, Sad-ben-Zengui, gouverna depuis l'année 591 (1195 de J. C.) jusqu'à l'année 623 (1226), et ce fut sous son règne que Sadi commença de se faire connaître. On dit même que le nom de Sadi n'est qu'un *tékhallus* ou surnom poétique, tiré du nom de ce prince (1). D'après le biographe des poëtes persans, Daulet-Châh (2), le père du poëte était attaché au service de l'Atabec, et ce fut pour ce motif que notre auteur prit le nom de Sadi. Le nom du père de Sadi était Abd-Allah. Quant à Sadi, il ne nous est connu que sous les surnoms ou titres honorifiques (*lakab*) de Mocherrif (3) ou Cherf Eddîn, Moslih ou Moslih Eddîn, qui signifient la gloire et l'avantage de la religion.

On n'est pas bien d'accord sur l'époque de la naissance du poëte. Quelques écrivains, et notamment

(1) « Vraisemblablement *Sadi* est un adjectif relatif qui a rapport au nom du prince célébré par lui. » Djâmi, *Behâristân*, édit. Schlechta Wssehrd, Vienne, 1846, p. 100.

(2) Ms. 250 du fonds persan, fol. 77 v°.

(3) D'après Hamd-Allah Mustaufi, *Tarikhi Guzideh*, ms. 9 Brueïx, f° 26 v°. (Ce ms. est paginé à rebours.) Mocherrif-Eddîn était le surnom du père de Sadi.

d'Herbelot, la mettent en l'année 571 (1175-6). D'autres, en faisant mourir Sadi à l'âge de cent deux ans, dans l'année 691 (1292), paraissent retarder de dix-huit ans le commencement de sa vie. C'est cette opinion qu'ont adoptée S. de Sacy, dans la *Biographie universelle* (1), et sir Gore Ouseley (2). Mais cette date ne peut se concilier avec ce que nous apprend Sadi lui-même, au sujet de ses rapports avec le cheikh Chems-Eddîn Abou'lfaradj ben Djaouzy (3), mort, comme on sait, au mois de juin 1201. Daulet-Chah n'a pas vu cette contradiction. Amin-Ahmed-Râzy, dans son ouvrage de géographie historique intitulé : *Heft-Iklîm* (les Sept Climats), donne à Sadi cent dix ans de vie, et le fait mourir en l'année 690 (1291) (4). On peut donc admettre, jusqu'à preuve contraire, que notre auteur naquit vers l'année 580 (1184).

Sadi nous dit dans son *Bostân* que, lorsque son père lui fut enlevé, il se trouvait encore dans l'enfance. Un retour sur lui-même lui inspire les plaintes les plus touchantes sur le sort des orphelins : « Étends, dit-il, un ombrage tutélaire sur la tête de l'individu dont le père est mort. Secoue la poussière qui le couvre et arrache l'épine qui le blesse. Ne sais-tu pas ce qui l'a rendu fort abattu ? L'arbre privé de sa racine sera-t-il jamais verdoyant ? Quand tu vois un orphelin plongé dans l'abattement et la confusion,

(1) Volume cité, p. 401.

(2) *Biographical notices of the persian poets*, p. 6.

(3) Voyez ci-dessous, p. 120.

(4) Ms. 17 du fonds Brueix, fol. 81 v°, 82 r°.

n'imprime pas un baiser sur la figure de ton propre fils (1). Si l'orphelin pleure, qui le caressera pour l'apaiser? Et s'il se met en colère, qui supportera le fardeau (2) de son mécontentement? Or çà, prends bien garde qu'il ne pleure pas, car le trône sublime de Dieu tremble sur sa base quand l'orphelin répand des larmes. Essuie avec commisération les pleurs de ses yeux, secoue avec sollicitude la poussière qui couvre sa face. S'il a perdu l'ombre qui couvrait sa tête, élève-le sous ton ombre tutélaire. Pour moi, alors que je reposais ma tête sur le sein de mon père, j'avais comme une couronne sur ma tête (*littér.* : j'avais ma tête possédant une couronne). Si une mouche se posait sur mon corps, l'esprit de plusieurs personnes en était troublé. Maintenant, que l'on vienne à me conduire en prison, personne de mes amis ne me sera en aide. J'ai connaissance de l'affliction qu'éprouvent les enfants (orphelins), parce que dans mon enfance mon père m'a laissé orphelin (3). »

(1) M. de Sacy, qui a cité ce passage dans ses notes sur le *Pend-Nameh* (p. 204-206), s'exprime ainsi : « Je pense que cela veut dire : Ne baise pas ton fils en ce moment, de peur que cela ne lui porte malheur. » Je serais plus disposé à croire que le poëte a voulu dire que la vue des caresses prodiguées à un fils par son père pourrait rendre l'orphelin plus sensible à sa propre perte, et qu'il faut lui éviter ce surcroît de chagrin.

(2) Je lis *bârech* avec les éditions de Calcutta et de Bombay, et non *bâzech*, comme l'a fait M. de Sacy. Ceci rendra compte de la différence qui existe entre nos deux versions.

(3) *Bostân*, ch. IIe, vers 28 et suivants, édition de Calcutta, p. 65, ou édition de Bombay, p. 37.

Sadi nous apprend que dès son enfance il manifesta de grandes dispositions à la piété, qu'il se levait la nuit pour prier et pratiquait le jeûne (1). Après avoir commencé ses études à Chirâz, sa ville natale, il se transporta à Bagdad, qui de son temps était encore le siége du califat et la résidence des principaux savants de l'islamisme. Il suivit les cours du collége dit nizamien, c'est-à-dire fondé par le célèbre vizir Nizam-Elmulc, et y obtint un *idrâr* (ou pension) (2). C'est dans cet établissement qu'il eut pour professeur Abou'lfaradj-ibn-Aldjaouzy. Ce fut également à Bagdad qu'il contracta une liaison avec le cheïkh Chihâb-Eddîn Sohrawerdy, en compagnie duquel, selon Djâmi (3), il fit un voyage sur mer. Daulet-Chah ajoute que Sadi s'étant ensuite adonné à la science du sens interne (ou allégorique, *bâthin*) et à la vie contemplative, devint le disciple du grand cheïkh Abd-Alkâdir Guilâny, et entreprit le pèlerinage en sa société (4). Cette assertion, répétée par Silvestre de Sacy, Ross (5) et d'autres biographes du poëte, ne saurait être exacte, puisque le célèbre soufi dont il s'agit mourut en l'année 1166 (6). Daulet-Chah affirme que Sadi s'acquitta encore du pèlerinage

(1) *Gulistan*, ci-dessous, p. 107.

(2) *Bostan*, ch. VII, vers 128, p. 172, éd. de Calcutta.

(3) *Vies des Soufis*, mss. persans de la Bibl. impér., n° 112, f° 210 v°, 211 r°; n° 83, fol. 168 r°.

(4) *Tezkiret Aschoara*, ms persan, n° 250, f° 77 r°.

(5) *The Gulistan or flower Garden*; London, 1823, in-8°, p. 8.

(6) Cf. la note de la p. 101, ci-après; et Djâmi, ms. 112, f° 176 r°.

quatorze fois, et le plus souvent à pied. Dans le *Gulistan* et le *Bostân*, notre auteur fait mention de diverses circonstances se rattachant à cette période de sa vie (1). Il nous apprend, par exemple, qu'il fut plus d'une fois sur le point de se laisser aller à la fatigue et au découragement, et qu'il ne fut rappelé au sentiment de la conservation que par les reproches énergiques d'un chamelier; qu'une caravane dont il faisait partie fut pillée par des voleurs arabes; enfin, que dans une autre occasion, lui et ses camarades, les pèlerins à pied, en vinrent aux mains les uns avec les autres.

Sadi ne se borna pas à visiter l'Arabie, mais il parcourut en outre la majeure partie du monde alors connu. Aussi a-t-il pu dire avec raison dans le *Bostân:* « J'ai beaucoup voyagé dans la partie la plus reculée du monde, j'ai passé mon temps avec des personnes de toute sorte, dans chaque localité j'ai trouvé du plaisir, et j'ai obtenu un épi de chaque meule. »

Une des premières contrées que visita Sadi, fut sans doute la Syrie. Djâmi raconte (2) qu'il exerça longtemps la profession de porteur d'eau à Jérusalem et en Syrie, et qu'il donnait à boire aux gens par un esprit de charité. Sadi nous a lui-même ra-

(1) Voyez ci-dessous, p. 100, 112, 113, 116, 128, 244, 266, 284; *Bostân*, p. 207.

(2) Ms. 112, f° 211 r°; cf. Khondémir, *Habîb Assiyer*, ms. 69 du fonds Gentil, t. II, f° 278 v°; ou ms. 25 supplément persan, f° 363 v°.

conté (1) comment il prit en dégoût la société de ses amis de Damas, s'enfonça dans le désert qui avoisine Jérusalem et mena une vie errante, jusqu'à ce qu'il tombât entre les mains des Francs. On le fit travailler avec des juifs à nettoyer les fossés de Tripoli (2). Un des principaux habitants d'Alep, avec lequel il avait eu d'anciennes relations, le vit dans ce triste état, en eut compassion, le racheta moyennant dix pièces d'or et l'emmena chez lui. Cet homme avait une fille qu'il fit épouser à Sadi, avec une dot de cent pièces d'or. Ce mariage fut loin d'être heureux, et dans la compagnie de cette femme querelleuse, insolente et insubordonnée, le poëte put croire plus d'une fois qu'il n'avait fait que changer de captivité. Il dut être d'autant plus sensible à ses chagrins domestiques, qu'il mettait à très-haut prix, ainsi qu'on le voit dans son *Bostân* (3), les charmes qu'un homme peut trouver dans une union bien assortie.

Sadi paraît s'être marié une seconde fois, et sans doute encore pendant la portion de sa vie qu'il passa hors de sa patrie. « A Sanaa (dans le Yémen), dit-il, il me mourut un enfant. Comment exprimerais-je la douleur qui m'assaillit par suite de cette perte? Le destin n'a pas formé une figure aussi belle que

(1) Ci-dessous, p. 134-135.

(2) Cf. Michaud, *Histoire des Croisades*, 4e édition, t. III, p. 359, *sub anno* 1203.

(3) Édition de Calcutta, pag. 177-179. Ce morceau, moins les sept derniers vers, a été reproduit avec une traduction par S. de Sacy, *Pend-Nameh*, pag. 185 à 191.

celle de Joseph, sans que le poisson du tombeau l'ait dévoré comme Jonas. Dans ce jardin il n'est pas venu de cyprès élevé, que le vent de la mort n'ait à la fin déraciné. Il n'est pas surprenant que la rose se soit épanouie sur la terre, puisque tant de personnes aux membres de rose reposent dans la terre. Je dis en moi-même : « O toi, qui es l'opprobre des hommes, meurs, pour que l'enfant sans tache et le vieillard souillé partent en même temps. A cause du chagrin et de l'affliction que j'éprouvais d'être privé de sa vue (*littér.* du chagrin... sur sa taille, sa stature), je soulevai une pierre de son tombeau. Par suite de l'épouvante que je ressentis dans ce lieu sombre et étroit, tout mon être fut troublé et je changeai de couleur. Quand je fus revenu à moi de ce trouble profond, je crus entendre mon enfant chéri qui me disait : « Si tu as été effrayé de cet endroit obscur, sois prudent et entres-y avec éclat (c'est-à-dire, avec des bonnes œuvres qui illuminent pour toi la nuit du tombeau). Veux-tu que la nuit du tombeau soit aussi lumineuse que le jour ? Dès ce monde allume la lampe des bonnes actions. Le corps du laboureur tremble la fièvre, de peur que son palmier ne produise pas de dattes. Et des gens très-avides s'imaginent que, sans avoir semé de froment, ils recueilleront une moisson. Sadi [ou bien un homme heureux (1)] qui a planté un arbuste en a mangé le fruit ; une

(1) *Sad* en arabe signifie « bonheur, félicité », et Sadi peut être considéré comme un adjectif relatif dérivé de ce mot.

personne qui a répandu de la semence a recueilli la moisson (1). »

Parmi les villes et les pays que parcourut Sadi, il cite encore Baalbec (2) et Damas en Syrie (3), Beïlékân, dans l'Arrân (4), Basrah ou Bassora (5), Coufa (6), l'Égypte (7), le Maghreb ou Mauritanie (8), le Diarbecr (9), Cachgar, dans le Turkistan (10), l'île de Kich, dans le golfe Persique (11); la plaine de Roudbâr (12), l'Abyssinie (13) et la partie la plus reculée du pays de Roum ou Asie-Mineure. Voici ce qu'il rapporte à propos de ce dernier voyage :

« J'entendis raconter qu'il y avait dans la partie la plus reculée du pays de Roum, un homme d'un caractère pur, savant et voué à la vie contemplative. Moi et quelques voyageurs accoutumés à traverser les déserts, nous partîmes, désireux de voir cet homme. Il baisa la tête, les yeux et la main de chacun de nous, nous fit asseoir avec considération et respect, et s'assit

(1) *Bostân*, pag. 221, 222 de l'édition de Calcutta, p. 119 de l'édition de Bombay.

(2) L'ancienne Héliopolis; *Gulistan*, p. 111.

(3) *Ibidem*, p. 45 et 259.

(4) *Ibidem*, p. 317.

(5) *Ibidem*, p. 172.

(6) *Ibidem*, p. 174.

(7) *Ibidem*, p. 181, 182.

(8) *Ibidem*, p. 275.

(9) *Ibidem*, p. 264.

(10) *Ibidem*, p. 241.

(11) Page 177.

(12) *Bostân*, ch. Ier, vers 19.

(13) *Ibidem*, ch. IX, vers 275.

lui-même. Je lui vis de l'or, des champs ensemencés, des serviteurs et des meubles, mais il était dépourvu d'humanité et ressemblait à un arbre privé de fruits. Sous le rapport de la bonté de ses discours (1), c'était un homme plein d'empressement, mais son foyer était très-froid. Pendant toute la nuit il n'eut pas le loisir de sommeiller, à cause de ses litanies (2), et nous ne l'eûmes pas davantage, à cause de la faim qui nous tourmentait. Le matin venu, il se ceignit, ouvrit la porte et recommença ses caresses de la veille. Il y avait un homme très-plaisant et d'un caractère agréable, qui se trouvait ainsi que nous hôte de cette demeure. « Donne-moi, dit-il au religieux, un baiser avec une faute d'orthographe (*tashîf*), car pour le pauvre des provisions (*touché*) valent mieux que des baisers [*boucé* (3)]. Ne place pas la main sur mon soulier pour me faire honneur, donne-moi du pain et frappe ma tête à coups de soulier. Les hommes vraiment dignes de ce nom ont obtenu la prééminence par leur libéralité, et non pas ceux qui passent les nuits à veiller et dont le cœur est mort. J'ai vu la même chose chez la sentinelle tartare, à savoir : un cœur mort et un œil qui veille. La noblesse consiste à se montrer généreux et à donner du pain à autrui ; de vains discours ne sont qu'un tambour

(1) Je lis *belouthfi sekhoun*, avec l'édition de Bombay.

(2) Littéralement : « à cause des formules : *Dieu soit loué* et *il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu*.

(3) On voit qu'il y a un jeu de mots sur ces deux termes dont l'orthographe ne diffère que par les points diacritiques.

au ventre creux. Au jour de la résurrection elle sera placée dans le paradis, cette personne qui aura recherché la réalité et laissé de vaines prétentions. On peut rendre ses prétentions justes par ses actes, mais l'orgueil sans mérite est un faible support (1). »

Le principal voyage de Sadi fut celui de l'Hindoustan. Il est permis de supposer qu'il l'entreprit surtout dans un but de curiosité, et qu'il suivit pour pénétrer dans cette vaste région le chemin qui traverse la chaîne de l'Hindou-Couch. Dans le trajet de Balkh à Bâmyân, il lui arriva une aventure qu'il rapporte dans le chapitre VII de son *Gulistan* (2), et qui prouve que si, comme le dit Daulet-Chah, Sadi se dirigea vers l'Asie Mineure et l'Inde pour y faire la guerre aux infidèles (3), en pieux et brave musulman, du moins son courage lui faisait quelquefois défaut. Dans la circonstance dont il s'agit, ce fut assez de la vue de deux Hindous, armés l'un d'un bâton, l'autre d'un maillet, pour terrifier le poëte et son compagnon, jeune homme des plus robustes, et leur faire abandonner leur bagage, leurs armes, leurs vêtements.

Dans le Guzarate, Sadi visita la fameuse idole de Siva, adorée sous le nom de *Soma* ou *Som-Nâth*, c'est-à-dire, Seigneur de la Lune (4). Il a raconté, dans

(1) *Bostân*, ch. II, vers 258 et suiv., édit. de Calcutta, p. 78; édit. de Bombay, p. 43, 44.

(2) Pag. 288 à 291.

(3) Ms. persan 250, f° 77 v°.

(4) Cf. M. Reinaud, *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde* ; Paris, 1849, in-4°, p. 268, 269.

son *Bostân*, comment il vint à bout de découvrir et de punir la supercherie des ministres du temple. Je vais donner en entier la traduction de ce curieux récit; mais je dois d'abord faire observer que Sadi, de même que d'autres écrivains musulmans, confond les Hindous et les Brahmanes avec les Parsis et les Mages, le culte de Brahma avec celui de Zoroastre.

« A Soménât, j'ai vu une idole d'ivoire incrustée de pierreries, et telle que Ménât (1) du temps du paganisme. Le sculpteur la forma de telle sorte qu'une plus belle idole ne saurait exister. Les caravanes partaient de tous les cantons pour voir cette figure inanimée. Les chefs de la Chine et du Turkistân espéraient de la sincérité de la part de cette idole, comme Sadi en espère de sa maîtresse au cœur de rocher. Les hommes éloquents se rendaient humblement de chaque endroit près de cette muette statue. Je fus impuissant à découvrir cette circonstance : Pourquoi un être vivant adore-t-il un minéral? J'interrogeai avec douceur un mage avec lequel j'étais en relation, qui était beau de visage, partageait ma cellule et avait de l'amitié pour moi. « O Brahmane, lui dis-je, je m'étonne de ce qui concerne cet endroit-ci, car les yeux y sont séduits par cette figure impuissante et enchaînés dans le puits de l'erreur; la main de cette idole n'a aucune force et son pied ne peut marcher; si tu

(1) Nom d'une idole adorée à la Mecque et à Thaïf avant l'islamisme. *Notices des manuscrits*, t. II, p. 135; *Essai sur l'hist. des Arabes*, par M. Caussin de Perceval, t. I, p. 269, 272, et t. III, p. 288.

la jettes, elle ne se relèvera pas. Ne vois-tu pas que ses yeux sont faits d'ambre jaune? C'est une erreur de chercher de la fidélité chez les avares (*littér.* ceux dont l'œil est avide).

« Lorsque j'eus prononcé ce discours, cet ami prit ma main ; il devint pareil au feu, par suite de sa colère, et s'attacha à moi pour me combattre. Il avertit de ce qui s'était passé les mages et les supérieurs du temple d'idoles. Au milieu de toute cette assemblée je ne vis pas un seul visage bienveillant. Comme ce chemin tortueux paraissait droit à leurs yeux, le droit chemin parut oblique à leurs regards ; car, bien qu'un homme soit savant et sensé, il semble ignorant aux yeux des gens dépourvus de science. Comme un individu submergé, je restai privé de toute ressource et ne vis d'autre moyen à employer que la dissimulation. Quand tu t'aperçois que l'ignorant est en colère, le salut consiste dans la résignation et la douceur. Je louai hautement le chef des brahmanes : « O vieillard, lui dis-je, qui interprètes l'Avesta et le Zend, cette idole sculptée me plaît aussi, car c'est une figure agréable et une statue ravissante ; sa forme m'a paru merveilleuse, mais je n'ai aucune connaissance de la réalité. Car je séjourne depuis fort peu de temps dans cette demeure ; l'étranger discerne rarement le mal du bien. Tu connais la vérité, car tu es le vizir (1) de cet échiquier, tu es le conseiller du

(1) *Ferzîn*, c'est-à-dire, dans le jeu d'échecs européen, la reine. Cf. ci-dessous, p. 285.

roi de cette localité. Le culte que l'on rend à la divinité sans la connaître et à l'imitation d'autrui, est une erreur. Heureux un contemplatif qui possède la connaissance! Quel est le sens caché que représente cette idole? Car je serai le premier de ses adorateurs.

« Le brahmane illumina son visage d'allégresse; il m'approuva, et dit : « O homme digne d'approbation, ta question est convenable et ta conduite belle : quiconque demande un guide parvient à l'hôtellerie. Qui, chaque matin, excepté cette idole-ci, de l'endroit où elle se trouve, élève la main vers le Dieu juste? Si tu veux, cette nuit, trouve-toi ici, car demain ce mystère te sera manifesté. »

« La nuit je me rendis dans ce lieu-là, par l'ordre du vieillard; de même que Byjen (1), je fus prisonnier dans le puits du malheur. Comme toi j'ai erré beaucoup en voyageant, j'ai vu des idoles qui n'avaient aucune notion d'elles-mêmes. Ce fut une nuit longue comme le jour de la résurrection; autour de moi priaient les mages, sans avoir fait leurs ablutions; des prêtres qui n'avaient jamais troublé l'eau, et dont les aisselles exhalaient la même odeur qu'une charogne exposée au soleil. Peut-être avais-je commis une grande faute, puisque je souffris cette nuit-là un

(1) Héros persan, neveu de Roustem par sa mère. Il devint amoureux de Ményza, fille d'Afrâcyâb, roi du Turkistân. Celui-ci ayant découvert l'intrigue, fit arrêter Byjen dans la maison de son amante et l'emprisonna dans un puits, d'où peu de temps après Roustem le retira.

châtiment douloureux. Toute la nuit je fus éprouvé dans ces liens d'affliction, ayant une main sur mon cœur, l'autre levée pour prier. Voici que tout à coup le timbalier battit du tambour, et le coq annonça la mort du brahmane; le prédicateur, vêtu de noir, de la nuit tira du fourreau sans opposition le sabre du jour; le feu de l'aurore tomba sur la mèche, et en un instant tout un monde fut illuminé. Tu aurais dit que dans la contrée du Zanguebar un Tartare fût sorti tout à coup de quelque coin. Les mages, à l'esprit pervers et dont le visage n'était pas lavé, entrèrent dans le temple, venant de la plaine et du voisinage. Il ne demeura personne dans la ville, soit homme, soit femme (1). Dans ce temple d'idoles il ne resta pas la place d'une aiguille. Quant à moi, j'étais malade de chagrin et ivre de sommeil.

« Tout à coup la statue éleva la main. Une seule clameur s'éleva parmi tous ces gens : tu aurais dit que la mer se fût mise à bouillonner. Lorsque le temple d'idoles eût été évacué par la foule, le brahmane me regarda en souriant : « Je sais, dit-il, qu'il ne te reste plus de difficulté. La vérité est devenue manifeste et l'erreur a disparu. » Quand je vis que l'ignorance était affermie en lui, et qu'une imagination absurde était implantée dans son esprit, je ne pus dorénavant dire rien de véritable, car il faut cacher la vérité aux sectateurs de l'erreur. Lorsque tu vois vis-à-vis de toi un homme supérieur en force *et que*

(1) Je suis ici la leçon de l'édition de Bombay : *ouezzen*.

tu luttes contre lui, cela n'est pas du courage, mais c'est rompre ton propre poignet. Je pleurai quelque temps par hypocrisie, et je fis : « Je me repens de ce que j'ai dit. » Le cœur des infidèles fut disposé à pleurer : il n'est pas surprenant que la pierre soit mise en branle par un torrent. Ils coururent vers moi en me saluant, et prirent mon bras avec respect. J'allai proférer des excuses près de la figure d'ivoire, assise sur un fauteuil d'or dressé sur un trône (une estrade) de bois de teck. Je déposai un baiser sur la main de cette méprisable idole, disant à part moi : « Que la malédiction soit sur elle et sur ses adorateurs! » Par imitation je me montrai infidèle pendant plusieurs jours, je fus comme un brahmane en ce qui concernait les préceptes du Zend.

« Quand je vis que j'étais regardé dans le temple comme un homme sûr (c'est-à-dire, dont on ne se méfiait pas), dans mon allégresse je ne touchai plus la terre. Une nuit je fermai solidement la porte du temple, je courus à droite et à gauche comme un scorpion, je regardai au-dessous et au-dessus du trône, et je vis un rideau brodé d'or, derrière lequel se trouvait caché un chef des adorateurs du feu, tenant dans sa main l'extrémité d'une corde. Il me fut connu avec promptitude dans cette circonstance, comme pour David le fer devint aussi malléable que la cire (1), il me fut connu, dis-je, que, de toute nécessité, quand cet homme tirait la ficelle, l'idole éle-

(1) Cf. la note 1 de la page 339, ci-dessous.

vait la main comme pour demander justice. Le brahmane fut honteux à ma vue, car une couture sur la face extérieure de l'affaire (1) est une cause de confusion. Il se mit à courir ; mais je me précipitai sur ses traces et le lançai dans un puits, car je savais que si ce brahmane restait vivant, il ferait des efforts pour répandre mon sang, il jugerait à propos que je périsse de peur que je ne dévoilasse son secret. Quand tu es informé de ce qui concerne le méchant, fais-le périr lorsque tu en trouves la possibilité ; car, si tu le laisses en vie, cet homme dépourvu de mérite ne voudra pas que tu vives davantage. Quand bien même il poserait la tête sur le seuil de ta porte pour te rendre hommage, il te coupera la tête, s'il en obtient le pouvoir. Ne t'enquiers pas de l'affaire d'un homme perfide, mais quand tu l'as épié et que tu l'as découvert, ne lui accorde pas de pardon. En somme, je tuai ce misérable à coups de pierres, parce qu'un mort ne saurait parler. Quand je vis que j'avais suscité du tumulte, j'abandonnai cette contrée et je m'enfuis. Lorsque tu as mis le feu dans un champ de roseaux (2), si tu es sage, tiens-toi sur tes gardes contre les lions (qu'il peut recéler). Ne tue pas le petit du serpent qui mord les hommes, mais quand tu l'as tué, ne t'arrête pas davantage dans cette maison-là. Lorsque tu as tourmenté une ruche d'abeilles,

(1) C'est-à-dire, un secret ou une ruse grossière qui se trouve divulguée.

(2) Je lis *néïstâny*, avec l'édition de Bombay.

enfuis-toi de ta place, car *sinon* tu périrais promptement. Ne lance pas de flèche à un homme plus adroit que toi, mais si tu en as jeté, enfuis-toi (*litt.* prends le pan de ta robe entre tes dents.) Dans les pages de Sadi ne se trouve pas ce conseil-ci : « Quand tu as creusé au pied d'un mur, restes-en tout près. » *En conséquence*, après cette épreuve, je me rendis dans l'Inde (proprement dite), et de là dans le Hidjâz par le chemin de l'Yémen (1). »

Il serait intéressant de pouvoir fixer l'époque à laquelle Sadi accomplit ses nombreux et lointains voyages. Mais les biographes orientaux, en général trop sobres d'indications chronologiques, ne nous fournissent pour cela aucun moyen. Daulet-Chah (2), dont le récit est reproduit par Haddjy-Louthf Alybeg (3), se contente de dire qu'à partir de sa douzième année, Sadi employa trente ans à acquérir des connaissances et trente autres à voyager. Force nous est encore de recourir à Sadi lui-même pour déterminer, au moins approximativement, le temps où il mena une vie si errante. Nous avons-vu qu'il étudia dans sa jeunesse à Bagdad, sous un personnage mort en l'année 1201. On voit dans le *Gulistan* (4) que, quinze à seize ans après cette date, il se

(1) *Bostân*, éd. de Calcutta, 1828, pag. 198 à 202 ; édition de Bombay, p. 107 à 109.

(2) Ms. persan 250, f° 77 v°, lig. 2.

(3) Ms. de la Bibl. impér. suppl. persan, n° 166 *bis*, non paginé, art. *Chirâz*.

(4) Page 37.

trouvait dans l'Irâk persique ; et ce fut entre ces deux époques que le poëte visita le Turkistân, ainsi que le prouve le synchronisme qu'il établit entre ce fait et une paix conclue par le sultan du Khârezm avec les Carakhitaïens. Le passage du *Gulistan* (1) où se trouve mentionné cet incident mérite de nous arrêter, à un autre point de vue. En effet, il montre que plus de quarante ans avant que l'écrivain composât ses deux principaux ouvrages, sa réputation comme poëte avait pénétré jusqu'à Cachgar, malgré l'immense distance qui séparait cette ville de Chirâz. Si l'on s'en rapportait à J. Ross (2), on pourrait croire que Sadi a visité Dihly entre les années 607 et 633 de l'hégire (1210-1236). Mais cette opinion de l'orientaliste anglais repose uniquement sur une base ruineuse : la confusion d'Oghoulmich, prince de l'Irak, avec le souverain patan ou afghan de Dihly, Altmich.

Daulet-Chah et Louthf-Aly-Beg racontent une anecdote qui appartient à la période de la vie de Sadi que nous venons d'esquisser. C'est ce qui nous engage à en placer le récit en cet endroit. Mais il faut savoir d'abord que parmi les poëtes contemporains de notre auteur, il y en avait un, nommé le khadjah (maître) Homâm-Eddîn Tébrîzy (originaire de Tébrîz ou Tauris), qui était un homme de mérite, d'un caractère agréable, d'un rang élevé, et jouissant,

(1) P. 240, 241.
(2) *The Gulistan*, p. 19.

de plus, d'une grande opulence. Pour nous donner une idée de sa richesse, Daulet-Chah (1) dit que ce personnage ayant invité à un festin le fils du premier ministre de l'empire mongol, étala dans son salon quatre cents bassins en porcelaine de la Chine. Comme dans ce temps-là, dit Khondémir, les diverses classes de la société se montraient fort éprises des *gazels* (odes) du cheïkh Sadi et ne faisaient guère attention à la lecture des poésies d'un autre, Homâm-Eddîn composa une gazel dont le premier vers était ainsi conçu :

« Par une seule œillade tu peux arranger notre affaire, mais tu ne t'occupes pas de secourir les malheureux. »

La pièce finissait par ce vers :

« Homâm possède une parole douce et qui gagne le cœur ; mais quel profit y a-t-il? puisque le malheureux n'est pas de Chirâz (2). »

On voit que Homâm-Eddîn ne devait pas être très-bien disposé en faveur de son heureux rival, le poëte de Chirâz. « Un jour, dit Daulet-Chah, celui-ci entra à Tébrîz dans un bain chaud, où le khadjah Homâm se trouvait, entouré d'une grande pompe. Le cheïkh répandit une tasse d'eau sur la tête du khadjah, qui lui fit cette question : « De quel endroit est le der-

(1) Ms. 250, f° 83 r°.

(2) *Habîb-Assiyer*, ms. *loco suprà laudato*. Cf. le *Tarîkhi Guzideh*, ms. 15 Gentil, f° 311 v°, 312 r°.

viche? » Le cheïkh répondit : « De la contrée bénie de Chirâz. — C'est une chose étonnante, repartit le khadjah, qu'un Chirâzien dans notre ville soit plus qu'un chien (1). » Homâm se mit en colère et sortit du bain. Le cheïkh le suivit et s'assit dans un coin. Il se souvenait, ainsi que c'est la coutume, d'un jeune garçon, doué d'une grande beauté, qui accompagnait le khadjah (et qui, d'après Louthf-Aly, était le propre fils de celui-ci). Homâm séparait l'adolescent du cheïkh Sadi. Sur ces entrefaites, il demanda à ce dernier : « Ne récite-t-on pas à Chirâz, les poésies de Homâm? — Si, certes, répondit le cheïkh, elles y jouissent d'une grande célébrité. — Te les rappelles-tu quelque peu, reprit Homâm? — Je me souviens d'un vers, répliqua Sadi :

« Homâm, il y a un voile (2) entre moi et mon amante, il est temps que je jette de côté ce voile importun. »

Il ne resta pas le moindre doute à Homâm que cet homme ne fût Sadi; il lui dit donc : « N'es-tu pas le cheïkh Sadi? — Oui, certes, repartit le cheïkh. Homâm tomba à ses pieds, lui fit des excuses, le

(1) Par hasard, ajoute Louthf-Aly, une tasse pleine d'eau se trouvait là. Homâm dit (pour se moquer de la calvitie du cheïkh) : « Il est surprenant que la tête des Chirâziens n'ait pas plus de cheveux que le dessous de cette tasse. » — « Il est plus surprenant, répliqua le cheïkh, que le podex des Tébriziens soit aussi large que l'ouverture de cette même tasse. »

(2) Ou bien : *Homâm* est un voile.

conduisit à sa maison, lui donna un festin et le traita avec beaucoup de somptuosité (1). »

Parmi les poëtes contemporains de Sadi et avec lesquels il fut en relation, on cite encore l'épicurien Nizary, surnommé Kouhistâny, parce qu'il était originaire de la ville de Pîrtchend, dans le Kouhistân (2), et l'émir Khosrew, de Dihly. Daulet-Chah raconte même, sur la foi d'un ouvrage intitulé : *Les Perles des secrets* (*Djéwâhir-al-asrâr*), par le cheïkh Azéri, que, dans la plus extrême vieillesse, Sadi contracta amitié avec l'émir Khosrew et entreprit derechef, exprès pour le voir, le voyage de l'Inde (3). Cette dernière assertion, assez peu vraisemblable en elle-même, se trouve de plus contredite implicitement par un fait dont nous devons la connaissance au célèbre historien musulman de l'Inde, Mohammed-Firichtah. Cet écrivain nous apprend que Mohammed sultan, fils du souverain de Dihly, Ghiyâth-Eddîn-Balaban, ayant été nommé par son père gouverneur de Moultân, y encourageait les lettres et surtout la poésie. Émîr-Khosrew et un autre célèbre poëte, également originaire de Dihly, Khadjah-Haçan, restèrent cinq ans à son service dans Moultân, et furent admis parmi ses commensaux. Dès son ar-

(1) Ms. 249, f° 98 v°; ms. 250, f° 78 r°; Atech-Kédeh, ms. déjà cité.

(2) Cf. J. Ross, *The Gulistan*, p. 35-36; sir Gore Ouseley, *Biographical notices of the persian poets*, p. 16-18.

(3) Ms. 250, f° 90 v°. Cf. *Account of the Atesh Kedah, by Hajji Luthf Ali-Beg, of Ispahan*, by N. Bland, p. 25; et le *Journal asiatique*, janvier 1843, p. 18.

rivée à Moultân, il envoya deux fois des messagers, avec des présents et des richesses considérables, à Chirâz, près du cheïkh Sadi, pour le prier de venir à sa cour, promettant de lui faire construire un monastère à Moultân, et de doter cet établissement du revenu de plusieurs villages (1). Mais comme le cheïkh était devenu vieux et impotent, il s'excusa chaque fois, non sans faire hommage au prince d'un manuscrit contenant toutes ses poésies, copiées de sa propre main. Il joignit à cet envoi des recommandations en faveur d'Émîr-Khosrew (2). Le prince Mohammed, plus connu sous le nom du Khan martyr (Khân Chéhîd), ayant été tué en l'année 1283, dans une bataille contre les Mongols (3), ces circonstances si honorables à la fois pour lui et pour notre poëte doivent être arrivées vers l'année 1280.

(1) D'après Mir Gholâm-Aly-Azâd, dans son *Khizânéï Amirah* (cité par Ouseley, *Biogr. notices*, p. 10), le prince Mohammed, lors de son second message, adressa au poëte de Chirâz un exemplaire des poëmes d'Émir Khosrew.

(2) *Tarîkhi Firishta*, édit. Briggs, Bombay, 1831, in-folio, t. I, p. 137, 138; *Siyer-Almotéakhkhirîn* ou *Biographies des modernes*, par Gholâm-Hoçaïn, *apud* Ross, p. 41, 43.

(3) Cf. le baron d'Ohsson, *Hist. des Mongols*, IV, 560, et les *Voyages* d'Ibn-Batoutah, t. III, p. 174. — Djâmi se contente de dire, dans l'article qu'il a consacré à Khosrew de Dihly (ms. 112, f° 213 v°, 214 r°) que d'après un récit, durant sa jeunesse ce poëte, mort en l'année 725 (1325), à l'âge de 74 ans, rencontra le cheikh Sadi et qu'il tirait gloire de cette circonstance. Mais Djâmi n'établit pas le rapprochement que lui prête J. Ross, entre Khosrew et le beau jeune homme que Sadi rencontra à Cachgar, près de 40 ans avant la naissance du poëte de Dihly. Ross, p. 19.

Après avoir amplement satisfait son goût pour les voyages, Sadi revint dans sa ville natale, résolu à y finir sa carrière. Il fit choix d'un ermitage situé à l'extérieur de la ville, dans le voisinage du monastère du cheïkh Abou-Abd-Allah, fils de Khafîf, objet de la vénération des habitants de Chirâz et de la munificence des deux Atabecs Zengui et Abou-Becr (1). James Ross a cru, faute d'avoir bien compris les paroles de Djâmi, dans ses Vies des Soufis, que notre auteur appartenait à *la noble maison* de Abd-Allah Hafaif (*sic*) (2). Mais le texte de Djâmi dit seulement que Sadi était au nombre des dévots fixés dans le voisinage du noble mausolée ou du monastère (3) du cheïkh Abou-Abd-Allah (ibn) Khafîf. D'après Daulet Chah, Sadi ne sortait pas de son ermitage, s'y occupant du culte de la divinité et de pieuses méditations, et sans doute aussi de la composition de ses nombreux écrits. Le célèbre voyageur africain, Ibn-Batoutah, qui visita deux fois Chirâz, dans la première moitié du quatorzième siècle, dit que Sadi fit construire lui-même l'ermitage destiné à sa demeure, et dans l'enceinte duquel se trouvait un joli jardin. « Cet édifice, ajoute Ibn-Batoutah, est situé dans le voisinage de la source du grand fleuve, connu sous le

(1) Cf. sur ce point *The history of the Atabeks of Syria and Persia, by... Mirkhond*, edit. by W. H. Morley; London, 1848, in-4°, p. 26.

(2) Page 6.

(3) *Ez modjawirân boukàı cherîf*, ms. 112, f° 210 v°.

nom de Rocn-Abàd. Le cheïkh avait construit en ce lieu de petits bassins de marbre, afin qu'on pût y venir laver les vêtements. Les citoyens de Chirâz sortent de la ville pour visiter le mausolée de Sadi contigu à son ermitage ; ils mangent des mets préparés dans celui-ci et lavent leurs habits dans le fleuve ; puis ils s'en retournent. C'est ainsi que j'en usai près de cet endroit (1). »

Les princes, les grands et les hommes religieux venaient visiter Sadi dans sa riante retraite, et lui apportaient des mets savoureux. Le cheïkh en mangeait une partie, en distribuait une autre, et tout ce qui restait, il le déposait dans un panier qu'il suspendait en dehors d'une fenêtre. Le chemin des bûcherons de Chirâz passait sous le balcon du cheïkh. Les bûcherons affamés se régalaient de ces pains bien blancs, de ces pâtisseries, de ces rôtis délicieux. A ce propos Daulet-Chah et Louthf-Aly-Beg racontent une anecdote où Sadi est représenté comme ayant le don de faire des miracles. Un quidam, disent-ils, ayant revêtu le costume des bûcherons, voulut, par manière d'épreuve, mettre au pillage la desserte de la table du cheïkh. Mais lorsqu'il étendit sa main vers le panier, elle se dessécha soudain. Il poussa un cri en disant : « O cheïkh ! viens à mon secours. » Le solitaire répondit : « Si tu es un bûcheron, que sont devenues tes fatigues nocturnes, tes piqûres,

(1) *Voyages d'Ibn-Batoutah*, publiés et traduits par C. Defrémery et le Dr B. R. Sanguinetti, t. II, p. 87.

causées par les épines, et les ampoules de tes mains? Mais si tu es un pillard et un voleur, où sont ton lacet pour escalader les murailles, tes armes et ton cœur endurci? En effet, tu t'es mis à gémir sans avoir reçu aucune blessure. » Aussitôt Sadi fit une prière, et ce malheureux obtint sa guérison. De plus, le cheïkh lui fit cadeau de la desserte du jour (1).

On voit que les Orientaux ont fait de Sadi une sorte de personnage légendaire. Djâmi (2) et, d'après lui, Khondémir (3) racontent fort sérieusement que le poëte ayant été honoré de la société de *Khidhr* (le prophète Élie), celui-ci lui fit part de l'eau de la source de vie. « C'est par ce moyen, ajoute Khondémir, que le bruit de son éloquence et de sa faconde s'éleva plus haut que le portique de Saturne. » Djâmi dit encore que Khosrew de Dihly obtint la société de Khidhr, grâce aux bons avis de son guide spirituel, le cheïkh Nizhâm-Eddîn Aouliya, et qu'il pria le prophète de laisser tomber dans sa bouche un peu de cette liqueur bénie qu'il avait avalée. A quoi Khidhr répondit que Sadi avait déjà obtenu cette félicité. Khosrew étant retourné tout affligé près de son précepteur, lui raconta sa déconvenue. Alors le cheïkh Nizhâm-Eddîn lui cracha dans la bouche, pour le consoler; si bien que, par l'heureuse influence de cette faveur du cheïkh, Khosrew put composer quatre-vingt-

(1) Ms. 50, f° 77 v°; *Atech-Kedeh*, ms. déjà cité.
(2) Ms. 112, f° 211 r°. Cf. *ibidem*, f° 214 r°.
(3) Ms. 69 Gentil, f° 278 v°.

dix-neuf ouvrages, et se vanter d'avoir écrit de quatre à cinq cent mille vers.

Plusieurs faits consignés dans le *Gulistan* attestent de quelle considération Sadi jouissait près des grands et des plus hauts fonctionnaires de l'État, tels que le chef de la trésorerie (1). Le crédit dont le poëte était en possession l'accompagna jusqu'à la fin de sa longue carrière, et survécut même à la puissance de ses princes légitimes, qui, peu d'années après la mort d'Abou-Becr-ben-Sad, fit place à la domination des Mongols de la Perse ou Ilkhanides. (663 = 1265.) Sous le gouvernement des chefs mongols représentant le souverain de Tébrîz, Sadi se vit entouré d'autant d'égards et de respects qu'il en avait jadis obtenu sous les Atabecs. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un opuscule annexé à ceux de notre auteur :

« Du temps du gouvernement du Mélic Adil-Chems-Eddîn-Tâzigouy, les généraux de Chirâz avaient donné aux fruitiers, moyennant un prix fixé arbitrairement (2) et très-élevé, une certaine quantité de dattes appartenant au trésor, et qui n'avaient alors qu'une valeur peu considérable. Le *Mélic* n'avait aucun soupçon de cette injustice. Par hasard on envoya plusieurs charges de dattes au frère du cheïkh (3),

(1) Ci-dessous, p. 59, cf. p. 63.

(2) *Bétharh*. Cf. sur cette expression, une note, ci-dessous, p. 77.

(3) « Par les Persans, en général, dit sir W. Ouseley, mais principalement par ceux de Chirâz, Sadi est emphatiquement nommé *le Cheikh*, son nom étant rarement proféré. D'autres savants toute-

lequel avait une boutique de fruitier à la porte de l'hôtel de l'Atabec. Lorsqu'il vit que les choses se passaient ainsi, il se leva et s'étant rendu au monastère du grand cheïkh Abou-Abd-Allah Mohammed, fils de Khafîf, il exposa l'état de l'affaire à son frère le cheïkh Sadi. Celui-ci, ayant été affligé de cela, forma la résolution de détourner cette calamité de la tête des pauvres habitants de Chirâz, et nommément de son frère. En conséquence, il dit : « Il faut d'abord écrire un placet » ; et aussitôt il traça cette pièce de vers sur un morceau de papier :

« Je sais avec certitude que tu n'as pas connaissance de l'état de mon frère. On lui donne des dattes moyennant un prix arbitrairement fixé. Il n'y a pas d'infortune pire que celle-là. Les enfants et les hommes pauvres la supportent. Mangeront-ils des dattes, puisqu'ils n'ont pas d'or? Celui que tu as envoyé en qualité de percepteur est un Turc tel qu'il n'y en a pas de pire. Par suite de l'excès de son indigence, il n'a jamais de caleçons sur ses jambes. O seigneur! on le battra tellement, qu'il ne saura pas trouver le chemin de la porte. »

Lorsque Chems-Eddîn eut lu la requête, il rit et ordonna sur-le-champ de faire la proclamation suivante: « Que tout individu à qui l'on a donné des dattes, moyennant un prix arbitraire, vienne me trouver, car j'ai à lui parler. » Tous les fruitiers se rassem-

fois jouissent de ce titre, qui est donné aux chefs de tribus et aux aînés des familles. » *Travels in various countries of the East*, t. II, p. 10, Cf. *ibid.*, p. 30.

blèrent, et il leur demanda l'état de l'affaire. Ensuite on rendit à chacun l'or qu'il avait donné par le commandement des généraux. Quant à ceux qui n'avaient pas payé, Chems-Eddîn prescrivit de ne pas leur reprendre les dattes et, de ne pas en exiger le prix. Après quoi il se leva, et, s'étant rendu près du cheïkh Sadi, il lui fit ses excuses, implora le secours de sa bienveillance, et dit : « O cheïkh, j'ai ordonné que l'on concédât en toute propriété à ton frère plusieurs charges de dattes que l'on a portées à sa boutique, et qu'on n'en reçût pas la valeur. De plus, comme j'ai appris que le frère du cheïkh est pauvre, j'ai apporté pour lui une misérable parcelle d'or. Je prie le cheïkh de lui remettre cet or. » Comme il savait que Sadi n'acceptait rien pour lui-même, il plaça sur la terre mille drachmes, après les avoir baisées, et prit congé. En conséquence, il fut connu que Mélic Chems-Eddîn 'Adil Tazigouy avait donné aux fruitiers les dattes et le prix de celles-ci, par égard pour Sadi (1). »

Le poëte de Chirâz n'eut pas moins à se louer des procédés du premier ministre de l'empire mongol, le khadjah Chems-Eddîn, frère de l'auteur du *Djihan-Cuchaï*, Alâ-Eddîn Atâ-Mélic Djoueïny. Voici ce qu'il raconte lui-même, à propos de ses relations avec ces deux hommes illustres. On verra par son récit que, dans un âge très-avancé et à une époque postérieure à l'année 663 (1265), date de l'a-

(1) Œuvres complètes de Sadi, éd. de Bombay, 1re partie, p. 36.

vénement du second sultan mongol de la Perse, Abaka-Khan, Sadi voyageait encore.

« Lors de mon retour du pèlerinage de la Ca'bah, quand je fus arrivé à la capitale Tébrîz, que j'eus rencontré les hommes distingués, les savants et les saints personnages de cet endroit..., je voulus voir le chef du divan (de la trésorerie), Alâ-Eddîn et son frère, le khadjah Chems-Eddîn, aussi chef du divan, car de nombreuses obligations réciproques nous avaient fermement unis. Un jour donc je formai le projet de les visiter. Tout à coup je les aperçus qui étaient à cheval, avec le souverain de la surface de la terre, Abaka-Kaân. Lorsque je vis cela, je voulus me retirer, mais j'en fus empêché par leur arrivée. Tous deux étant descendus de cheval, s'avancèrent vers moi, me témoignèrent de la bonté et baisèrent mes mains et mes pieds. Ils me firent voir de la joie et dirent : « Ceci n'était pas prévu, car nous n'avons pas eu connaissance de l'arrivée du cheïkh. » Lorsque le sultan vit cela, il dit : « Il y a tant d'années que ce Chems-Eddîn se trouve près de moi, il sait que je suis le souverain de la surface de la terre ; cependant jamais il ne m'a montré la soumission et les caresses qu'il vient d'adresser à cet homme. » Les deux frères s'en retournèrent et remontèrent à cheval. Le sultan se tourna vers Chems-Eddîn et dit : « Quelle est cette personne à laquelle vous avez fait tant de politesses ? » « O seigneur ! répondit-il, c'est notre père. » Le sultan repartit : « Je vous ai demandé

à plusieurs reprises des nouvelles de votre père, et vous m'avez répondu qu'il était mort. » Ils répliquèrent : « O seigneur ! c'est notre cheïkh, vraisemblablement son nom et sa réputation seront parvenus aux nobles oreilles du souverain. C'est le cheïkh Sadi, et dans le monde sa parole est connue et célèbre. Abaka ordonna qu'on le lui amenât. Plusieurs jours après, Sadi, pour complaire aux deux ministres, se rendit près de l'empereur. Au moment où il allait se retirer, celui-ci lui dit : « Donne-moi un conseil. » Sadi répondit : « On ne peut rien emporter de ce monde dans l'autre, si ce n'est la récompense et le châtiment. Maintenant tu as l'option. » Abaka reprit : « Exprime cette pensée en vers. » Sadi récita aussitôt ce distique touchant la justice et l'équité :

« Un roi qui veille sur le repos des sujets, qu'il lui soit licite de percevoir l'impôt, car c'est le salaire des fonctions de pasteur. Mais s'il n'est pas un pasteur des peuples, puisse-t-il être piqué par un serpent venimeux, car tout ce qu'il mange provient de la capitation d'un musulman (*ez djizié-i-muçulmânist.*) »

Abaka pleura et dit plusieurs fois : « Suis-je pasteur, ou non ? » Chaque fois le cheïkh répondait : « Si tu es berger, le premier vers te suffit, sinon, ce sera le second. » En prenant congé du souverain, il lui récita ces quelques vers :

« Le monarque est l'ombre de Dieu, l'ombre est intimement unie au corps. L'âme du vulgaire n'est pas capable

de bonté, car le sabre ne deviendra pas souverain. Chaque avantage qui survient dans ce monde est une marque de la bienfaisance du roi. L'état ne recevra aucun bien de lui, si tous ses desseins sont le fruit de l'erreur (1). »

Le *Sahib diwân* (chef de la trésorerie) Chems-Eddîn ayant écrit à Sadi pour lui adresser quelques questions, lui envoya par le porteur de la missive un turban (*destâr*) et cinq cents dinârs, destinés, disait-il, à la nourriture des oiseaux du cheïkh. Lorsque le messager fut arrivé à Ispahan, il se dit : « J'ai vu à plusieurs reprises le maître envoyer au cheïkh de l'or à pleines charges pour la provision de ses oiseaux, et le cheïkh le refuser. Je me rangerai donc parmi les oiseaux. » Il enleva cent-cinquante dinârs, les déposa dans la boutique d'un marchand d'Ispahan, et, étant parvenu à Chirâz, il remit la lettre au cheïkh. Quand celui-ci eut pris connaissance du message, il sut que l'esclave avait commis un acte d'indélicatesse. Mais il ne lui en témoigna rien et lui dit : « Reviens demain, afin que je te donne la réponse. » Le lendemain l'esclave étant venu le trouver, il lui remit un papier cacheté, dans lequel était écrit ce qui suit : « Que les nobles moments de mon cher fils soient unis aux actes obligatoires de la dévotion et des bonnes œuvres... Tu m'as envoyé un vêtement d'honneur et de l'argent. Que ton argent soit augmenté et ton ennemi foulé aux pieds. Puisses-tu, en retour de chaque dinâr, obtenir une année de vie,

(1) Œuvres, édition de Bombay, p. 33, 34.

de sorte que tu restes vivant trois cent cinquante années. »

Le khadjah s'étant tourné vers l'esclave, lui dit : « O homme de rien! pourquoi as-tu agi de la sorte et en quel endroit as-tu porté l'or? » Le messager répondit : « J'ai vu plusieurs fois le maître donner à Sadi de l'or à pleines charges, et lui ne pas l'accepter. Quant à cette somme-ci, elle était destinée à la provision des oiseaux. Je me suis considéré comme un oiseau, et j'ai enlevé cent cinquante dinârs. » Le khadjah dit à son frère Ala-Eddîn : « Lève-toi sur l'heure, pars pour Chirâz et remets ce papier au khadjah Djélâl-Eddîn Khotény, afin qu'il prenne dix mille dinârs et que, les ayant mis dans un sac, il les porte en présent au cheïkh. » Le frère du ministre fit sur-le-champ ses préparatifs de départ, et se mit en route. Quand il arriva à Chirâz, il y avait six jours que Djelâl-Eddîn était mort. En conséquence, il porta l'assignation au cheïkh Sadi et la lui remit. Lorsque le poëte eut pris connaissance du contenu de la lettre, il écrivit aussitôt ces vers :

« Le message du chef de la trésorerie, gloire de l'empire et de la religion (de la fidélité de la fortune duquel la religion s'enorgueillit), ce message est arrivé et a augmenté pour Sadi le degré de considération dont il jouissait. Aussi peu s'en est fallu qu'il n'élevât sa tête au-dessus du ciel. Le ministre a ordonné que le chef (*sadr*) de Khoten, Djélâl-Eddîn, afin d'obtenir l'approbation de Son Excellence, me fît une visite. Mais le coursier de la mort s'était élancé

sur sa tête, ainsi qu'il se précipite sur la tête des contemporains. Djélâl ne sera plus vivant dans ce monde pour caresser les serviteurs du Créateur du monde. Je n'en espère pas davantage, dans l'autre monde, car il ne s'occupera pas de moi, occupé qu'il sera de répondre aux plaintes des hommes. »

Quand l'envoyé eut porté cette lettre au ministre et lui eut exposé l'état de l'affaire, le chef de la trésorerie ordonna de mettre cinquante mille dinârs dans un sac et de les porter au cheïkh, en lui disant : « Prends cet or et construis dans Chirâz un monastère pour les allants et venants. » Sadi, ayant lu l'ordre du *khadjah* et ses prières, accepta l'or, et avec cette somme il fit bâtir un monastère (ribàthy) sous la citadelle dite *Fahender* (1). »

On a vu par la manière dont Sadi parla au sultan des Mongols de la Perse qu'il savait faire entendre aux puissants de la terre le langage de la vérité. Le même ton de franchise se retrouve dans de nombreux passages du *Bostân* et du *Gulistan*, ainsi que dans un opuscule intitulé : Troisième Traité de l'ouvrage qui a pour titre : *Conseils aux rois, Nassîhat al moloûc*, touchant les conseils adressés au sultan *Ankyânou* (2). Ce personnage, dont il est parlé dans Mirkhond (3), comme d'un chef mongol issu d'une

(1) Œuvres de Sadi, édit. de Bombay, p. 23, 24. Sur le château de *Fahender*, Cf. sir W. Ouseley, *Travels in various countries of the East*, t. II, p. 29 à 40, et p. 473, 475.

(2) Édit. de Bombay, p. 34, 35.

(3) *The History of the Atabeks*, p. 53.

illustre race et qui connaissait à fond les règles du gouvernement, fut vice-roi de Chirâz sous Abaka. Sadi lui dédia un traité où il renferma sous une forme très-concise les principales maximes dont la connaissance est nécessaire aux gens en place. Ce fut là sans doute un des derniers écrits sortis de la plume de notre auteur. Sadi survécut encore quelques années à la mort d'Abaka et à la catastrophe qui termina les jours de son généreux bienfaiteur, le premier ministre de ce prince. Le même désaccord qui existe touchant l'époque de la naissance du poëte se reproduit, quoique à un degré moindre, à propos de celle de sa mort. D'après un historien presque contemporain, Hamd-Allah-Mustaufi (1), Sadi mourut le dix-septième jour du mois de dhou'lhiddjeh 690 (11 décembre 1291), et cette date est répétée par Khondémir (2). Mais Djâmi prétend que le trépas de Sadi eut lieu un vendredi du mois de chevvâl 691, (7bre — 8bre 1292) (3). Et on lit dans Daulet-Chah le passage suivant, qui semble confirmer l'assertion de Djâmi :

« Un homme illustre a composé le chronogramme que voici, au sujet de la mort de Sadi :

(1) Ms. 9 Brueix, fol. 26 v°.

(2) Ms. 69 Gentil, t. II, f° 278 v°; Ms. 25 supp. persan, f° 363 v°. L'auteur du *Heft-Iklîm* (Ms. 17 Brueïx, f° 82 r°), dit aussi que Sadi mourut en l'année 690; mais il ajoute fautivement, d'après Daulet-Châh (fol. 79 v°), que ce fut du temps de l'Atabec Mohammed, fils de Salgar-Châh.

(3) Ms. persan 112, fol. 211 r°.

« Le moment était la nuit du vendredi (c'est-à-dire, celle du jeudi au vendredi), et le mois, celui de chevvâl, l'année Kh. SS. A. (1) de l'ère des Arabes : le phénix de l'âme pure du cheïkh Sadi secoua de dessus ses plumes et ses ailes la poussière de son corps. »

Mewlâna Houçaïn Alhérâwy a composé sur le même sujet la pièce de vers suivante, au mois de dhou'lkadeh 691 :

« Lorsque le phénix de l'âme pure du cheïkh Sadi prit son vol par piété sincère, ce fut dans le mois de chevvâl et le soir du vendredi, qu'il se plongea dans la mer de la miséricorde. Quelqu'un me demanda l'année de sa mort. Je répondis : « Il était du nombre des hommes distingués (*Khâssân*). C'est pourquoi l'époque de sa mort est indiquée par le mot *Khâss* (691) (2). »

D'après Djâmi, le tombeau de Sadi se trouve à l'extérieur de Chirâz, à la distance de près d'une parasange (1 lieue ¼) : un collége et un superbe monastère lui sont annexés, et le mercredi les habitants de la ville et d'autres lieux vont visiter le mausolée du *cheïkh*. « C'est, dit W. Francklin, qui le vit il y a près de trois quarts de siècle, un grand bâtiment carré, à l'extrémité duquel on a pratiqué deux cabinets dans la muraille. Celui qui est à droite contient la tombe de Sadi, en pierre, longue de six pieds, large de deux et demi. Plusieurs religieux ont demandé et

(1) C'est-à-dire 691, en tenant compte de la valeur numérique de ces trois lettres.

(2) Ms. 250, fol. 79 v°.

obtenu la grâce d'être enterrés autour de ce bâtiment (1). »

« A en juger par ses écrits, dit Silvestre de Sacy, Sadi n'était point un de ces soufis hypocrites, qui embrassent la vie spirituelle pour vivre dans la volupté et la fainéantise, aux dépens de la crédulité des pieux musulmans ; car il traite sans ménagement ceux qui déshonorent, par une semblable conduite, la profession religieuse. Sa morale est, en général, pure, et ne peut être accusée ni de relâchement ni de rigorisme ; il sait tenir le milieu entre le fatalisme qui réduit l'homme à l'état d'un être entièrement passif, et l'indépendance qui le livre tout à fait à lui-même, et semble le soustraire au pouvoir de la Divinité. Tous les ouvrages de Sadi ne sont pas cependant exempts de reproches ; et le recueil de ses œuvres contient quelques poésies dont rien ne saurait excuser l'obscénité. Le *Gulistan* même offre certains passages dont les idées, comme les expressions, font pour nous un contraste choquant avec la morale et la sagesse du reste de ce livre ; mais ceci tient à la différence des mœurs, et ne prouve rien contre la pureté des intentions de l'écrivain. Un caractère qui se fait remarquer dans les écrits de Sadi, surtout dans le *Gulistan*, c'est qu'il use de

(1) *Voyage du Bengal à Chyraz*, trad. par Langlès, t. I, p. 114 — 116. Cf. Scott Waring, *Voyage de l'Inde à Chyraz*, p. 60 — 62 ; Morier, *Second Journey*, p. 62, 63 ; et sir W. Ouseley, *Travels in various countries of the East*, t. II, p. 8, et planche XXV.

l'hyperbole et, en général, du style figuré, avec bien plus de sobriété que la plupart des écrivains de l'Orient, et qu'il tombe rarement dans l'amphigouri et l'obscurité. Le Recueil de ses œuvres est appelé par les Persans *la Salière des poëtes* (1), et a été imprimé en 1791, à Calcutta; 2 vol. in-fol. Il se compose principalement de poésies et contient quelques ouvrages en prose, ou en prose mêlée de vers. Parmi ces derniers, le *Gulistan* tient le premier rang, tant par son importance que par la réputation dont il jouit à juste titre. »

Ce qui fait le principal charme du *Gulistan*, indépendamment du mérite du style, qui ne peut être apprécié que des personnes versées dans la connaissance de la langue persane, c'est l'extrême variété qui règne dans cet ouvrage. On y trouve de tout : bons mots, sentences philosophiques, anecdotes historiques, conseils pour la conduite de la vie ou la direction des affaires de l'État; le tout entremêlé de vers et de prose. A côté d'un trait d'histoire, on rencontrera une plaisanterie; à la suite d'une parabole, quelque sentence piquante et ingénieusement exprimée.

Le *Gulistan* a été composé, comme l'auteur nous l'apprend, dans l'année 656 de l'hégire (1258 de J. C.), c'est-à-dire, il y a juste six siècles. Le

(1) *Némecdani cho'ara*. D'après Daulet-Châh (Ms. 250, fol. 77, v°), ce titre n'a été donné qu'au *Divan*, ou recueil des poésies, de Sadi.

Bostân fut écrit en 655, et par conséquent, un an plus tôt. « C'est, dit S. de Sacy, un ouvrage en vers, divisé en dix livres (1), et dont l'objet et le plan diffèrent peu de ceux du *Gulistan*, mais qui porte davantage l'empreinte des idées religieuses et mystiques de l'auteur. Le style de Sadi me paraît moins attachant dans le *Bostân* que dans le *Gulistan*. Peut-être cela tient-il à l'uniformité de la versification du *Bostân*, tandis que dans le *Gulistan* la prose est mêlée de vers de toute sorte de mesures ; ce qui jette dans l'ouvrage une agréable variété. »

A la fin de son *Gulistan* (2) Sadi se vante de n'avoir pas orné ce livre de pièces de vers empruntées aux poëtes ses devanciers, ainsi que c'était la coutume des écrivains orientaux. Mais il ne s'est fait aucun scrupule de reproduire dans le *Gulistan* un assez grand nombre de vers du *Bostân*. Ces rapprochements qui, à ma connaissance, n'avaient été signalés par aucun des précédents éditeurs ou traducteurs de Sadi, ont été indiqués dans les notes de ma traduction.

Le recueil des poésies de Sadi se compose de *kacideh* (élégies) arabes et persanes, d'élégies funèbres (*mérâcy*), de *molamma'ât* ou pièces bigarrées d'arabe et de persan, de poésies pieuses et mystiques, d'odes ou *gazels*, de distiques et de quatrains. Au jugement de ses compatriotes, Sadi

(1) Et une préface.

(2) Ci-dessous, p. 348, 349.

a surtout excellé dans l'ode. « Il est, dit Djâmi, le modèle des poëtes qui composent des gazels. » Le même écrivain rapporte deux vers dont voici la traduction :

« Dans la poésie trois personnes sont des prophètes, quoique Mahomet ait dit : « Il n'y aura pas de prophète après moi.» Ce sont, pour les descriptions (ou narrations), les élégies et l'ode, Ferdouci, Anvéri et Sadi (1). »

Il me reste maintenant à rendre compte de la manière dont j'ai exécuté mon travail et des sources que j'ai mises à contribution. Le projet de traduire le *Gulistan* sur les meilleurs textes, imprimés et manuscrits, a été conçu par moi il y a plus de quinze ans. Je collationnai à cette époque tout le texte de l'édition autographiée de Sémelet sur la charmante petite édition donnée à Tébriz en 1827. Je relevai aussi un certain nombre de variantes sur le texte donné à Calcutta, 1791, dans les Œuvres complètes de Sadi; sur une édition imprimée à Boulak, près du Caire, en 1834, et sur deux manuscrits de la Bibliothèque impériale (nº 1 du fonds Ducaurroy, et nº 66 du fonds Saint-Germain). Depuis lors j'ai consulté avec fruit, en beaucoup de cas, trois autres manuscrits appartenant au même établissement, savoir :

1º Le manuscrit 292 ancien fonds persan. Petit in-4º, comprenant le *Gulistan*, avec un commen-

(1) *Béhâristan*, p. 100.

taire arabe, par Sorouri. Copié en 1035 de l'hégire (1625-6 de J. C.);

2° Le manuscrit 295 même fonds. In-8°, copié en 950 (1543-4), avec une traduction turque interlinéaire;

3° Le manuscrit 593 Saint-Germain. Petit in-8°, copié en 904 (1498-9) par un nommé Ahmed, fils d'Émyr, de Sinope; et accompagné de gloses interlinéaires et marginales, la plupart en arabe.

A la fin de septembre dernier, au moment où je venais d'achever la mise au net de ma traduction, M. Barbier de Meynard, attaché au ministère des affaires étrangères (direction politique), voulut bien mettre à ma disposition un volume grand in-8°, lithographié à Bombay, au mois de rébi premier 1267 (janvier 1851),et comprenant les Œuvres complètes de Sadi. J'ai revu ma version sur cette édition et l'ai citée dans mes notes; toutefois le texte qu'elle présente pour le *Gulistan* n'est pas toujours correct, et reproduit souvent celui de l'édition de Tébriz. J'ai enfin consulté l'édition partielle de M. Eastwick, dont j'ai dit un mot au commencement de cette préface, et celle qu'a publiée aux Indes un savant orientaliste originaire du Tyrol (1).

Le texte de cette dernière édition est basé sur un manuscrit appartenant à la Société asiatique du

(1) *The Gulistan of Sady edited in persian, with punctuation and necessary vowel marks*, by A. Sprenger. Calcutta, 1851, in-8°, de 9 et 241 pages.

Bengale, et qui fut copié en 1690 pour l'empereur Alemguir (Aurengzeb), sur un exemplaire qui avait été écrit par le célèbre calligraphe Imâd, d'après l'autographe de l'auteur. L'ordre suivi dans l'édition de M. Sprenger diffère en beaucoup d'endroits de celui que donnent les autres textes. C'est ainsi que le long morceau qui, dans ceux-ci et dans notre traduction (1), termine le septième chapitre, se trouve intercalé par M. Sprenger dans le troisième chapitre, dont il devient la vingtième historiette. La publication de M. Sprenger étant très-rare sur le continent européen, de même que la plupart des ouvrages imprimés dans l'Inde, je n'ai pu en avoir connaissance que tout récemment, grâce à l'obligeance de M. Jules Mohl, membre de l'Institut. L'impression de mon travail était déjà parvenue à la page 144 ; je n'ai donc fait usage du texte de M. Sprenger qu'à partir de cet endroit, et je l'ai souvent cité dans mes notes. Mais pour la partie antérieure de ma traduction, je me trouve avoir quelquefois suivi des leçons qui se rencontrent également dans l'édition du savant Allemand, car le texte de celui-ci est souvent le même que celui des éditions de Tébriz et de Bombay, dont je me suis servi dans tout le cours de ma tâche.

Le plus souvent j'ai suivi le texte de Sémelet, en le rectifiant ou le complétant à l'aide d'un ou plusieurs des autres textes imprimés et manuscrits dont je viens de parler. J'ai presque toujours eu soin d'indiquer

(1) Pages 293-309.

les cas où je faisais quelque changement à la leçon admise par Sémelet, mais j'ai quelquefois omis de le faire, quand il ne s'agissait que de l'addition ou du changement d'un ou deux mots. J'ai cherché à rendre ma version aussi exacte que m'a paru le comporter le génie de notre langue, si différent de celui de la langue persane. J'y ai ajouté de nombreuses notes, historiques, géographiques ou littéraires, dont plus d'une a exigé de longues recherches. Quelquefois j'ai fait usage pour mon commentaire des gloses que m'ont fournies les manuscrits 292 ancien fonds et 593 Saint-Germain. Je n'ai pas négligé non plus l'accessoire le plus agréable, selon moi, de toute traduction : je veux parler de ces notes dans lesquelles divers passages de l'auteur que l'on traduit sont rapprochés d'autres passages empruntés aux écrivains de plusieurs autres littératures. Ce travail de comparaison, exécuté avec autant de goût que de succès sur plusieurs classiques grecs, latins ou français, j'ai essayé de l'appliquer au *Gulistan*. Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé la matière ; c'est surtout lorsqu'il s'agit de rapprochements entre auteurs de diverses littératures, que l'on peut répéter avec notre inimitable fabuliste :

Mais ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner (1).

J'ai voulu seulement prouver que le *Gulistan* pou-

(1) La Fontaine, *Fables*, III, 1.

vait devenir l'objet d'un commentaire curieux et varié. C'est à d'autres plus savants à mettre cette vérité dans tout son jour. J'ai encore eu à cœur de démontrer combien était injuste l'arrêt porté si dédaigneusement contre la littérature de la Perse tout entière par un spirituel voyageur, plus familiarisé avec la botanique et la géologie qu'avec la langue persane et ses principaux écrivains. « Je voudrais, dit Victor Jacquemont, avoir le loisir d'apprendre assez le persan pour en faire justice quelque jour, et montrer aux Parisiens combien est puérile la littérature de la Perse ; mais j'en sais tout juste assez pour avoir le droit d'avoir une opinion à moi là-dessus, non pour l'imposer aux autres (1). »

Une littérature qui a produit des ouvrages tels que ceux de Ferdouci, de Sadi, de Hâfiz, de Djâmi, de Houçain Vâïz, de Khondémir, d'Abou'lfazl, ne saurait être qualifiée de puérile que par une personne prévenue, ou tout à fait étrangère à la connaissance des principaux monuments de cette littérature. J'ose donc me flatter que la lecture de la présente traduction du *Gulistan*, tout imparfaite qu'elle est, pourra contribuer à prouver le peu de fondement de l'opinion de Jacquemont.

(1) *Correspondance*, édition de 1841, t. II, p. 303, 304.

PRÉFACE, PAR SADI.

Au nom du Dieu clément et miséricordieux!

Grâces soient rendues au Dieu grand et glorieux! car l'adoration approche l'homme de la divinité et la reconnaissance envers elle lui attire de nouveaux bienfaits. Tout souffle qu'on aspire prolonge la vie, et tout souffle qu'on exhale réjouit l'existence. Deux bienfaits sont donc renfermés dans chaque souffle, et pour chaque bienfait un acte de reconnaissance est obligatoire.

Vers. — « Quelle main et quelle langue pourraient acquitter la dette de gratitude qu'on doit à Dieu?

En effet, Dieu a dit: « Rendez-moi grâce, ô descendants de David, car bien peu de mes serviteurs sont reconnaissants (1). »

Vers. — « Ce que le serviteur a de mieux à faire, c'est de porter l'excuse de sa faute au pied du trône de Dieu; sans cela personne ne peut exécuter quelque chose qui soit digne de sa suprême puissance. »

La pluie de sa miséricorde infinie descend sur tous; la table abondante de ses bienfaits est servie en tous lieux. Il ne déchire pas pour une faute honteuse le voile de la

(1) Coran, ch. XXXIV, v. 12.

réputation de ses serviteurs, et il ne retranche pas pour un péché coupable la portion journalière de ses esclaves.

Vers. — « O être généreux, qui tires de ton trésor invisible (1) la nourriture du guèbre et du chrétien, comment en frustrerais-tu tes amis, toi qui as de la sollicitude pour tes ennemis (2)? »

Dieu a ordonné au vent du matin, semblable à un tapissier, d'étendre un tapis d'émeraudes; il a commandé à la nuée du printemps, telle qu'une nourrice, de nourrir les tendres plantes dans le sein de la terre. Il a couvert les arbres d'un habit de verdure, comme d'un *khilat* (vêtement d'honneur) du jour de l'an (3); et, à l'arrivée

(1) *Khizânéï ghaïb. Littér.* : « Le trésor du mystère. » On dit aussi simplement *ghaïb*, et en arabe *alcaoun*, mot qui est souvent employé par Ibn Batoutah, avec le sens de richesses surnaturelles. Cf. mon *Histoire des Khans mongols du Turkistan*, etc., p. 58, note 1, le *Journal des Savants*, 1829, p. 481, et le vers 243 du chapitre 2 du *Bostân* (p. 77 de l'édition de 1828).

(2) Notre auteur a dit, dans un autre ouvrage : « Mais le souverain de tous les êtres ne ferme sur personne, pour cause de désobéissance, la porte de ses bienfaits. La surface de la terre est la nappe qu'il étend pour tout le monde; sur cette table livrée au pillage, quelle différence y a-t-il entre l'ami et l'ennemi? » *Bostân*, vers 13 et 14.

(3) On sait que les Persans, depuis une haute antiquité, célèbrent le commencement d'une nouvelle année au moment où le soleil entre dans le signe du Bélier, c'est-à-dire à l'équinoxe vernal, quoique leurs années soient lunaires et ne puissent, par conséquent, recommencer à une époque fixe : mais, comme dit Chardin (*Voyages*, édition de 1723, t. IX, p. 258), « c'est parce que ce jour est comme le renouvellement de la nature, chaque chose reprenant une nouvelle vie par l'approche du soleil. » Voyez encore Chardin, t. II, p. 279, 280 et suiv. « Les Persans, ajoute-t-il, entre autres noms qu'ils donnent à cette fête, l'appellent la fête des habits neufs.

du printemps, il a posé sur l'extrémite des branches des arbres une couronne de fleurs. Par sa puissance, le suc du roseau est converti en un miel exquis; et par ses soins, le noyau de la datte donne naissance à un palmier élevé.

Vers. — « O homme, les nuages, les vents, la lune, le soleil et le ciel sont en mouvement, afin que tu te procures un morceau de pain, et que tu ne le manges pas avec ingratitude. A cause de toi, tout cela est en action et exécute les ordres de Dieu : il n'est donc pas juste que tu ne te soumettes pas à ces ordres. »

La tradition rapporte sur l'autorité du chef des créatures, de la gloire des êtres existants, de celui qui pardonne aux habitants du monde, du plus parfait des mortels, du complément des révolutions des temps (1), Mohammed l'Élu, que les bénédictions de Dieu soient sur lui!

Vers arabes. — « Intercesseur exaucé, prophète généreux, beau, grand, aimable, marqué du sceau *de la prophétie* (2). »

parce qu'il n'y a homme si pauvre et si misérable qui n'en mette un, et ceux qui en ont le moyen en mettent tous les jours de la fête. » Cf. les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XIV, 1re partie, p. 506.

(1) Il y a ici une allusion à la qualité que s'est arrogee Mahomet d'être le dernier des prophètes.

(2) Allusion au sceau de la prophétie que Mahomet portait, assure-t-on, entre les deux épaules. « Les musulmans, dit M. Reinaud, croient que c'était une espèce de loupe, couverte de poils et de la grosseur d'un œuf de pigeon. Ils ajoutent que tous les prophètes en avaient eu une semblable, et qu'à la mort de Mahomet le sceau de la prophétie disparut pour toujours. » *Monuments arabes, persans et turcs*, t. II, p. 79; Cf. *Vie de Mohammed,* par Abou'lféda, édit. de M. Noel des Vergers, p. 114.

Autres vers arabes. — « Il a atteint le degré suprême par sa perfection, et il a fait disparaître les ténèbres par sa beauté; toutes ses qualités ont été sublimes. Priez pour lui et pour sa famille. »

Vers. — « Quelle inquiétude peut-on avoir pour le mur de la nation qui a un soutien tel que toi? Quelle crainte peut avoir des flots de la mer celui qui a Noé pour pilote? »

La tradition rapporte, dis-je, que chaque fois qu'un des coupables et malheureux serviteurs de Dieu élève vers la cour divine la main du repentir, avec l'espoir d'être exaucé, Dieu très-haut ne jette pas les yeux sur lui. Il l'invoque de nouveau, Dieu se détourne encore. Il l'implore une troisième fois, avec supplications et gémissements. Alors Dieu dira : « *O mes anges, j'ai eu pitié de mon serviteur, et il n'a point d'autre Seigneur que moi. Je lui ai accordé son pardon* (1). C'est-à-dire, j'ai répondu à sa prière, et je lui ai accordé ce qui lui est nécessaire, parce que je suis honteux de la multiplicité de ses supplications et de ses gémissements. »

Vers. — « Contemple la bonté et la miséricorde du Seigneur; son esclave a commis une faute, et c'est lui qui rougit. »

Les hommes assidus dans le temple de sa gloire avouent l'imperfection de leur culte, disant : « Nous ne t'avons pas adoré selon ce qui t'est dû; » et ceux qui décrivent l'éclat de sa beauté sont saisis d'étonnement et s'écrient :

(1) Les paroles imprimées en italique sont en arabe. Ce qui suit n'en est guère que la paraphrase persane. J'ai ajouté le mot *ya'ni*, avec l'édition de M. Eastwick.

« Nous ne t'avons pas connu comme il convient de te connaître. »

Vers. — « Si quelqu'un me demande sa description, comment parlera d'un être indescriptible (1) celui qui est hors de soi? Les amoureux sont les victimes de l'objet aimé, et les victimes ne poussent aucun cri. »

HISTORIETTE.

Un certain sage avait enfoncé sa tête dans le collet de la contemplation, et était submergé dans la mer de l'intuition. Lorsqu'il sortit de cette extase, un de ses compagnons lui dit, par manière de plaisanterie : « De ce jardin où tu étais, quel don nous as-tu apporté? » Il répondit : « J'avais dans l'esprit que quand j'arriverais au rosier, je remplirais de roses le pan de ma robe, pour en faire un présent à mes camarades. Lorsque je fus arrivé, l'odeur des roses m'enivra tellement, que le pan de ma robe m'échappa de la main. »

Vers. — « O oiseau du matin (c'est-à-dire, ô rossignol), apprends du papillon comment il faut aimer; car, consumé, il a rendu l'âme sans se faire entendre. Ces présomptueux sont ignorants dans la recherche de la divinité, parce que celui qui en a eu connaissance, n'a pas recouvré son intelligence. »

Vers. — « O toi qui es plus élevé que l'imagination, le raisonnement, la pensée, le sentiment, et que tout ce qu'on a dit, que nous avons entendu et lu ! la séance fut

(1) *Littér.* : « Qui n'a pas de marques distinctives, de signalement »

terminée et notre vie atteignit sa fin ; quant à nous, nous sommes restés au commencement de ta description. »

Louanges du roi de l'islamisme, que Dieu éternise son règne!

La brillante renommée de Sadi qui a passé dans toutes les bouches, le bruit de ses paroles qui s'est répandu sur la surface de la terre ; le *calem* agréable de ses narrations, qui est mangé comme du sucre, et la feuille de ses productions que l'on porte comme du papier d'or ; tout cela ne peut pas être attribué à la perfection de son talent et de son éloquence : mais le dominateur du monde, l'axe du globe des temps, le successeur de Salomon, le protecteur des fidèles, le très-vénéré roi des rois, le très-grand atabec, Mozhaffer-Eddounia Oueddin, Abou-Becr (1) ben Sad, ben Zengui, l'ombre de Dieu sur la terre (ô mon Dieu, sois content de lui et rends-le satisfait !) a regardé Sadi d'un œil de faveur, a daigné lui accorder une haute approbation, et lui a témoigné une bienveillance sincère ;

(1) Ce prince qui, du vivant de son père, s'était signalé par une révolte, accompagnée d'une tentative de parricide, monta sur le trône, en remplacement de Sad, l'année 623 de l'hégire (1226 de J.-C.), et régna, non sans gloire ni sans bonheur. Il ajouta à ses possessions de Perse un grand nombre d'îles et de villes sur le golfe Persique et le littoral de l'Arabie, telles que Bahreïn, Kathif, etc. Il mourut, après trente-cinq ans de règne, le 5 de djomada 2e 658 (18 mai 1260). Son fils et héritier présomptif, Sad, dont il sera question plus loin, ne lui survécut que douze jours, et ne fut même pas reconnu roi, ayant été surpris par la mort en revenant du camp du fameux conquérant mongol, Houlagou. Voy. Mirkhond, *History of the Atabeks of Syria and Persia*, edited by W. Morley, p. 32 à 37 ; Ibn-el-Athiri, *Chronicon* ... Volumen XII, edidit. Tornberg, p. 206, 207, 208.

nécessairement tous les hommes, grands ou petits, ont été portés à l'aimer, *car les hommes se règlent sur la religion de leurs rois* (1).

Vers. — « Depuis que tu as jeté les yeux sur moi, qui suis méprisable, mes œuvres sont plus éclatantes que le soleil. Quand même tous les défauts seraient dans cet esclave, tout vice que le sultan approuve est une vertu. »

Vers. — « Un jour, au bain, un morceau d'argile (2) parfumée tomba de la main de mon amante dans ma main. « Es-tu musc ou ambre gris (3), lui dis-je ? Car je suis enivré par ton odeur ravissante. » « Je n'étais, me répondit-elle, qu'une argile sans valeur, mais j'ai demeuré quelque temps avec la rose, et le mérite de ma compagne

(1) Les mots imprimés en italique sont une sentence arabe, que l'on trouve fort souvent citée.

(2) Le mot *guil* désigne une espèce d'argile ou de terre avec laquelle les femmes dégraissent leurs cheveux. Voy. Mouradgea d'Ohsson, *Tableau général de l'empire othoman*, édition in-8°, t. II, p. 61 ; Peyssonel, *Traité sur le commerce de la mer Noire*, t. Ier, p. 176. D'après ce dernier, on en trouve une quantité inépuisable, dans le territoire de Baliklava (Balaclava), auprès d'une montagne appelée *Tcherkes Kirman*. *Guil* a pour synonyme en arabe *atthafl*, *atthifl*, ou, comme on prononce en Algérie, *thofel*. Ce mot est ainsi défini par M. Cherbonneau. « Pierre fondante, odorante et couleur de cendre, dont les femmes arabes se servent en guise de savon pour nettoyer et assouplir leurs cheveux. » *Journal asiatique*, janvier 1849, p. 67.

(3) Comme M. Quatremère l'a remarqué (*Hist. des Mongols de la Perse*, t. I, p. 396) le mot *anber* ou *abir* désigne exclusivement l'ambre gris. Quant à l'ambre jaune ou succin, son nom est *Câh roubâ*, c'est-à-dire qui enlève la paille. Ce nom lui a été sans doute donné par allusion à la puissance attractive qu'il exerce sur les pailles et autres corps légers ; et c'est de là qu'est venu le mot français carabé.

a laissé des traces en moi; sans cela je serais toujours ce que j'étais d'abord. »

O Dieu, fais jouir les fidèles de la longueur de la vie d'Abou-becr, double le prix de ses mérites et de ses bonnes œuvres, élève la dignité de ses amis et de ses officiers, anéantis ses ennemis et ses envieux; nous t'en supplions par ce qui est écrit dans le Coran. O mon Dieu, rends tranquille son pays et conserve son fils.

Vers arabes. — « Le monde a été heureux, grâce à lui : puisse son bonheur durer! Que le Seigneur l'aide avec les étendards de la victoire! Que pareillement croisse l'arbre dont il est la racine; car l'excellence des plantes de la terre provient de la bonté de la semence. »

Que Dieu très-haut et très-saint conserve sous la sauvegarde de la paix, jusqu'au jour de la résurrection, la contrée pure de Chirâz, grâce à la majesté des gouverneurs équitables et à la sollicitude des sages bienfaisants!

Vers. — « Ne sais-tu pas pourquoi j'ai séjourné longtemps dans des régions étrangères? Je suis sorti de mon pays, à cause de l'oppression des Turcs (1), et parce que j'ai vu le monde tombé en désordre comme les cheveux d'un Éthiopien. Tous étaient *en apparence* des enfants d'Adam, mais par leurs inclinations sanguinaires et leurs ongles acérés, ils étaient semblables à des loups. Lorsque je fus de retour (2), je trouvai le pays tranquille : les panthères avaient

(1) Au lieu de *tengui Turcân*, les manuscrits 292, 293 et 595 portent *nengui Turcân*, ce qui signifie la honte que me causaient les Turcs.

(2) Je reproduis, dans la traduction de ce vers et du suivant, l'ordre

dépouillé leur caractère de panthère; à l'intérieur (c'est-à-dire, par le cœur) c'étaient des hommes pareils à des anges d'un bon caractère; extérieurement, des guerriers semblables à des lions ardents. Tel était le monde, dans le premier temps que je le vis : rempli de trouble, de confusion et d'inquiétude. Mais voici quel fut son état sous le règne du sultan équitable, de l'atabec Abou-becr ben Sad ben Zengui (1). »

Vers. — « Il n'y a point de souci à prendre de l'atteinte de la fortune, pour le pays de Perse, tant qu'il aura à sa tête un être tel que toi, qui représentes l'ombre de Dieu. Aujourd'hui personne ne signale, dans tout l'univers, un asile de contentement semblable au seuil de ta porte; c'est à toi de tranquilliser l'esprit des malheureux, à nous de rendre grâces, et à Dieu, créateur du monde, de te récompenser. O Dieu, préserve du vent de l'infortune la contrée de la Perse, aussi longtemps que la terre et le vent dureront. »

Motif de la composition du Gulistan.

Une nuit je pensais aux jours écoulés, je soupirais à cause de ma vie dissipée, je perçais la pierre de la cellule de mon cœur avec le diamant de mes larmes (c'est-

logique qui est donné par les manuscrits 292 et 295, et qui a été interverti dans le texte de Sémelet et dans celui de M. Eastwick.

(1) Une note arabe tracée à la marge du manuscrit 593 renferme l'observation suivante : « Il est vraisemblable que ces vers ne font pas partie du Gulistan, mais qu'ils forment la conclusion d'une historiette que le cheikh a rapportée dans une de ses *riçâleh* (petits traités). Les copistes les ont ajoutés à ce livre-ci. » Ce qui peut venir à l'appui de cette opinion, c'est que les vers en question sont entièrement omis dans l'édition de Bombay.

à-dire, je pleurais), et je prononçais ces vers analogues à ma situation.

Vers. — « A chaque instant s'écoule une parcelle (littéralement : un souffle) de la vie; lorsque j'y fais attention, il n'en reste plus beaucoup. O toi, dont la cinquantaine est passée, et qui es encore dans le sommeil, peut-être mettras-tu à profit (1) ces cinq jours qui te restent. Il est honteux, celui qui est parti et qui n'a rien fait : on a frappé la timbale du départ (2), et il n'avait pas préparé son paquet. Au matin du départ, le doux sommeil empêche le piéton de se mettre en route. Quiconque est venu a élevé une nouvelle habitation (3), puis il est parti, et a laissé sa demeure à un autre. Celui-ci a formé un semblable désir, et personne n'a achevé cette construction. N'aie point pour ami un camarade inconstant (c'est-à-dire, le monde) : ce trompeur ne convient pas à l'amitié (4). Bons ou mau-

(1) *Littér.* : « Comprendras-tu. » La même expression se rencontre encore dans ce vers que Sadi a placé dans la bouche de l'atabec Técleh : « Je veux m'asseoir dans l'angle de la dévotion ; car je comprends ces cinq jours qu'il me reste à vivre. » *Bostân,* p. 31, ligne dernière, de l'édition de 1828. Cf. le vers 7 du IXe chapitre du même ouvrage, p. 204.

(2) « D'ordinaire, dit Jean Thévenot, il y a dans les caravanes un homme monté sur un chameau, qui bat de temps en temps sur deux timbales, qui sont aux côtés du chameau devant lui ; les caisses de ces timbales sont d'airain, et cela sert tant pour réjouir les chameaux, qui se plaisent fort à un tel bruit, et à entendre chanter, que pour se faire entendre de ceux qui seroient restez derrière. » *Voyages au Levant*, édit. de 1727, t. II, p. 512.

(3) « Les Persans, dit Chardin, ont du dégoût pour les maisons de leurs pères. Ils aiment à s'en bâtir de propres pour eux... Leur coutume vient peut-être du peu qu'il coûte à bâtir ; car, pour ainsi dire, on bâtit sa maison de ce qu'on tire de la fondation, etc. » *Voyages*, t. IV, p. 241. Cf. *ibidem,* t. VIII, p. 15.

(4) L'édition de Bombay ajoute ici six vers assez insignifiants

vais, puisqu'il faut tous mourir, heureux est celui qui a enlevé la boule (au mail) des bonnes œuvres. Envoie dans ton tombeau des provisions pour une (autre) vie. Personne n'en apportera après ta mort, envoie-les donc d'avance. La vie est une neige exposée au soleil de juillet; il en reste bien peu, et son possesseur est encore négligent. O toi qui es allé au marché les mains vides, je crains bien que tu n'en reviennes pas la serviette pleine. Quiconque mangera son blé en herbe, sera forcé de glaner au temps de la moisson. Écoute avec l'oreille de l'âme le conseil de Sadi. Tel est le chemin, sois homme et va. »

Après avoir réfléchi sur cette chose, je jugeai convenable de me tenir dans la retraite, de me séparer de la société, d'effacer de mon registre les paroles futiles, et de n'en plus dire dorénavant.

Vers. — « Les sourds et muets, dont la langue a été coupée, et qui se tiennent dans un coin, valent mieux qu'un homme dont la langue n'a point de frein. »

Enfin, un de mes amis qui était mon compagnon de kédjâweh (1) et qui partageait ma cellule avec moi, entra, selon son ancienne coutume. Bien qu'il montrât de la gaieté et de l'enjouement, et qu'il étendît le tapis de l'affection, je ne lui répondis point, et je ne levai pas la tête de dessus le genou de l'adoration. Irrité, il me regarda et dit :

Vers. — « Maintenant que tu peux parler, ô mon frère,

(1) Espèce de litière sur laquelle on peut voir une note étendue, ci-dessous, ch. VII, XIIe historiette. Après ce mot l'édition de Bombay ajoute le mot *ghamm* « de l'affliction », et le manuscrit 292, les mots *mihnet ou belâ* « du chagrin et du malheur ».

fais-le avec bienveillance et bonté, parce que demain, lorsque le messager de la mort arrivera, tu retiendras ta langue par nécessité. »

Un de ceux qui m'étaient attachés l'instruisit de ce qui était advenu, lui disant : « Un tel a formé le dessein et a pris la ferme résolution de se livrer assidûment le reste de sa vie au culte de Dieu (1), et il a fait choix du silence. Toi aussi, si tu le peux, prends ta tête (c'est-à-dire enfuis-toi) et suis le chemin de la retraite. » Il dit : « J'en jure par la gloire de celui qui est grand et par notre vieille amitié, je ne proférerai pas une parole et je n'avancerai point d'un pas, si ce n'est lorsqu'il aura parlé selon son usage habituel et sa manière accoutumée, parce que affliger le cœur de ses amis, est une folie, tandis qu'expier la violation d'un serment, est facile (2). C'est le contraire de la voie de la justice et l'opposé de l'avis des sages, que le *zou'l-fécâr* d'Aly (3) soit dans le fourreau, et la langue de Sadi, immobile dans son palais. »

Vers. — « Qu'est-ce que la langue dans la bouche, ô homme intelligent? C'est la clef du trésor de l'homme de

(1) Je supprime les mots *der dounyâ,* avec les manuscrits 292 et 593, et l'édition B.

(2) Sadi fait allusion au verset 91 du Ve chapitre du Coran, où il est dit que l'infraction d'un serment peut s'expier en nourrissant dix pauvres, ou en les vêtant, ou bien en affranchissant un esclave. Celui qui est hors d'état de satisfaire à cette peine doit jeûner trois jours de suite. Voyez encore Mouradgea d'Ohsson, *Tableau de l'empire othoman,* t. IV, p. 286.

(3) Le sabre ainsi nommé était tombé, après la victoire de Bedr, entre les mains de Mahomet, qui en fit ensuite présent à Aly, son cousin et son gendre. Voy. M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes,* t. III, p. 169, 197; et M. Reinaud, *opus suprà laudatum,* t. II, p. 153, 154.

mérite. Lorsque la porte est fermée, comment quelqu'un saura-t-il si c'est *la boutique* d'un joaillier ou d'un mercier? Quoique le silence devant le sage soit une *marque de* politesse, il est mieux que tu t'efforces de parler lorsqu'il convient. »

Vers. — « Deux choses excitent la colère (1) de la raison : se taire lorsqu'il faut parler, et parler lorsqu'il faut se taire. »

En somme, je n'eus pas la force de m'empêcher de lui parler, et je ne regardai pas comme conforme à la politesse de m'abstenir de son entretien, parce que c'était un camarade de bon accord et un ami sincère.

Vers. — « Lorsque tu es querelleur, dispute avec une personne du secours de laquelle tu n'aies pas besoin, ou bien que tu puisses éviter par la fuite (2). »

Je parlai donc par nécessité, et nous sortîmes en nous promenant. C'était dans la saison du printemps, où la violence du froid était calmée, et où le temps du règne de la rose était arrivé.

(1) Je lis *thyreh* « colère » avec les manuscrits 292, 295 et 593 et les éditions B. et E.; et non tyreh « obscurci, troublé », comme a fait Semelet. Dans ce passage, ainsi que dans beaucoup d'autres, le substantif ou nom d'action prend le sens de l'adjectif verbal ou nom d'agent.

(2) Ce vers se retrouve dans un autre ouvrage de notre auteur (*Bostân*, p. 220, l. 1.), à l'exception de *tchoû djeng*, qui est remplacé par *békin*. — *Guzîr dâchten ez* signifie « pouvoir se passer de, » comme dans le vers 236, du IXe chapitre du *Bostân* (p. 217) : Si tu as une nécessité, y est-il dit, prends cet anneau (celui du culte rendu à Dieu), car le sultan lui-même ne peut se passer de cette porte. »

Vers. — « Sur les arbres était une chemise de feuilles, semblable au vêtement de fête des gens heureux.

Vers. — « C'était le premier jour du mois djelâlien (1) d'*Ardy-bihicht* (avril), le rossignol chantait sur les rameaux (2); sur la rose rouge étaient tombées des perles de rosée, semblables à la sueur sur les joues d'un joli garçon irrité. »

Enfin, une fois, je passai la nuit, par hasard, avec un de mes amis, dans un jardin. C'était un lieu agréable et plein de délices, des arbres charmants y étaient rassemblés; tu aurais dit que des parcelles de verre avaient été répandues sur son sol (3), et que le collier des pléiades était suspendu aux pampres de sa vigne.

Vers arabe. — « (C'était) un jardin dont le ruisseau roulait une eau limpide; un verger où les oiseaux faisaient entendre leurs chants en cadence.

Vers. — « Celui-là est plein de tulipes de couleurs variées, et celui-ci rempli de fruits d'espèces différentes. Sous l'ombre de ses arbres le vent a étendu un tapis de diverses nuances (4). »

(1) Cette épithète fait allusion à l'ère djelâlienne, ainsi nommée en l'honneur du troisième sultan Seldjoukide de la Perse, *Djelâl Eddoulah,* ou la gloire de l'empire, Mélik-châh, sous le règne duquel eut lieu la réformation de l'année persane. Voy. Deguignes, *Histoire générale des Huns,* t. II, p. 215.

(2) *Littér.* : Sur les chaires des rameaux.

(3) D'après le scoliaste arabe du manuscrit 292, l'auteur a ici en vue les fleurs de ce jardin.

(4) *Aboû-Kalamoûn* ou, par contraction, *boû-Kalamoûn* désigne ici une étoffe de couleurs changeantes. Dans des vers de l'*Anwâri-Soheïly* on voit le dos d'un poisson comparé à l'étoffe *bou-Kalamoûn,* et ayant des couleurs trop nombreuses pour être comptées. (Édition du colonel Ouseley, p. 158, l. 9). Sur d'autres signifi-

Au matin, lorsque l'intention de revenir l'emporta sur le dessein de rester, je vis mon ami qui avait rempli le pan de sa robe de roses, de basilics, d'hyacinthes et d'amarantes, et qui avait formé le projet d'aller à la ville. Je lui dis : « Comme tu le sais, il n'y a point de durée pour la rose du jardin, il n'y a pas la moindre fidélité dans les promesses du parterre de fleurs, et les sages ont dit : Toute chose qui ne dure pas ne convient pas pour l'amour. » Il répondit : « Quel est donc le chemin à suivre? » Je repris : « Je puis composer pour l'agrément des observateurs et pour l'amusement des esprits (1), le livre du parterre de roses, sur les feuilles duquel le vent de l'automne n'étendra pas sa violence, et pour lequel les révolutions du temps ne changeront pas les plaisirs du printemps en désordre de l'automne. »

Vers. — « A quoi te servira un plateau de roses? Emporte plutôt une feuille de mon parterre de roses. La fleur dure seulement cinq ou six jours, et ce parterre sera toujours beau. »

A peine eus-je proféré ces paroles, qu'il jeta les roses du pan de sa robe et saisit le pan de la mienne, en disant : « L'homme généreux, lorsqu'il promet, est fidèle à sa promesse. » Pendant ces quelques jours, un ou deux chapitres tombèrent sur le papier. Ils traitaient de la bonne

cations des mots *boû-Kalamoûn*, on peut voir une note de Silvestre de Sacy, *Notice du tome second des Mines de l'Orient*, 2e extrait, p. 27, n° 2 du tirage à part, ou *Magasin Encyclopédique*, 1813, t. VI.

(1) Au lieu de *Khâthirân*, l'édition B. et celle de M. Eastwick portent *hâdhirân* « des assistants

société et des règles de la conversation, dans un style qui sera utile aux orateurs et augmentera l'éloquence des secrétaires (1). En un mot, il restait encore des roses au jardin, lorsque le livre du Gulistan parvint à sa fin. Il sera terminé en réalité lorsqu'il aura été agréé à la cour du roi qui est le refuge du monde, l'ombre du créateur et le rayon de la bonté du Tout-Puissant, le trésor du siècle, l'asile de la foi, le protégé du ciel, le vainqueur des ennemis, le bras de l'empire victorieux, le flambeau de la religion éminente, la beauté des hommes, la gloire de l'islamisme, Sad, fils du très-grand atabec, de l'empereur glorifié, souverain des nations, maître des rois arabes et barbares, sultan de la terre et de la mer, héritier du royaume de Salomon, Mozhaffer-Eddounia Oueddîn, Abou-becr ben Sad ben Zengui (que Dieu très-grand éternise leur bonheur à tous deux (2), qu'il les fasse parvenir à (3) toutes sortes d'heureux succès!); et lorsque ce roi (Sad) l'aura lu avec l'œil de sa bienfaisance royale.

Vers. — « Si sa faveur royale l'embellit, il sera comme la maison de peintures de la Chine et les dessins du livre d'Erteng (ou Erjeng) (4). J'ai l'espérance que le prince ne

(1) Le mot *motéressil* est à peu près synonyme de *câtib*, c'est-à-dire, qu'il signifie un secrétaire chargé de la correspondance d'un prince, et qui la rédige dans un style pompeux. Cf. une note de M. Dozy, *Scriptorum Arabum loci de Abbadidis*, t. Ier, p. 7.

(2) C'est-à-dire, au père et au fils, Abou-becr-ben-Sad et Sad-ben Abou-becr.

(3) La préposition *ila* est omise à tort dans les textes de Semelet et de M. Eastwick.

(4) « Erjeng, dit le scoliaste arabe du manuscrit 292, était le nom d'un peintre excellent, ou bien c'était le titre d'un livre que com-

contractera point son visage par ennui, car mon Gulistan n'est pas un lieu de tristesse, et surtout parce que sa préface fortunée est décorée du nom de Sad ben Abou-becr ben Sad ben Zengui. »

Louanges du grand émir Fakkr-Eddîn Abou-becr (1) ben Abou-Nasr.

Derechef ma pensée, timide comme une nouvelle mariée, à cause de son manque de beauté, ne lèvera pas la tête, ne détachera pas l'œil du désespoir de dessus ses pieds, à cause de sa honte; et elle ne se découvrira devant les sages, que lorsqu'elle sera embellie par l'approbation du grand émir, savant, juste, aidé du ciel, vainqueur des ennemis, appui du trône royal, conseiller de l'administration du royaume, asile des pauvres, refuge des étrangers, protecteur des hommes distingués, ami de ceux qui craignent Dieu, honneur de la famille royale de Perse, bras droit de l'État, prince des favoris, gloire de l'empire et de la religion, secours de l'islamisme et des

posa le peintre appelé Mâny et dans lequel il réunit ses productions, en fait de dessins merveilleux et de portraits extraordinaires. » D'après les écrivains orientaux, le fameux hérésiarque Manès, ou, comme ils l'appellent, Mâny était doué d'une extrême habileté dans l'art de la peinture. Voy. l'*histoire des Sassanides*, traduite de Mirkhond, à la suite des *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, par S. de Sacy, p. 289, 294, 295.

(1) Ce personnage paraît être le même que celui dont il est fait mention, sous les noms du Khodjah-Nizhâm-Eddîn-Abou-becr, par Mirkhond (*History of the Atabeks*, p. 38, ligne dernière), et par Khondémir (*Habib Assiyer*), comme exerçant les fonctions de vizir au commencement du règne de l'atâbec Mohammed, petit-fils et successeur d'Abou-becr-ben Sad

musulmans, colonne des rois et des sultans, Abou-becr ben Abou Nasr (que Dieu prolonge sa vie, qu'il exalte sa puissance, qu'il réjouisse son cœur, et qu'il double sa récompense!) parce qu'il est l'objet des éloges des grands de la terre et réunit les bonnes qualités.

Vers. — « Si quelqu'un est sous l'ombre de sa protection, sa faute devient une vertu, et son ennemi, un ami. »

Un service est assigné à chacun des autres esclaves et serviteurs, de sorte que s'ils mettent un peu de négligence et de paresse à s'en acquitter, ils s'exposent nécessairement aux reproches et aux réprimandes, excepté ces derviches dont le devoir est de rendre des actions de grâces pour les bienfaits des grands, et dont l'obligation est de célébrer leurs belles qualités et de prier pour eux. Il vaut mieux accomplir une telle tâche en l'absence *des grands* qu'en leur présence; car cette dernière conduite est voisine de l'artifice, et celle-là est éloignée de toute affectation et rapprochée de l'approbation.

Vers. — « Le dos voûté du ciel s'est redressé de joie, depuis qu'un fils tel que toi est né à la mère des temps. C'est l'essence même de la sagesse, que la bonté du créateur destine particulièrement un serviteur pour l'avantage de tous. Celui qui a vécu, jouissant d'une bonne réputation, a trouvé le bonheur éternel, parce que après lui le souvenir du bien qu'il a exercé fait vivre son nom. Soit que l'homme de mérite fasse ton éloge ou qu'il ne le fasse pas (que t'importe?), la figure de la beauté n'a pas besoin de la coiffeuse. »

Excuse de l'imperfection de mon hommage, et motif du choix que j'ai fait de la retraite.

Cette imperfection et cet éloignement que je montre à m'acquitter avec assiduité de l'hommage dû à la cour du roi, sont fondés sur ce que des sages indiens disaient au sujet des qualités de Buzurdjmihir (1) : ils ne lui connaissaient d'autre défaut que celui de s'énoncer tardivement; c'est-à-dire, qu'il le faisait avec beaucoup de lenteur, et qu'il fallait que l'auditeur attendît longtemps, avant qu'il prononçât son discours. Buzurdjmihir entendit ce reproche et dit : « Réfléchir, en se demandant à soi-même : que dirai-je? vaut mieux que se repentir, en disant : Pourquoi ai-je parlé? »

Vers. — « L'homme éloquent, instruit par un vieillard expérimenté, réfléchit; puis il parle. Ne prononce pas un mot inconsidérément. Parle bien, qu'importe que tu parles lentement? Réfléchis et alors parle. Cesse avant qu'on ait dit : « C'est assez. » C'est par la parole qu'un homme vaut mieux que les animaux. Mais les animaux vaudront mieux que toi, si tu ne parles pas bien. »

A plus forte raison, si j'ai l'audace de discourir sous le regard des principaux officiers de la cour (2) souveraine (que sa victoire soit glorifiée!), qui est le point de réunion des gens sensés et le centre des savants profonds, j'aurai

(1) On appelait ainsi un vizir de Chosroës le Grand (Anouchirévân), à qui les écrivains orientaux attribuent un grand nombre de paroles remarquables. Voy. Mirkhond, *apud* de Sacy, *opus suprà laudatum*, p. 377 à 381.

(2) J'ajoute ici le mot *hazret*, avec l'édition B

commis une effronterie, et j'aurai apporté à la cour du premier personnage (1) *une marchandise de peu de valeur* (2). Car de la verroterie (ou du jayet) au bazar des joailliers ne vaut pas un grain d'orge; un flambeau allumé devant le soleil ne donne pas de lumière, et un minaret élevé au pied du mont Elwend (3) paraît bas.

Vers. — « L'ennemi se précipite de toutes parts sur quiconque élève la tête avec prétention. Sadi qui est tombé est libre : personne ne vient attaquer celui qui est tombé. La réflexion d'abord et ensuite la parole : on a élevé d'abord les fondations, puis le mur. Je suis un faiseur de fleurs artificielles, mais non dans le jardin; je suis beau, mais non en Chanaan (4). »

(1) Sous-entendu de l'Égypte, *Azyzi Misr*, expression sur laquelle on peut voir une note ci-dessous, IIe historiette du chapitre III.

(2) Les mots imprimés en italique sont la traduction de ces deux mots : *Bidhaât mozdjât,* lesquels sont empruntés au récit de l'histoire de Joseph dans le Corân (ch. XII, v. 88). Sadi a encore fait allusion à ces termes, vers la fin de son *Bostân*, p. 223, vers 106.

(3) Le mot Elwend ou, comme il est souvent écrit Arwend, représente le grec Orontès. Il désigne ici une montagne qui fait partie de la chaîne du Taurus, et domine la ville de Hamadân (l'ancienne Ecbatane). Voy. Otter, *Voyage en Turquie et en Perse,* t. I, p. 181, 183; Sainte-Croix, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* t. L, p. 119, 120; Olivier, *Voyage dans l'empire ottoman*, etc., éd. in-8°, t. V, p. 49, 50, 55, 56, 57, 59 et 60, et le scoliaste du Bostân, sur le vers 616 du chapitre Ier (p. 47, édition de 1828).

(4) C'est-à-dire, je ne le serais pas dans le pays de Chanaan, patrie de Joseph. La beauté de ce patriarche est souvent célébrée dans les écrits des Orientaux. Il y est fait allusion plus bas (avant-dernière historiette du Ier chapitre). Cf. M. Reinaud, *Monuments arabes*, etc., I. 130.

On demandait au sage Lokmân (1) de qui il avait appris la sagesse. Il répondit : « Je l'ai apprise des aveugles, qui, tant qu'ils n'ont pas essayé la place, n'y mettent pas le pied. Pense à la sortie avant d'entrer. »

Hémistiche. — Éprouve ta virilité et ensuite prends femme.

Vers. — « Quoique le coq soit habile au combat, comment attaquera-t-il le faucon aux serres d'airain ? Le chat est un lion pour prendre une souris, mais il est une souris lorsqu'il combat la panthère. »

Cependant, confiant dans l'étendue des qualités des grands, et espérant qu'ils fermeront l'œil sur les défauts des inférieurs, et ne s'occuperont point à divulguer les fautes des petits, nous avons fait entrer dans ce livre, d'une manière succincte, quelques paroles, savoir des choses rares, des traditions, des historiettes, des vers et des traits de la vie des anciens rois ; nous y avons employé une partie de notre précieuse existence. C'est là le motif de la composition du *Parterre de roses*. C'est à Dieu qu'il appartient de nous aider.

Vers. — « Ce poëme et son arrangement subsisteront des années, après que chaque atome de notre poussière sera tombé en un lieu différent (2). Notre but est de tracer

(1) On peut voir sur ce personnage, si souvent mentionné par les auteurs musulmans, M. Reinaud, *opus supra laudatum*, t. Ier, p. 167-169 ; M. Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, 1re partie, p. 302, not. 2.

(2) Notre auteur a dit ailleurs : « Le vent d'est passera (c'est-à-dire soufflera) tellement sur cette terre, qu'il portera chacun de nos atomes dans un lieu différent. » *Bostân*, p. 211, l. 4.

une peinture qui nous survive, car je ne vois pas de durée pour l'existence. Peut-être qu'un jour un sage fera par charité une prière en faveur des derviches. »

Aperçu de l'ordre observé dans ce livre et de la disposition des chapitres.

J'ai regardé comme convenable la brièveté du discours ; en conséquence ce jardin agréable et ce verger touffu s'est trouvé divisé en huit chapitres, comme le paradis a huit portes. Il a été abrégé afin que sa lecture ne causât aucun ennui.

Chapitre Ier, sur les mœurs des rois ;

Chapitre II, sur les qualités des derviches ;

Chapitre III, sur l'excellence de la modération des désirs ;

Chapitre IV, des avantages du silence ;

Chapitre V, de l'amour et de la jeunesse ;

Chapitre VI, de l'affaiblissement et de la vieillesse ;

Chapitre VII, de l'influence de l'éducation ;

Chapitre VIII, des devoirs de la société.

Époque de la composition du livre.

Vers. — « Ce fut dans le temps où nous jouissions d'un agréable loisir, ce fut dans l'année 656 de l'hégire (1258 de J.-C.). Notre intention fut de donner de bons conseils, nous les avons proférés ; nous les avons recommandés à Dieu et nous sommes partis. »

GULISTAN

OU LE PARTERRE DE ROSES.

CHAPITRE PREMIER.

Touchant la conduite des rois.

PREMIÈRE HISTORIETTE.

J'ai entendu raconter qu'un roi ordonna de tuer un prisonnier. Le malheureux, dans cette circonstance désespérée, commença à donner au roi des épithètes odieuses, et à lui dire les injures les plus grossières, dans la langue qu'il parlait,

car l'on a dit : « Quiconque renonce à la vie (1), dit tout ce qu'il a dans le cœur (2). »

Vers (*arabe*). — « Lorsque l'homme désespère, sa langue s'allonge (3); ainsi le chat vaincu se jette sur le chien. »

Vers. — « Au moment de la contrainte, lorsqu'il ne reste plus la possibilité de fuir, la main saisit la pointe de l'épée acérée. »

Le roi demanda ce que disait cet homme. Un vizir, doué d'un bon caractère, répondit : « O Seigneur! il dit : « Et ceux qui retiennent leur

(1) *Littér.* : se lave les mains de la vie. Les Persans emploient dans le même sens l'expression *dest efchanden ez. Littér.* : secouer la main d'une chose, c'est-à-dire y renoncer, l'abandonner. Le célèbre poëte Anwéry s'exprime ainsi : « Hier, un méchant petit poëte me dit : Composes tu des ghazels? Je lui répondis : J'ai renoncé à la louange et au blâme, *ez medh ouchédjâ dest efchândem.* » *Béhâristan* de Djâmy, édition de Constantinople, p. 500. La même expression se rencontre ci-dessous, dernier vers de la dixième historiette du deuxième chapitre.

(2) Qui va répondre à Dieu, parle aux hommes sans peur.
(VOLTAIRE, *Tancrède*, act. III, sc. IV.)

« Qui n'a qu'un moment à vivre n'a rien à dissimuler. » Frédéric le Grand, lettre à son frère, le prince Auguste-Guillaume, citée par M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, T. XII, p. 300.

(3) La longueur de la langue, fait observer le scoliaste arabe du ms. 292, indique ici que l'on sort des limites de la politesse. — Cet hémistiche rappelle les paroles suivantes de don Quichotte : « Mais quand la colère déborde et sort de son lit, la langue n'a plus de digues qui la retiennent ni de frein qui l'arrête. » Partie II, ch. XXVII.

« colère, et ceux qui pardonnent aux hommes. « Dieu aime ceux qui font le bien (1). » Le roi fut saisi de compassion en sa faveur, et renonça à le faire périr. Un autre vizir, qui était tout l'opposé du premier, dit : « Il ne convient pas aux gens de notre espèce de parler devant les rois, si ce n'est avec véracité. Cet homme a donné au prince des noms injurieux et proféré des choses inconvenantes. » Le roi contracta son visage (2) à cause de cette parole, et dit : « Ce mensonge qu'il a fait m'a été plus agréable que cette vérité que tu as dite, parce que celui-là avait pour motif une chose avantageuse (le salut du prisonnier), et que celle-ci est basée sur la méchanceté. » Les sages ont dit : « Le mensonge mêlé d'utilité est préférable à la vérité qui excite des troubles. »

Vers. — « Celui dont le roi exécute les conseils, ce serait dommage qu'il dît autre chose que le bien. »

Sentence. — « Il était écrit sur la voûte de la salle d'audience de Féridoûn (3) :

Vers. — « O mon frère, le monde ne reste à personne; attache ton cœur au Créateur du monde, car cela suffit. Ne t'appuie et ne te repose point sur la possession du monde, car il a nourri beaucoup de personnes

(1) Coran, ch. III, v. 128. Il est question des diverses classes de gens auxquelles le paradis est destiné.

(2) C'est-à-dire, il fronça le sourcil.

(3) Prétendu roi de Perse, de la première dynastie, dite des Pichdâdiens.

comme toi et les a ensuite tuées. Lorsque l'homme doué d'une âme pure se dispose à partir, que lui importe de mourir sur le trône ou bien sur la terre nue? »

DEUXIÈME HISTORIETTE.

Un roi du Khorâçân vit en songe, cent ans après sa mort, le sultan Mahmoud, fils de Sébuctéguïn (1), dont tout le corps était réduit en poussière, à l'exception des yeux, qui tournaient encore dans leur orbite et regardaient attentivement. Tous les sages ne purent venir à bout d'interpréter ce songe, hormis un derviche, qui offrit ses hommages au prince, et lui dit : « Il considère maintenant que son royaume appartient à d'autres. »

Vers. — « Combien d'hommes célèbres on a ensevelis sous la terre, et de l'existence desquels il n'est resté aucun indice à sa surface! Ce vieux cadavre, que l'on a confié à la poussière, elle l'a tellement dévoré, qu'il n'en est pas même resté les os. Le nom fortuné de Nouchirévân (Chosroès Ier) vit encore, grâce au bien qu'il a fait, quoiqu'il se soit écoulé beaucoup d'années depuis que Nouchirévân n'est plus. O un tel! fais une bonne action, et regarde la vie comme un butin, avant qu'une voix s'élève en disant : Un tel n'est plus. »

(1) Souverain de Gazni ou Gazna ; il régna de 387 à 421 de l'hégire (de 997 à 1030 de J.-C.).

TROISIÈME HISTORIETTE.

J'ai ouï raconter qu'un fils de roi était petit et laid, tandis que ses frères étaient grands et doués d'une belle figure. Une fois son père le regarda avec répugnance et mépris. Le jeune homme devina ces sentiments, grâce à sa pénétration, et dit : « O mon père! l'homme petit, mais doué d'intelligence, vaut mieux qu'un homme grand, mais stupide. Tout ce qui l'emporte par la taille, n'excelle pas par le prix ; car la brebis est pure, tandis que l'éléphant est une charogne (1). »

Vers (*arabe.*) — « La moindre des montagnes de la terre, c'est le Thour (Sinaï) ; mais c'est certainement la plus élevée auprès de Dieu, en dignité et en rang. »

Distique. — « As-tu entendu ce qu'un savant maigre dit un jour à un gros imbécile : « Quoique le cheval

(1) Cette maxime arabe fait allusion à la règle de la législation religieuse de l'islamisme, d'après laquelle l'éléphant est un des animaux immondes dont le fidèle ne doit jamais se nourrir, non plus que des charognes. Mouradgea d'Ohsson, *Tableau général*, etc., t. IV, p. 7. On peut voir à ce sujet une anecdote, ou plutôt une légende rapportée par Ibn-Batoutah, *Voyages* publiés et traduits par C. Defrémery et le Dr B. R. Sanguinetti, t. II, p. 80, 81.

Le capitaine Ribeyro nous apprend un fait curieux : c'est que pendant le siége de Colombo par les Hollandais, en 1656, les Portugais renfermés dans la place mangèrent quatorze éléphants, sur quinze qu'ils avaient. *Hist. de l'île de Ceylan*, trad. du portugais ; Paris, 1701, p. 142.

arabe soit mince, il vaut mieux cependant que toute une écurie d'ânes. »

Le père rit de cette parole; les grands de l'empire l'approuvèrent, et les frères du jeune prince en furent intérieurement irrités.

Vers. — « Tant que l'homme n'aura point parlé, son mérite et ses défauts resteront cachés. Ne t'imagine point que chaque forêt soit vide : il est possible qu'une panthère y soit endormie. »

J'ai entendu dire que dans ce temps-là un ennemi redoutable se déclara contre le roi. Lorsque les deux armées furent en présence, la première personne qui fit courir son cheval sur le champ de bataille, fut ce jeune prince, et il dit :

Distique. — « Je ne suis point tel que tu puisses voir mon dos le jour du combat; mais je suis celui que tu verras comme un chef au milieu de la poussière et du sang. Car l'homme qui combat vigoureusement joue son propre sang le jour de la bataille, et celui qui s'enfuit joue le sang du soldat. »

Il parla ainsi, fondit sur l'armée de l'ennemi et renversa quelques hommes expérimentés. Lorsqu'il revint devant son père, il baisa la terre en signe d'hommage, et dit :

Distique. — « O toi, à qui ma personne a paru fai-

ble (1), garde-toi bien de considérer la force comme un mérite. Le cheval maigre de ceinture est vraiment utile au jour de la course, et non le bœuf gras. »

On rapporte que l'armée de l'ennemi était considérable, et que les soldats du roi étaient en petit nombre. Comme ils se préparaient à fuir, le jeune prince, poussant un cri, leur dit : « Hommes, faites des efforts, afin que vous ne revêtiez point la robe des femmes (2). » L'audace des cavaliers fut augmentée par cette parole, et ils chargèrent tous ensemble. J'ai entendu dire que dans ce jour ils obtinrent la victoire sur l'ennemi.

Lorsque le prince se présenta devant son père, celui-ci le baisa sur la tête et les yeux, le prit dans ses bras, et le considéra chaque jour davantage, au point qu'il le fit son héritier présomptif. Les frères du jeune prince lui portèrent envie, et mirent du poison dans ses aliments. Sa sœur vit cela, d'une chambre haute, et frappa les battants de la fenêtre l'un contre l'autre. Le jeune homme comprit *ce signal*, grâce à sa pénétration ; il retira sa main du mets empoisonné et dit : « Il serait absurde que les hommes de mérite mourussent,

(1) Je lis *dhaïf* avec le manuscrit Ducaurroy, au lieu de *hakyr*, laid, méprisable, que portent les éditions.

(2) C'était là une humiliation que l'on infligeait quelquefois aux fuyards. Cf. mes *Mémoires d'histoire orientale* ; Paris, F. Didot, 1854, p. 157 ; *Hist. de Timur-bec*, T. Ier, p. 448.

et que les gens sans vertu prissent leur place. »

Vers. — « Personne ne viendra sous l'ombre du hibou, quand bien même l'*houmaï* (phénix) disparaîtrait du monde. »

On informa le roi de cette circonstance. Il manda les frères du jeune prince, et les châtia comme il fallait. Ensuite il assigna à chacun une portion considérable de ses États, de sorte que la discorde se calma et que l'inimitié disparut. On a dit : Dix pauvres dorment enveloppés dans un tapis grossier, et deux rois ne peuvent tenir dans un même pays.

Distique. — « Si le soufi mange la moitié d'un pain, de l'autre il fait un don aux pauvres. Un monarque fera la conquête d'un pays, et n'en sera pas moins pris du désir *de conquérir* une autre région. »

QUATRIÈME HISTORIETTE.

Une troupe de voleurs arabes s'étaient établis sur le sommet d'une montagne et avaient intercepté le passage aux caravanes. Les habitants du pays étaient effrayés par leurs embûches, et l'armée du sultan avait été vaincue. Comme ils s'étaient procuré un lieu de refuge inexpugnable, sur la cime de la montagne, et en avaient fait leur place de sûreté et leur habitation, les gouver-

neurs des provinces environnantes délibérèrent sur les moyens de faire cesser le dommage causé par eux; « car, disaient-ils, si cette troupe persévère quelque temps dans sa conduite, il deviendra impossible de lui résister. »

Vers. — « L'arbre qui vient de prendre racine sera facilement enlevé de terre par la force d'un seul homme ; mais si tu le laisses ainsi un certain temps, tu ne l'arracheras point de sa racine avec un chariot attelé. Il est possible d'arrêter une source avec une pioche (1) ; mais lorsqu'elle coule à pleins bords, il n'est pas même permis de la traverser sur un éléphant (2). »

En somme, il fut déterminé que l'on posterait quelqu'un pour épier les voleurs. Puis l'on attendit l'occasion favorable. Enfin, dans une circonstance où ils avaient fait une incursion sur une certaine tribu, et avaient laissé leur demeure vide, on envoya quelques hommes expérimentés et aguerris, qui se cachèrent dans la gorge de la montagne. La nuit, lorsque les voleurs revinrent, fatigués de leur expédition et rapportant du butin,

(1) Je lis, avec l'édition de Tébriz et celles de Bombay et de M. Eastwick, *bîl*, pelle, pioche, hoyau, bêche ; au lieu de *mîl*, aiguille, poinçon, que portent les autres éditions, et qui ne me paraît pas fournir un sens satisfaisant. Ce vers est répété dans le *Bostân* (édition de Bombay, 1851, pag. 51, lig. 4).

(2) D'un ruisseau qui peut nuire interrompez la course
Et, pour faire encor mieux, tarissez-en la source.
(BOURSAULT, *Ésope à la Cour*, act. V, sc. VI.)

ils ôtèrent leurs armes et déposèrent leur proie. Le premier ennemi qui fondit sur leur tête, ce fut le sommeil. Aussitôt qu'un quart de la nuit se fut écoulé,

Vers. — « Le disque du soleil se plongea dans l'obscurité; Jonas entra dans la gueule du poisson. »

Les braves s'élancèrent de leur embuscade, et lièrent les mains derrière le dos à tous les voleurs. Le matin ils les amenèrent à la cour du roi, qui ordonna de les tuer tous. Il y avait, par hasard, au milieu d'eux un jeune homme chez qui le fruit de la première adolescence était nouvellement parvenu à maturité, et dont la barbe (1) avait récemment poussé (2). Un des vizirs baisa le pied du trône du roi, plaça sur la terre son visage, en signe d'intercession, et dit : « Ce jeune homme n'a point encore mangé du fruit du jardin de la vie et n'a point joui de la fleur de sa jeunesse. J'ose espérer de la générosité infinie et de la bonté royale de mon maître, qu'il daignera imposer une obligation à son serviteur (c'est-à-dire à moi), en lui

(1) *Littéralement* : la verdure ou le duvet du jardin de sa joue.

(2) Cette expression rappelle les vers suivants de notre admirable André Chénier :

Leurs mains vont caressant sur sa joue enfantine
De la jeunesse en fleur la première étamine.

(*Hylas.*)

accordant la vie de cet adolescent. » Le roi contracta son visage, à cause de cette parole qui ne se trouva pas conforme à son esprit élevé, et il dit :

Vers. — « Toute personne dont l'origine est mauvaise, ne profitera point de l'heureuse influence des gens de bien. Vouloir donner de l'éducation à un homme indigne, c'est prétendre placer des noix sur une coupole (1). »

Il vaut *donc* mieux anéantir la race et la famille de ces hommes ; et il est préférable d'arracher leur racine et leur base. Car éteindre le feu et laisser de la braise, tuer la vipère et conserver ses petits, ne sont point le fait des sages.

Distique. — « Quand bien même le nuage ferait pleuvoir l'eau de la source de vie (2), tu ne mangeras

(1) Les Persans affectionnent cette image d'une noix que l'on essaye de faire tenir sur un dôme. On la retrouve employée par notre auteur dans son *Bostân*, pag. 209, vers 59, et par Mirkhond, dans le chapitre de son Histoire universelle consacré aux Ismaéliens ou Assassins de la Perse. Voy. les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. IX, p. 230, lig. 13 et 14. On lit aussi dans un ouvrage historique persan : « Les discours des gens du commun n'aboutissent à rien, et ressemblent à la noix et au dôme. » *Vémiçâl djoûz ougunbed boured. Tewârîkh Alem*, ms. f° 111 r°.

(2) Allusion à la fontaine de la vie, où les Orientaux prétendent que Khidhr (Élie) puisa une éternelle jeunesse, tandis qu'Alexandre le Grand ne put s'y désaltérer. C'est ainsi que nos aïeux croyaient à l'existence de la fontaine de Jouvence.

jamais de fruits cueillis sur la branche du saule. Ne passe point ton temps avec un homme d'une origine vile, car tu ne mangeras pas de sucre extrait du roseau dont on fait des nattes. »

Lorsque le vizir entendit ce discours, il l'approuva bon gré mal gré, loua la bonté de l'avis du roi, et dit : « Ce que mon maître (puisse son règne être éternel!) vient de dire est la vérité même. En effet, si cet enfant avait été élevé dans la compagnie de ces méchants, il aurait pris leur caractère et serait devenu un d'entre eux. Mais votre serviteur espère qu'il recevra une bonne éducation dans la société des gens de bien, et prendra le caractère des sages; car c'est presque encore un enfant, et les coutumes de rébellion et d'opiniâtreté de cette troupe d'hommes n'ont point jeté de profondes racines dans son esprit. On lit dans les *Hadis* (paroles de Mahomet) : « Il n'y a pas d'enfant qui ne soit mis au monde dans la doctrine de l'islamisme; ensuite ses père et mère le font juif, chrétien ou mage. »

Distique. — « La femme de Loth est devenue amie des méchants, aussi la famille qui jouissait du don de prophétie fut perdue pour elle. Le chien des compagnons de la caverne (les Sept Dormants) (1), a suivi

(1) La légende des Sept Dormants est racontée tout au long dans Chardin (*Voyages*, édition de 1723, t. X, p. 70 à 73.) Cf. M. Reinaud, *Monuments... du cabinet de M. le duc de Blacas*, etc.

pendant quelques jours la trace des bons, et il est devenu un homme. »

Il parla ainsi, et une partie des commensaux du roi se joignirent à lui pour intercéder, de sorte que le monarque renonça à faire périr le jeune homme, et dit : « Je lui pardonne, quoique je n'en voie pas l'utilité. »

Tétrastique. — Sais-tu ce que Zâl dit à (son fils) Roustem, le héros? « On ne peut regarder l'ennemi comme méprisable et sans ressources. Nous avons vu que souvent l'eau sortait d'une faible source; lorsque cette eau est devenue considérable, elle a emporté chameaux et bagages. »

En somme, le vizir conduisit l'adolescent à sa maison, l'éleva avec soin et bonté, et préposa à son éducation un maître instruit, de sorte qu'on lui apprit à bien parler, à répondre d'une manière convenable, ainsi que les autres choses requises pour le service des rois. En un mot, il devint agréable aux yeux de tous. Un jour le vizir parlait de quelques-unes de ses bonnes qualités, en présence du roi, et disait : « L'enseignement des sages a laissé des traces en lui, et a chassé de son caractère son ancienne ignorance. » Le prince sourit de cette parole et dit :

t. I, p. 184-187, et t. II, p. 59-62, et le *Journal asiatique*, février 1841, pag. 184-186.

Vers. — « A la fin le louveteau deviendra loup, quand bien même il aurait grandi avec les hommes. »

Une ou deux années s'écoulèrent. Une troupe de vauriens du quartier se joignirent au jeune homme, et conclurent avec lui un pacte de société, de sorte que, dans un moment opportun, il tua le vizir avec ses deux fils, enleva des richesses incalculables, s'établit en place de son père dans la caverne des voleurs, et se révolta ouvertement. On en informa le roi, qui commença par se mordre la main, en signe d'étonnement, après quoi il dit :

Distique. — « Comment quelqu'un ferait-il une bonne épée avec de mauvais fer? O sage! un homme de rien ne deviendra pas quelque chose par l'éducation (1). La pluie, sur la bienfaisante nature (2) de laquelle il n'y a pas de désaccord, fait croître des tulipes dans les jardins et des mauvaises herbes dans les terres salines. »

Autre. « La terre saline ne produit pas de jacinthe; n'y perds pas ta semence et ton travail. Faire du bien aux méchants, c'est la même chose que faire du mal aux bons. »

(1) On peut rapprocher de ce passage deux vers de l'*Anwâri-Soheïly*, cités par S. de Sacy, *Pend — Nâmeh*, p. 38.

(2) J'ai traduit cet hémistiche, comme l'illustre Silvestre de Sacy (*Pend — Nameh, ou le Livre des Conseils*, etc. p. 39), et M. Semelet l'ont fait avant moi. Mais, au lieu de cette version, Chezy en a proposé une autre, qui est peut-être préférable. La voici : « La pluie qui est une dans ses principes constituants. « Voyez le *Journal des Savants*, 1819, p. 678.

CINQUIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu, sur la porte du palais d'Oghoulmich (1), un fils d'officier qui avait une intelligence, une prudence et une pénétration au-dessus de tout éloge. Même dès son enfance, des signes de grandeur étaient manifestes sur son front.

Vers. — « Grâce à sa prudence, l'astre de la grandeur brillait au-dessus de sa tête. »

En somme, il devint agréable aux regards du sultan; car il possédait la beauté physique et la perfection morale. Les sages ont dit : La richesse consiste dans le mérite, non dans l'argent; la

(1) Ce personnage dont j'ai été le premier à faire connaître l'histoire, il y a plus de quinze ans, était prince de l'Irâk persique ou Djébal; il monta sur le trône en l'année 612 de l'hégire (1215-1216 de J.-C.), et fut assassiné deux ans après par un sicaire ismaélien. Voy. l'*Histoire des sultans du Khârezm*, par Mirkhond, p. 132-133. Cf. le *Journal asiatique*, février 1847, p. 166-169. On voit combien d'Herbelot s'est trompé (*Bibliothèque orientale*, *verbo Ogulmisch*) en faisant de ce personnage un « sultan de la race de Giagathaï, fils de Ginghiz-Can, qui régnait dans le Turquestan, du temps du poëte Sadi, vers l'an 656 de l'hégire. » Sir Gore Ouseley n'a pas été mieux fondé à faire d'Oghoulmich, ou, comme il écrit, Aglamish, un roi pathan ou afghan, de Dihly. *Biographical Notices of persian poets*, pag. 10. Enfin, M. Eastwick représente Ughlamish (*sic*), comme le fils du célèbre conquérant tartare Djenguiz-Khan. *The Gulistán, or rose garden*, p. 44, note *a*; cf. p. XI.

grandeur réside dans l'intelligence, non dans les années. Les pareils de ce jeune homme lui portèrent envie, l'accusèrent d'une trahison, et firent de vains efforts pour le tuer.

Vers. — « Que pourra faire l'ennemi, lorsque l'ami sera tendre et dévoué? Tout ce que fait l'objet aimé est bien. »

Le roi demanda au jeune homme : « Quel est le motif de leur inimitié à ton égard? » Il répondit : « A l'ombre de la puissance royale, j'ai rendu tout le monde satisfait, excepté l'envieux, qui ne sera contenté que par la chute de ma prospérité. Que la puissance et la félicité de mon maître soient stables! »

Distique. — « Je puis bien ne vexer le cœur de personne; mais que ferai-je pour l'envieux, qui est dans la peine par sa propre faute? O envieux! meurs, afin que tu sois délivré; car l'envie est une maladie de l'incommodité de laquelle on ne peut se délivrer que par la mort. »

Vers. — « Les malheureux souhaitent ardemment le déclin de la prospérité et du rang des hommes heureux. Si l'œil de la chauve-souris ne voit pas pendant le jour, quelle faute en doit-on imputer au disque brillant du soleil? Veux-tu savoir la vérité? Que mille yeux comme celui-là soient aveugles, plutôt que le soleil soit obscurci! »

SIXIÈME HISTORIETTE.

On raconte qu'un certain roi de Perse avait allongé la main de l'oppression sur les richesses de ses sujets, et commencé à pratiquer l'injustice et les vexations. Les hommes se répandirent dans le monde, à cause des embûches que leur tendait sa tyrannie, et prirent le chemin de l'exil, par suite de l'affliction où les plongeait sa violence. Lorsque les sujets eurent disparu, le revenu du pays éprouva une notable diminution, le trésor resta vide et les ennemis pressèrent *le roi* de tout côté.

Distique. — « Dis à quiconque désire trouver assistance au jour du malheur : Efforce-toi d'être généreux au temps de la tranquillité. Si tu ne traites pas avec bienveillance l'esclave qui porte un anneau à son oreille en signe de servitude (1), il s'enfuira (2); exerce la bonté, la bonté, te dis-je, parce que l'étranger deviendra volontairement ton esclave (3). »

(1) Chez les Orientaux un anneau passé dans l'oreille, de même que chez les Juifs et les anciens Romains une oreille percée, était un indice d'esclavage. Cf. M. Quatremère, ***Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte***, t. Ier, p. 7 et 8, note; et M. Reinaud, ***Monuments arabes, persans et turcs***, etc., t. I, p. 32, note.

(2) Sâdi exprime encore ailleurs la même idée : « Si tu n'es pas rempli de sollicitude pour tes compagnons, ton camarade s'enfuira à une parasange de toi. » ***Bostân.***

(3) Ce vers offre une ressemblance frappante avec le proverbe suivant du calife Aly : Avec des bienfaits on se fait un esclave de l'homme libre.

Un jour, on lisait dans la salle d'audience de ce roi l'ouvrage intitulé : *Châh Nâmeh* (le Livre des Rois), et qui traite de la chute de la puissance de Zahhâk (1) et de l'époque de Féridoûn. Le vizir interrogea le roi en ces termes : « Féridoûn n'avait ni trésors, ni royaume, ni troupes. De quelle manière la royauté fut-elle donc affermie en son pouvoir? » — « Comme tu viens de l'entendre, répondit le souverain : des hommes se rassemblèrent autour de lui avec ardeur et le fortifièrent, de sorte qu'il obtint l'empire. » Le vizir reprit : « Puisque le rassemblement du peuple procure la puissance, pourquoi donc le disperses-tu? Sans doute tu ne désires point la royauté. »

Vers. — « Il vaut bien mieux prendre soin de l'armée avec sollicitude, parce que le sultan obtient la domination par le moyen de l'armée. »

Le roi demanda : « Quel est le moyen de rassembler l'armée et les sujets? » Le vizir répondit : « Il faut au roi de la justice afin qu'on se rallie autour de lui, et de la miséricorde afin qu'on s'assoie tranquille à l'ombre de sa puissance. Or, tu n'as ni l'une ni l'autre de ces deux qualités. »

(1) D'après les auteurs orientaux, Zahhâk ou Dhahhâk était un prince d'origine arabe qui usurpa le trône de Perse sur Djemchîd, quatrième roi de la première dynastie. Il fut renversé par Féridoûn, qui descendait de Tahmouras, prédécesseur de Djemchîd.

Distique. — « Celui qui a pour habitude la violence n'exercera pas la souveraineté; car les fonctions de berger ne seront pas remplies par le loup. Un souverain qui jette les fondements de l'oppression, arrache la base du mur de sa puissance. »

Le conseil de ce vizir sage et dévoué ne se trouva pas conforme au caractère du roi. Il le fit charger de liens et l'envoya en prison. Il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps, lorsque les cousins germains du sultan se levèrent contre lui, équipèrent une armée pour le combattre et réclamèrent le royaume de leur père. Les gens qui avaient été réduits aux dernières extrémités par la main de son oppression et s'étaient dispersés, se rallièrent auprès d'eux, et les fortifièrent, si bien que le royaume sortit de sa puissance, et fut affermi dans la leur.

Distique. — « Un roi se permet-il l'injustice envers ses sujets, son ami même, au jour de la détresse, devient un ennemi pressant. Fais la paix avec tes sujets, et demeure sans aucune inquiétude d'avoir la guerre avec un ennemi; car les sujets sont une armée pour le monarque juste. »

SEPTIÈME HISTORIETTE.

Un roi s'était assis dans un vaisseau avec un jeune esclave étranger. Celui-ci n'avait jamais vu

la mer, et n'avait point éprouvé les inconvénients de la navigation. Il commença donc à pleurer et à se lamenter, et un tremblement tomba sur tous ses membres. On eut beau le flatter, il ne prit aucun repos, et le plaisir du roi fut troublé à cause de lui. On ne connaissait aucun remède à son mal. Mais un médecin, qui se trouvait sur ce vaisseau, dit au roi : « Si tu l'ordonnes, je le ferai taire par un certain moyen. » Le monarque répondit : « Ce sera le comble de la bonté et de la générosité. » Le médecin ordonna que l'on jetât l'esclave à la mer. Le jeune homme subit plusieurs fois l'immersion; puis on le prit par les cheveux et on l'amena vers le vaisseau. Il se suspendit avec ses deux mains au timon. Lorsqu'il fut remonté sur le navire, il s'assit dans un coin et trouva du repos. Le roi en fut étonné (1), et dit : « Quel mystère y a-t-il dans cela? » Le médecin répondit : « Il n'avait pas goûté auparavant l'incommodité de l'immersion, et ne connaissait point le prix de la tranquillité dont on jouit sur le vaisseau. C'est ainsi qu'une personne qui est éprouvée par la peine connaît tout le prix du repos. »

Distique. — « O homme rassasié ! le pain d'orge ne te paraît point agréable; ce qui est laid à tes yeux est l'objet de mon amour. Le purgatoire est un enfer pour

(1) Je lis *Adjeb* avec l'édition de Tébrîz, au lieu de *perendideh* que portent celles de Semelet et de M. Eastwick.

les houris du paradis. Interroge les habitants de l'enfer, *ils te répondront* que le purgatoire est le paradis. »

Vers. — « Il y a de la différence entre l'homme qui presse son amante sur sa poitrine, et celui qui tient ses deux yeux fixés sur la porte, dans l'attente. »

HUITIÈME HISTORIETTE.

On dit à Hormouz (1) : « Quelle faute as-tu aperçue dans les vizirs de ton père, pour que tu les aies chargés de liens ? » Il répondit : « Je n'ai point reconnu de faute, mais j'ai vu que la crainte qu'ils ressentaient de moi dans leur cœur était infinie, et qu'ils n'avaient point une entière confiance dans mes promesses. J'ai redouté qu'ils ne formassent le projet de me faire périr, par crainte de leur propre dommage. En conséquence, j'ai agi d'après la parole des sages qui ont dit :

Vers. — « O sage! crains celui qui te craint, quand bien même tu l'emporterais dans la guerre sur cent personnes comme lui. Le serpent pique le pied du pasteur, à cause qu'il redoute que celui-ci n'écrase sa tête avec une pierre. Ne vois-tu pas que, quand le chat devient incapable *de lutter à force ouverte* (2), il arrache avec ses griffes les yeux de la panthère ? »

(1) Il doit être question ici de Hormouz ou Ormisdas III, souverain de la dynastie des Sassanides, qui succéda à son père Chosroès le Grand ou Anouchirévân, en 579 de notre ère et régna onze ans.

(2) Ou de s'enfuir, d'après le scoliaste arabe du ms. 292.

NEUVIÈME HISTORIETTE.

Un certain roi arabe était malade dans sa vieillesse et avait renoncé à la vie. Tout à coup un cavalier entra, apportant cette bonne nouvelle : « Nous avons conquis telle citadelle, grâce à la félicité du roi ; les ennemis ont été faits prisonniers, l'armée et le peuple de ce côté-là se sont tous soumis aux ordres de Votre Majesté. » Lorsque le roi entendit cette parole, il poussa un soupir glacé, et dit : « Cette bonne nouvelle n'est point pour moi, mais pour mes ennemis, c'est-à-dire les héritiers de l'autorité. »

Distique. — « Hélas ! ma chère vie s'est passée dans l'espoir que ce qui était dans mon cœur se réaliserait pour moi. Mon espérance, vaine jusqu'ici, a été exaucée ; mais quel profit en retirerai-je, puisqu'il n'y a aucun espoir que ma vie écoulée revienne ? »

Vers. — « La main du destin a frappé la timbale du départ (1). O mes deux yeux, faites vos adieux à ma tête ! ô paume de la main ! ô poignet ! ô bras ! faites-vous tous vos adieux. La mort, que me souhaitaient mes ennemis, est tombée sur moi ; enfin, ô mes amis, passez votre chemin (2). Ma vie s'est écoulée dans l'ignorance ; je n'ai point pris de précautions ; vous, prenez-en. »

(1) Cf. sur cette expression la préface, p. 10, note 2.

(2) J'avais d'abord adopté ici la leçon de l'édition de M. Sprenger, qui prononce *meny oufitadé* pour la mesure, et supprime le

DIXIÈME HISTORIETTE.

Une certaine année, j'étais agenouillé, dans la grande mosquée de Damas (1), à l'extrémité supérieure du mausolée de Yahia le prophète (saint Jean-Baptiste). Un prince arabe (2), qui était connu par son injustice, vint par hasard pour visiter le tombeau du saint, fit sa prière et demanda *à Dieu* ce dont il avait besoin.

Vers. — « Le pauvre et le riche sont tous deux esclaves de cette poussière de la porte *divine*, et ceux qui sont les plus riches sont aussi les plus nécessiteux. »

Il tourna alors le visage vers moi, et me dit : « A cause de ce qui constitue la grandeur d'âme des derviches et la sincérité de leur manière d'agir, faites-moi accompagner de votre bienveillance; car je crains un ennemi redoutable. » Je lui répondis : « Use de miséricorde envers tes sujets faibles,

mot *merg*. Mais tout bien considéré, j'ai préféré lire *ber men ouftâd merg*, etc., avec le ms. 292 ; ou même conserver la leçon de Semelet, qui est aussi celle du ms. 593, et de l'édit. de Bombay. La mesure du vers permet d'adopter l'une ou l'autre de ces leçons. Mais il est impossible d'approuver la traduction de M. Eastwick, p. 111 : *Hope's foe, Death, has me seized at last*

(1) Connue sous le nom de mosquée des Oméiyades.

(2) L'édition de Tébriz ajoute ici : de la tribu des Benoû-Témim.

afin que tu n'éprouves pas d'affliction de la part de ton ennemi puissant. »

Vers. — « Avec des bras robustes et la force du poignet (1), c'est un péché de briser le poignet du malheureux impuissant *à se défendre*. Celui-là qui ne pardonne point à ceux qui sont tombés, qu'il craigne, s'il vient lui-même à tomber, que personne ne lui prenne la main. Quiconque a répandu la semence du mal et a espéré le bien, a formé un vain songe et conçu une inutile espérance. Retire de ton oreille le coton (2), et rends aux hommes la justice qui leur est due ; si tu ne la leur rends pas, *sache* qu'il y aura une justice le jour de la résurrection. »

Autres Vers. — « Les fils d'Adam sont les membres d'un même corps, car dans la création ils sont d'une seule et même nature; lorsque la fortune jette un membre dans la douleur, il ne reste point de repos aux autres. O toi, qui es sans souci de la peine d'autrui, il ne convient pas que l'on te donne le nom d'homme ! »

ONZIÈME HISTORIETTE.

Un derviche dont les prières étaient exaucées de la divinité parut dans Bagdâd. On en informa

(1) Ou des doigts ; car *serdest*, littér. l'extrémité de la main, peut aussi avoir ce sens.

(2) C'est-a-dire, prête l'oreille aux réclamations que l'on a à t'adresser. Notre auteur dit ailleurs : « Retire de l'oreille de l'intelligence le coton de l'incurie. » *Bostân*, p. 41, vers 516.

Heddjâdj, fils de Yoûçof (1), qui le manda, et lui dit : « Fais une prière en ma faveur. » Le derviche éleva la main, et dit : « O mon Dieu! prends sa vie. » Heddjâdj demanda : « Pour Dieu, quelle est donc cette prière? » Il répondit : « C'est un vœu salutaire pour toi et pour tous les musulmans. »

Distique. — « O homme puissant qui tourmentes les inferieurs, jusques à quand ce marché restera-t-il achalandé? A quoi te sert l'empire de l'univers? Il vaut mieux pour toi mourir que de tourmenter les hommes. »

DOUZIÈME HISTORIETTE.

Un roi injuste demanda à un religieux : « Parmi les actes de dévotion, lequel est le meilleur? » Il répondit : « Pour toi, c'est le sommeil de midi, parce que dans ce moment-là tu ne vexes personne (2). »

Distique. — « J'ai vu un homme injuste endormi au milieu du jour, et j'ai dit : « Cet homme est une calamité ; il

(1) Ce célèbre général des califes omëiyades étant mort à Vacith en l'année 95 de l'hégire (713 714 de J.-C.), on voit que Sâdi avance d'environ cinquante ans la date de la fondation de Bagdâd, qui ne commença qu'en 145 de l'hégire (762 de J.-C.) Voy. Nawawi, *Biographical dictionary of illustrious men*, etc., éd. Wüstenfeld, p. 198-199; Abulfedæ *annales*, t. II, p. 14, et cf., *Historia kalifatus Alwalidi et Solaimani... ex libro cui titulus est : Kitab Oloïoûn ouelhadaïk*, etc., éd. Jac. Anspach. *Lugd. Batav.* 1853, in-8°, p. 15.

(2) Le crime dort tandis que le tyran sommeille.

L'ABBÉ AUBERT, *Fables*.)

vaut donc mieux que le sommeil se soit emparé de lui. L'homme dont le sommeil vaut mieux que la veille, il est préférable qu'un pareil méchant meure. »

TREIZIÈME HISTORIETTE.

J'ai entendu raconter touchant un certain roi, qu'il avait changé une nuit en un jour de plaisir, et qu'au comble de l'ivresse il disait :

Vers. — « Il n'y a point dans tout l'univers un seul instant plus agréable pour moi que celui-ci ; car je n'ai point de souci du bien ni du mal, ni d'inquiétude pour personne. »

Un pauvre était couché dehors, exposé tout nu au froid. Il entendit ces paroles, et dit :

Vers. — « O toi, qui n'as pas d'égal en prospérité dans tout l'univers, j'admets que tu n'aies aucun souci pour ton propre compte, n'en as-tu pas pour nous?

Cette parole plut au roi ; il tendit par la fenêtre une bourse de mille ducats, et dit : « Étends le pan de ta robe. » Le pauvre répondit : « Comment le tendrais-je, puisque je n'ai point de robe? » La compassion du roi pour sa misérable situation augmenta. Il ajouta à ce don un vêtement d'honneur, qu'il envoya au pauvre. Celui-ci dissipa l'argent en peu de temps et revint.

Vers. — « L'argent ne reste pas dans la main des

hommes généreux, ni la patience dans le cœur d'un amant, ni l'eau dans un crible. »

Dans un moment où le roi ne songeait plus au pauvre, on lui parla de son état. Le prince se mit en colère et fronça le sourcil, à cause de *la conduite* de cet homme. Des gens doués de sagacité et de prudence ont dit à ce sujet : Il faut se tenir sur ses gardes contre l'impétuosité et la violence des rois, parce que la majeure partie de leur sollicitude est consacrée aux difficultés des affaires de l'État, et qu'ils ne supportent point l'attroupement (1) des gens du commun.

Distique. — « Les bienfaits du monarque sont interdits à l'homme qui n'épie point le temps de l'opportunité. Tant que tu ne trouveras pas l'occasion de parler, n'anéantis point ta propre considération en disant des choses futiles. »

Le roi s'écria : « Chassez ce mendiant effronté et prodigue, qui a dépensé en peu de temps une telle somme. Il ne sait point que le trésor public est la bouchée des malheureux, non la pâture des frères des démons. »

Vers. — « Ce sot qui allume dans le jour brillant une bougie aussi blanche que le camphre (2), tu verras

(1) C'est-à-dire la foule importune.

(2) On a traduit généralement *chem'i cafoûry* par une bougie camphrée, c'est-à-dire aromatisée. Le mot *câfoûr* désigne, il est

bientôt qu'il ne lui restera plus d'huile dans sa lampe durant la nuit. »

Un vizir sage et dévoué dit : « O seigneur ! je juge à propos d'assigner à de tels hommes une pension alimentaire, payée par portions déterminées, afin qu'ils ne fassent point de prodigalités dans leurs dépenses. Quant à ce que tu as ordonné, à savoir, de châtier cet individu et de l'expulser, il n'est pas

vrai, le camphre, mais il s'emploie aussi pour indiquer la couleur blanche la plus éclatante. De là on a formé l'adjectif *câfoûry*, qui signifie blanc comme du camphre; c'est ainsi que le mot *anber*, ambre gris, se prend dans le sens de noir, et qu'*anber mouy*, veut dire « qui a des cheveux couleur d'ambre, ou noirs. » De même le mot *cah-roubâ*, employé pour désigner l'ambre jaune ou succin, a formé l'adjectif *câh roubâiy*, « jaune comme le succin. » Enfin, c'est ainsi que le mot *michk* « musc » désigne par excellence la couleur noire, et métaphoriquement « l'encre. » On peut consulter sur ces différentes significations des mots *anber*, *cah-roubâ*, *michk* et *cafoûr*, une intéressante note de M. Quatremère (*Hist. des Mongols de la Perse*, p. 396, et suiv.) Le nom de Câfoûr a été donné jadis, et il est encore donné dans l'Inde aux eunuques noirs, le camphre contrastant complétement avec eux par sa blancheur. (*Journal asiatique*, avril 1836, p. 348-349.) Aboulféda dit en parlant de la mère du calife Mo'tazz : « Almotéwekkil l'avait nommée Kabîhah (la Laide) à cause de sa beauté et de son élégance, de la même manière que l'on appelle un nègre *câfoûr*, c'est-à-dire par antonomase. » (*Annales Moslemici*, II, 226.) Sur l'expression *Chém'i câfoûry*, on peut encore voir la *Grammaire persane*, de M. Al. Chodzko, p. 150, note. Le poete persan Djannaty dit dans ses vers : « Durant la nuit nous brûlons de la bougie aussi blanche que le camphre. » (Voy. Forbes Falconer, *Extracts from some of the persian poets*. London, 1843, in-8°, p. 6.)

conforme à la conduite des gens magnanimes de remplir quelqu'un d'espérance par un bon traitement, et de blesser ensuite son esprit par le désespoir.

Vers. — « On ne doit pas ouvrir sur soi la porte des désirs (1); mais lorsqu'elle a été ouverte, on ne peut la fermer avec violence. »

Distique. — Personne ne voit que les pèlerins altérés du Hidjâz (province où se trouve la Mecque) se rassemblent au bord d'une eau saumâtre; *mais* hommes, oiseaux et fourmis se réunissent partout où il y a une source d'eau agréable *au goût.* »

Vers. — « L'oiseau vole vers un lieu où il y a du grain, et ne se rend pas dans un endroit où il n'y a rien.

QUATORZIÈME HISTORIETTE.

Un des rois qui nous ont précédé apportait de la négligence dans l'administration de l'État, et traitait durement l'armée. Un ennemi redoutable s'étant déclaré contre lui, tout le monde tourna le dos.

Vers. — « Lorsqu'on refuse de l'argent au soldat, il refuse de porter la main à l'épée (2). »

(1) *Littér.* : On ne doit pas ouvrir sur sa face la porte de l'action d'inspirer des désirs.

(2) Ce vers est emprunté au *Bostân* (ch. Ier, vers 817, page 59), et les éditions de Tébriz et de M. Eastwick, ainsi que le ms. Ducaurroy, y ajoutent le vers qui suit immédiatement dans le

Un de ceux qui trahirent ainsi était lié d'amitié avec moi. Je le blâmai, et lui dis : « Il est vil, ingrat, méprisable et méconnaissant le prix des bienfaits, celui qui, à cause d'un léger changement dans sa situation, se détourne de son ancien maître, et replie le tapis (1) des droits que confèrent des bienfaits de plusieurs années. » Il répondit : « Si je parle, tu m'excuseras. Convient-il que mon cheval manque d'orge, et que la couverture de ma selle soit engagée? Le sultan qui se montre avare de son or envers le soldat, on ne peut pratiquer envers lui la générosité aux dépens de sa propre vie. »

Vers. — « Donne de l'or au soldat, afin qu'il obéisse. Si tu ne lui en donnes pas, il s'en ira par le monde (2). »

Vers (*arabe*).—« Lorsque l'homme armé sera rassasié, il s'élancera avec impétuosité sur l'ennemi, tandis que l'homme dont le ventre est vide se précipitera vers la fuite. »

même ouvrage, seulement M. E. le donne d'une manière un peu différente. En voici la traduction d'après le texte de l'édition de 1828 : « Comment montrera-t-il du courage dans les rangs de la bataille, lorsque sa main sera vide et sa situation misérable? »

(1) J'ajoute ici le mot *biçâth*, avec l'édition de Tébriz.

(2) Au lieu de *binihed*, les mss. 292, 295 et 593 portent *Nénihed* (le second a ce verbe au pluriel), leçon avec laquelle il faut traduire : « il n'obéira pas ici-bas. »

QUINZIÈME HISTORIETTE.

Un certain vizir fut destitué et entra dans l'ordre des derviches. L'heureuse influence de leur société laissa des traces en lui, et le recueillement de l'esprit lui fut acquis. Le roi lui accorda une seconde fois sa bienveillance et lui conféra un emploi. Il ne l'accepta point, et dit : « Aux yeux des sages (1), la destitution vaut mieux que l'emploi. »

Tétrastique. — « Ceux qui se sont assis dans le coin de la tranquillité, ont émoussé la dent du chien et fermé la bouche de l'homme. Ils ont déchiré le papier et brisé le calem, et ont été délivrés de la main et de la langue des critiques malveillants. »

Le roi dit : « En vérité, il me faut un homme sage et capable, qui convienne à l'administration du royaume. » L'ancien vizir répondit : « O roi! la marque distinctive de l'homme sage et capable, c'est qu'il ne consente point à se charger de telles affaires. »

Vers. — « L'houmaï (phénix) a la prééminence sur tous les oiseaux, parce qu'il mange des os et ne tourmente point les êtres doués de vie. »

Parabole. — « On dit au siâh-goûch (caracal, ou lynx africain d'Aldrovande) : « Pour quelle raison as-

(1) J'ai suivi ici l'édit. de Tébriz et le manuscrit Ducaurroy.

tu choisi la société assidue du lion? » Il répondit : « Parce que je mange l'excédant de sa chasse, et que, dans l'asile de sa force, je vis à l'abri de la méchanceté de mes ennemis. » On lui dit : « Maintenant que tu es entré sous l'ombre de sa protection, et que tu as avoué l'obligation que tu lui as pour ses bienfaits, pourquoi donc ne t'approches-tu pas davantage, afin qu'il te mette au nombre de ses familiers et te compte parmi ses serviteurs sincères? » Il répondit : « Je ne serais plus à l'abri de sa violence. »

Vers. — « Quand bien même le guèbre attiserait le feu sacré pendant cent ans, s'il vient à y tomber un seul instant, il sera consumé (1). »

Il peut arriver que le commensal du sultan obtienne de l'or, comme il est possible qu'il perde la tête. Les sages ont dit : Il faut se tenir sur ses gardes contre les changements du caractère des rois, parce que tantôt ils se mettent en colère pour un salut, et tantôt ils donnent un habit d'honneur en retour d'une injure. On a dit aussi : Un caractère très-facétieux est le mérite des commensaux des princes et le défaut des sages.

Vers. — « Tiens-toi sur la limite de ta dignité et de la gravité *que tu dois observer;* laisse aux courtisans le jeu et la facétie. »

(1) Voltaire a ainsi imité ce passage :

Qu'un Perse ait conservé le feu sacré cent ans,
Le pauvre homme est brûlé quand il tombe dedans.

Œuvres, édit. Beuchot, t. XIII, p. 403.

SEIZIÈME HISTORIETTE.

Un de mes amis vint se plaindre à moi de la fortune contraire, en disant : « J'ai des moyens d'existence peu considérables et une famille nombreuse, et je ne possède pas la force nécessaire pour supporter le fardeau de la pauvreté. Quelquefois il me vient à l'esprit de me transporter dans une autre contrée, afin que, de quelque manière que je passe ma vie, personne ne soit informé du bien et du mal de ma situation.

Vers. — « Combien d'hommes affamés se sont couchés, tandis que personne n'a su qui ils étaient! Combien d'âmes se sont exhalées, sur lesquelles personne n'a pleuré! »

Ensuite je crains, à cause de la malice de mes ennemis, qu'ils ne rient derrière mon dos, en me blâmant, qu'ils n'imputent à un manque de générosité mes efforts pour ma famille et ne disent :

Distique. — « Vois cet homme sans énergie qui n'apercevra jamais le visage du bonheur. Il choisit pour lui-même le repos, et laisse sa femme et ses enfants dans la détresse. »

J'ai quelques connaissances dans la science du calcul, ainsi qu'on le sait; si, grâce à votre bienveillance, un moyen quelconque (1) m'est assigné,

(1) C'est-à-dire, un emploi.

qui devienne un motif de tranquillité pour mon esprit, je ne pourrai m'acquitter pendant le reste de ma vie du devoir de la reconnaissance envers vous. » Je lui dis : « O mon ami ! le service des rois a deux faces : l'espérance du pain *qu'ils vous donnent* et la crainte de perdre la vie. Il est contraire à l'avis des sages, de tomber dans cette crainte-ci à cause de cette espérance-là. »

Distique. — « Personne ne vient dire dans la maison du pauvre : « Paye l'impôt de la terre et des jardins. » Ou bien consens à supporter le trouble et l'affliction, ou bien expose ta vie au danger (1). »

Mon ami me répondit : « Tu n'as point dit cette parole conformément à ma situation, et tu n'as pas répondu à ma demande. N'as-tu point entendu que l'on a dit : Quiconque pratique la trahison, sa main tremble de rendre ses comptes.

Vers. — « La vérité est la cause du contentement de la divinité ; je n'ai vu personne qui ait été égaré en suivant la droite voie. »

Les sages ont dit : Quatre personnes redoutent quatre autres personnes et sont fort irritées contre elles : l'assassin a peur du sultan ; le voleur, de la sentinelle ; l'homme corrompu, du délateur ; et la courtisane, du lieutenant de police. Quant à

(1) *Littér.* : ou bien place tes intestins devant le corbeau.

celui dont le compte est sans tache, quelle crainte peut-il avoir de rendre ses comptes?

Distique. — « Ne fais point de prodigalités dans ton emploi, si tu veux qu'au moment de ta déposition le pouvoir de ton ennemi soit borné. Sois pur, et n'aie d'inquiétude de personne, ô mon frère! les foulons battent sur la pierre le vêtement malpropre. »

Je repris : « Elle est conforme à ta situation, l'histoire de ce renard, que l'on a vu fuir, en tombant et en se relevant. Quelqu'un lui dit : « Quelle calamité est donc arrivée, qui soit le motif d'une telle frayeur? » Il répondit : « J'ai entendu dire que l'on prenait le chameau pour la corvée (1). » On lui dit : « O sot ignorant! quel rapport y a-t-il entre le chameau et toi, et quelle ressemblance entre toi et lui? » Il répliqua : « Silence, car si les envieux disent par malice : « Celui-ci est un cha-« meau, » et que je sois pris, qui aura le souci de ma délivrance, ou bien s'informera de ma situation (2)? Avant que la thériaque soit apportée de

(1) *Sokhrah.* De ce mot arabe s'est formé le mot espagnol *azofra* usité au moyen âge. Voir là-dessus une savante note de M. Reinhart Dozy, *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne*, etc., Leyde, 1849-1851, t. II, p. 21, 23.

(2) Cette historiette rappelle les douze derniers vers de la fable IV[e] du livre V de La Fontaine (*les Oreilles du lièvre*). Elle offre aussi quelque ressemblance avec celle de Florian, intitulée : *le Petit Chien* (liv. V, fab. VIII), de même qu'avec celle du *Renard et du Chacal*, racontée par le chef mongol Naurouz à la cour de Kar-

l'Irâk, l'homme piqué par un serpent sera mort. »

Tu as sans doute du mérite et de la vertu, mais les envieux sont en embuscade et les adversaires assis dans un coin. S'ils exposent ce qui constitue la bonté de ta manière d'agir, d'une façon tout opposée, et que tu sois en butte aux reproches du roi, dans cette circonstance, à qui sera la possibilité de parler *en ta faveur?* En conséquence, je juge convenable que tu restes en possession de la modération des désirs, et que tu renonces solennellement à exercer l'autorité, car des gens sages ont dit :

Vers. — « Il y a sur mer des profits sans nombre; mais si tu désires le salut, il est sur le rivage (1). »

Mon camarade ayant entendu ce discours, se mit en colère, fronça le sourcil et commença à proférer ces paroles, pleines de mécontentement : « Quelle intelligence et quelle capacité, quelle sagesse et quelle science sont-ce là? Elle est réalisée la sentence des sages qui ont dit : Les amis sont utiles lorsqu'on est en prison, car à table tous les ennemis paraissent des amis.

dou, souverain du Turkistân. Voyez le baron C. d'Ohsson, *Hist. des Mongols*, t. IV, p. 48.

(1) Ce vers de Sadi est transcrit par Houçaïn Vaïz Cachify, dans son *Anvâri Soheïly*, ch. I[er]. Il nous rappelle les suivants :

La mer promet monts et merveilles :
Fiez-vous-y ; les vents et les voleurs viendront.

LA FONTAINE, l. IV, fab. II.

Distique. — « Ne compte point pour ami celui qui, dans la prospérité, se vante de son amitié et prétend être appelé frère. Celui-là est un véritable ami, qui prend la main de son ami dans une situation pénible et dans la détresse. »

Je vis qu'il était troublé et qu'il entendait mes conseils avec rancune. Je me rendis auprès du chef de la trésorerie, et grâce à une ancienne liaison qui existait entre nous, je lui exposai la situation de cet homme, et lui vantai sa capacité et son mérite (1), si bien qu'on l'éleva à un emploi peu important. Quelques jours se passèrent là-dessus; on vit la bonté de son caractère, et l'on approuva l'excellence de ses mesures. Sa situation n'en resta pas là, et il fut établi dans un poste plus relevé. L'étoile de sa félicité s'éleva tellement haut, qu'il parvint à l'apogée de ses désirs et fut le favori du sultan, l'homme que l'on désignait au doigt entre tous, et en qui l'on mettait sa confiance, auprès des grands. Je me réjouis de la tranquillité de sa situation, et je dis :

Vers (2). — « Ne t'assieds pas mécontent, à cause des révolutions de la fortune; car la patience est amère, mais elle a des fruits doux et savoureux. Ne t'inquiète

(1) Je suis ici le texte de l'édition de 1791, et de celle de Tébrîz.

(2) J'ai suivi dans l'arrangement de ces trois vers l'ordre indiqué par l'édition de 1791, et qui m'a paru plus convenable que celui des éditions de Semelet, de Tebriz, de M. Eastwick et du ms. Ducaurroy.

point et n'aie point le cœur brisé pour une affaire difficile; car l'eau de la source de vie (1) se trouve dans l'obscurité. »

Vers (*arabe*). — « Or sus! frère du malheur (c'est-à-dire malheureux), ne t'afflige pas; au miséricordieux (c'est-à-dire à Dieu) sont des grâces cachées. »

Dans ce temps-là, je fis le voyage de la Mecque avec mes amis. Lorsque je fus de retour du pèlerinage, cet homme vint à ma rencontre, l'espace de deux journées de marche. Je vis que son état extérieur était troublé, et qu'il avait l'apparence des derviches. Je lui dis : « Quelle est donc la situation? » Il me répondit : « Ainsi que tu l'as annoncé, des hommes m'ont porté envie, et m'ont accusé de trahison. Le roi n'a point daigné employer tous ses soins pour découvrir la réalité de cela, mes anciens compagnons et mes amis les plus chauds ont gardé le silence sur la vérité et oublié notre vieille amitié.

Distique. — « Ne vois-tu pas que devant un homme élevé en dignité on place la main sur la poitrine (2), en célébrant ses louanges. Mais si la fortune le renverse, tout le monde lui met le pied sur la tête. »

(1) Voyez ci-dessus la note 2 de la p. 33.

(2) C'est la posture qu'en Perse les inférieurs gardent devant leurs supérieurs. Notre auteur a dit ailleurs : « Il plaça la main sur son sein, comme les serviteurs. » *Bostân*, deuxième chapitre, vers 320.

En somme, je fus éprouvé par toute espèce de châtiments, jusqu'à ce que dans cette semaine-ci, où parvint la bonne nouvelle du salut des pèlerins, on me délivra de mes liens pesants, et l'on confisqua au profit du domaine privé mes possessions héréditaires. » Je lui dis : « Tu n'as point alors accueilli mon conseil; je te disais : Le service des rois est comme un voyage maritime : plein de profit, mais dangereux (1); ou bien tu enlèveras un trésor, ou bien tu mourras dans la douleur (2). »

Vers. — « Ou bien le marchand met de l'or à pleines mains dans son sein, ou bien un jour le flot le jette mort sur la plage. »

Je ne jugeai point convenable de déchirer da-

(1) « On a dit aussi que la société du sultan est semblable à la mer; un marchand qui entreprend volontairement un voyage maritime, ou bien se procurera un gain considérable, ou bien sera entraîné dans le gouffre de la mort. » *Anvâri Soheïly*, chapitre 1er.

(2) J'ai adopté ici la leçon de l'édition de 1791, *der rendj*, qui me paraît la bonne, à cause de la simplicité du sens qu'elle nous donne, ainsi que de la rime qu'elle offre avec *guendj*. Au lieu des deux mots *der rendj*, un manuscrit porte *der telâthumi amouâdjech*, dans l'agitation de ses flots (de la mer), c'est-à dire dans la tempête. L'édition de Bombay donne la même leçon, moins l'affixe d'*amouâdjech*; l'édition de Gladwin a les deux premiers mots seulement; enfin les éditions de Tébrîz, de Semelet, et les manuscrits Ducaurroy, 292 et 295, donnent *thilism*, talisman, et le manuscrit 593, *thilismech*, son talisman, ce qui peut se traduire ainsi : « près de son talisman c'est-à-dire du talisman qui le garde. »

vantage la blessure de son cœur, ni d'y répandre du sel. Je me bornai à lui dire ces deux vers-ci :

Distique. — « Ne sais-tu pas que tu verras des liens à ton pied, lorsque le conseil des hommes n'entrera point dans ton oreille ? Une autre fois, si tu n'as pas la force de supporter l'aiguillon, ne place pas le doigt dans le trou du scorpion. »

DIX-SEPTIÈME HISTORIETTE.

Quelques personnes se trouvaient dans ma société. Leur extérieur était orné par ce qui est bien (1). Un grand conçut une opinion très-avantageuse de cette troupe d'hommes, et leur assigna une pension. Par hasard, un d'eux commit une action qui n'était point conforme à l'état des derviches. La bonne opinion de ce personnage en fut altérée, et le marché de ces hommes déprécié. Je voulus regagner par un moyen quelconque la subsistance de mes compagnons, et je formai le projet d'aller rendre mes hommages à ce grand. Le portier ne me laissa point entrer et me traita avec violence. Je l'excusai, conformément à ce qu'on a dit :

Distique. — « Ne tourne pas sans intermédiaire autour de la porte de l'émir, du vizir et du sultan. Lorsque

(1) L'édition de Bombay ajoute : « et leur cœur décoré par la prospérité, *ouébâthin béfelâh pyraste.*

le chien et le portier ont trouvé un étranger, celui ci saisit son collet, celui-là le pan de sa robe. »

Aussitôt que les familiers de ce grand furent informés de ma situation, ils m'introduisirent respectueusement et m'assignèrent la place la plus élevée. Mais je m'assis plus bas par humilité, et je dis :

Vers. — « Permets, parce que je suis un faible esclave, que je m'asseye au rang des esclaves. »

Il répondit : « Par Dieu, quel est le motif de cette parole? »

Vers. — « Si tu t'assieds sur ma tête et mes yeux, je supporterai tes gentillesses, car tu es un être gracieux. »

En somme, je m'assis et je parlai sur toute espèce de sujets, jusqu'à ce que le récit de la faute de mes amis se présentât. Je dis alors :

Distique. — « Quelle faute a découverte le maître des précédents bienfaits, pour qu'il regarde son esclave comme méprisable? La grandeur et la bienveillance de Dieu sont parfaites; car il voit la faute et n'en continue pas moins à nourrir l'homme. »

Cette parole fut agréable au prince ; il ordonna que l'on préparât, selon la coutume ancienne, les moyens d'existence de mes amis, et qu'on acquittât les dépenses faites par eux durant leur dis-

grâce. Je prononçai des actions de grâces, je baisai la terre en signe d'hommage, et je m'excusai de ma hardiesse. Au moment de sortir, je dis cette parole :

Distique. — « Comme la Cabah (temple de la Mecque) a été la *Kiblah* (1) du besoin, les hommes partent, pour la voir, d'une contrée éloignée de beaucoup de parasanges. Il te faut supporter nos pareils, car personne ne lance une pierre contre un arbre stérile. »

DIX-HUITIÈME HISTORIETTE.

Un fils de roi hérita de son père un trésor considérable; il ouvrit la main de la générosité, donna libéralement (2), et répandit sur l'armée et les sujets des bienfaits sans bornes.

Vers. — « L'odorat ne sera point flatté *du parfum* d'un plateau de bois d'aloès. Place-le sur le feu, parce qu'il sentira comme l'ambre. »

Te faut-il la grandeur? exerce la générosité, parce que le grain ne croîtra pas tant que tu ne l'auras pas semé.

Un de ses compagnons, dépourvu de prudence,

(1) On appelle ainsi le point vers lequel les musulmans se tournent en faisant leur prière, et qui est censé indiquer la position qu'occupe le temple de la Mecque.

(2) *Littéral.* : le dû, la part de la libéralité.

commença à lui donner des conseils en disant : « Les anciens rois ont amassé ces richesses par leurs efforts et les ont tenues en réserve pour une affaire importante. Cesse d'agir ainsi, car les accidents te menacent et les ennemis se tiennent en embuscade (1). Il ne faut pas qu'au temps de la nécessité tu restes sans ressources. »

Vers. — « Si tu distribues un trésor aux gens du peuple, il en parviendra un grain de riz à chaque maître de maison. Pourquoi ne prends-tu pas un grain d'argent de chacun, car chaque jour un trésor s'amasserait pour toi ? »

Le fils de roi fronça le sourcil, à cause de cette parole qui ne s'accordait point avec son caractère élevé. Il fit une réprimande à ce conseiller et dit : Dieu m'a rendu maître de ce royaume, afin que je jouisse et que je donne; je ne suis pas une sentinelle pour que je conserve.

Vers. — « Câroûn (Coré), qui avait quarante maisons pleines de trésors, est mort. Noûchirévân n'est point mort, parce qu'il a laissé une bonne renommée. »

DIX-NEUVIÈME HISTORIETTE.

On rapporte que, dans un rendez-vous de chasse, on faisait rôtir une pièce de gibier pour Noûchirévân le juste, et qu'il n'y avait point de sel. On

(1) Je lis *der kémin* avec les éditions de Tébriz et de Bombay.

envoya un esclave au village voisin, afin qu'il en apportât. Noûchirévân dit : « Prends le sel en le payant, afin que cela ne devienne point une coutume, et que le village ne soit pas dévasté. » On lui dit : « Quel dommage naîtrait de cette petite quantité de sel *non payé ?* » Il répondit : « Le fondement de la tyrannie dans l'univers a d'abord été peu considérable. Mais quiconque est survenu, l'a augmenté, de sorte qu'il est parvenu à ce point-ci. »

Vers. — « Si le roi mange une pomme du jardin de ses sujets, ses esclaves arracheront l'arbre par la racine (1). Pour cinq œufs que le sultan se permettra de prendre injustement, ses soldats mettront mille poules à la broche. »

Vers. — « L'homme injuste, misérable, meurt; mais la malédiction reste éternellement sur lui. »

VINGTIÈME HISTORIETTE.

J'ai entendu raconter qu'un percepteur dévastait la demeure des sujets, afin de remplir le trésor du sultan, ignorant la parole des sages qui ont dit :

(1) « Que du champ qui n'est pas à soi
Un monarque enlève une pomme,
Par l'exemple enhardis, ses courtisans sans frein
Coupent l'arbre le lendemain. »
(LE BAILLY, *Fables*, I, XIII.)

Une idée semblable a été exprimée par Florian, dans la fable XXI du livre II, intitulée *le Roi de Perse*.

« Si quelqu'un tourmente les créatures du Dieu très-haut, afin de se concilier le cœur d'une créature, Dieu donnera pleine autorité sur lui à cette même personne, afin qu'elle anéantisse sa fortune. »

Vers. — « Un feu brûlant ne produit pas avec de la rue (1) ce que produit la fumée (c'est-à-dire, les soupirs) d'un cœur affligé. »

Plaisanterie. — « On dit que le chef de toutes les bêtes, c'est le lion, et le moindre des animaux, c'est l'âne. Et cependant, de l'accord des sages, l'âne, qui porte des fardeaux (2), vaut mieux que le lion, qui déchire les hommes. »

Distique. — « Quoique le pauvre âne soit sans discernement, lorsqu'il traîne des fardeaux, il est précieux. Les bœufs et les ânes, qui portent des faix, valent mieux que des mortels qui tourmentent leurs semblables. »

Une partie des mœurs blâmables de cet homme

(1) D'après une croyance admise par les Persans, la graine de la rue, employée en fumigations, neutralise l'influence du mauvais œil. (Voyez le *Journal asiatique*, mars 1838, p. 240.) « Si, dit Morier, un visiteur louait les yeux d'un enfant et qu'après cela, l'enfant vînt à tomber malade, le visiteur obtiendrait immédiatement la réputation d'être doué d'un mauvais regard. Alors le remède consiste à prendre une portion de ses vêtements, à les brûler dans un réchaud avec de la graine d'espédân (lisez *ispendân*, graine de cresson, ou mieux *aspend* ou *sipend*, rue sauvage), en se promenant tout autour de l'enfant. » *A second Journey through Persia*, etc.; London, 1818, p. 108.

(2) L'âne me plaît, son dos porte au marché
Les fruits du champ que le rustre a bêché. »
(VOLTAIRE, *le Pauvre Diable*.)

fut connue du roi. Il le mit à la torture et le fit périr par toute espèce de châtiments.

Vers. — « Le contentement du sultan ne sera point obtenu par toi, tant que tu ne rechercheras pas la bienveillance de ses serviteurs. Veux-tu que Dieu te pardonne, fais du bien aux créatures de Dieu. »

Un de ceux qui avaient éprouvé l'injustice de cet homme passa près de lui, et dit :

Vers. — « Que quiconque a la force du bras et un rang élevé ne mange pas, sous de vains prétextes, les richesses des hommes, à l'aide de la souveraineté. On peut faire passer par le gosier un os incommode ; mais il déchirera le ventre, lorsqu'il se sera placé sous le nombril. »

VINGT ET UNIÈME HISTORIETTE.

On raconte qu'un persécuteur d'hommes jeta une pierre sur la tête d'un homme de bien. Le derviche n'avait pas le pouvoir de se venger. Il ramassa (1) donc la pierre et la garda jusqu'à une certaine époque où le roi se mit en colère contre cet homme injuste, et le jeta dans une fosse. Le derviche survint et lança ce caillou sur sa tête. L'autre lui dit : « Qui es-tu ? et pourquoi as-tu jeté cette pierre sur ma tête ? » Il répondit : « Je suis un tel, et cette pierre est la même que tu as lancée sur ma

(1) J'ajoute les mots *ber dâcht ouè*, avec l'édition du Caire.

tête à telle époque. » Le prisonnier reprit : « Où donc as-tu été pendant si longtemps ? » Il repartit : « Je redoutais ton rang, mais maintenant que je t'ai vu dans la fosse, j'ai regardé l'occasion comme un butin ; car on a dit :

Vers. — « Lorsque tu vois un homme indigne favorisé de la fortune, *souviens-toi que* les hommes sensés ont fait choix de la résignation. Puisque tu n'as pas des ongles déchirants et acérés, il vaut mieux que tu te querelles rarement avec les bêtes féroces. Quiconque a engagé la lutte avec un homme au bras d'acier, a rendu malade son avant-bras d'argent. Sois tranquille jusqu'à ce que la fortune lui lie la main, et alors enlève sa cervelle, selon le désir de tes amis. »

VINGT-DEUXIÈME HISTORIETTE.

Un certain roi avait une maladie épouvantable dont il ne convient pas de répéter le nom. Une troupe de médecins grecs s'accordèrent à dire : « Il n'y a point de remède pour cette maladie, si ce n'est le fiel d'un homme distingué par tels signes. » Le roi ayant ordonné que l'on recherchât cet homme, on trouva un fils de villageois avec les qualités que les sages avaient dites. Le roi manda son père et sa mère, et les rendit satisfaits au moyen de richesses immenses. Le câdhi délivra un *fetva* (décision juridique), portant qu'il était permis de répandre le sang d'un sujet pour la

conservation de la vie du roi. Le bourreau se disposa donc à tuer l'enfant. Celui-ci leva son visage vers le ciel et se mit à rire. Le roi demanda : « Quel sujet y a-t-il de rire dans cette circonstance? » Le jeune garçon répondit : « Caresser un enfant est une obligation pour ses père et mère; on porte les procès devant le câdhi, et l'on demande justice au roi. Or, maintenant mon père et ma mère m'ont livré au supplice, à cause des faux biens (littér. : des bagatelles) de ce monde; le câdhi a rendu un *fetva* pour qu'on me tue, et le sultan voit son salut dans ma perte. Je n'aperçois donc pas de refuge, si ce n'est Dieu très-haut. »

Vers. — « Devant qui éléverai-je mes cris contre toi ? Je demande justice de toi-même, devant toi-même. »

Le cœur du sultan se contracta à cause de cette parole ; il fit rouler des larmes dans ses yeux et dit : « Il vaut mieux pour moi périr que de répandre le sang d'un innocent. » Il le baisa sur la tête et les yeux, le serra sur son sein, lui donna des richesses immenses et le renvoya libre. On dit que le roi obtint sa guérison dans cette même semaine (1).

(1) Cette histoire est racontée d'une manière un peu différente dans un ouvrage arabe, publié par M. Flügel, et dont Silvestre de Sacy a rendu compte dans le *Journal des Savants*. Voyez le numéro d'octobre 1830.

Distique. — « J'ai toujours dans la pensée ce vers que me dit un gardien d'éléphants, sur le bord du fleuve du Nil : « Si tu ne connais pas la situation de la fourmi sous ton pied, *sache* qu'elle est comme serait la tienne sous le pied d'un éléphant? »

VINGT-TROISIÈME HISTORIETTE.

Un des esclaves d'Amr, fils de Léïs (1), s'était enfui; on partit à sa poursuite, et on le ramena. Or le vizir avait une haine contre lui. Il donna au roi le conseil de le tuer, afin que les autres esclaves ne commissent point une pareille action. Le pauvre esclave plaça sa tête devant Amr, et lui dit :

Vers. — « Tout ce qui arrivera à ma tête sera licite lorsque tu l'auras approuvé. Quelle prétention le serviteur pourrait-il élever? L'ordre appartient au maître. »

Mais à cause que je suis nourri des bienfaits de cette famille, je ne veux point qu'au jour de la résurrection tu sois puni pour avoir répandu mon sang. Si tu veux tuer cet esclave-ci (c'est-à-dire moi), tue-le du moins selon l'interprétation de la loi, afin qu'au jour de la résurrection tu ne sois pas puni. » Le roi dit : « De quelle manière interpréterai-je la loi? » Il repartit : « Daigne permettre que je tue le vizir, puis ordonne de me

(1) Second souverain de la dynastie des Soffarides; il régna en Perse, de 878 à 901.

tuer par manière de talion, afin que tu me fasses périr avec justice. » Le roi se mit à rire, et dit au vizir : « Que juges-tu convenable de faire? » Il répondit : « O seigneur ! par l'aumône du tombeau de ton père, laisse ce fils de prostituée, afin qu'il ne me jette point avec lui dans le malheur. La faute en est à moi, parce que je n'ai point pris en considération la parole des sages, qui ont dit :

Distique. — « Puisque tu as engagé une querelle avec un frondeur, tu as par ignorance brisé ta propre tête. Lorsque tu as lancé une flèche en face de ton ennemi, prends bien garde, car tu t'es assis dans son but. »

VINGT-QUATRIÈME HISTORIETTE.

Le roi de Zouzen (1) avait un *khadjah* (ministre) doué d'un âme généreuse et d'un bon caractère,

(1) Zouzen ou Zaouzen est une ville du Khorâçân située entre Nichâpoûr et Turbéti-Haïdéry ou Zâweh. D'après l'auteur du *Merâssid al Itthilâ*, ou Lexique géographique arabe, c'était un district étendu, dépendant de Nichâpoûr et comprenant 124 bourgades. (Édition Juynboll, t. Ier, Leyde, 1852, p. 522.) Édrisi, qui fait mention de Zouzen, sous le nom un peu altéré de Zouzân, dit que c'était une ville considérable, forte, populeuse et commerçante, située à trois journées (environ 20 lieues) de Kâïn. (*Géographie*, trad. par Am. Jaubert, t. Ier, p. 452.) Nous savons par le témoignage de Mirkhond, que, du temps même de Sadi, la ville de Zouzen était gouvernée par un petit prince, soumis au sultan du Khârezm et que l'historien persan désigne seulement par le titre de *Mélic* ou roi de Zouzen, comme l'a fait notre auteur. Voyez l'*His-*

qui témoignait à tout le monde de la considération et disait du bien de chacun en son absence.

toire des sultans du Khârezm, de mon édition, p. 68, l. 17, et p. 86, l. 13, 14 et 15. Cf. *The History of the Atabeks of Syria and Persia, edit. by* W. Morley, p. 31. Le baron d'Ohsson a pris mal à propos ce titre comme un nom propre : il nous parle des troupes de Zouzen, gouverneur du Kerman. *Hist. des Mongols*, t. Ier, p. 347 et 348. Sous l'année 600 = 1203-4, Ibn-Alathir (manuscrit de C. P. T. V, f° 262 v°) dit que le prince de Zouzen se joignit a Alâ-Eddîn Mohammed, souverain de Fîroûz-Coûh et du Ghour, dans une expédition contre les Ismaéliens du Kouhistân. Le même historien nous apprend que le sultan du Khârezm, Tacach, avait parmi ses généraux un émir nommé Abou-Becr, et dont le titre honorifique ou *lakab*, était Tâdj-Eddîn, « la couronne de la religion. » Ce personnage avait débuté par être un conducteur de chameaux, louant ses bêtes aux voyageurs. Puis il s'était mis au service du Khârezm-Châh, et était devenu le chef de ses chameliers. Le souverain ayant reconnu en lui du courage et de la fidélité, l'avança jusqu'à en faire un des principaux chefs de son armée, et le nomma gouverneur de la ville de Zouzen. C'était un homme intelligent, prudent et brave. Il obtint près de Mohammed, successeur de Tacach, un rang des plus éminents, et ce prince prit plus de confiance en lui qu'en tous ses autres émirs. Abou-Becr dit à son maître : « Le Kermân avoisine ma ville de Zouzen ; si le sultan m'accorde une armée, je m'en rendrai maître sous le plus bref délai. » Mohammed fit partir avec lui une armée considérable ; et Abou-Becr marcha vers le Kermân, dont le prince était nommé Harb, fils de Mohammed, le même qui avait été prince du Sidjistân, sous le règne du sultan Sindjar. Harb lui livra bataille ; mais il ne put lui résister, et Abou-Becr s'empara de ses Etats en très-peu de temps. De là il marcha vers les frontières du Mécrân, et conquit cette province tout entière jusqu'au fleuve Sind, qui avoisine Caboul. Puis il se dirigea vers Ormouz, ville située sur le bord de la mer du Mécrân, et dont le prince, nommé Meleng (l'Enthousiaste), se soumit à

Par hasard, une action qu'il commit parut au roi digne de désapprobation : il lui imposa une amende et lui infligea un châtiment. Les officiers du roi avouaient ses bienfaits passés et s'étaient engagés à les reconnaître (1). En conséquence, dans le temps de sa captivité, ils lui montraient de la compassion et de la douceur, et ne se permettaient envers lui ni violence, ni châtiments.

Distique. — « Si tu veux la paix avec ton ennemi, toutes les fois qu'il t'imputera des défauts par derrière, fais son éloge devant lui. A la fin la parole passe par la bouche de l'homme nuisible ; ne veux-tu point que sa parole soit amère? rends sa bouche douce. »

Le khadjah s'acquitta d'une portion de la somme qui formait le sujet des reproches du roi ; et il demeura en prison à cause d'un reliquat (2). Un des rois voisins lui envoya en secret un message ainsi conçu : « Les rois de ce pays-là n'ont point connu la valeur d'un homme aussi illustre que vous, et l'ont traité sans considération. Si l'esprit auguste

lui. Il y fit réciter la prière au nom du Khârezm-Chah, et en emporta une somme d'argent. On célébra aussi la prière pour Mohammed à Kalhât et dans une portion de l'Omân, parce que les princes de ces localités obéissaient à celui d'Ormouz. Ibn-el-Athiri, *Chronicon*, édition Tornberg, t. XII, p. 198.

(1) *Litt.* étaient en gage, à cause de la reconnaissance de cela.

(2) Je lis *bebakiyety*, avec le manuscrit 292 et l'édition Eastwick. L'éd. de Bombay porte *beilléti bakiyety*, ce qui est aussi une bonne leçon.

d'un tel incline de notre côté, les efforts les plus complets seront faits pour le contenter; car les principaux de ce royaume-ci ont besoin (1) de le voir et sont dans l'attente d'une réponse à cette lettre. » Le khadjah prit connaissance de ce message et redouta le danger. Il écrivit sur le dos de la feuille une réponse succincte, ainsi qu'il la jugea convenable, et la fit partir. Un des officiers du roi eut connaissance de cet événement et en donna avis au prince, disant : « Un tel, que tu as emprisonné, entretient une correspondance avec les rois voisins. » Le souverain de Zouzen se mit en colère et ordonna de vérifier cette nouvelle. On prit le courrier et on lut la lettre, qui était ainsi conçue : « La bonne opinion des grands est plus considérable que le mérite de cet esclave. Quant à l'honneur de cette offre qu'ils ont daigné lui faire, il ne peut l'accepter, par la raison qu'il est nourri des bienfaits de cette famille-ci, et qu'on ne peut manquer de fidélité à son bienfaiteur, à cause d'un très-léger changement survenu dans l'esprit de ce dernier; car on a dit :

Vers. — « Celui qui fait à chaque instant un acte de générosité à ton égard, excuse-le s'il te fait une injustice pendant longtemps. »

(1) Je lis *mouftakir*, avec les éditions de Tebriz, de Bombay et du Caire, et le manuscrit 593, au lieu de *mouftakhir*, que l'on trouve dans Semelet et dans Eastwick.

Sa reconnaissance plut au roi ; il lui donna des richesses et un habit d'honneur et lui fit des excuses ainsi conçues : « J'ai commis une faute, et je t'ai vexé, toi, innocent. » Il répondit : « O seigneur ! l'esclave ne voit point de faute chez toi, dans cette circonstance. Bien plus, le décret de Dieu était qu'une chose désagréable arrivât à cet esclave. En conséquence il valait mieux qu'elle lui arrivât par ta main, parce que tu as sur lui les droits que confèrent de précédents bienfaits et les grâces de la générosité. »

Vers. — « Si le dommage t'atteint de la part des créatures, ne t'afflige pas, car ni le repos ni la douleur ne proviennent des créatures. Sache que l'opposition de l'ennemi et de l'ami vient de Dieu, car le cœur de tous deux est dans sa main. Quoique la flèche parte de l'arc, l'homme doué d'intelligence juge qu'elle vient de l'archer. »

VINGT-CINQUIÈME HISTORIETTE.

Un certain roi arabe dit aux personnes attachées au trésor : « Doublez la paye d'un tel, qui est assidu à notre cour et épie notre ordre, tandis que les autres serviteurs sont occupés au jeu et à des divertissements frivoles, et montrent de la négligence dans l'accomplissement du service. » Un sage ayant entendu ces paroles, dit : « L'élévation des degrés

du serviteur dans la cour de Dieu ressemble à cela. »

Vers. — « Si une personne vient deux matins de suite rendre ses hommages au roi, certainement le troisième il la regardera avec bienveillance. Les adorateurs sincères ont l'espoir de ne pas revenir désespérés du seuil de Dieu. »

Vers. — « La grandeur consiste dans la soumission à l'ordre; l'abandon de l'ordre (c'est-à-dire de l'obéissance) est l'indice de la frustration. Quiconque a l'aspect des hommes sincères, tient la tête sur le seuil en signe d'hommage. »

VINGT-SIXIÈME HISTORIETTE.

On raconte qu'un homme injuste achetait, à l'aide de la violence, le bois des pauvres et le donnait aux riches, moyennant un prix qu'il fixait arbitrairement (1). Un sage passa auprès de lui, et dit :

Vers. — « Es-tu serpent, puisque tu frappes quiconque tu vois, ou hibou, puisque tu creuses partout où tu t'assieds? »

(1) Le verbe arabe *tharaha*, d'où est venu le substantif *tharh*, que l'on trouve dans ce passage, signifie imposer une denrée à un homme, le forcer de l'acquérir au prix qu'on lui fixe. Cf. M. Quatremère, *Hist. des sultans mamlouks*, t. II, 2e p, p. 42, 43. M. Eastwick a méconnu le sens de ce mot en le traduisant par « gratuitously, » p. 81.

Distique. — « Si ta violence réussit avec nous, sache qu'elle ne réussira pas avec le maître qui connaît ce qui est caché (c'est-à-dire Dieu). N'emploie pas la violence contre les habitants de la terre, afin qu'une prière contre toi ne s'élève pas au ciel. »

L'homme injuste fut irrité de cette parole, fronça le sourcil à cause de ce conseil et n'y fit aucune attention; jusqu'à ce qu'une certaine nuit le feu tombât de la cuisine dans le magasin de son bois, brûlât toutes ses richesses et lui donnât pour siége, au lieu d'un coussin bien rembourré, (litt. mou) la cendre chaude. Par hasard le même sage passa auprès de lui, et l'entendit qui disait à ses amis : « Je ne sais d'où ce feu est tombé dans mon palais. » Il dit : « Il a été allumé par la fumée du cœur (c'est-à-dire, les soupirs) des pauvres. »

Distique. — « Garde-toi de la fumée des cœurs blessés, car la blessure du cœur apparaîtra à la fin. Tant que tu le peux, ne trouble pas un cœur, parce qu'un soupir bouleversera tout un monde (1). »

Sentence. — « Il était écrit sur la couronne du roi Keï-Khosrew : »

Distique. — « Pendant combien d'années nombreuses et de longs siècles les hommes marcheront sur la terre, au-dessus de notre tête ! De même que la royauté nous est

(1) Cette historiette a été reproduite un peu plus en détail par Houçaïn-Vâïz-Câchify, dans son *Anvari Soheïly*, ch. X, 2me historiette, p. 142 et 143 de l'édition du lieut.-colonel Ouseley.

parvenue de main en main, ainsi elle parviendra aux mains des autres. »

VINGT-SEPTIÈME HISTORIETTE.

Un homme avait atteint la suprême limite dans l'art de la lutte. Il connaissait dans cette science trois cent soixante tours distingués, et luttait chaque jour d'une manière différente. Par hasard son cœur prit de l'inclination pour la beauté d'un de ses disciples. Il lui apprit trois cent cinquante-neuf tours et ne s'en réserva qu'un seul, qu'il refusait d'enseigner. Le jeune homme atteignit la dernière limite en habileté et en force; personne n'avait la possibilité de lui résister, tellement qu'il dit devant le sultan : « Cette prééminence que mon maître a sur moi, est une suite de son âge et des obligations que je lui ai pour m'avoir instruit; mais je ne lui suis point inférieur en force, et je suis son égal en habileté. » Cet abandon des convenances ne fut point approuvé du roi; il ordonna que tous deux luttassent ensemble, et on disposa un vaste espace. Les grands de l'État et les principaux de la cour furent présents. Le jeune homme entra *dans la lice* comme un éléphant furieux (1), avec une impétuo-

(1) *Mest*, littéralement « ivre »; sur ce mot appliqué aux éléphants et aux chameaux en rut, voyez une note de M. Quatremère, *Hist. des Mongols*, I, 167, 168. Trois mois après le *naurouz*, dit

sité telle qu'il aurait arraché de sa base une montagne de fer. Le maître comprit que le jeune homme lui était supérieur en force. Il l'attaqua donc à l'aide de ce tour étrange qu'il lui avait caché, et le jeune homme ne sut point le repousser. Le maître l'enleva de terre avec ses deux mains, le balança au-dessus de sa tête et le jeta sur le sol. Une clameur s'éleva parmi les spectateurs. Le roi commanda de donner un habit d'honneur et des richesses au maître, il fit des réprimandes et des reproches au jeune disciple. « Tu as élevé, lui dit-il, la prétention de tenir tête à ton professeur et tu ne l'as pas réalisée. » Il répondit : « O seigneur ! mon maître n'a point obtenu l'avantage sur moi par sa force et sa vigueur; mais il était resté dans la science de la lutte un point qu'il me refusait. Aujourd'hui il l'a emporté sur moi, au moyen de ce point. » Le maître dit : « Je le gardais pour un pareil jour ; car les sages ont dit : « Ne donne point à ton ami assez de force pour qu'il puisse te faire du tort, s'il pratique l'inimitié. N'as-tu point entendu ce qu'a dit celui qui souffrit une injustice de l'homme qu'il avait élevé :

Morier, les Ilyât (nomades de la Perse) séparent les béliers des brebis et les nourrissent « jusqu'à ce qu'ils soient *mest*. » *Journal of the royal geographical Society*, t. VII, p. 242. Faute d'avoir saisi le vrai sens de ce mot, le baron C. d'Ohsson nous représente « des chameaux *qu'on avait eu soin d'enivrer.* » *Hist. des Mongols*, t. III, p. 140. Notre auteur dit dans le *Bostân*, (ch. III, v. 6) : « Le chameau ivre porte plus légèrement sa charge. »

Distique. — « Ou bien il n'y a eu absolument aucune fidélité dans le monde, ou bien peut-être personne ne l'a pratiquée dans ce temps-ci. Personne n'a appris de moi la science de l'arc, qu'il n'ait fini par faire de moi son but (1). »

VINGT-HUITIÈME HISTORIETTE.

Un derviche, voué au célibat (2), était assis dans un désert. Un monarque passa auprès de lui. Le derviche, par la raison que l'insouciance est l'apanage de la modération des désirs, n'éleva point la tête et ne fit point attention. Le roi, à cause de la violence inhérente à la souveraineté, se mit en colère et dit : « Cette troupe d'hommes qui revêtent le froc ressemblent à des brutes. Le vizir dit : « O derviche, le monarque de la surface de la terre a passé auprès de toi ; pourquoi ne lui as-tu pas rendu tes hommages et n'as-tu pas accompli

(1) Chardin raconte cette historiette, comme l'ayant entendu rapporter dans un festin de noces par un des invités (*Voyages*, édition de 1723, t. II, p. 246, 247). Cf. Sir William Ouseley, *Travels in various countries of the East*, t. Ier, p. 235 et pl. XIII.

(2) L'adjectif verbal de la 2e forme *modjarred*, de même que *motédjerrid*, dérivé de la même racine à la 5e forme, signifie voué au célibat. Voyez mes *Mémoires d'hist. orientale*, p. 151, et cf. Firichtah, texte persan, t. Ier, p. 214, l. 7 ; le *Bostân*, édit. de 1828, p. 186, l. 2, des commentaires, et 10 des gloses marginales; Ibn-Batoutah, *Voyages*, publiés et traduits par C. Defrémery et le Dr. B. R. Sanguinetti, t. IV, p. 319, l. 2.

le devoir de la politesse ? » Le derviche repartit : « Dis au roi : Espère l'hommage d'une personne qui espère des bienfaits de toi. Et désormais sache que les rois sont faits pour la garde des sujets, non les sujets pour obéir aux rois. »

Distique. — « Le monarque est la sentinelle du pauvre, quoique les richesses s'obtiennent par sa puissance et par sa somptuosité. La brebis n'est point faite pour le pasteur, bien au contraire, le pasteur est fait pour la servir. »

Autre. — « Aujourd'hui tu vois un homme fortuné, et un autre, le cœur malade de ses efforts *inutiles*; attends un petit nombre de jours, jusqu'à ce que la terre dévore la cervelle d'une tête qui médite des projets insensés. »

Autre. — « La différence entre la royauté et la servitude a disparu lorsque le destin écrit (là-haut) est survenu. Si quelqu'un ouvre la sépulture des morts, il ne reconnaîtra pas le riche du pauvre. »

Le discours du derviche parut solide au roi, qui lui dit : « Demande-moi quelque chose. » Il répondit : « Je demande que désormais tu ne me donnes point de désagrément. » Le roi reprit : « Donne-moi un conseil. » Il répliqua :

Vers. — « Maintenant que les richesses sont dans ta main, comprends que cette puissance et ce royaume passent de main en main. »

VINGT-NEUVIÈME HISTORIETTE.

Un certain vizir se rendit devant Dhou'nnoûn (1) l'Égyptien, et lui demanda sa bienveillance, en disant : « Je suis occupé jour et nuit au service du sultan, espérant en sa bonté et craignant d'être châtié par lui. » Dhou'nnoûn pleura et dit : « Si je craignais Dieu autant que tu crains le sultan, je serais du nombre des hommes sincères. »

Distique. — « Sans l'attente du repos et de la peine, le pied du derviche monterait sur le ciel. Si le vizir craignait autant Dieu que le roi, il serait un ange. »

(1) Le nom de ce personnage, dit le scoliaste arabe du manuscrit 292, était Thaoubân, son prénom Abou'l-Faïdh et son surnom Dhou'nnoûn. Il fut ainsi surnommé parce qu'il se trouvait sur un vaisseau, avec un certain nombre d'individus, dont un possédait une perle précieuse qu'il perdit. Après qu'on l'eût cherchée avec soin, l'opinion générale conclut à soupçonner l'étranger, c'est-à-dire Thaoubân, de l'avoir volée. Il nia le fait, et jura qu'il était innocent ; mais on ne le crut pas. Se voyant dans la détresse, il pria pendant une heure, et un poisson sortit de la mer, apportant cette perle. C'est pourquoi on le surnomma Dhou'nnoûn, c'est-à-dire l'homme au poisson. » (Ce surnom avait déjà été donné au prophète Jonas.) Abou'lféda nous apprend que Dhou'nnoûn mourut au mois de dhou'lkaadeh 245 (février 860). *Annales Moslemici*, t. II, p. 204. Cf. l'auteur du *Heft-Iklîm*, *apud* Quatremère, *Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte*, p. 281, 282, note; Abou'l-Méhâcin, *Annales*, édit. Juynboll, t. Ier, p. 753 ; d'Herbelot, *Bibl. orient.*, *Verbo* Dhoualnoun, où on lit peu exactement Aboufadhl, au lieu d'Abou'lfaïdh. Dans le *Bostân*, ch. IV, vers 502 à 510, Sadi a raconté un trait d'humilité de Dhou'nnoûn.

TRENTIÈME HISTORIETTE.

Un roi donna l'ordre de tuer un innocent. Celui-ci dit : « O roi ! ne cherche point ta propre peine, à cause de la colère que tu as contre moi. » Le roi demanda : « Et comment ? » Il répondit : « Ce châtiment passera sur moi en un instant, mais le péché en restera éternellement sur toi. »

Tétrastique. — « Le temps de la stabilité (c'est-à-dire de la vie) s'est écoulé comme le vent du désert. L'amertume et la douceur, le laid et le beau ont passé. L'homme injuste a pensé avoir commis une injustice envers nous. Elle est restée attachée sur ses épaules (comme un fardeau) et a passé au-dessus de nous. »

Ce conseil parut profitable au roi ; il renonça à verser le sang de cet homme et lui fit ses excuses.

TRENTE ET UNIÈME HISTORIETTE.

Les vizirs de Noûchirévân (Chosroès I[er]) délibéraient touchant une des affaires importantes du royaume, et chacun émettait un avis conforme à sa science. Le roi délibérait aussi, et Buzurdjmihir (1) préféra le conseil du roi. Les vizirs lui dirent en secret : « Quelle supériorité as-tu vue dans l'avis du roi, sur la pensée de tant de sages ? »

(1) Voyez sur ce personnage une note de la préface, ci-dessus p. 19.

Il répondit : « C'est parce que l'issue de l'affaire n'est point connue, et qu'il est au pouvoir de Dieu que l'avis de tous devienne juste ou erroné. En conséquence, le mieux est de se conformer au conseil du roi, afin que, s'il se trouve opposé à ce qui était juste, nous soyons à l'abri des reproches de ce prince, à cause de notre conformité d'opinion avec lui. »

Vers. — « Chercher un avis opposé à celui du sultan, c'est se laver les mains dans son propre sang. Si même il dit du jour : « Ceci est la nuit, » il faut dire : « Voici la lune et les pléiades. »

TRENTE-DEUXIÈME HISTORIETTE.

Un imposteur (1) tortilla les boucles de sa chevelure, disant : « Je suis un Alide (2). » Puis il entra dans la ville, avec la caravane du Hidjâz, et dit : « Je reviens du pèlerinage. » Enfin, il

(1) Le mot *cheiyâd*, ainsi que son synonyme *moutécheiyd*, manquent dans les Dictionnaires de Freytag et de Richardson (édit. de 1829). Le premier se trouve encore employé dans le *Tarîkhi Guzîdeh*, manuscrit 9, Brueix, folio 178 recto ; et le second dans Mirkhond, *Notices des manuscrits*, IX, 193, et dans Khondémîr, *Habîb-Assiyer*, manuscrit 69, Gentil, t. III, f° 23, r°, l. 8. Le sixième paragraphe du 2e chapitre du *Bostân* est intitulé : *Aventure du religieux avec l'imposteur effronté. Cheyadi choukh tcherchm* (Édition de Calcutta, 1828, p. 67).

(2) C'est à-dire, un descendant de Mahomet ou un chérif, par son gendre Aly.

porta au roi une élégie, disant : « Je l'ai composée. » Le prince lui accorda de nombreux bienfaits et le traita avec considération. Un des commensaux du roi, qui était revenu cette même année d'un voyage sur mer, dit : « J'ai vu cet homme à Basrah pendant la fête des Victimes (1) : comment donc serait-il un pèlerin? » Un autre dit : « Son père était un chrétien de Malathia (Mélitène) : comment donc serait-il un Alide? » Enfin on trouva sa pièce de vers dans le Divan (recueil de poésies) d'Anvéry (2). Le roi ayant ordonné qu'on le frappât et qu'on le chassât, lui demanda : « Pourquoi as-tu proféré un tel mensonge ? » Il répondit : « O seigneur de la surface de la terre ! je dirai une autre parole. Si elle n'est point vraie, je serai digne de tous les châtiments que tu m'infligeras. » Le roi reprit : « Qu'est cela? » Il répliqua :

Distique. — « Si un étranger apporte devant toi du lait aigre caillé, il se compose de deux mesures d'eau et d'une écuelle de lait de beurre. Si tu as entendu de la part de ton serviteur une parole inconsidérée, ne t'en irrite

(1) On nomme ainsi le sacrifice qui a lieu à Mina, près de la Mecque, pendant le pèlerinage, le 10 de dhou'lhiddjeh. On l'appelle encore *Id Korbân* « fête de l'Immolation. » (Voyez Burckhardt *Voyages en Arabie*, trad. par Eyriès, t. I, p. 379, 381), et cette cérémonie doit être répétée à la même époque par tous les musulmans, dans quelque partie du monde qu'ils se trouvent.

(2) Célèbre poëte persan, qui vivait dans le douzième siècle de notre ère, sous la dynastie des sultans Seldjoukides.

pas, car celui qui a vu le monde dit souvent des mensonges (1). »

Le roi sourit, et dit : « Tu n'as point proféré pendant toute ta vie une parole plus vraie que celle-là. » Puis il ordonna qu'on lui fournît ce qu'il avait espéré.

TRENTE-TROISIÈME HISTORIETTE.

On rapporte qu'un certain vizir employait la douceur envers ses subordonnés, et cherchait l'avantage de tous. Un jour, par hasard, il se vit en butte aux reproches du roi. Tout le monde fit des efforts pour obtenir sa délivrance; les personnes préposées à sa garde apportèrent de la commisération et de la douceur dans son châtiment, et les grands proclamaient le récit de sa bonne conduite : si bien que le roi lui pardonna sa faute. Un sage fut informé de cette affaire, et dit :

Vers. — « Le mieux est de vendre le verger paternel, afin de te gagner les cœurs de tes amis. Le mieux est de brûler tout ce qui forme le mobilier de ta maison, pour faire bouillir la marmite des hommes bien intentionnés. Emploie la bonté, même envers l'homme malveillant : le mieux est de fermer la gueule du chien avec une bouchée. »

(1) Cela revient à notre proverbe : « a beau mentir qui vient de loin. »

TRENTE-QUATRIÈME HISTORIETTE.

Un des fils de Hâroûn-Arrachîd se présenta tout irrité devant son père, disant : « Un tel, fils d'officier, m'a dit des injures touchant ma mère. » Hâroûn demanda aux principaux de l'État : « Quelle sera la peine d'un tel homme (1) ? » L'un conseilla de le tuer, un autre de lui couper la langue, un troisième de confisquer ses biens et de l'exiler. Hâroûn dit : « O mon fils ! la générosité exige que tu pardonnes ; si tu ne le peux, donne aussi des injures à sa mère, mais non de telle sorte que la vengeance dépasse les bornes ; car alors l'injustice serait de ton côté et la plainte du côté de ton ennemi. »

Vers (2). — « Un homme d'un honteux caractère donna des noms injurieux à quelqu'un. Celui-ci les supporta, et dit : « O toi! (puisse ta fin être heureuse !) je suis pire que tout ce que tu pourras dire ; car je connais mes défauts comme tu ne me connais pas (3). »

(1) J'ai suivi la leçon de l'édition du Caire, qui est aussi, à très-peu près, celle des manuscrits Ducaurroy et 292, et de l'édit. Eastwick.

(2) J'ai cru devoir suivre ici l'ordre des éditions du Caire, de Bombay et de Tebrîz, qui placent ce *mesnèvi* avant le distique.

(3) Dans son *Bostân*, Sadi fait répondre ce qui suit par un sage à qui on avait rapporté de mauvais propos tenus contre lui : « Cela est peu de chose ; dis-lui d'en dire davantage. Ce qu'il

Distique. — « Il n'est point vraiment homme aux yeux du sage, celui qui recherche le combat contre l'éléphant furieux. Mais il est réellement homme, celui qui ne dit point des choses vaines lorsque la colère lui survient. »

TRENTE-CINQUIÈME HISTORIETTE.

J'étais dans un vaisseau avec une troupe de grands. Une barque fut submergée derrière nous, et deux frères tombèrent dans un tournant d'eau. Un des grands dit au patron du navire : « Retire ces deux hommes, je te donnerai pour chacun cinquante dinârs d'or (1). » Le patron se jeta dans l'eau, de sorte qu'il délivra l'un d'eux, l'autre périt. Je dis au marin : « Un souffle de vie n'était-il point resté à ce malheureux? As-tu différé de le prendre pour ce motif, et t'es-tu empressé de sai-

a proféré n'est qu'une petite portion de ma méchanceté, et eu égard à ce que je connais, c'est comme un sur cent. Les choses qu'il m'a attribuées par pure supposition, je connais avec certitude qu'elles existent. Il a contracté amitié avec nous pendant cette année-ci, comment donc connaîtrait-il mes défauts de soixante-dix ans? Personne au monde ne sait mes vices mieux que moi, excepté mon Dieu. Je n'ai vu personne qui ait aussi bonne opinion de moi que cet homme, car il a cru que mes défauts n'étaient autres que ceux-là ». Ch. IV, vers 299 à 304.

(1) J'ai suivi la leçon du manuscrit Ducaurroy : *Beher ieky pendjâh dinâri zèret bidèhem.* C'est aussi à très-peu près celle de l'édition de Bombay.

sir cet autre (1)? » Le patron se mit à rire, et dit : « Ce que tu viens de dire est certain, mais le motif qui m'a dirigé est tout autre. » Je demandai : « Quel est-il (2)? » Il répliqua : « Le penchant de mon cœur vers la délivrance de celui-ci était plus grand, parce qu'une fois j'étais accablé de fatigue dans le désert, et qu'il me fit asseoir sur son chameau, tandis que j'avais reçu dans mon enfance des coups de fouet de la main de cet autre. » Je repris : « Dieu tout-puissant a dit avec vérité : « Celui qui a fait une bonne action, l'a faite à son avantage, tandis que celui qui a fait le mal, en subit les conséquences (3). »

Distique. — « Autant que tu le peux, ne déchire le cœur de personne, car il y a des épines dans cette voie. Fais réussir l'affaire du pauvre affligé, parce que tu auras aussi des affaires. »

TRENTE-SIXIÈME HISTORIETTE.

Il y avait en Égypte deux frères. L'un d'eux servait le sultan, l'autre gagnait son pain par le travail de ses bras. Une fois le riche dit au pauvre :

(1) J'ai complété le texte des éditions de Sémelet, de M. Eastwick et de Tebrîz, à l'aide de celles du Caire et de Bombay, qui s'accordent à peu près avec le manuscrit Ducaurroy et le manuscrit 593.

(2) J'ai adopté ici la leçon des éditions de Tébrîz et de Bombay.

(3) *Coran*, ch. XLI, v. 46.

« Pourquoi ne sers-tu pas le sultan, afin que tu sois délivré de la peine de travailler? » Il répondit : « Pourquoi, de ton côté, ne travailles-tu pas, afin d'être délivré de la honte de servir? car les sages ont dit : « Manger son (1) pain et rester assis vaut mieux que ceindre une ceinture dorée et se tenir debout pour le service (2). »

Vers. — « Pétrir dans sa main de la chaux bouillante, vaut mieux que tenir sa main sur sa poitrine devant l'emir (3). »

Distique. — « Ma précieuse existence a été dépensée à me dire : « Que mangerai-je l'été, que vêtirai-je l'hiver? » Homme au ventre avide, contente-toi d'un pain, afin de ne point courber le dos dans la servitude. »

TRENTE-SEPTIÈME HISTORIETTE.

Quelqu'un apporta à Noûchiréwan le Juste cette bonne nouvelle : « Dieu a enlevé *de terre* un tel, ton ennemi. » Il répondit : « As-tu appris qu'il m'ait oublié? »

Vers. — « Je n'ai point sujet de me réjouir de la

(1) Au lieu du pronom possessif de la 3e personne, l'édition de Bombay et celle de M. Eastwick portent : *djewin* « d'orge » c'est-à-dire : manger du pain d'orge; et avant *nichesten* « s'asseoir », elles ajoutent *ber* ou *bèzémîn* « sur la terre. »

(2) L'édition B. ajoute *makhloûk* « d'une créature. »

(3) Comme on l'a vu plus haut (XVIe histor.), c'est la posture qu'en Perse les inférieurs gardent devant leurs supérieurs.

mort de mon ennemi, car ma vie n'est point non plus éternelle. »

TRENTE-HUITIÈME HISTORIETTE.

Une troupe de sages discouraient touchant une affaire importante dans la salle d'audience de Chosroès. Buzurdjmihir gardait le silence. On lui dit : « Pourquoi ne parles-tu pas avec nous dans cette discussion ? » Il répondit : « Les vizirs (1) sont semblables aux médecins. Or, le médecin ne donne de remède qu'à l'homme malade. En conséquence, lorsque je vois que votre avis est bon, il n'y aurait de ma part aucune sagesse à parler à ce sujet. »

Distique. — « Lorsqu'une affaire réussit sans ma participation, il ne me convient pas de parler à son sujet. Mais si je vois qu'il y a un aveugle et un puits *à côté de lui*, et que je m'asseie sans rien dire, c'est une faute. »

TRENTE-NEUVIÈME HISTORIETTE.

Lorsque le royaume d'Egypte fut soumis à Hâroùn-Arrachîd, ce prince dit : « Au contraire de ce rebelle qui, à cause de l'orgueil que lui inspi-

(1) Après *vouzèra*, je supprime les deux mots *amçâli mâ*, avec les éditions de Tébrîz, de Bombay, du Caire, de M. Eastwick, et les manuscrits Ducaurroy et 593.

rait la royauté de l'Égypte, prétendit à la divinité, je ne donnerai cette province qu'au moindre de mes serviteurs. » Or, il avait un nègre stupide, dont le nom était Khassîb (1). Il lui accorda le gouvernement de l'Égypte. On dit que l'intelligence et la capacité de ce noir étaient telles, qu'une troupe de cultivateurs de l'Égypte étant venus se plaindre à lui en ces termes : « Nous avions semé du coton sur le bord du Nil ; une pluie intempestive est survenue et le coton a été perdu, » il se mit à rire, et dit : « Il fallait semer de la laine ; peut-être qu'elle n'aurait point été perdue (2). » Un sage entendit cela, et dit :

Vers. — « Si les moyens d'existence augmentaient en proportion de la science, il n'y aurait pas d'homme plus dépourvu de moyens d'existence que l'ignorant. Dieu envoie le pain quotidien aux ignorants, de telle sorte que l'homme instruit (3) reste stupéfait de cela. »

(1) « Alkhassyb, dit M. Reinaud (*Géographie d'Aboulféda*, trad. fr., t. II, p. 158, n° 1), était l'intendant des finances de l'Égypte, sous le khalife Haroûn-Arraschyd ; il se fit une grande réputation de générosité, et les poëtes célébrèrent à l'envi ses bienfaits. Le fils d'Alkhassyb fut investi du gouvernement de la haute Égypte sous le khalifat d'Almamoûn. » Cf. M. Quatremère, *Mémoires géogr. et histor. sur l'Égypte*, t. I, p. 244, et les *Voyages* d'Ibn-Batoutah, publiés et traduits par C. Defrémery et le Dr. B. R. Sanguinetti, t. Ier, p. 97 à 100.

(2) J'ajoute ici les mots : *ta télef néchudy*, d'après les éditions de Tébrîz, de Bombay et de M. Eastwick, et le manuscrit Ducaurroy.

(3) Ou, d'après la leçon des éditions de Tébriz et de Bombay,

Autres vers. — « Le bonheur et la puissance ne s'obtiennent pas par l'expérience; ils ne s'obtiennent que par l'assistance céleste : souvent l'homme sans discernement est devenu illustre dans ce monde, et l'homme intelligent y a été avili; l'alchimiste est mort dans l'affliction et la douleur, le sot a trouvé un trésor dans des décombres. »

QUARANTIÈME HISTORIETTE.

On avait amené à un certain roi une jeune fille chinoise (1). Il voulut, dans un instant d'ivresse, avoir commerce avec elle; mais la jeune fille résista. Le roi se mit en colère, la donna à un nègre d'entre ses esclaves, dont la lèvre supérieure remontait au delà de ses narines, et dont la lèvre inférieure pendait jusqu'à son collet. Son aspect était tel, que le démon Sakhra-Djinny (2) se serait

de M. Eastwick et du manuscrit 593, « cent hommes instruits. »

(1) Au lieu de Tchîny « chinoise, » l'édition de Bombay et le manuscrit 593 portent Khotény « de Khoten, » nom d'une célèbre ville du Turkistân, sur laquelle on peut consulter les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIV, 1re partie, p. 476-478 ; et l'*Histoire de la ville de Khotan*, trad. du chinois, par Abel Rémusat, Paris, 1820, in-8°, préface, p. IV, V, X, XIII, XIV, XV. Voyez encore Klaproth, *Magasin asiatique*, t. II, p. 37.

(2) Comme le fait observer le scoliaste arabe du manuscrit 292, c'était le nom d'un mauvais génie qui entreprit de voler l'anneau de Salomon; ce génie était une merveille de laideur. Sur la légende à laquelle fait allusion le commentateur, on peut voir M. Reinaud, *Monuments arabes*, etc., t. I, p. 165,166.

effrayé de sa figure. Enfin une source de puanteur distillait (1) de dessous ses aisselles.

Vers. — « Tu dirais que jusqu'à la résurrection la laideur a atteint en lui ses dernières limites, comme la beauté les a atteintes en Joseph. »

Distique. — « C'était une personne qui n'était pas tellement désagréable à voir, qu'on pût donner quelque connaissance de sa laideur (2). Ce qui venait de son aisselle (Dieu nous en préserve!) ressemblait à une charogne exposée au soleil de juillet. »

Dans ce même moment la luxure rechercha le nègre, et la concupiscence le domina. Son amour s'agita, et il enleva à la pucelle sa virginité. Au matin le roi chercha la jeune fille et ne la trouva point. On lui dit ce qui s'était passé. Il s'en courrouça, et ordonna qu'on liât fortement les mains et les pieds du nègre avec ceux de la jeune fille, et qu'on les jetât de la terrasse du palais dans le fossé. Un des vizirs, doué d'un bon caractère, posa la face sur le sol en signe d'intercession, et dit : « Il n'y a point de faute chez le nègre en ceci, parce que tous les esclaves et tous les serviteurs

(1) Littér. Une source d'airain était en putréfaction. L'expression « source d'airain » est empruntée au *Coran*, ch. XXXIV, v. 11.

(2) C'est-à-dire, il était trop désagréable à voir, pour qu'on pût, etc. Cet idiotisme est très-fréquent dans les écrivains persans, et les Arabes l'ont employé à leur exemple. Voyez Silvestre de Sacy, *Grammaire arabe*, 2e édition, t. 1, p. 518 et 519.

du roi sont accoutumés à sa générosité et à ses bienfaits. » Le roi reprit : « S'il avait attendu une seule nuit pour avoir commerce avec elle, qu'en serait-il arrivé (1)? » Le vizir répondit : O seigneur! n'as-tu point appris qu'on a dit :

Distique. — « Lorsqu'un homme altéré et brûlant de soif est parvenu auprès d'une source limpide, ne pense pas qu'il s'inquiète de l'éléphant terrible. La raison ne croit pas que l'impie affamé, dans une maison abandonnée et remplie (2) de mets, se soucie du ramazân (mois consacré au jeûne). »

Cette plaisanterie plut au roi, et il dit au vizir : « Je te donne le nègre, mais que ferai-je de la jeune fille? » Le vizir répondit : « Donne la jeune fille au nègre, car ce qu'il a mangé à moitié lui convient. »

Distique. — « N'accepte jamais pour ami celui qui va dans un lieu déshonnête. Le cœur de l'homme altéré ne voudra pas de l'eau limpide à moitié bue par une bouche puante. »

Autre. — « Lorsqu'une orange est tombée dans le fumier, comment pourra-t-elle toucher encore la main

(1) L'édition de Bombay ajoute : « je lui aurais donné une somme supérieure à la valeur de la jeune fille. » Une addition marginale du manuscrit 593, exprime la même idée en termes un peu différents.

(2) Au lieu de *pour* « pleine, » l'édit. de Bombay lit *ber* « auprès de (la table). »

du sultan? Comment le cœur de l'homme altéré voudra-t-il de l'eau contenue dans une cruche qui a passé sur une bouche infecte? »

QUARANTE ET UNIÈME HISTORIETTE.

On demanda à Alexandre le Grec : « Par quel moyen as-tu conquis les pays de l'Orient et de l'Occident? car les anciens rois avaient des trésors, un royaume, une existence et une armée plus considérables que les tiens, et ils n'ont pu cependant effectuer une telle conquête. » Il répondit : « Par le secours de Dieu; je n'ai point tourmenté les habitants de chaque royaume que j'ai conquis, et je n'ai pas proféré le nom de ses rois, si ce n'est avec éloge. »

Vers. — « Les hommes intelligents n'appellent point grand celui qui profère d'une manière ignominieuse le nom des grands. »

Distique. — « Toutes ces choses-ci ne sont rien puisqu'elles passent : le bonheur, le trône, le droit d'ordonner et de défendre, la conquête et la domination. N'efface point le nom des bons qui sont morts, afin que ta renommée subsiste éternellement. »

CHAPITRE II.

Touchant les mœurs des derviches.

PREMIÈRE HISTORIETTE.

Un grand dit à un religieux : « Que dis-tu de tel dévot, au sujet duquel les autres ont proféré des paroles de blâme? » — « Je ne lui vois pas de défaut apparent, et je ne connais pas ce qui est caché dans son cœur. »

Distique. — « Reconnais pour un religieux et suppose honnête homme chaque personne à laquelle tu vois le vêtement d'un religieux. Si tu ne sais pas ce qu'il y a dans son cœur, *que t'importe?* Quelle affaire le lieutenant de police peut-il avoir dans l'intérieur des maisons? »

DEUXIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu un derviche qui avait placé la tête sur le seuil de la Ca'bah, frottait son visage contre terre (1) et gémissait en disant : « O Être clément et miséricordieux! tu sais quelle chose proviendra de l'homme injuste et ignorant, qui puisse te convenir. »

Distique. — « J'apporte des excuses pour l'imperfection de mon hommage ; car je n'espère point en ma dévotion. Les désobéissants font pénitence de leur faute, les contemplatifs demandent pardon pour leur culte. »

« Les dévots demandent la récompense de leur culte, les marchands le prix de leurs denrées. Quant à moi, faible esclave, j'ai apporté des espérances, non de la dévotion ; je suis venu pour demander l'aumône, non pour trafiquer. Fais envers moi ce dont tu es digne, et non pas ce dont je suis digne (c'est-à-dire : Traite-moi conformément à ta générosité, et non conformément à mes mérites). »

Vers. — « Soit que tu me tues, soit que tu me pardonnes ma faute, je place ma tête et mon visage sur ton seuil. L'ordre n'appartient point à l'esclave. Tout ce que tu ordonneras, je m'y soumettrai. »

Distique. — « J'ai vu sur la porte de la Ca'bah un mendiant qui disait, en pleurant beaucoup : « Je ne dis

(1) J'ajoute ici les mots : *oué roûy ber zémyn hémy mâlid*, avec les éditions de Tébriz, du Caire et de Bombay.

« point : Accueille mon culte ; » mais bien : « Tire la « plume du pardon sur ma faute. »

TROISIÈME HISTORIETTE.

Abd-Alkadir Guilâny (1) ayant placé son visage sur du gravier, dans le sanctuaire de la Ca'bah, disait ces mots : « O Seigneur! pardonne-moi ; et si je suis digne de châtiment, du moins rends-moi aveugle au jour de la résurrection, afin que je ne sois pas honteux devant les bons. »

(1) Le manuscrit 593 et l'éd. de Bombay font parler Sadi comme s'il avait été témoin du fait qu'il raconte, ce qui ne peut être exact, puisque le célèbre soufi dont il est ici question (Abou-Mohammed-Abd-Alkâdir, fils d'Abou-Salih) mourut au mois de rébi 2e 561 (février 1166 de J. C.). Il était né dans le Guilân, ou comme prononcent les Arabes, Djilân (ce qui lui valut le surnom d'Aldjily ou Aldjilâny), dans l'année 470 (1077-8), et s'établit à Bagdâd. Il professait la doctrine hanbalite ; le collége, ainsi que le monastère qu'il fonda, jouirent d'une grande réputation dans la capitale des Califes. (Voyez Ibn-Alathir, *Chronique*, édit. Tornberg, t. XI, p. 213.) Il fut enterré à Bagdâd, où son tombeau est encore visité comme un lieu de pèlerinage ; et il a reçu des musulmans le surnom de sultan des gens de bien, *sultan assâlihîn*. Le plus ancien des ordres religieux existants en Algérie est placé sous l'invocation de Sidi Abd-Alkadir. Voyez le curieux ouvrage de M. E. de Neveu, *Les Khouan, ordres religieux chez les musulmans de l'Algérie*, 2e édition, p. 15, et p. 23 à 31, où on lit peu exactement el-Djelali, au lieu de Djilâny. Cf. Ricaut, *Hist. de l'etat present de l'Empire ottoman*, édit. de 1696, p. 349 et suiv.; Mouradgea d'Ohsson, *Tableau gén.*, t. IV, p. 622 et Niebuhr, *Voyage en Arabie*, etc. t. II, p. 242.

Distique. — « Le visage sur la poussière de l'impuissance, je dis chaque matin, lorsque le vent arrive : « O toi que je n'oublierai jamais ! aucun souvenir ne te « vient-il de ton serviteur ? »

QUATRIÈME HISTORIETTE.

Un voleur entra dans la maison d'un religieux. Quoiqu'il cherchât, il ne trouva rien et il en fut chagrin. Le religieux eut connaissance de son désappointement. Il jeta sur le chemin par où devait passer le voleur un tapis de feutre, sur lequel il était couché, afin que l'autre ne s'en retournât pas frustré.

Distique. — « J'ai entendu dire que les hommes de la voie de Dieu (les contemplatifs) ne rendent point chagrin le cœur de leurs ennemis. Comment donc ce degré d'avancement dans la spiritualité te serait-il accordé, puisque tu es en contestation et en guerre avec tes amis ? »

L'amitié des hommes purs, soit en votre présence, soit derrière votre dos, n'est point telle qu'ils critiquent vos défauts par derrière, tandis que devant vous ils mourront (c'est-à-dire, ils protesteront de mourir pour votre service).

Vers. — « Devant vous ils sont doux comme la brebis, par derrière ils déchirent les hommes comme le

loup. Celui qui a rapporté et énuméré devant toi les défauts des autres, portera sans aucun doute tes défauts devant les autres. »

CINQUIÈME HISTORIETTE.

Quelques contemplatifs (ou soufis) étaient associés pour leurs excursions, et compagnons de fatigue et de repos. Je voulus les accompagner, mais ils n'y consentirent point. Je dis : « Il est contraire à la générosité de caractère des grands de détourner le visage de la société des malheureux, et de refuser son propre avantage; car je me connais assez de force et de (1) vitesse pour être, au service de mes compagnons, un ami actif, et non un fardeau pour leur esprit. »

Vers (*arabe*). — Si je ne monte pas les bêtes de somme, je courrai pour vous, portant les housses des coursiers (2). »

L'un d'eux dit : « N'aie point le cœur chagrin de cette parole que tu as entendue, car, ces jours

(1) Au lieu de *koudret* je lis *sor 'at* avec le manuscrit 593 et l'éd. de Tebrîz; celle du Caire donne aussi le même mot.

(2) Actuellement encore les palefreniers persans portent sur l'épaule, lorsque leur maître est à cheval, une housse appelée *zîn poûch*, dont ils recouvrent la selle, toutes les fois qu'il met pied à terre. Voyez l'*Hist. des Khans mongols du Turkistan et de la Transoxiane*..., par C. Defrémery; Paris, impr. Impér., 1853, p. 108, note.

derniers, un voleur est survenu sous l'extérieur des derviches, et s'est fait agréger dans notre société. »

Vers. — « Comment les hommes sauraient-ils ce qu'il y a sous le vêtement? L'écrivain seul connait ce qu'il y a dans la lettre. »

« A cause que la simplicité forme le caractère distinctif des derviches, on ne soupçonna point sa sottise, et on l'accueillit en qualité d'ami. On a dit :

Vers. — « Le signe extérieur de la profession des contemplatifs, c'est le froc. Suffit-il donc que le corps (littér. la face) soit recouvert d'habits rapiécés? Fais des efforts pour pratiquer les bonnes œuvres, et revêts tout ce que tu voudras. Place une couronne sur ta tête et une etoffe brodée sur ton épaule. La renonciation aux biens de ce monde, à la convoitise et à la concupiscence, constitue la vie de religieux, et non pas uniquement l'abandon du vêtement ordinaire. Il faut que l'homme vraiment digne de ce nom soit couvert de la cuirasse. Mais à quoi servent les armes de guerre sur un mignon? (littér. un bardache)? »

« En somme, un jour nous avions marché jusqu'à la nuit, et le soir nous nous étions endormis au pied d'une forteresse. Le voleur, abandonné de Dieu, emporta l'aiguière de son compagnon, en disant : « Je vais faire mes ablutions. » En réalité, il allait au pillage. »

Vers. — « Un homme indigne (1) qui a placé sur lui un froc, a fait de la couverture de la Ca'bah la housse de l'âne. »

« Aussitôt qu'il eut disparu aux regards des derviches, il monta sur une tour et enleva un écrin. Lorsque le jour parut, cet homme au cœur plein de noirceur avait parcouru une certaine quantité de chemin, et ses compagnons innocents étaient encore endormis. Le matin on les conduisit tous au château, et on les mit en prison. Depuis cette époque, nous avons prononcé la renonciation à la sociéte, et nous avons pris la voie de la retraite, car le salut est dans une vie solitaire. »

Distique. — « Lorsque dans une troupe quelqu'un a fait un acte d'ignorance, il ne reste de dignité ni aux petits ni aux grands. Ne vois-tu pas que dans un pâturage un bœuf *malade* suffira pour gâter tous les bœufs du village? »

Je dis : « Dieu soit remercié de ce que je ne suis point resté frustré des avantages des derviches, quoique j'aie été séparé de leur société. J'ai tiré profit de cette histoire, et ce conseil sera utile à mes pareils durant toute leur vie. »

Vers. — « Pour un seul homme impoli dans une société, le cœur de beaucoup de sages sera dans l'affliction.

(1) Au lieu de *parsa bîn*, « vois le religieux, » je lis *násezayi kih*, avec le manuscrit 295 et l'édition B.

Si l'on remplit un bassin d'eau de rose et qu'un chien vienne à y tomber, il le souille. »

SIXIÈME HISTORIETTE.

Un religieux fut un jour invité chez un roi. Lorsqu'ils s'assirent à table, il mangea moins qu'il n'aurait voulu. Quand ils se levèrent pour la prière, il la fit plus longue qu'il n'en avait l'habitude, afin que l'on augmentât l'opinion que l'on avait de sa vertu.

Vers. — « O Arabe du désert, je crains bien que tu n'arrives pas à la Ca'bah, car ce chemin que tu suis conduit dans le Turkistan. »

Lorsqu'il revint dans sa demeure, il demanda la nappe (1) afin de manger. Il avait un fils doué de pénétration, qui lui dit : « O mon père ! n'as-tu pas pris de la nourriture au festin du sultan ? » Il répondit : « Je n'ai rien mangé en sa présence

(1) Le mot *soufreh*, que j'ai rendu par nappe, désigne à proprement parler un morceau de cuir qui sert, lorsqu'il est replié et fermé, de sac aux provisions, et, lorsqu'il est étendu, tient lieu de nappe. Par la suite il a été employé pour signifier toute espèce de nappe. A la cour des Sófis il y avait un officier appelé *Soufretchi Bachi* « chef de ceux qui estendent la nape devant le roy ; car ici, comme l'on mange à terre devant le roy..., l'on estend de grandes napes en estofe d'or, d'argent et de soye, comme sont les brocatelles de Venise, sur lesquelles l'on mange. » *Estat de la Perse*, manuscrit de la Biblioth. imp., n° 10534-5, p. 35, 36.

qui me profitât. » Le fils reprit : « Accomplis donc aussi la prière, car tu n'as rien fait qui te profitât. »

Distique. — « O toi qui as placé tes mérites sur la paume de ta main et qui as pris tes défauts sous ton aisselle (c'est-à-dire, qui les as cachés), vois, homme plongé dans l'illusion (1), quelle chose tu achèteras, le jour de la détresse, avec de l'argent de mauvais aloi? »

SEPTIÈME HISTORIETTE.

Je me souviens que dans mon enfance j'étais fort pieux. Je me levais la nuit, et j'étais très-adonné à la dévotion et à l'abstinence. Une nuit j'étais assis auprès de mon père; toute la nuit je n'avais pas fermé l'œil, et j'avais pris l'illustre *Coran* dans mon giron (afin de le lire). Plusieurs personnes étaient endormies autour de nous. Je dis à mon père : « Pas un de ceux-ci n'élève la tête pour s'acquitter de deux génuflexions. Ils sont tellement endormis, que tu dirais qu'ils sont morts. » Il répondit : « Ame de ton père, si toi aussi tu étais endormi, cela vaudrait mieux que de tomber sur la peau des autres. »

Distique. — « Le présomptueux ne voit que lui-même, car il a devant les yeux le voile de l'orgueil. Si on lui

(1) Au lieu de ce mot, l'édition de Tébriz porte *Kallâb* « faux monnayeur. »

donnait l'œil qui voit la Divinité, il ne verrait personne plus faible que lui. »

HUITIÈME HISTORIETTE.

On louait un grand personnage dans une assemblée et l'on mettait un zèle exagéré à célébrer ses belles qualités. Il leva la tête, et dit : « Je suis celui que je sais bien. »

Vers (*arabe*). — « Puisses-tu être préservé du mal, ô toi qui énumères mes bonnes qualités ! Telle est l'apparence chez moi, mais tu ne connais pas ce qui est caché dans mon cœur. »

Distique. — « Ma personne est belle aux yeux des hommes, mais à cause de la méchanceté de mon cœur, ma tête est tombée sur ma poitrine en signe de honte. Les hommes louent le paon à cause des dessins et des peintures qu'il étale *sur sa queue*, tandis qu'il est honteux de ses vilains pieds. »

NEUVIÈME HISTORIETTE.

Un des religieux de la montagne du Liban, dont les degrés d'avancement dans la vie contemplative et les actions miraculeuses étaient connus et célèbres dans tout le pays des Arabes, entra dans la mosquée principale de Damas. Il faisait ses ablutions sur le bord du bassin de la Callâceh (1) ; tout à coup, son pied fit un faux pas,

(1) Sur la partie de la grande mosquée de Damas ainsi nommée,

et il tomba dans le bassin. Il se tira de cet endroit avec beaucoup de peine, et commença sa prière. Lorsqu'il l'eut achevée, un de ses disciples lui dit : « Il m'est survenu une difficulté. » Le cheikh demanda : « Quelle est-elle? » Il répondit : « Je me souviens que tu marchais sur la surface de la mer Occidentale (c'est-à-dire de la Méditerranée), et que ton pied n'était point humide, tandis qu'aujourd'hui peu s'en fallut que tu ne périsses dans cette eau, dont la profondeur ne dépasse pas une brasse. Quel mystère y a-t-il en cela? » Le cheikh enfonça la tête dans le collet de la réflexion. Après de longues méditations il la releva, et dit : « N'as-tu pas appris que le maître du monde, Mohammed l'élu, a dit : « Il y a pour moi avec Dieu des moments dans lesquels ni ange favori ni prophète ne l'emporte sur moi. » Et il n'a pas dit : « Il y a continuellement. » Dans des moments tels que ceux dont il a parlé, il ne s'occupait pas de Gabriel ni de Michel, et dans d'autres il s'accommodait d'Hafsah et de Zeïneb. Car la vue *de Dieu dont jouissent* les justes (1) est mêlée de manifestation et de disparition : il paraît et disparaît.

on peut consulter les détails donnés par M. Quatremère, *Hist. des sultans Mamlouks*, t. II, 1re partie, p 287-288; et les *Voyages d'Ibn-Djobaïr*, publiés par M. W. Wright; Leyde, 1852, p. 269. Au lieu de *Callâceh*, l'édition de Bombay porte fautivement *Calâb*.

(1) Au lieu d'*alabrâr*, les justes, le manuscrit 66 Saint-Germain porte *alanwâr*, les lumières.

Vers. — « Tu montres ton aspect, et tu t'éloignes ; tu achalandes à la fois ton marché et tu attises notre feu (le feu qui nous dévore). »

Distique (*arabe*). — « Je contemple sans intermédiaire celui que j'aime ; mais une chose me survient et je perds mon chemin. Il allume un feu, puis il l'éteint avec un peu d'eau. C'est pourquoi tu me vois brûlé et submergé tout à la fois. »

DIXIÈME HISTORIETTE (rimée).

Quelqu'un demanda à cet homme qui avait perdu son fils (c'est-à-dire à Jacob) : « O vieillard ! à l'esprit éclairé, intelligent, tu as senti l'odeur de sa chemise en Égypte (1) ; pourquoi ne l'as-tu pas vu dans le puits de Chanaan ? » Il répondit : « Ma situation est comme l'éclair rapide. Un instant il est manifeste, et un autre instant il est invisible. Tantôt je m'assieds sur la voûte élevée des cieux ; tantôt je ne vois pas mon cou-de-pied. » Si le derviche restait dans une même extase, il renoncerait aux deux mondes (2) (celui-ci et l'autre).

(1) Allusion aux versets 93 et 94 du chapitre XII du Coran.

(2) *Littéral.* : il secouerait les doigts sur les deux mondes Sur cette métaphore, voy. la note 1re du 1er chapitre.

ONZIÈME HISTORIETTE.

Dans la mosquée principale de Baalbec, je disais quelques paroles, en guise de prédication, à une troupe d'hommes glacés, dont le cœur était mort, et qui n'étaient pas parvenus du monde extérieur à celui de la spiritualité. Je vis que ma parole ne s'imprimait point dans leur esprit et que le feu brûlant de mes discours ne produisait point d'effet sur le bois humide de leur cœur. Je regrettai de faire l'éducation de *pareils* animaux et de porter des miroirs dans le quartier de *semblables* aveugles. Et cependant la porte de la réalité était ouverte et la chaîne de la parole était tendue sur l'explication de ce verset-ci : « Nous sommes plus près de lui que la veine jugulaire *ne l'est du cou* (1). » J'avais amené le discours à un point où je dis :

Distique. — « L'ami (Dieu) est plus près de moi que moi-même; il est donc plus étonnant que je sois eloigné de lui. Que ferai-je, et à qui peut-on dire qu'il (c'est-à-dire Dieu) est dans mon sein, tandis que je suis separé de lui? »

J'étais enivré du vin de ce discours, et j'avais le reste de la coupe dans ma main, lorsqu'un voya-

(1) Coran, L, ỷ. 15.

geur (1) passa à côté du lieu de notre réunion. Le dernier coup bu à la ronde (2) fit impression sur lui. Il poussa un tel cri, que les autres jetèrent des clameurs en société avec lui, et que les hommes inexpérimentés de l'assemblée s'agitèrent vivement. Je dis : « Dieu soit loué ! les hommes éloignés, mais intelligents, sont en ma présence, et les hommes proches, mais sans perspicacité, sont éloignés. »

Distique. — « Lorsque l'auditeur ne comprend point le discours, ne cherche pas la force de l'esprit dans celui qui parle. Apporte la vaste étendue de l'hippodrome de la volonté (c.-à-d. dispose toi à écouter de bonne volonté), afin que l'homme éloquent pousse la balle. »

DOUZIÈME HISTORIETTE.

Une certaine nuit, dans le désert de la Mecque, il ne me resta plus la force de marcher, par l'excès de l'insomnie. Je posai ma tête *sur le sable*, et dis au chamelier : « Laisse-moi. »

Distique. — « Comment le pied du pauvre piéton marchera-t-il, puisque le chameau a été fatigué de porter

(1) Ou un contemplatif, car *réwendeh* a les deux sens.

(2) Je n'ai pas trouvé d'autres termes pour rendre *daour*, qui signifie littéralement « une coupe, que les convives se passent de main en main. » On voit que Sadi continue la métaphore de la phrase précédente : M. Sémelet a donc eu tort de traduire *daour* par ondulation, vibration de l'air produite par la parole.

sa charge ? En attendant que le corps d'un homme gras devienne maigre, un homme maigre sera mort de fatigue. »

Il me dit : « O mon frère ! le sanctuaire est devant toi, et le voleur de grand chemin derrière. Si tu marches, tu sauves ton âme ; si tu t'endors, tu meurs. »

Vers. — « Sur le chemin du désert, il est doux de s'endormir la nuit du départ sous le moghaïlân (1), mais il faut alors prononcer la renonciation à la vie. »

TREIZIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu sur le bord de la mer un religieux qui avait reçu une blessure d'une panthère, et n'était soulagé par aucun remède. Il fut quelque temps malade de cela, et de moment en moment il rendait des actions de grâces à Dieu très-haut, et disait : « Dieu soit loué de ce que je suis éprouvé par une affliction et non par un péché. »

(1) Dans son *Bostân* (édition de 1828, p. 70), Sadi raconte l'histoire d'un pèlerin qui marchait avec tant d'ardeur, qu'il ne retirait pas de ses pieds les épines du *moghaïlân*. Le scoliaste persan traduit ce dernier mot par *baboûl*, nom d'une espèce de mimosa, qui produit la gomme arabique. Khondémîr, dans son *Habîb-Assiyer*, mentionne à deux reprises différentes un édifice ou retranchement (*tchéhârdiwâry*) que l'on avait construit avec les branches épineuses du *moghaïlân* (t. III, f° 21, r° et v°). Hâfiz a employé le terme moghaïlân, dans son ode 41ᵉ, vers 7. (Édition Brockhaus, t. I, p. 166.)

Distique. — « Si ce cher ami me livre, misérable, à la mort, garde-toi bien de dire que dans ce moment-là j'aie le moindre souci de ma vie. Je dis : « Quelle faute « a émané du malheureux esclave, pour que l'ami ait « été mécontent de moi? Voilà quel est mon souci. »

QUATORZIÈME HISTORIETTE.

Un besoin survint à un derviche, et il enleva un tapis de la maison d'un ami. Le juge criminel ordonna qu'on lui coupât la main. Le propriétaire du tapis intercéda en faveur du condamné, disant : « Je lui abandonne cet objet. » Le juge répondit : « Je ne négligerai point pour ton intercession les prescriptions de la loi. » Le derviche reprit : « Tu as dit vrai; mais si un individu ravit quelque portion de l'argent du *wakf* (1), il n'est point nécessaire de lui couper la main. Car le pauvre ne possède rien et n'est point possédé. Tout ce qui appartient aux derviches est le wakf des nécessiteux. » Le juge pardonna au coupable; puis il se mit à lui faire des reproches en disant : « Le monde était donc devenu bien étroit pour toi, puisque tu n'as exercé le vol que dans la maison d'un pareil ami. » Il répondit : « O Sei-

(1) On appelle ainsi, comme chacun sait, les sommes provenant de legs pieux; le mot *wakf* par lui-même signifie un legs fait pour de pieux usages, et par suite, les biens consacrés aux temples ou à des établissements de charité et d'instruction.

gneur! n'as-tu pas entendu que l'on a dit : « Balaye la maison de tes amis, et ne frappe pas à la porte de tes ennemis. »

Vers. — « Lorsque tu restes dans la détresse, ne t'abandonne pas à l'impuissance; arrache à tes ennemis leur peau, à tes amis leur pelisse. »

QUINZIÈME HISTORIETTE.

Un certain roi dit à un religieux : « Te souviens-tu jamais de nous? » Il répondit : « Oui, certes, toutes les fois que j'oublie Dieu. »

Vers. — « Celui que Dieu chasse de sa porte court de tout côté, tandis que celui qu'il appelle ne court (1) à la porte de personne. »

SEIZIÈME HISTORIETTE.

Un dévot personnage vit en songe un roi dans le paradis et un religieux dans l'enfer. Il demanda : « Quel est le motif des degrés d'élévation de celui-là, et quelle est la cause des degrés d'abaissement de celui-ci? Car nous pensions le contraire de cela. » Une voix se fit entendre (2), qui

(1) Le verbe *déwaníden* a souvent le sens neutre de « courir, » quoiqu'il ait la forme du verbe transitif. Voyez M. Quatremère, *Hist. des Mongols*, p. 346, 348, note.

(2) Je lis nédâ âmed kih, avec l'edition de Bombay et le manuscrit 66.

lui répondit : « Ce roi est dans le paradis à cause de son amitié pour les derviches, et ce religieux est dans l'enfer à cause de la fréquentation des rois (1). » Les sages ont dit :

Distique. — « A quoi te servent le froc, le chapelet et l'habit rapiécé? Conserve-toi pur de toute action blâmable. Il n'est pas besoin que tu aies un bonnet de peau d'agneau. Aie les qualités d'un derviche et porte un bonnet de Tartare. »

DIX-SEPTIÈME HISTORIETTE.

Un piéton, la tête et les pieds nus, sortit de Coufah avec la caravane du Hidjâz et fut notre compagnon de route. Il marchait en se carrant, et disait :

Vers. — « Je ne suis ni monte sur un chameau, ni traînant un fardeau comme le chameau; je ne suis ni

(1) Cette historiette est la source de la fable de la Fontaine intitulée : *Le Songe d'un habitant du Mongol* (l. XI, IV). Notre immortel fabuliste en a eu connaissance, selon M. Walckenaër (*Œuvres de la Fontaine*, édit. Lefèvre, 1827, t. II, p. 245, note), par le moyen de la traduction d'André du Ryer, sieur de Malezair ; Paris, Ant. de Sommaville, 1634, p. 88. Dans sa fable, la Fontaine, avec sa bonhomie ordinaire, a mêlé les idées grecques aux idées orientales, et fait intervenir les *Champs Élysiens, Minos* et *les dieux*. Notre historiette présente aussi quelque similitude avec un fragment de fabliau, comprenant 95 vers, et publié par feu le baron de Reiffenberg, *Bulletin du bibliophile*, février 1847, p. 61-63. Cf. M. Victor Le Clerc, *Hist. littéraire de la France*, t. XXIII, p. 118.

maitre de sujets, ni esclave d'un monarque. Je n'ai ni souci de ce qui existe, ni trouble de ce qui manque (1). Je respire en repos et je passe une vie tranquille. »

Un homme monté sur un chameau lui dit : « O derviche! où vas-tu? Reviens; car tu mourrais dans la détresse. » Il ne l'écouta pas, plaça le pied dans le désert et partit. Lorsque nous arrivâmes à Nakhla Mahmoûd (2), l'instant fatal survint pour le riche (c'est-à-dire pour l'individu monté sur un chameau), et il mourut. Le pauvre vint auprès du lieu où il reposait, et dit : « Nous ne sommes point morts dans la détresse et tu es mort sur ton chameau. »

Vers. — « Une personne se lamenta toute la nuit au chevet d'un malade ; lorsqu'il fut jour, elle mourut et le malade vécut (3). »

(1) C'est-à-dire, je n'ai pas le souci des richesses, ni l'inquiétude que cause l'indigence.

(2) « Nakhla-Mahmoûd, dit l'auteur du *Mérâssid-Alitthilâ*, est une localité du Hidjâz voisine de la Mecque, et où se trouvent des palmiers et des vignes. C'est la première station où s'arrête celui qui revient de la Mecque. » *Lexicon geographicum*, édit. Juynboll, 8e livraison; Leyde, 1854, p. 204.

(3) Sadi raconte le trait suivant, dans son *Bostân :* Une nuit un villageois ne dormit pas, à cause d'une douleur qu'il ressentait dans le côté. Un médecin se trouvait dans ce canton et il dit : « Puisque dans cette plaine ce malade avait l'habitude de manger des feuilles de vigne, je serais bien étonné s'il passait la nuit; car avoir la pointe de la flèche des Tartares enfoncée dans la poitrine vaut mieux que de manger un aliment qui ne convient pas à notre tempérament. Si, à cause d'une seule

Distique. — « Oh ! combien de chevaux à la course légère sont restés en arrière, tandis que l'âne boiteux est arrivé vivant à la station ! Combien a-t-on enseveli d'hommes sains et bien portants, tandis que l'homme blessé n'est point mort ! »

DIX-HUITIÈME HISTORIETTE.

Un roi manda un religieux ignorant (1). Celui-ci dit en lui-même : « Je prendrai une médecine afin d'être faible. Peut-être la bonne opinion que l'on a de moi augmentera-t-elle. » On rapporte qu'il prit une drogue mortelle et mourut aussitôt.

Distique. — « Celui que j'ai vu tout moelle comme la pistache est devenu peau sur peau comme l'oignon. Les religieux qui ont le visage tourné vers les créatures font la prière le dos tourné à la *kiblah* (2). »

Vers. — « Lorsque le serviteur invoque son Dieu, il faut qu'il ne connaisse que Dieu. »

bouchée, une crampe se fait sentir dans l'estomac (*littér.* dans les intestins), toute la vie de l'ignorant se verra réduite à rien. » Par hasard, le médecin mourut cette même nuit ; quarante années se sont écoulées depuis lors, et le villageois est encore en vie. » 5e chapitre, vers 80 à 84.

(1) J'ajoute le mot *djâhil*, avec l'édition B. et le manuscrit 66.

(2) Voyez ci-dessus une note sur la XVIIe histor. du chapitre Ier.

DIX-NEUVIÈME HISTORIETTE.

Des voleurs battirent une caravane sur le territoire des Grecs, et enlevèrent des richesses incalculables. Les marchands firent des lamentations, poussèrent des gémissements, et invoquèrent Dieu et le Prophète comme intercesseurs. Cela fut inutile.

Vers. — « Lorsque le voleur à l'âme noire a été vainqueur, quel souci a-t-il des lamentations de la caravane? »

Le sage Locmân était dans cette troupe. Un des hommes de la caravane lui dit : « Adresse à ces gens-là quelques paroles de sagesse et d'admonition. Il se peut faire qu'ils rendent une partie de notre argent; car ce serait dommage que de telles richesses fussent perdues. » Locmân répondit : « Ce serait dommage de leur dire des paroles de sagesse. »

Distique. — « Un fer que la rouille a dévoré, on ne peut en enlever la rouille avec le polissoir. Quel profit d'adresser des exhortations à un homme au cœur noir? Un clou de fer ne s'enfonce pas dans la pierre (1). »

Autre. — « Au jour de la tranquillité, assiste ceux qui sont dans la détresse; car consoler le cœur du malheu-

(1) Le manuscrit Ducaurroy et l'édition de B. ajoutent ici : Vraisemblablement la faute est de notre côté, car on a dit :

reux détourne l'affliction. Lorsque le mendiant te demande quelque chose avec des gémissements, donne-le lui, sinon l'homme injuste te le prendra de force. »

VINGTIÈME HISTORIETTE.

Quoique le cheikh Chems-Eddîn-Abou'l-Faradj- (1)ben-Djaouzy m'ordonnât de renoncer à entendre de la musique, et me conseillât la solitude et la retraite, la fleur de ma jeunesse l'emportait, et la passion et la concupiscence me poursuivaient. Je marchais malgré moi quelques pas contre l'avis de mon maître, et je prenais part à la musique et aux conversations. Lorsque je me rappelais le conseil de mon professeur, je me disais :

Vers. — « Si le câdhi s'assied avec nous, il applaudira ; si le lieutenant de police boit du vin, il excusera l'homme ivre. »

Enfin, une nuit j'arrivai au campement d'une tribu, et je vis parmi elle un musicien.

(1) Abou'lfaradj-Abd-Arrahmân, fils d'Aly, fils d'Aldjaouzy, de la secte des Hanbalites, était un prédicateur de Bagdâd, qui se rendit célèbre par ses ouvrages. Il naquit, selon Ibn-Alathir, l'année 510 de l'hégire (1116-1117 de J.-C.), et mourut au mois de ramadhân 597 (juin 1201). *Chronicon quod perfectissimum inscribitur*, édit. Tornberg, vol. XII, p. 112. Voyez aussi les auteurs cités par M. Dozy, *Commentaire historique sur le poëme d'Ibn-Abdoûn*, etc., p. 24 et note 2.

Vers. — « Tu aurais dit que ses modulations discordantes déchiraient la veine de l'âme ; sa voix était plus désagréable que la nouvelle (1) de la mort d'un père. »

Tantôt le doigt de ses compagnons était enfoncé dans leur oreille, à cause de lui, et tantôt placé sur leurs lèvres, semblant dire : « Tais-toi. »

Vers (*arabe*). — « On se dirige en hâte vers le bruit des chansons, à cause de leur agrément ; mais toi, chanteur, si tu es muet, tu plais. »

Vers. — « Personne ne voit d'agrément à t'entendre, si ce n'est au moment du départ, parce qu'alors tu retiens ton souffle. »

Distique. — « Lorsque ce joueur de luth s'est fait entendre, j'ai dit au maître de maison : « Pour l'amour de « Dieu, mets-moi du mercure dans l'oreille, afin que je « n'entende pas, ou bien ouvre-moi la porte, afin que « je sorte. »

En somme, je me conformai à ce qu'exigeaient les égards dus à mes amis, et je passai cette nuit-là jusqu'au jour dans une telle mortification.

Distique. — « Le muezzin a poussé un cri hors de saison. Il ne sait pas quelle portion de la nuit s'est écoulée. Demande à mes paupières la longueur de la nuit ; car le

(1) Dans le second hémistiche j'ai lu *awâzeï*, au lieu de *awâz*, que portent les éditions de M. Sémelet et de M. Eastwick. Cette leçon donnée par les éditions de Tébrîz et de Bombay, les manuscrits Ducaurroy, et 593 de Saint Germain, est exigée par la mesure, qui est : *Moustaf' iloun mefoûlo mefâylo mefâyloun.*

sommeil n'est point descendu un seul instant dans mes yeux. »

Au matin, en guise de présent, je détachai mon turban de ma tête et je tirai mes pièces d'or de ma ceinture; je les plaçai devant le chanteur; je le pris dans mes bras et lui rendis beaucoup d'actions de grâces. Mes compagnons jugèrent ma bonne volonté à son égard contraire à la coutume, l'imputèrent à la légèreté de mon intelligence, et ils en rirent en cachette. Un d'eux allongea la langue de l'opposition, et commença à me faire des reproches, disant : « En agissant ainsi tu n'as point fait une action conforme à la manière d'être des hommes sages. Tu as donné le froc des cheikhs à un pareil musicien qui, durant toute sa vie, n'a point reçu un dirhem dans sa main, ni une rognure d'or (1) dans son tambour de basque. »

Mesnévi. — « *C'est* un musicien (puisse-t-il être loin de cette demeure fortunée!) que personne n'a vu deux fois dans un même lieu. Vraiment, lorsque sa voix est sortie de sa bouche, les cheveux des hommes se sont dressés sur leur tête. L'oiseau du portique s'est envolé, à cause de l'épouvante qu'il lui inspirait; il a enlevé notre cervelle et a déchiré son propre gosier. »

Je dis : « Ce qui convient, c'est que tu raccour-

(1) *Koradha.* Sur l'usage des rognures d'or employées comme menue monnaie, on fera bien de consulter Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, 2e édition, t. I, p. 247, 248.

cisses la langue de l'opposition, par la raison qu'un acte miraculeux de cette personne m'est apparu. » Il répondit : « Informe-moi de la manière dont cela s'est passé, afin que nous recherchions tous sa faveur et que nous lui demandions pardon des plaisanteries qui ont eu lieu. » Je répliquai : « C'est à cause que le cheikh m'avait ordonné à plusieurs reprises de renoncer à écouter la musique, et m'avait adressé des avertissements éloquents. Je ne les avais point accueillis, jusqu'à ce que cette nuit-ci, mon astre fortuné et mon auguste bonheur m'aient conduit dans ce lieu, de sorte que j'ai fait pénitence entre les mains de ce musicien, en disant : Désormais je ne rechercherai point l'audition de la musique, ni le commerce des hommes. »

Distique. — « Une voix agréable dans un palais, une bouche et sur des lèvres douces, séduit le cœur, soit qu'elle fasse des modulations, soit qu'elle n'en fasse pas ; tandis que même les modes *Oucchhâk*, d'*Ispahân* et du *Hidjâz* ne conviennent point au gosier d'un chanteur odieux. »

VINGT ET UNIÈME HISTORIETTE.

On dit à Loemân : « De qui as-tu appris la politesse? » Il répondit ? « Des gens impolis : Tout ce que j'ai jugé désapprouvable de leur part, je me suis abstenu de faire et de dire cela. »

Distique. — « On ne dit pas un mot, même par manière de plaisanterie, dont l'homme intelligent ne tire un conseil. Mais si l'on récite cent chapitres de sagesse devant un ignorant, ils entrent dans son oreille comme autant de plaisanteries. »

VINGT-DEUXIÈME HISTORIETTE.

On rapporte d'un certain religieux qu'il mangeait en une nuit dix livres de nourriture et faisait jusqu'à l'aurore une lecture complète du Coran. Un sage apprit cela, et dit : « S'il mangeait la moitié d'un pain et qu'il dormît, il vaudrait beaucoup mieux. »

Distique. — « Aie le corps vide de nourriture, afin que tu y voies la lumière de la connaissance de Dieu. Tu es vide de sagesse, par la raison que tu es plein de nourriture jusqu'au nez. »

VINGT-TROISIÈME HISTORIETTE.

La miséricorde divine tint la lampe de l'assistance céleste sur le chemin d'un homme égaré par les plaisirs défendus, de sorte qu'il entra dans la troupe des vrais sages (des soufis). Par l'heureuse influence de la société des derviches et de leur âme sincère, ses mœurs blâmables furent changées en qualités louables, et il renonça à la passion et à la concupiscence. La langue des médisants

s'allongea à son égard, et ils disaient : « Il est encore dans ses premiers errements, et son abstinence et sa piété ne méritent aucune confiance. »

Vers. — « Par l'excuse de la pénitence on peut se délivrer des châtiments de Dieu, mais on ne peut se délivrer de la langue des hommes. »

Il n'eut pas la force de supporter l'injustice de leurs discours, et porta sa plainte devant le supérieur de l'ordre, en disant : « Je souffre de la langue des hommes. » Le cheikh pleura, et dit : « Comment pourras-tu acquitter la reconnaissance que t'impose ce bienfait-ci : tu es meilleur qu'on ne le pense ? »

Vers. — « Jusques à quand diras-tu : « Le malveil« lant et l'envieux recherchent mes défauts, à moi, mi« sérable ? » Soit qu'ils se lèvent pour répandre ton sang, soit qu'ils s'asseyent pour te souhaiter du mal (1), il vaut mieux être bon et appelé méchant par les hommes, que d'être méchant et regardé comme bon. »

Et cependant regarde-moi, moi, dis-je, à l'égard de qui la bonne opinion de tous est à son comble, tandis que je suis au comble de l'imperfection !

(1) Le manuscrit 292 et l'édit. de Bombay donnent de ce vers une leçon différente et qui doit se traduire ainsi : « Tantôt ils se lèvent pour répandre mon sang, tantôt ils s'asseyent pour me souhaiter du mal. »

Vers. — « Si j'avais fait ces choses que je disais, je serais un homme d'un bon caractère et un religieux. »

Vers arabe. — « Certes je me dérobe aux yeux de mes voisins, mais Dieu connaît ce qu'il y a en moi de secret et de manifeste. »

Distique. — « La porte est fermée sur nous, à cause des hommes et afin qu'ils ne répandent pas le bruit de nos défauts. A quoi sert la porte fermée? L'être qui connaît les choses mystérieuses sait ce qui est caché et ce qui est manifeste. »

VINGT-QUATRIÈME HISTORIETTE.

Je me plaignis devant un des principaux cheikhs, en disant : « Un tel a porté témoignage de ma méchanceté. » Il répondit : « Rends-le honteux par ta bonté. »

Vers. — « Sois d'un bon caractère, afin que le malveillant ne trouve pas le moyen de parler à ton désavantage. Lorsque le luth tient bien l'accord, comment recevrait-il un châtiment de la main du musicien? »

VINGT-CINQUIÈME HISTORIETTE.

On demanda à un des cheikhs de la Syrie : « Quelle est la réalité de la doctrine des soufis? » Il répondit : « Avant elle il y avait dans le monde une troupe d'hommes troublés en apparence et recueillis en réalité. Aujourd'hui il y a une

troupe d'hommes recueillis extérieurement et troublés intérieurement. »

Distique. — « Lorsque à toute heure, ton cœur va loin de toi dans un lieu différent, tu ne trouves point de tranquillité dans la solitude. Tu as beau posséder de l'argent, un rang élevé, des champs ensemencés et un négoce, dès que ton cœur est avec Dieu, tu es assis dans la solitude. »

VINGT-SIXIÈME HISTORIETTE.

Je me souviens que nous avions marché toute la nuit, au milieu d'une caravane, et qu'au matin nous nous étions endormis sur la lisière d'un bois. Un malheureux qui était notre compagnon dans ce voyage poussa un cri, prit le chemin du désert et ne trouva point de repos un seul instant. Lorsqu'il fut jour, je lui dis : « Quelle est cette extase ? » Il répondit : « J'ai vu des rossignols qui avaient commencé à pousser des plaintes du haut des arbres, *ainsi que le faisaient* des perdrix sur la montagne, des grenouilles au fond de l'eau et des animaux dans la forêt. J'ai pensé en moi-même qu'il ne convenait point que tous fussent occupés à célébrer les louanges du Seigneur, et que moi seul je fusse endormi dans la négligence. »

Vers. — « La nuit dernière, vers l'aurore, un oiseau se lamentait. Il m'enleva l'intelligence, la patience, la

force et la sagesse. Par hasard ma voix parvint aux oreilles d'un de mes amis sincères. Il dit : « Je ne croyais pas que le cri d'un oiseau te mît tellement hors de toi. » Je répondis : « Il ne serait pas conforme à l'humanité que l'oiseau récitât les louanges de Dieu et que je fusse silencieux. »

VINGT-SEPTIÈME HISTORIETTE.

Une troupe de jeunes gens sages étaient un jour mes compagnons dans le voyage du Hidjâz. De temps en temps ils chuchotaient et récitaient quelques vers (1) mystiques. Dans le chemin un dévot désapprouvait la conduite des derviches, ignorant de leur douleur, jusqu'à ce que nous fussions arrivés aux palmiers des Bénou-Hilâl (2). Un jeune garçon de couleur noire sortit du campement des Arabes, et poussa un cri qui aurait fait descendre l'oiseau du haut des airs. Je vis le chameau du religieux qui se mit à danser (3), renversa son cavalier, et prit le chemin du

(1) J'ai ajouté *tchend* après *beïty*, avec les manuscrits 593 Saint-Germain et 292.

(2) Nakhlaï-Beni-Hilâl. Au lieu de ces mots, le manuscrit 1 Ducaurroy a le nom de Nakhla-Mahmoud, localité dont il a été question ci-dessus, p. 117.

(3) L'influence qu'exerce sur les chameaux le chant de leurs conducteurs est un fait attesté par plusieurs voyageurs, et notamment par Frescobaldi, et Thévenot (ci-dessus, p. 10, note 2). Voyez aussi deux anecdotes rapportées par M. Grangeret de Lagrange, dans son *Anthologie arabe*, p. 123 et 124. Notre auteur

désert. Je dis : « O cheikh ! la musique a fait impression sur un animal et elle n'en fait aucune sur toi. »

Vers. — « Sais-tu ce que m'a dit ce rossignol du matin : « Quel homme es-tu donc, puisque tu es sans aucune connaissance de l'amour? Le chameau est plongé dans l'extase et dans la joie par des vers arabes. Si tu n'as point de plaisir, tu es un animal d'un caractère tortueux. »

Vers. — « Lorsque l'agitation et l'allégresse remplissent la tête du chameau, si l'homme ne les ressent pas, c'est un âne. »

Vers arabe. — « Lorsque les vents soufflent sur les champs, ils courbent les rameaux du bân (saule musqué), non les roches dures. »

Mesnévi. — « Tout ce que tu vois est dans l'agitation pour célébrer les louanges de Dieu. Un cœur qui entend sait bien le sens caché de cela. Le rossignol ne récite-t-il pas ses louanges sur la rose, puisque chaque épine a une langue pour le louer? »

VINGT-NEUVIÈME HISTORIETTE.

La durée de la vie d'un certain roi parvint à sa fin, et il n'avait point de successeur. Il ordonna

a dit dans le *Bostân :* « Ne vois-tu pas comment, au chant d'un Arabe, le chameau se met à danser et à se réjouir? Puisque le désordre de la joie se fait jour dans la tête du chameau, si l'homme y échappe, c'est un âne. » Édit. de 1828, p. 110, vers 306 et 307. Ce dernier vers se trouve reproduit plus bas, avec une legère variante.

ce qui suit : « La première personne qui, le matin, se présentera aux portes de la ville après ma mort, que l'on place la couronne royale sur sa tête et qu'on lui confie le royaume. » Lorsque le roi fut mort, la première personne qui entra dans la ville, ce même jour, était, par hasard, un mendiant qui, durant toute sa vie, avait amassé des bouchées et cousu ensemble des haillons. Les grands de l'empire et les principaux de la cour exécutèrent la dernière volonté du roi. Ils remirent au mendiant les clefs des forteresses et des trésors, et il exerça l'autorité royale pendant un certain temps. Quelques-uns des chefs de l'empire rejetèrent le joug de son obéissance, et les rois des contrées voisines (1) se levèrent de tous côtés pour lui chercher querelle, et équipèrent des troupes afin de lui tenir tête. En somme, l'armée et le peuple furent dans la confusion, et une partie des provinces sortit de son pouvoir. Le mendiant, c'est-à-dire le nouveau roi, était affligé de cet événement. Sur ces entrefaites, un de ses anciens amis, qui avait partagé sa pauvreté, revint de voyage, le vit dans une telle dignité et lui dit : « Grâces soient rendues à Dieu de ce que la fortune élevée t'a

(1) Je lis *diâr*, au lieu de *Thawâïf*, avec les éditions de Tébrîz, de M. Eastwick, et les manuscrits 593 S. G. et 292; deux lignes plus haut, j'ai ajouté le mot *mefâtih*, « clefs, » d'après les mêmes autorités (moins le manuscrit 292, et l'édit. E.) et d'après le manuscrit Ducaurroy et l'édition B.

secouru, et la félicité t'a dirigé; de sorte que pour toi la rose est venue de l'épine; l'épine est sortie de ton pied, et tu es arrivé à ce degré. Certes, après la difficulté, la facilité. »

Vers. — « Tantôt la fleur est épanouie, et tantôt elle est flétrie; tantôt l'arbre est nu, tantôt il est couvert *de feuilles.* »

Le derviche-roi répondit : « O mon frère! adresse-moi des compliments de condoléance, car il n'y a pas lieu de me féliciter. Lorsque tu m'as vu, j'étais en peine de me procurer du pain, et aujourd'hui j'ai l'embarras d'un monde entier *à gouverner.* »

Vers. — « Si les biens du monde nous manquent, nous sommes malheureux, et si nous les possédons, nous sommes enchaînés par l'amour qu'ils nous inspirent. Il n'y a point de malheur plus fâcheux que les richesses de ce monde, parce qu'elles font le tourment du cœur, soit qu'on les possède, ou qu'on en soit privé. »

Vers. — « Si tu veux l'opulence, ne cherche pas autre chose que la modération des désirs, qui est une richesse agréable (*littér.* de facile digestion). Si le riche verse de l'or dans la robe d'un pauvre, ne considère cependant pas avec envie quelle sera sa récompense *dans l'autre monde.* Car j'ai souvent entendu dire à de grands personnages : La patience du pauvre est préférable à la libéralité du riche. »

Vers. — « Si Behrâm (1) fait rôtir un onagre *pour le*

(1) Nom d'un célèbre roi de Perse, de la dynastie des Sassani-

donner aux pauvres, ce ne sera pas autant qu'une patte de sauterelle de la part d'une fourmi (1). »

TRENTIÈME HISTORIETTE.

Quelqu'un avait un ami qui remplissait un emploi dans la trésorerie. Pendant un certain temps l'occasion de le voir ne se présenta pas. Quelqu'un lui dit : « Y a-t-il longtemps que tu n'as vu un tel? » Il répondit : « Je ne veux pas le voir. » Par hasard, un des gens du fonctionnaire, qui était présent, dit : « Quelle faute a-t-il commise, pour que tu sois ennuyé de le voir? » « Je ne lui connais point de faute, reprit-il; mais on peut voir un ami fonctionnaire de la trésorerie, une fois qu'il aura été destitué, et il ne me faut pas porter (2) mon repos au milieu de sa peine et de ses occupations. »

Vers. — « On ne songe pas à ses amis, dans la grandeur, dans la puissance, ni dans un emploi; mais, au

des, lequel régna de 423 à 440 de J.-C. Sa passion pour la chasse des onagres lui valut le surnom de *Goûr*, mot par lequel on désigne en persan cet animal.

(1) Ce passage présente une allusion à la légende d'après laquelle Salomon aurait daigné accepter l'hommage d'une patte de sauterelle qui lui fut offert par une fourmi. Notre auteur a dit, dans son Bostân : « Chaque personne porte un fardeau proportionné à sa force : la patte de la sauterelle est pesante devant (c'est-à-dire pour) la fourmi. » Édit de 1828, p. 73, vers 173 du ch. II.

(2) Je lis *nébâyed burd*, avec le manuscrit 593 Saint-Germain.

jour de la détresse et de la destitution, on porte l'affliction de son cœur devant ses amis. »

TRENTE ET UNIÈME HISTORIETTE.

Abou-Horaïrah (1) venait chaque jour présenter ses hommages à Moustafa (l'Élu, surnom de Mahomet). Celui-ci lui dit : « O Abou-Horaïrah, visite-moi rarement, mon amitié pour toi en augmentera ; c'est-à-dire, ne viens pas chaque jour, afin que mon amitié s'accroisse. »

Plaisanterie. — « On a dit à un sage : « Malgré cette « beauté que possède le soleil, nous n'avons pas entendu « dire que quelqu'un l'ait pris pour ami. » — « C'est, ré-

(1) Ce personnage était au nombre de ces individus que l'on appelle les gens du banc, *ehl-assoffah*, parce qu'ils se tenaient le plus souvent sur un banc qui entourait la mosquée attenante à la maison de Mahomet. Il est cité parmi les plus célèbres traditionnaires, ou rapporteurs de paroles sorties de la bouche de Mahomet. Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes*, t. III, p. 334, 335 ; et la vie de *Mohammed*, par Aboulféda, p. 95, 98 et 110. Cf. encore Nawawy, *The Biographical Dictionary*, édit. Wüstenfeld, p. 760. Le nom de ce personnage était Abd-Arrahmân, et il fut surnommé Abou-Horaïrah, parce qu'il possédait une petite chatte (*horaïrah*, diminutif de *hirrah*, chatte), qu'il portait ; Mahomet l'ayant vu dans cette posture, lui dit : « Tu es le père de la petite chatte. » Il devint célèbre sous ce sobriquet et aimait à être appelé ainsi. Il a rapporté d'après Mahomet cinq mille trois cent soixante-quatorze traditions. Il mourut à Médine l'année 57 (de J.-C. 676-677), à l'âge de soixante-dix huit ans. Manuscrit 292, folio 89 verso. M. Semelet a mal à propos attribué au calife Omar le surnom d'Abou Horaïrah.

« pondit-il, parce qu'on peut le voir chaque jour, excepté « dans l'hiver, où il est voilé et par suite (1) aimé. »

Vers. — « Ce n'est pas un défaut d'être exposé à la vue des hommes; mais cependant il ne faut pas l'être si longtemps, qu'ils disent : « C'est assez ». Si tu te fais un reproche à toi-même, il ne faut néanmoins entendre les reproches de personne. »

TRENTE-DEUXIÈME HISTORIETTE.

J'avais pris en dégoût la société de mes amis de Damas; je m'avançai dans le désert de Jérusalem, et je me familiarisai avec les animaux, jusqu'à ce que je devinsse le prisonnier des Francs. On me fit travailler à la terre, avec des juifs, dans les fossés de Tripoli. Enfin, un des principaux d'Alep, avec lequel j'avais eu d'anciennes relations, vint à passer, me reconnut et me dit : « Quelle est cette situation, et de quelle manière passes-tu ta vie? » Je répondis :

Vers. — « Je fuyais loin des hommes sur la montagne et dans la plaine, parce que je n'étais plus occupé d'un autre que Dieu. Imagine quelle est ma situation en ce moment où il faut me faire à une bande de gens qui ne sont pas même des hommes. »

Vers. — « Il vaut mieux avoir le pied à la chaîne devant ses amis, que d'être dans un verger avec des étrangers. »

(1) J'ai ajouté ici *ezân*, avec l'édition de Bombay.

Il eut compassion de mon état, me délivra des liens des Francs, au moyen de dix pièces d'or, et m'emmena avec lui à Alep. Il avait une fille, qu'il me fit épouser, avec une dot de cent dinârs. Quelque temps s'étant écoulé, la fille devint d'un mauvais caractère, querelleuse et désobéissante. Elle commença d'allonger la langue et d'attrister ma vie, ainsi qu'on a dit :

Vers. — « Une femme méchante dans la maison d'un homme de bien est son enfer, même en ce monde. Garde-toi d'une compagne méchante, garde-t'en; préserve-nous, mon Dieu, du supplice du feu! »

Une fois, ayant allongé la langue de l'injure, elle dit : « N'es-tu pas celui que mon père a racheté des fers des Francs, pour dix ducats? » Je répondis : « Oui, il m'a racheté pour dix pièces d'or, et il m'a fait ton captif moyennant cent autres dînars. »

Vers. — « J'ai appris qu'un grand personnage délivra une brebis de la gueule et de la griffe d'un loup. La nuit il lui enfonça un couteau dans le gosier. Au même instant (1) la brebis se plaignit à lui en disant : « Tu m'as « retirée de la griffe du loup, lorsque je vois enfin que « tu es un loup pour moi. »

(1) Au lieu de *hémândem*, les manuscrits D. et 292, les éditions T., E, B. portent *réwân*, « l'âme » (de la brebis).

TRENTE-TROISIÈME HISTORIETTE.

Un roi demanda à un religieux : « Comment se passent tes moments précieux? » Il répondit : « Toute la nuit se passe à prier, le matin à demander les choses nécessaires, et tout le jour à songer à mes dépenses. » Le roi comprit le sens de la réponse du derviche. Il ordonna qu'on lui assignât des moyens de subsistance, afin que le fardeau de l'entretien de sa famille fût enlevé de dessus son cœur.

Vers. — « O toi qui as le pied enchaîné par la pensée de ta famille, n'imagine plus désormais de liberté. Le souci des enfants, du pain, des vêtements et de la nourriture t'empêche de marcher dans la vie spirituelle. Je prends tous les jours la résolution de m'occuper de Dieu pendant la nuit. Mais la nuit lorsque je m'acquitte du devoir de la prière, *je me demande :* que mangera mon fils au matin? »

TRENTE-QUATRIÈME HISTORIETTE.

Un des dévots de la Syrie pratiquait le culte de Dieu depuis des années dans une forêt, et se nourrissait de feuilles d'arbres. Le roi de ce pays se rendit auprès de lui pour le visiter, et dit : « Si tu le juges convenable, nous préparerons pour toi

dans la ville un logement où le loisir de vaquer aux exercices de piété te sera plus facile qu'ici, et où les autres profiteront des bénédictions de vos paroles et prendront exemple sur vos saintes actions (1). » Ce discours n'agréa pas au religieux; mais les principaux de l'empire lui dirent : « Par égard pour les intentions du roi, il est convenable que tu viennes quelques jours à la ville et que tu connaisses l'état des lieux. Ensuite, si la pureté du temps des gens respectables (2) est altérée dans la société des étrangers, le choix vous restera. » On rapporte que le religieux entra dans la ville, et qu'on disposa pour lui le jardin du palais particulier du roi. C'était un lieu ravissant le cœur et reposant l'âme.

Vers. — « Ses roses rouges étaient comme la joue des belles, ses jacinthes comme la boucle de cheveux des amantes. Par la crainte du froid des derniers jours de l'hiver, *elles étaient* comme l'enfant qui n'a pas encore sucé le lait de sa nourrice. »

Vers (*arabe*). — « Sur les rameaux étaient des grenades, *comme* un feu suspendu aux arbres verts. »

(1) Cette irrégularité de *tou* « toi » et *chouma* « vous » dans la même phrase est à remarquer. Sadi, qui était lui-même un religieux, a, probablement pour relever sa profession, fait tutoyer les rois par les dévots qui leur parlent, tandis qu'ici il met le pluriel dans la bouche d'un monarque parlant à un dévot.

(2) Le pluriel est encore employé ici par respect, au lieu du singulier.

Le roi envoya à l'instant au religieux une jeune fille d'une belle figure.

Vers. — « Une exquise beauté, qui séduit les dévots, une figure d'ange, aussi éclatante que le paon. Elle était telle qu'après l'avoir vue, il n'y avait plus de patience possible pour les religieux. »

Il envoya aussi derrière elle un jeune esclave, admirable par sa grâce, agréable par ses proportions, et tel que la force du poing de sa beauté aurait brisé le bras de la piété, et lié derrière le dos la main de la patience des sages.

Vers (*arabe*). — « Les hommes mouraient de soif autour de lui : c'était un échanson qui montrait *la boisson* et ne désaltérait pas. »

Vers. — « L'œil ne se rassasiait point de sa vue, de même que la soif de l'hydropique n'est pas apaisée par l'eau de l'Euphrate. »

Le religieux se mit à manger des mets savoureux, à revêtir des habits élégants, à trouver de la douceur et de la jouissance dans les fruits et les parfums, et à considérer la beauté du page et de la jeune fille. Les hommes sensés ont dit : « La boucle de cheveux des belles est une chaîne pour le pied de l'intelligence et un filet pour l'oiseau léger. »

Vers. — « J'ai sacrifié mon cœur et ma religion,

avec toute ma science, pour l'amour de toi. En réalité je suis aujourd'hui l'oiseau léger et tu es le filet. »

En somme, le bonheur de son temps de recueillement arriva à sa fin, comme on a dit :

Vers. — « Tout ce qu'il y a de docteurs de la loi, de supérieurs spirituels, de disciples et d'orateurs à la parole pure, lorsqu'il s'est abaissé pour obtenir les biens de ce monde méprisable, *ressemble à* la mouche dont la patte reste dans le miel (1). »

Un jour le roi désira voir le saint homme. Il le trouva transformé (2), devenu rouge, blanc et gras, et s'appuyant sur un coussin de soie. Le page à la figure de *péry* (fée) se tenait au-dessus de sa tête avec un éventail de plumes de paon. Le monarque se réjouit de son état prospère; et ils s'entretinrent de toutes sortes de choses jusqu'à ce qu'à la fin le roi parlât ainsi : « J'aime ces deux classes d'hommes (3) : « Les savants et les religieux. » Un vizir philosophe et qui avait vu le monde était présent, et il dit : « O roi! l'obligation de l'amitié, c'est que tu fasses du bien à chacune de ces troupes : donne de l'or aux savants,

(1) *Littéral.* : Restera dans le miel, comme la mouche. Je lis *hemtchoû*, au lieu de *pây*, avec l'édit. B. et le manuscrit 292.

(2) *Littéral.* : Changé de sa première forme.

(3) L'édition de Bombay donne ainsi cette phrase : Personne au monde ne chérit autant que moi, etc.

afin qu'ils lisent davantage (1), et ne donne rien aux religieux, afin qu'ils restent tels. »

Vers. — « Il ne faut aux religieux ni drachme, ni dinâr (pièce d'or) : lorsqu'un religieux reçoit quelque chose, procure-t-en un autre. »

Vers. — « Celui qui a de bonnes mœurs et une intimité avec Dieu est religieux, sans pour cela qu'il reçoive le pain des fondations pieuses et la bouchée de l'aumône. Le doigt d'une belle et le lobe de l'oreille d'une charmante personne sont beaux sans pendant d'oreille et sans anneau de turquoise. »

Vers. — « Dis : Qu'il n'y ait pas de fard, ni de peinture, ni d'anneau de turquoise pour la princesse douée d'une belle figure et d'un caractère pur. (Elle n'en a pas besoin.) Dis : Qu'il n'y ait pas de pain de monastère ni de bouchée de l'aumône pour le derviche de bonnes mœurs et d'un heureux jugement. »

Vers. — « Tant que je possède et qu'il me faut encore autre chose, si l'on ne m'appelle pas religieux, cela convient. »

TRENTE-CINQUIÈME HISTORIETTE.

Conforme au discours précédent.

Une affaire importante survint à un monarque, et il dit : « Si la fin de cette affaire arrive selon

(1) La même édition a encore ici une variante : « afin que les autres hommes étudient les sciences. »

mon désir, je donnerai tant de drachmes aux religieux. » Lorsque la chose qu'il désirait eut réussi et que le trouble de son esprit fut dissipé, l'accomplissement de son vœu selon les conditions devint nécessaire. Il donna donc une bourse de drachmes à un de ses serviteurs, afin qu'il les employât pour les religieux. On dit que c'était un esclave intelligent et prudent; il tourna de côté et d'autre pendant tout le jour et revint à la nuit. Il baisa les drachmes, les plaça devant le roi, et lui dit : « Quoique j'aie cherché des religieux, je n'en ai pas trouvé. » Le roi répondit : « Quel est ce rapport? Je sais qu'il y a dans cette ville quatre cents religieux. » L'esclave reprit : « O seigneur du monde! celui qui est *vraiment* religieux ne recevra pas cet argent, et celui qui le recevra n'est pas un religieux. » Le roi se mit à rire, et dit à ses courtisans : « Quoique j'aie de la bonne volonté à l'égard des adorateurs de Dieu et que je confesse leurs mérites, cet être effronté a pour eux de l'inimitié et nie leurs vertus; et *cependant* le bon droit est de son côté. »

Vers. — « Le religieux qui a reçu des drachmes et des dînârs, choisis une personne plus pieuse que lui. »

TRENTE-SIXIÈME HISTORIETTE.

On demanda à un certain savant très-profond : «Que décides-tu au sujet du pain des legs pieux? » Il répondit : « Si on le reçoit pour recueillir son esprit et vaquer à ses dévotions, cela est licite; mais si l'on s'assied en homme recueilli pour avoir du pain, cela est illicite. »

Vers. — « Les sages ont pris le pain pour pouvoir se retirer dans le coin de l'adoration; ils n'ont pas choisi celui-ci pour avoir du pain. »

TRENTE-SEPTIÈME HISTORIETTE.

Un derviche parvint à un lieu de station. Le maître de cet édifice avait une âme généreuse, un bon caractère, et une troupe d'hommes distingués et éloquents vivaient dans sa société. Chacun d'eux disait des bons mots et des plaisanteries, comme c'est la coutume des gens d'esprit. Le derviche avait traversé les chemins du désert, il était fatigué et n'avait rien mangé. Un homme de cette réunion lui dit, par manière d'amusement : « Il te faut dire aussi quelque chose. » Le derviche répondit : « Je n'ai point de mérite ni d'éloquence comme les autres, je n'ai rien lu : contentez-vous

donc d'un seul vers de ma part. » Tous dirent avec empressement : « Parle. » Il dit :

Vers. — « Moi, affamé, ayant en face de moi une table couverte de pain, je suis comme le célibataire sur la porte du bain des femmes. »

Les compagnons se mirent à rire; ils approuvèrent son adresse et étendirent une nappe devant lui. L'amphitryon dit : « Ami, attends un instant; mes serviteurs font rôtir le hachis. » Le derviche leva la tête, et répondit :

Vers. — « Dis : Ne sois pas sur ma table, ô hachis! le pain sec est un hachis pour quiconque est brisé de fatigue (1). »

TRENTE-HUITIÈME HISTORIETTE.

Un disciple dit à son précepteur : « Que ferai-je? Car je suis incommodé par les créatures, à cause du grand nombre d'hommes qui viennent pour me visiter, et par les allées et venues desquels mes moments précieux sont troublés. » Le précepteur répondit : « Prête à tous ceux qui sont pauvres, et demande quelque chose à tous ceux qui sont riches, afin que désormais ils ne tournent plus autour de toi. »

(1) Dans le second hémistiche de ce vers, Sadi joue sur le mot *coûfteh*, pris dans le double sens de « hachis » et de « brisé, fatigué. »

Vers. — « Si un mendiant était le général de l'armée de l'islamisme, l'infidèle s'en irait jusqu'en Chine, par crainte des demandes. »

TRENTE-NEUVIÈME HISTORIETTE.

Un docteur de la loi dit à son père : « Aucun de ces discours ravissants des prédicateurs ne fait impression sur moi, parce que je ne vois pas en eux une conduite conforme à leurs paroles. »

Vers. — « Ils enseignent aux hommes le renoncement aux biens du monde, eux-mêmes amassent de l'argent et des grains. Un sage qui possède la parole et rien de plus, tout ce qu'il peut dire ne fait impression sur personne. Celui-là sera sage, qui ne fera pas le mal ; il ne prêchera pas la morale à l'homme sans la pratiquer lui-même. »

Vers. — « Le savant qui pratique le plaisir et la sensualité est lui-même égaré : qui donc guidera-t-il ? »

Le père dit : « O mon fils ! il ne convient pas, seulement sur cette vaine imagination, de s'éloigner des instructions des bons conseillers, de prendre le chemin de l'oisiveté, de taxer d'erreur les savants et de rester privé des avantages de la science, en cherchant le savant irréprochable, comme cet aveugle qui tomba une nuit dans un bourbier, et dit : « O musulmans ! tenez une lampe sur ma route. » Une femme de mauvaise vie

l'entendit, et lui dit : « Toi qui ne vois pas la lampe, que verrais-tu avec elle? » La salle de la prédication est comme l'échoppe des marchands fripiers. Ici, tant que tu ne donnes pas d'argent, tu ne reçois pas de marchandises. Là, tant que tu ne portes pas une bonne intention, tu n'en rapportes pas de bonheur.

Vers. — « Écoute la parole du savant avec l'oreille de l'âme, lors même que sa conduite ne ressemblerait pas à ses discours. Elle est vaine cette parole d'un présomptueux : « Comment un endormi réveillera-t-il un autre endormi? » Il faut que l'homme écoute le conseil, fût-il écrit sur une muraille. »

QUARANTIÈME HISTORIETTE (rimée).

Un sage vint du monastère au collége, et rompit son pacte de société avec les gens de l'ordre (les soufis). Je dis : « Quelle différence y a-t-il entre le savant et le religieux, pour que tu choisisses cette société-ci de préférence à celle-là? » Il répondit : « Celui-ci (le religieux) sauve des flots son propre manteau, et cet autre (le savant) fait des efforts pour saisir le noyé (1). »

(1) Mahomet a dit : « Le savant l'emporte sur le dévot autant que je suis au-dessus du moindre d'entre vous. » *Pend Nameh*, p. 34.

QUARANTE ET UNIÈME HISTORIETTE.

Un homme était couché ivre à l'extrémité d'un chemin, et les rênes du libre arbitre lui étaient échappées de la main. Un religieux passa près de lui, et jeta un regard sur son honteux état. Le jeune homme leva la tête, et dit : « Lorsqu'ils passent auprès de ce qui est vil, ils passent en hommes généreux (1). »

Vers arabes. — « Quand tu vois un pécheur, sois indulgent et doux. O toi qui blâmes mon vice, que ne passes-tu en homme généreux? »

Vers. — « O religieux! ne détourne pas ton visage du pécheur; regarde-le avec miséricorde ; si je ne suis pas honnête dans ma conduite, passe auprès de moi à la manière des hommes bien élevés. »

QUARANTE-DEUXIÈME HISTORIETTE.

Une troupe de débauchés se mirent à blâmer un derviche, lui dirent des paroles inconvenantes et le tourmentèrent. Il porta plainte devant le supérieur de l'ordre, en disant : « Une telle affaire s'est passée. » Le supérieur répondit : « O mon enfant! le froc des derviches est la robe de la résignation : quiconque sous cet habit ne sup-

(1) Citation empruntée au *Coran*, ch. XXV, verset 72.

porte pas un déplaisir est un imposteur, et le froc lui est interdit. »

Vers. — « La mer immense ne sera point troublée par une pierre ; le soufi qui se fâche est encore une eau peu profonde. »

Vers. — « S'il te survient un dommage, supporte-le, parce que par l'indulgence tu te purifieras de tout péché. O mon frère ! puisque notre fin dernière c'est la poussière, sois poussière (1) avant que tu deviennes poussière. »

QUARANTE-TROISIÈME HISTORIETTE (rimée).

Écoute cette histoire : Une dispute eut lieu dans Bagdad entre l'Étendard et le Rideau (de la porte d'entrée d'un appartement). Le premier, à cause de la poussière du chemin et de la fatigue des marches guerrières (2), dit au second sur le ton du reproche : « Nous sommes tous deux compagnons d'esclavage : nous sommes serviteurs de la salle d'audience du sultan. Je ne me suis pas reposé de mon service un seul instant ; j'étais en chemin matin et soir. Toi, tu n'as enduré ni fatigues, ni siéges, ni traversée de déserts, ni tourbillons, ni poussière. Mon pied est plus avancé par ses efforts. Pourquoi donc ta considération est-elle plus grande? Tu es auprès des esclaves à

(1) C'est-à-dire, humble comme la poussière.

(2) *Littér.* : de l'étrier.

face de lune, avec des jeunes filles qui sentent le jasmin. Moi je suis tombé entre les mains des valets; en voyage j'ai le pied enchaîné et la tête livrée au vertige. » Le Rideau répondit : « J'ai la tête sur le seuil, je ne l'ai pas comme toi au-dessus du ciel. Quiconque élève le cou avec orgueil, se jette lui-même sur son cou (1). »

QUARANTE-QUATRIÈME HISTORIETTE.

Un sage vit un athlète qui était fâché et courroucé et qui rendait de l'écume par la bouche. Il dit : « Qu'est-il donc arrivé à cet homme? » Quelqu'un répondit : « Un tel lui a dit des injures. » « Cet homme vil, reprit le sage, porte un poids de mille livres, et il n'a pas la force de supporter une parole. »

Vers. — « Laisse là tes vanteries de la force de ton poignet et tes prétentions au courage. O toi qui as une âme faible et qui es vil, qu'importe que tu sois homme ou que tu sois femme? Si tu le peux, adoucis la langue (2) d'autrui : le courage ne consiste pas à donner un coup de poing sur une bouche. »

Vers. — « Quand bien même il déchirerait le front d'un éléphant, celui-là n'est pas un homme dans lequel il n'y a pas d'humanité. Les enfants d'Adam tiennent leur nature de la poussière; s'ils ne sont pas humbles, ils ne sont pas de vrais enfants d'Adam. »

(1) C'est-à-dire, qu'il est la cause de sa propre chute.

(2) *Littéral. :* « une bouche, » *déhény*.

QUARANTE-CINQUIÈME HISTORIETTE.

On interrogea un grand personnage touchant la conduite des frères de la pureté (1). Il répondit : « Le moindre d'entre eux est celui qui préfère le désir du cœur de ses amis à ses propres avantages; car (2) les sages ont dit : « Le frère qui pense à lui-même n'est ni frère, ni parent. »

Vers. — « Le compagnon de route, s'il se hâte, n'est pas ton *vrai* compagnon de route. N'attache pas ton cœur à une personne qui ne t'est pas attachée de cœur. »

Vers. — « Lorsque ton parent n'a ni religion ni piété, il vaut mieux briser les liens du sang que de lui porter l'amitié d'un parent. »

Je me souviens qu'un présomptueux contredit mes paroles *contenues* dans ce dernier vers, en disant : « Dieu a défendu dans son glorieux livre (le Coran) de rompre les liens du sang, et nous a prescrit l'amitié envers nos parents. Ce que tu as dit est le contraire de cela. » Je répondis :

(1) Suivant Abou'lfaradj, cité par Silvestre de Sacy (*Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, p. 407), on appela ainsi une société de savants qui se forma à Bassora, vers la fin du quatrième siècle de l'hégire, et dont les membres, liés par une amitié très-sincère, s'exhortaient mutuellement à la pratique d'une vie pure et irréprochable.

(2) Je lis *kih*, au lieu de *vè*, avec le manuscrit 593 Saint-Germain et l'édit. B.

« Tu t'es trompé, c'est conforme au Coran. Dieu a dit : « S'ils (tes père et mère) t'engagent à m'associer ce que tu ne connais pas, ne leur obéis point (1). »

Vers. — « Mille parents qui sont étrangers à Dieu, qu'ils servent à racheter une seule personne étrangère qui est amie de Dieu. »

QUARANTE-SIXIÈME HISTORIETTE (en vers).

A Bagdad, un vieillard jovial donna sa fille en mariage à un cordonnier. Le petit homme au cœur de pierre mordit tellement la lèvre de la jeune fille, que le sang en coula. Au matin, son père la vit ainsi ; il se rendit près de son gendre, et lui parla en ces termes : « O homme vil! quelles sont ces dents? Combien de temps mâcheras-tu sa lèvre? ce n'est pas du cuir. Je n'ai point dit ceci par manière de plaisanterie : laisse le badinage et prends-en le sérieux. Une mauvaise habitude qui s'est implantée dans le caractère de quelqu'un n'en sortira qu'au jour de la mort. »

QUARANTE-SEPTIÈME HISTORIETTE.

Un jurisconsulte avait une fille très-laide et arrivée à l'âge nubile. Malgré son trousseau et son

(1) Coran, chapitre XXXI, verset 14; voyez aussi le chapitre XXIX, verset 7.

argent, personne n'avait le désir de l'épouser.

Vers. — « Une étoffe de soie (1) et de brocart sera vilaine lorsqu'elle se trouvera sur une épouse sans beauté. »

En somme, par raison de nécessité, on la maria avec un aveugle. On rapporte que dans ce temps-là un médecin qui rendait la vue aux aveugles arriva de Sérendîb (Ceylan). On dit au jurisconsulte : « Pourquoi ne fais-tu pas traiter ton gendre? » Il répondit : « Je crains qu'il ne voie clair, et qu'il ne répudie ma fille. »

Hémistiche. — « Il est préférable que le mari d'une femme laide soit aveugle. »

QUARANTE-HUITIÈME HISTORIETTE.

Un monarque regarda d'un œil de mépris une troupe de derviches. Un d'eux comprit cela par sa pénétration, et dit : « O roi! nous te sommes inférieurs en puissance (2) dans ce monde; mais

(1) Le mot *dabîky* vient de Dabik, nom d'une petite ville ou d'un bourg du territoire de Damiette, entre Farama et Tinnîs, où l'on fabriquait des robes tissues d'or, des turbans de lin de diverses couleurs et une étoffe à fleurs d'or, spécialement nommée *dabiky*. Voyez M. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, I, 340; le *Merâssid*, I, 390. Dans les Annales d'Aboulféda, (t. IV, p. 232), il est fait mention de cinq pièces des étoffes dites *marsoûcy* et *dibaky*. Au lieu de ce dernier mot, il faut lire *dabiky*.

(2) *Littéral.* : « en armées. »

nous menons une vie plus agréable que la tienne, nous sommes tes égaux au moment de la mort, et nous vaudrons mieux que toi à la résurrection. »

Vers. — « Qu'il s'agisse d'un conquérant tout-puissant, ou bien d'un derviche qui manque de pain, à l'heure redoutable où tous deux mourront, ils n'emporteront de ce monde autre chose qu'un linceul. Puisque tu feras ton paquet pour quitter le royaume, la pauvreté te vaudrait mieux que la souveraineté. »

Les marques extérieures de la profession du derviche, ce sont une robe composée de pièces et une chevelure rasée; mais les véritables qualités du derviche sont un cœur pieux (litt. vivant) et une concupiscence éteinte (litt. morte).

Vers. — « (Le derviche) n'est pas celui qui s'assied sur la porte de la prétention à l'égard du peuple, et qui, si on lui fait une contrariété, se lève pour le combat. Si une meule de moulin roule du haut d'une montagne en bas, celui-là n'est pas un contemplatif qui s'écarte du chemin de la pierre. »

Les devoirs des derviches, ce sont la prière, les actions de grâces, le service de Dieu, l'obéissance, la bienfaisance, la modération, la croyance à un seul Dieu, la confiance en lui, la résignation, la patience. Quiconque est doué de ces qualités est véritablement derviche, quoiqu'il soit revêtu du *kaba* (1). Mais l'homme qui dit des pa-

(1) Le kaba est une tunique ouverte entièrement par-devant,

roles futiles, qui ne fait pas de prières, qui est esclave de sa concupiscence, qui satisfait ses désirs, qui passe les jours jusqu'à la nuit dans des pensées de débauche et les nuits jusqu'au jour dans le sommeil de la négligence, qui mange tout ce qu'il trouve et dit tout ce qui lui vient sur la langue, est un vaurien, quand même il serait revêtu de l'*aba* (1).

Vers. — « O toi, dont le cœur est dépouillé de piété et qui as sur toi la robe de l'hypocrisie, ne laisse pas (2) *pendre* à ta porte le rideau peint de sept couleurs, toi qui dans ta maison ne possèdes que des nattes. »

QUARANTE-NEUVIÈME HISTORIETTE (écrite en vers).

J'ai vu quelques poignées de roses fraîches, attachées (3) sur un dôme avec de l'herbe. Je

et que les Persans portent par-dessus la chemise. Elle descend jusqu'à mi-jambe. Chardin en a donné une description assez détaillée (t. IV, p. 148, 149), ainsi que Tavernier (*Voyages de Perse*, l. V, ch. XIV, t. I, p. 698, de l'édition de 1692.) Voyez aussi Reinhart Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, p. 360-362.

(1) On appelle ainsi une sorte de manteau court, ouvert sur le devant et dépourvu de manches. C'est l'habit caractéristique des bédouins à presque toutes les époques; il est aussi porté par les derviches. Voyez un curieux article dans le savant ouvrage de M. Dozy, cité à la note précédente, p. 292, 297.

(2) J'ai adopté ici la leçon de l'édition de Tébrîz et du manuscrit 593 Saint-Germain, qui portent *megouzâr*, au lieu de *bugouzâr*, qu'on lit dans les éditions de Sémelet, de Sprenger et dans celle de B.

(3) Au lieu de *ber*, « sur, » le manuscrit 593 porte *tchoûn*,

dis : « Quelle est cette herbe sans valeur, pour qu'elle se place ainsi sur le même rang que la rose. » Le gramen pleura et dit : « Tais-toi! l'homme généreux n'oublie pas les droits de la société : si je n'ai ni beauté, ni couleur, ni parfum, ne suis-je pas au moins l'herbe de son jardin? » Je suis l'esclave de Sa Majesté généreuse, je suis le nourrisson de ses anciens bienfaits. Que je sois sans mérite ou que j'en aie, j'espère en la bonté de mon maître. Quoique je n'aie point de marchandises, n'ai-je pas pour capital mon obéissance. Lui seul connaît le remède à l'affaire de son esclave, lorsqu'il ne lui reste aucun autre moyen. C'est l'usage que ceux qui ont le pouvoir d'affranchir délivrent le vieil esclave. O grand Dieu! ornement du monde, pardonne à ton vieil esclave. Sadi, prends le chemin de la *Cabah* de la résignation; ô contemplatif! prends le chemin qui conduit à Dieu. Malheureuse la personne qui détournera sa tête de cette porte-là, car elle n'en trouvera point d'autre.

CINQUANTIÈME HISTORIETTE.

On demanda à un sage laquelle était préférable, de la munificence ou de la bravoure. Il

« comme. » En adoptant cette leçon, il faudrait traduire : « liées en forme de dôme, de globe. »

répondit : « Celui qui a de la munificence n'a pas besoin de la bravoure. »

Vers. — « Il est écrit sur le tombeau de Behrâm-Goûr : La main de la libéralité vaut mieux que le bras de la force.(1) »

Vers. — « Hâtim Thaiy (2) n'est plus, et cependant jusqu'à la fin des siècles, son grand nom restera célèbre pour sa bonté. Donne la dixième partie de ton bien, car lorsque le jardinier coupe les branches parasites de la vigne, celle-ci donne plus de raisin. »

(1) L'édition de M. Sprenger (p. 105) ajoute ici un vers dont voici le sens : « Nous avons conquis le monde par notre courage et notre force, mais nous ne l'avons pas emporté avec nous dans le tombeau ».

(2) Sur ce personnage, si souvent cité par les poëtes arabes et persans comme un incomparable modèle de libéralité, on trouve de longs et intéressants détails dans l'ouvrage de M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, etc., t. II, p. 607 à 628, et p. 120, 121. — Dans son *Bostân*, Sadi a raconté plusieurs traits de générosité de Hâtim. Voyez ch. II, vers 271 et suivants.

CHAPITRE III.

Sur le mérite de la modération des désirs.

PREMIÈRE HISTORIETTE.

Un mendiant africain disait dans la galerie des fripiers à Alep : « O riches ! si vous aviez de l'équité et que nous eussions de la tempérance, la coutume de demander l'aumône disparaîtrait du monde. »

Vers. — « O tempérance! fais-moi devenir riche, car il n'y a aucune richesse qui te soit supérieure (1). Le coin de la patience fut choisi par Locmân ; quiconque n'a point la patience, ne possède pas la sagesse. »

(1) *Littéral.* : « au delà de toi. »

DEUXIÈME HISTORIETTE.

Il y avait en Égypte deux fils de prince; l'un apprit les sciences et l'autre acquit des richesses. Celui-là devint le plus grand savant du siècle, et celui-ci, le vizir de l'Égypte (1). En conséquence, le riche regardait le savant avec l'œil du mépris, et lui disait : « Je suis parvenu au pouvoir souverain, et toi tu es ainsi resté dans ta pauvreté. » L'autre répondit : « O mon frère! c'est une obligation pour moi de rendre grâces des bienfaits de Dieu, parce que j'ai trouvé l'héritage des prophètes, c'est-à-dire, la science, tandis que tu as obtenu celui de Pharaon et de Hâmân (Aman), c'est-à-dire, la royauté de l'Égypte (2). »

(1) *Azîzi misr.* Ces mots renferment une allusion à l'histoire de Joseph, telle qu'elle est racontée dans le Coran. Le maître égyptien de ce patriarche, c'est-à-dire Putiphar, y est désigné par le titre d'*Azîz*, qui signifie grand, illustre. Voyez le verset 30 du chapitre XII, et Cf. la *Chronique de Tabari, trad. par M. L. Dubeux*; Paris, 1836, in-4°, p. 210. Sadi s'exprime ainsi dans le *Bostân* : « Un individu semblable à Joseph par sa piété et son discernement, il faut qu'il devienne vizir (âzîz) en quarante années. » Œuvres, édit. de Bombay, p. 12 du *Bostân*. Voyez encore le même ouvrage, ch. Ier, vers 607, p. 47 (édition de 1828).

(2) Sadi en rapprochant les noms d'Aman et de Pharaon a commis un anachronisme des plus grossiers, et dont nous ne prendrons pas la peine de faire sentir toute l'énormité. Nous ajouterons seulement qu'il a été consacré parmi les musulmans par plusieurs passages du Coran, où Hâmân est représenté comme

Vers. — « Je suis cette fourmi que l'on foule aux pieds, je ne suis pas la guêpe sous l'aiguillon de laquelle on gémit. Comment m'acquitterai-je de l'obligation que m'impose ce bienfait-ci? je n'ai point la force de tourmenter les hommes. »

TROISIÈME HISTORIETTE.

J'ai entendu raconter qu'un derviche brûlait dans le feu de la pauvreté, qu'il cousait haillon sur haillon, et qu'il consolait son cœur en récitant ce vers-ci :

« Contentons-nous d'un pain sec et d'un froc, parce qu'il vaut mieux porter le poids de son propre chagrin que le fardeau des obligations contractées envers autrui. »

Quelqu'un lui dit : « Pourquoi restes-tu tranquille? Un tel, habitant de la ville, a un caractère généreux et une bienfaisance universelle. Il se tient tout prêt à servir les hommes bien nés, et il est désireux de gagner les cœurs. S'il devient informé de ta situation, il regardera comme une obligation de satisfaire les désirs des hommes respectables (c'est-à-dire, de toi). » Le derviche répondit : « Tais-toi! car mourir dans l'indigence vaut mieux que de porter ses besoins devant quelqu'un, parce qu'on a dit :

le vizir de Pharaon. Voyez ch. XXVIII, verset 5; ch. XL, versets 25, 26 et 39; ch. XXIX, verset 38.

Vers. — « Coudre ensemble des haillons et se tenir constamment dans le coin de la patience valent mieux qu'écrire une requête aux marchands pour avoir une robe. Il est certain qu'aller en paradis avec l'assistance (1) de son voisin est égal aux tourments de l'enfer. »

QUATRIÈME HISTORIETTE.

Un roi perse envoya un médecin habile pour servir Moustafa (l'Élu, surnom de Mahomet). Cet homme resta en Arabie plusieurs années, et personne ne vint devant lui pour une expérience, ni ne demanda à être traité par lui. Un jour il se présenta au prince des prophètes et lui fit ses doléances, disant : « On m'a envoyé pour guérir tes compagnons, et pendant ce temps personne ne s'est adressé à moi afin que j'accomplisse le ministère qui a été assigné à votre esclave. » Le prophète répondit : « Cette nation-ci a l'habitude de ne rien manger quand le besoin n'est pas impérieux, et de retirer sa main des mets alors qu'il lui reste encore de l'appétit. » Le médecin dit alors : « Cela est une cause de santé. » Puis il baisa la terre en signe d'hommage, et partit.

Vers. — « Le sage commence à parler, ou bien il

(1) Je lis *pâïmerdy*, en un seul mot, et non en deux, comme l'a fait Semelet, qui traduit en conséquence : « avec les pieds d'un homme son voisin. »

étend le bout de son doigt vers un morceau alors qu'il lui arriverait un dommage à cause de son silence, ou qu'il serait en danger de la vie par suite de son abstinence. Certainement que son action de parler sera sage, et que son action de manger lui apportera pour fruit la santé. »

CINQUIÈME HISTORIETTE.

Un homme faisait souvent pénitence et la rompait, au point qu'un de ses supérieurs spirituels lui dit : « Je sais que tu as l'habitude de manger beaucoup, que le lien de ta concupiscence, c'est-à-dire ta pénitence, est plus ténu qu'un cheveu, et que ta concupiscence, de la manière dont tu la nourris, rompra sa chaîne; et un jour viendra qu'elle te déchirera. »

Vers. — « Quelqu'un nourrissait un jeune loup; lorsque celui-ci fut tout élevé, il déchira son maître. »

SIXIÈME HISTORIETTE.

Il est rapporté dans la vie d'Ardéchîr Babégân (1) qu'il demanda à un médecin arabe : « Quelle quantité de nouriture faut-il manger en un jour ? » Celui-ci répondit : « Le poids de cent

(1) Fondateur de la dynastie des Sassanides; il régna de 226 à 238 de notre ère.

drachmes suffit. » Ardéchîr reprit : « Quelle force procurera cette quantité de nourriture? » Le médecin répliqua (en arabe) : « Cette quantité te porte, mais tu portes ce qui excède, c'est-à-dire (en persan) : Cette mesure te tient sur pied, mais tu supportes tout ce que tu y ajoutes. »

Vers. — « Il faut manger pour vivre et pour prier Dieu; mais tu es dans la croyance qu'il faut vivre pour manger. »

SEPTIÈME HISTORIETTE.

Deux derviches du Khoraçân étaient attachés à la société l'un de l'autre et voyageaient ensemble. L'un était faible parce qu'il rompait le jeûne seulement toutes les deux nuits, et l'autre fort parce qu'il mangeait trois fois par jour. Ils furent par hasard arrêtés à la porte d'une ville, sur le soupçon d'espionnage. On les mit tous deux dans une maison, et on mura la porte avec de la terre. Au bout de deux semaines il fut reconnu qu'ils étaient innocents, et l'on ouvrit la porte. On trouva mort celui qui était robuste, et sain et sauf celui qui était faible. On resta étonné de cela; mais un médecin dit : « Le contraire serait étonnant : celui-là était un grand mangeur, il n'a point eu la force de supporter le manque de nourriture, et il est mort; cet autre savait se dominer, il

a pris patience, selon sa coutume, et il est resté sain et sauf. »

Vers. — « Lorsque quelqu'un a pris l'habitude de manger peu, il supporte facilement la disette, quand elle survient. Mais, s'il est adonné aux soins du corps dans des temps d'abondance, lorsqu'il verra la détresse il mourra d'inanition. »

HUITIÈME HISTORIETTE.

Un sage défendit à son fils de manger beaucoup, disant : « La satiété rend l'homme malade. » Le fils répondit : « O mon père ! la faim fera périr les créatures. Ne sais-tu pas que des plaisants ont dit : « Il vaut mieux mourir de satiété que de souffrir la famine. » Le père repartit : « Garde la mesure, parce que Dieu a dit : « Mangez et buvez, mais ne prodiguez pas (1). »

Vers. — « Ne mange pas tellement que les mets sortent de ta bouche, ni si peu que la vie t'abandonne par suite de ta faiblesse. »

Vers. — « Quoique le plaisir du corps dépende des aliments, une nourriture qui dépassera la mesure amènera la maladie. Si tu manges de la conserve de roses avec excès, elle te fera mal ; mais si tu manges tard du pain sec, ce sera pour toi de la conserve de roses. »

(1) Coran, ch. VII, verset 29.

NEUVIÈME HISTORIETTE.

On demanda à un malade : « Que désire ton cœur? » Il répondit : « Il désire n'avoir envie de rien. »

Vers. — « Lorsque l'estomac est rempli et que le mal de ventre commence, tous les moyens de guérison sont inutiles. »

DIXIEME HISTORIETTE.

Quelques drachmes étaient dues par des soufis à un boucher (1) de la ville de Wâcith (2). Chaque jour il les leur réclamait et leur parlait avec grossièreté. Les camarades eurent le cœur blessé de ses importunités, mais il n'y avait pas de remède, si ce n'est la patience. Un homme sensé d'entre eux dit : « Il est plus facile de promettre des mets à son appétit (c'est-à-dire de jeûner) que des drachmes au boucher. »

Vers. — « Il vaut mieux renoncer aux bienfaits du

(1) A un boucher, les manuscrits D. 292 et 593, les éditions T. et B. et celle de M Sprenger substituent un fruitier, *bakkâly*.

(2) Célèbre place de l'Irâk arabe ; elle dut son nom de Wâcith ou Mitoyenne, à ce qu'elle était située à égale distance entre Basrah et Coufah. Elle a eu pour fondateur le célèbre Heddjâdj et est actuellement ruinée. Cf. le *Mérâssid*, t. III, p. 269; et les *Voyages* d'Ibn-Batoutah, t. II, p. 2 et 3.

maître que de supporter les vexations des portiers. Mourir en désirant de la viande vaut mieux que *de souffrir* les honteuses exigences des bouchers. »

ONZIÈME HISTORIETTE.

Un homme de courage reçut une blessure épouvantable dans la guerre contre les Tartares. Quelqu'un lui dit : « Un tel, marchand, possède un électuaire : si tu lui en demandes, il est possible qu'il t'en donne une certaine quantité. » Or, on rapporte que ce marchand était aussi connu pour son avarice que Hâtim Thâiy pour sa libéralité (1).

Vers. — « S'il avait eu sur sa table le soleil, au lieu de pain, jusqu'au jour de la résurrection personne n'aurait vu la lumière, si ce n'est en songe (2). »

Le brave répondit : « Si je lui demande l'électuaire, il me le donnera ou ne me le donnera pas ; et, s'il me le donne, cela sera utile ou ne le sera pas. Mais le lui demander est un poison mortel. »

Vers. — « Tout ce que tu demandes comme une grâce

(1) Je suis ici la leçon du manuscrit 593 Saint-Germain et de l'édition Sprenger, qui est identique pour le sens à celle de l'édit. B.

(2) J'ai adopté la leçon des éditions de Tébrîz et de Bombay, et du manuscrit 292, *djouz bekhâb*, qui est aussi à peu près celle du manuscrit Ducaurroy.

à des gens vils, tu l'ajoutes à ton corps et tu le retranches de ton âme. »

Les sages ont dit : « Si l'on vendait l'eau de la vie au prix de l'honneur, le savant n'en achèterait pas; parce que mourir avec honneur vaut mieux que vivre honteusement. »

Vers. — « Si tu manges de la coloquinte de la main d'une personne douée d'un aimable caractère, cela vaut mieux que de la confiture prise de la main d'un homme de mauvaise mine. »

DOUZIÈME HISTORIETTE.

Un savant avait une nombreuse famille et de faibles moyens d'existence. Il exposa sa situation à un grand qui avait de lui une très-bonne opinion. Celui-ci fronça les sourcils à cause de sa requête, et il lui parut honteux de la part d'un homme bien élevé, d'entreprendre le métier de solliciteur.

Vers. — « Lorsque tu t'es fait un visage renfrogné à cause de ta mauvaise fortune, ne te présente pas devant un ami chéri, parce que tu changerais aussi son plaisir en amertume. Quand tu vas demander un service, vas-y avec un visage frais et riant. L'affaire de celui qui a un front ouvert n'échouera pas. »

On raconte que le riche augmenta un peu le

traitement du savant, mais qu'il diminua de beaucoup les bonnes dispositions qu'il avait pour lui. Au bout de quelques jours, lorsque le savant vit que l'amitié accoutumée *de son bienfaiteur* n'avait plus de stabilité, il dit :

Vers (*arabe.*) — « Fi des mets ! lorsque c'est la bassesse qui les procure : la marmite est debout et l'honneur est renversé. »

Vers. — « Ma nourriture a augmenté et ma considération a diminué. Il vaut mieux être sans provisions que de supporter la honte d'en demander. »

TREIZIÈME HISTORIETTE.

Une nécessité survint à un derviche. Quelqu'un lui dit : « Un tel a des richesses sans nombre; s'il avait connaissance de tes besoins, vraisemblablement il ne se permettrait pas de tarder à y mettre fin. » Le derviche répondit : « Je ne le connais pas. » L'autre repartit : « Je te conduirai; » et il lui prit la main jusqu'à ce qu'il l'eût amené à la maison de cette personne. Le derviche vit un homme aux lèvres pendantes, aux sourcils contractés, et qui était assis d'un air renfrogné. Il ne lui adressa pas un mot, et s'en retourna. L'autre lui dit : « Qu'as-tu fait? » — « Je lui fais grâce de son présent, répondit-il, à cause de sa figure. »

Vers. — « N'expose pas tes besoins à un homme

d'un visage dur (1), parce que tu serais tourmenté par son mauvais naturel. Si tu confies les chagrins de ton cœur, confie-les à une personne dont l'aspect soit déjà de l'argent comptant et te tranquillise. »

QUATORZIÈME HISTORIETTE.

Une année de sécheresse se manifesta dans Alexandrie, de sorte que les rênes de la patience des créatures s'étaient échappées de leurs mains, que les portes du ciel étaient fermées sur la terre, et que les cris des habitants de celle-ci parvenaient jusqu'au firmament.

Vers. — « Il ne resta plus un être animé, parmi les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons et les insectes (2), dont les cris n'allassent jusqu'au ciel par suite de la disette. Il était surprenant que la fumée des cœurs des créatures ne se rassemblât pas, afin qu'elle devînt un nuage et que des torrents de larmes en fussent la pluie. »

Dans cette année il y avait un bardache (puisse-t-il être éloigné de nos amis!) tel que la politesse ne permet pas de le dépeindre, surtout en présence des grands, et qu'il ne convient pas non plus de passer sous silence, par manière de né-

(1) Férid-Eddîn-Attâr dit aussi : « Ne t'adresse pas dans tes besoins à un homme d'une figure sinistre, mais bien à celui qui a un visage agréable. » *Pend Nâmeh*, édition de Sacy, p. 95.

(2) *Littéral.* : « les fourmis. »

gligence, parce qu'une classe de gens l'imputeraient à la faiblesse de l'esprit de l'orateur. En conséquence, nous nous bornerons à ces deux vers, parce qu'un peu est l'indice de beaucoup, et qu'une poignée est un échantillon d'une charge d'âne.

Vers. — « Si un Tartare tue ce bardache, il ne faut plus désormais tuer de Tartares. Combien de temps sera-t-il semblable au pont de Bagdâd (1), ayant de l'eau sous lui et un homme dessus? »

Un pareil individu, dont tu viens d'entendre une partie des épithètes, avait cette année-là des richesses immenses. Il donnait de l'or et de l'argent aux nécessiteux et tenait table pour les voyageurs. Une troupe de derviches étaient près de rendre l'âme par excès de pauvreté. Ils formèrent le dessein de se rendre à son invitation, et vinrent me demander conseil. Je leur refusai mon assentiment, et je dis :

Vers. — « Le lion ne mange pas ce qui est à moitié

(1) C'est à tort que Sémelet reproche à Gentius et à Gladwin d'avoir rendu le pronom affixe de la 3ᵉ personne dans *Bagdâdech*, par le nominatif. On sait qu'en poésie le pronom affixe singulier de la 3ᵉ personne se trouve employé comme sujet du verbe, au lieu de *ou*. Voyez S. de Sacy, *Journal des Savants*, 1832, p. 93, et cf. cet hémistiche de Firdoûcy : *Pèchimân choudech zânkih ou gouftch boud*. « Il se repentit de ce qu'il avait dit. » *Sohrab, a Poem*, p. 202. Le même idiotisme se rencontre encore dans d'autres vers du même poëte, *ibidem*, p. 169, vers 8, 172, vers 10.

dévoré par le chien, lors même qu'il mourrait de faim dans son antre. Abandonne ton corps à la dernière misère et à la faim, et ne tends pas la main devant un homme vil. Ne regarde pas comme un homme un être sans vertu, quand même il serait un Féridoûn par ses richesses et sa puissance (1). De la soie peinte et de riches tissus (2) sur un homme indigne, sont comme du lapis-lazuli et de l'or sur une muraille. »

QUINZIÈME HISTORIETTE.

On disait à Hâtim Thaiy : « As-tu vu dans le monde un homme plus noble que toi par ses sentiments, ou en as-tu entendu parler ? « Il répondit : « Certainement ; un jour j'avais immolé quarante chameaux, et j'avais invité des chefs arabes. Je sortis vers un coin du désert, pour quelque nécessité (3). Je vis un bûcheron qui avait amassé une grande quantité de broussailles, et je lui dis : « Pourquoi ne vas-tu pas au festin d'Hâtim Thaiy, puisque tout un peuple s'est rassemblé à sa table ? » Il répondit :

(1) Je lis *moulc*, avec l'édition de Tébrîz et le manuscrit Ducaurroy, au lieu de *mâl*.

(2) Sur les étoffes de brocart appelées *nessîdj*, on peut consulter les détails que j'ai donnés ailleurs, principalement d'après Marco Polo. (*Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits*, etc. p. 174, note.)

(3) Je suis ici la leçon des éditions de Tébrîz et de Bombay, en y ajoutant les mots *béhâdjety*, avec le manuscrit Ducaurroy.

Vers. — « Quiconque mange le pain de son travail, ne contractera pas d'obligation envers Hâtim-Thâiy. »

« Je vis ainsi qu'il m'était supérieur en grandeur d'âme et en générosité. »

SEIZIÈME HISTORIETTE.

Moïse le prophète vit un pauvre qui s'était caché dans le sable à cause de sa nudité, et qui lui dit : « O Moïse ! fais une prière en ma faveur, afin que Dieu me donne des moyens de subsistance, parce que, n'y pouvant plus tenir, je suis sur le point de rendre l'âme. » Moïse fit l'invocation demandée, de sorte que Dieu accorda à cet homme de la richesse. Au bout de quelques jours, lorsque Moïse revint, il le vit prisonnier et ayant un peuple immense rassemblé autour de lui. Moïse demanda : « Qu'est-il arrivé à cet homme? » On répondit : « Il a bu du vin, fait du tapage et tué quelqu'un. Maintenant on le conduit au lieu du supplice (litt. de la peine du talion). »

Vers. — « Si le pauvre chat avait des ailes, il ferait disparaître du monde la race des passereaux. »

Vers. — « Arrive-t-il que le faible obtienne la main de la puissance, il se lève et il tord la main des faibles. »

Moïse confessa la sagesse du créateur du monde, lui demanda pardon de sa témérité (1), et récita

(1) C'est-à dire, d'avoir osé le prier en faveur de cet homme.

le verset : « Si Dieu prodiguait la nourriture à ses serviteurs, ils se comporteraient injustement sur la terre (1). »

Vers arabe. — « O homme abusé ! qui t'a précipité dans le danger jusqu'à ce que tu périsses? Plût à Dieu que la fourmi ne volât pas! »

Vers. — « Lorsque l'homme vil a obtenu une dignité, de l'argent et de l'or, sa tête nécessairement demande un soufflet. Enfin, un sage (2) n'a-t-il pas mis en circulation ce proverbe : « Il vaut mieux que la fourmi n'ait pas d'ailes. »

Sentence. — « Le père a beaucoup de miel, mais le fils a un échauffement (3). »

Vers. — « Celui-là qui ne te fait pas devenir riche connaît mieux ton intérêt que toi-même. »

DIX-SEPTIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu un bédouin (4) dans une assemblée de joailliers à Basrah. Il racontait cette aventure :

(1) Coran, XLII, 26.

(2) Les manuscrits D. 593 et l'édition B. nomment ici Platon, *Félathoûn*.

(3) Une glose arabe, en marge du manuscrit 593 S. G., développe ainsi le sens de ce passage : « Son fils est d'un tempérament échauffé, et il ne saurait lui convenir de manger du miel. C'est pour cette raison qu'il ne lui en donne pas, et non par avarice ni par vilenie. »

(4) A'râby. Comme Abou'lféda le fait remarquer (*Annales Moslemici*, t. II, p. 180), le mot *Arab* signifie un Arabe en général et son pluriel *A'râb*, un Arabe du désert, un bédouin.

« Une fois j'avais perdu mon chemin dans le désert, et il ne m'était rien resté de mes provisions. J'étais résigné à mourir, lorsque tout à coup je trouve une bourse pleine de perles. Jamais je n'oublierai mon plaisir et ma joie, parce que je m'imaginais que c'était du froment grillé ; ni aussi mon amertume et mon désespoir, lorsque je reconnus que c'étaient des perles. »

Vers. — « Dans les déserts arides et au milieu des sables mouvants, qu'importe à l'homme altéré qu'il ait dans sa bouche la perle ou bien la coquille qui la renferme? Quelle différence y a-t-il pour l'individu dépourvu de provisions, lorsqu'il est tombé d'inanition, entre l'or et les cauris renfermés dans sa ceinture? »

DIX-HUITIÈME HISTORIETTE.

Un Arabe tourmenté par une soif excessive disait au milieu d'un désert :

Vers arabe. — « Oh! plût à Dieu qu'avant ma mort je jouisse un jour de mon désir, qu'un fleuve me battît les genoux, et que je ne cessasse pas de remplir mon outre! »

(1) De même un voyageur s'était égaré dans la vaste plaine, et il ne lui était resté ni force ni nourriture. Il avait quelques drachmes dans sa

(1) Le manuscrit 292 et les éditions T., Sprenger et B. ajoutent ici le mot *hicaiet*, historiette.

ceinture. Il tourna longtemps, mais il n'arriva pas au but et mourut de faim. Des gens survinrent et virent des drachmes placées devant lui. Il était écrit sur la poussière :

Vers. — « Quand même il aurait tout l'or le plus pur (1), l'homme sans provisions ne pourrait faire un pas. Au milieu du désert, pour l'indigent brûlé du soleil un navet cuit vaut mieux que de l'argent brut (litt. cru). »

DIX-NEUVIÈME HISTORIETTE.

Jamais je ne m'étais affligé des vicissitudes de la fortune, et jamais je n'avais contracté mon visage à cause des révolutions du ciel, excepté une fois que mon pied était nu et que je n'avais pas le moyen d'acheter des babouches. J'entrai tout affligé dans la mosquée de Coufah, et je vis un homme qui n'avait point de pieds. Je louai Dieu, je lui rendis grâce de ses bienfaits et je patientai de mon manque de souliers.

Vers. — « Une volaille rôtie, aux yeux d'un homme rassasié, vaut moins qu'une feuille de cresson sur sa table,

(1) *Zerri dja'féry.* Le premier de ces mots doit être lu avec un *techdîd* sur le *ra*, à cause du mètre. D'après une glose arabe en marge du manuscrit 593, « on appelait *dja'féry* un grand dînâr, célèbre pour la pureté de son or, comme le ducat (ou la piastre) européen dans nos contrées. » Le scoliaste du manuscrit 292 donne en partie les mêmes détails.

et pour celui qui n'a ni richesse ni pouvoir un navet cuit est une volaille rôtie. »

VINGTIÈME HISTORIETTE.

Dans une partie de chasse, pendant l'hiver, un roi, accompagné de quelques-uns de ses courtisans, s'éloigna des habitations. La nuit survint et ils aperçurent la maison d'un laboureur. Le roi dit : « Passons la nuit dans cet endroit, afin que nous ne souffrions pas du froid. » Un des vizirs répondit : « Il n'est pas conforme à la dignité des rois de chercher un refuge dans la maison d'un vil paysan : dressons ici une tente et allumons du feu. » Le laboureur apprit cela; il prépara des provisions (1), les porta devant le sultan, baisa la terre en signe d'hommage, et dit : « La haute dignité du sultan ne serait pas abaissée par cette quantité *de mets que je lui offre*, et néanmoins on ne veut pas que le rang du laboureur soit élevé. » Son discours fut agréable au roi; l'on se transporta pour la nuit dans sa maison; et le matin venu, le monarque lui donna un habit d'honneur

(1) Je me conforme ici au texte des manuscrits 593 et D. et des éd. B. et Sp., en supprimant les mots *ez tha'âm*, qui ne sont pas nécessaires au sens. D'après le père Raphaël du Mans (*Relation de la Perse*, manuscrit de la Bibliothèque Impériale, numéro 10,535, folio 35, verso), on appelle *ma hazary*, les fruits, le lait, le fromage, dont se compose le déjeûner des Persans.

et de l'argent J'ai appris que le laboureur marcha quelques pas à côté de l'étrier du prince, et qu'il dit :

Vers. — « Rien n'a été retranché de la dignité et de la pompe du sultan, pour la faveur qu'il a faite à la maison hospitalière d'un paysan. Le bout du bonnet du laboureur parvient jusqu'au soleil, puisqu'un sultan comme toi étend son ombre sur sa tête. »

VINGT-UNIÈME HISTORIETTE.

On raconte l'histoire d'un mendiant épouvantable, qui avait acquis d'abondantes richesses. Un roi lui dit : « Il paraît que tu possèdes d'immenses trésors ; il nous est survenu une affaire importante : si tu nous assistes d'une partie de ces richesses, par manière de prêt, celui-ci sera acquitté, lorsque le revenu des provinces arrivera. » Il répondit : « O seigneur ! il ne convient pas à la haute dignité des rois de souiller leurs augustes mains par l'argent d'un pauvre tel que moi, parce que je l'ai amassé petit à petit (litt. grain à grain.) » Le roi répondit : « Il n'y a pas d'inquiétude à en avoir : je donnerai cet argent à un Tartare ; car le proverbe a dit : Les choses impures aux gens impurs. »

Vers (*arabe*). — « Ils dirent : la pâte de chaux n'est

pas pure; nous avons répondu : « Nous en boucherons les fentes des latrines. »

Vers. — « Si l'eau du puits du chrétien n'est pas pure, j'en laverai un juif mort : quelle crainte y a-t-il ? »

J'ai entendu raconter que cet homme refusa d'obéir à l'ordre du roi, qu'il commença à se servir de prétextes et à montrer de l'effronterie. Le roi ordonna qu'on exigeât de lui, par la violence et les menaces, l'objet de sa demande.

Vers. — « Lorsqu'une affaire ne réussit pas par la politesse, elle en vient de toute nécessité à un affront. Quiconque n'a pas pitié de soi-même, si personne ne le ménage, cela convient. »

VINGT-DEUXIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu un marchand qui avait cent cinquante charges de chameaux et quarante esclaves et serviteurs. Une certaine nuit, dans l'île de Kîch (1), il m'emmena dans sa chambre; et, pen-

(1) Appelée aussi Kis par les Arabes (voyez le *Mérâssid Alitthilâ*, édit. Juynboll, t. II, p. 466 et 529). D'après le géographe persan, Hamd-Allah-Mustaufi, « c'est une île située à quatre parasanges du rivage de Hozoû (voyez le *Mérâssid*, t. III, p. 317); elle a quatre parasanges (cinq lieues) de longueur sur autant de largeur, et l'on y voit une ville du même nom. Il y a dans cette île des champs ensemencés et des palmiers, et c'est là que se trouve la pêcherie des perles. La température de Kîch est extrêmement chaude; l'eau qu'on y boit est fournie par la pluie, et on la recueille dans des citernes. Dans le *Fâris Nâmeh*, *Kich*

dant toute la nuit, il ne cessa de me tenir des discours sans suite. « J'ai, disait-il, tel associé dans le Turkistan, et telle marchandise dans l'Hindoustan ; ce papier est une assignation à toucher sur telle province ; pour telle chose j'ai telle personne pour caution. » Tantôt il disait : « J'ai l'intention d'aller à Alexandrie, parce que l'air y est bon ; » et tantôt il ajoutait : « Non, parce que la mer d'Occident (la Méditerranée) est agitée. O Sadi !

est comptée parmi les dépendances du district d'Ardéchîr Khorreh. » *Nozhet Alkoloub*, manuscrit persan de la Bibl. impér., n° 139, p. 665. Selon sir W. Ouseley (*Travels in various countries of the east*, t. I, p. 167 et suiv.), « Kîch est une île presque plate et produisant des dattiers, mais non en très-grande abondance, parmi lesquels nous pûmes distinguer quelques constructions de misérable apparence. » Zacaria Kazouïny cité par Ouseley (*ibid.* p. 171), dit que Kîch était le rendez-vous des vaisseaux de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie, les marchands la fréquentant dans des vues de commerce. Ibn-Alathir (manuscrit de C. P., t. V, folio 273, verso) fait mention, sous l'année 608 (1211-12), d'une ambassade envoyée par le calife dans l'île de Kïs. Au lieu de Kïs, on lit inexactement Kâs dans l'édition de M. Tornberg, t. XII, p. 156. Le même historien nous apprend (même édition, *ibid.*, p. 199) qu'il existait entre le prince de Kîch et celui d'Ormouz, des guerres accompagnées d'incursions, et que chacun d'eux défendait aux patrons de navires de faire relâcher ceux-ci dans le port de son ennemi. Cet état d'hostilité existait encore du temps de l'écrivain, mort en l'année 1233. Sur l'île de Kîch, on peut encore consulter d'Anville, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, édit. in-12, t. LII, p. 39, 40 ; et J. Morier, *A second Journey through Persia*, p. 33, 34.

j'ai le projet d'un autre voyage. Si celui-là s'accomplit, je m'assiérai dans un coin pour le reste de ma vie, et j'abandonnerai le commerce. » Je lui dis : « Quel est ce voyage? » Il répondit : « Je veux porter du soufre persan à la Chine, où j'ai entendu dire qu'il a un grand prix, et ensuite de la vaisselle de Chine dans la Grèce, du brocart grec dans l'Inde, de l'acier indien à Alep, du verre d'Alep (1) dans l'Yémen et des étoffes rayées de l'Yémen en Perse. Après quoi je renoncerai aux voyages et je me tiendrai assis dans une boutique. » Il débita tant de ces extravagances, qu'il ne lui resta plus la force de parler. Il dit alors : « Toi aussi, Sadi, parle des choses que tu as vues et entendues. » Je dis :

Vers. — « As-tu entendu rapporter qu'un marchand

(1) Un voyageur persan qui a visité Alep, il y a plus d'un siècle fait la remarque suivante : « Les miroirs connus dans l'Hindoustân sous le nom de *glaces* d'*Alep*, ne proviennent pas des manufactures de cette ville, mais y sont apportés d'Europe. » *Voyage de l'Inde à la Mekke*, par Abdoûl-Kerym..., extrait traduit... par Langlès, p. 148. On sait, en effet, que dès le treizième siècle, époque où vivait Sadi, Venise était en possession de fournir de miroirs et de verroteries l'Orient et le nord de l'Afrique, et qu'Alep était un de ses principaux débouchés. Voyez Depping, *Hist. du commerce entre le Levant et l'Europe*, t. I, p. 103, t. II, p. 323. Chardin observe que les miroirs de verre usités de son temps en Perse, y étaient apportés de Venise, comme aussi les « glaces de châssis et les belles bouteilles à prendre du tabac. » T. IV, p. 257; et Cf. *ibidem*, p. 253. Voyez encore le Commentaire de Soudi sur le *Divan* de Hâfiz (édition Brockhaus, t. I, p. 218).

tomba une fois de sa monture dans le désert (1), et qu'il dit : « Ou la modération des désirs, ou la poussière du tombeau remplira l'œil avide de l'homme opulent. »

VINGT-TROISIÈME HISTORIETTE.

J'ai entendu parler d'un riche qui était aussi connu par son avarice que Hâtim Thâiy par sa générosité. Son état extérieur était orné par les richesses de ce monde, et sa bassesse d'âme innée était tellement affermie dans son caractère, qu'il n'aurait pas donné un pain pour sauver une âme, qu'il n'aurait pas caressé le chat d'Abou-Horeïrah (2) au moyen d'une seule bouchée, et qu'il n'aurait pas jeté un os au chien des gens de la caverne (les Sept-Dormants). En somme, personne n'avait vu sa maison la porte ouverte, ni sa nappe étendue.

Vers. — « Le pauvre ne sentait que l'odeur de ses mets; la volaille, après qu'il avait mangé son pain, ne ramassait pas une miette. »

J'ai su qu'il avait pris la route de l'Egypte par la mer d'Occident, et qu'il avait roulé dans

(1) Les manuscrits Ducaurroy, 292 et 593 et l'édition Gladwin donnent ainsi ce vers : *An chounidesty kih der sahray Ghaour — Bârsâlâry biouftâd ez soutoûr.* « As-tu entendu raconter que dans le désert de Ghaour (à l'est du Jourdain), un chef de caravane tomba de sa monture? »

(2) Sur ce personnage on peut voir une note du précédent chapitre, p. 133.

sa tête des songes de Pharaon, *jusqu'à ce que le naufrage l'atteignît* (1). Tout à coup un vent contraire souffla autour du vaisseau, ainsi qu'on l'a dit :

Vers. — « Que fera le cœur, qui puisse convenir (2) à ton caractère chagrin? Le vent favorable ne convient pas en tout temps au vaisseau. »

Cet homme leva la main pour prier et commença à pousser des cris inutiles. Dieu a dit : « Et lorsqu'ils montent sur le vaisseau, ils invoquent Dieu (3). »

Vers. — « A quoi sert-il à l'esclave indigent *d'élever* vers Dieu la main de la supplication, au temps de la prière, et *de la tenir cachée* sous l'aisselle, au temps de la libéralité? »

Vers. — « Procure du soulagement au moyen de ton or et de ton argent, et fais-t en toi-même une jouissance. Puisque cette demeure-ci te survivra, prends-en une brique d'argent et une d'or. »

On rapporte que cet individu avait en Égypte des parents pauvres, et qu'après sa mort ils devinrent riches au moyen du reste de ses trésors. Ils déchirèrent leurs vieux vêtements, à cause de son trépas, et ils s'en firent tailler d'autres, d'é-

(1) Les mots soulignés sont une citation du Coran, ch. X, verset 90.

(2) Je lis *busázed*, avec quelques manuscrits.

(3) Coran, XXIX 65.

toffes de filoselle et de coton de Damiette (1). Dans cette même semaine je vis l'un d'eux se promenant sur un coursier rapide, pendant qu'un bel esclave courait derrière lui. Je dis en moi-même :

Vers. — « O malheur! Si le mort revenait au milieu de sa tribu et de ses alliés, rendre l'héritage serait plus pénible pour les héritiers que la mort de leur parent. »

A cause de l'ancienne connaissance qui existait entre nous, je lui tirai la manche, et dis :

Vers. — « Jouis, excellent homme, qui as une bonne conduite, puisque ce malheureux a amassé et n'a pas joui. »

VINGT-QUATRIÈME HISTORIETTE.

Un poisson vigoureux tomba dans le filet d'un pêcheur faible, et celui-ci n'eut pas la force de le retenir. Le poisson l'emporta sur lui, enleva le filet de ses mains et partit.

Vers. — « Un esclave partit pour rapporter de l'eau d'un fleuve. L'eau du fleuve arriva et emporta l'esclave. Le filet emportait toutes les fois du poisson; cette fois-ci le poisson s'en est allé et a enlevé le filet. »

(1) Sur les étoffes de coton, de lin et d'autres matières, fabriquées à Damiette, on peut voir M. Francisque Michel, *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent*, etc., t. I, p. 281-283.

Les autres pêcheurs se lamentèrent et firent des reproches à leur compagnon, disant : « Une telle proie est tombée dans ton filet et tu n'as pu la conserver ! » — « O mes amis, repartit-il, qu'y peut-on faire ? C'est parce que le destin n'était pas pour moi, et aussi parce qu'il restait au poisson un jour de vie. »

Sentence. — « Le pêcheur qui n'est pas prédestiné ne prendra pas de poisson dans le Tigre, et un poisson dont l'heure n'est pas arrivée ne mourra pas, *même* sur la terre. »

VINGT-CINQUIÈME HISTORIETTE.

Un homme qui avait les pieds et les mains coupés tua un mille-pieds (scolopendre). Un sage passa près de lui, et dit : « Dieu soit loué ! Avec mille pieds qu'il avait, lorsque son heure est arrivée, il n'a pu fuir un homme sans pieds et sans mains. »

Vers. — « Quand l'ennemi qui prend l'âme (1) arrive par derrière, la mort lie le pied de l'homme qui fuit. Dans cet instant où l'ennemi arrive pied contre pied, il ne convient pas de tendre l'arc caïanien. »

(1) C'est-à-dire Azrâyil, l'ange de la mort.

VINGT-SIXIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu un gros ignorant ayant sur sa poitrine une robe précieuse, sous lui un coursier arabe, et sur sa tête une étoffe de soie (1), de fabrique égyptienne. Quelqu'un me dit : « O Sadi! comment trouves-tu cette étoffe de soie brodée, sur la tête de cet animal ignorant? » Je répondis : « C'est une vilaine ligne qui est écrite avec de l'encre d'or. »

Vers (*arabe*). — « Or un âne (c'est-à-dire un ignorant) parmi les hommes, ressemble à un veau qui n'est qu'un corps doué du mugissement. »

Vers. — « On ne peut dire que cet animal ressemble à un homme, excepté *par* sa robe, son turban et ses traits extérieurs. Cherche dans tout son mobilier, ses possessions et ses richesses, tu ne trouveras aucune chose qui soit licite, si ce n'est de répandre son sang. »

Vers. — « Si le chérif devient pauvre, ne t'imagine pas que son rang élevé soit abaissé. Quand bien même le juif attacherait son seuil d'argent avec des clous d'or, ne pense pas qu'il devienne noble. »

(1) *Kassab*. On peut voir sur ce mot une note de M. Quatremère. *Hist. des Sultans mamlouks de l'Égypte*, t. II, 2e partie, p. 75.

VINGT-SEPTIÈME HISTORIETTE.

Un voleur dit à un mendiant : « N'as-tu pas honte de tendre la main pour une parcelle d'argent devant chaque homme méprisable? » Il répondit :

Vers. — « Il vaut mieux tendre la main pour une parcelle d'argent, que de se la faire couper pour un dâneg et demi (1). »

VINGT-HUITIÈME HISTORIETTE.

On raconte l'histoire d'un lutteur, qui était réduit à l'extrémité par sa mauvaise fortune et qui se lamentait à cause de son grand appétit et de ses moyens restreints. Il porta sa plainte devant son père, et demanda l'assentiment de celui-ci, disant : « J'ai l'intention de faire un voyage ; peut-être que, par la force de mon bras, je me procurerai l'objet de mon désir. »

(1) D'après Chardin (t. IV, p. 275), le dâneg était la sixième partie du mithkal ou demi-dragme, et faisait huit grains, poids de carat. Il comprenait quatre grains d'orge. C'était aussi une monnaie pesant douze grains. Cf. le *Traité des monnaies musulmanes*, trad. de Makrizi, par S. de Sacy; Paris, 1797, p. 9, 61 et 67. On lit dans le *Bostân* : « Ce méchant ne lui donna ni *dinâr* ni *dâneg*, » *The works of Sadee*, I, folio 128 recto. Cf. le scoliaste du *Bostân*, sur les vers 60 et 158, du 2e chapitre (page 67 et 88).

Vers. — « La vertu et le mérite sont perdus tant qu'ils ne se montrent pas : on place l'aloès sur le feu et l'on broie le musc. »

Le père répondit : « O mon fils! chasse de ta tête des songes impossibles à réaliser, et tire le pied de la tempérance sous le pan de la robe du salut; car les sages ont dit : « Le bonheur ne s'acquiert pas en se donnant beaucoup de peine; le meilleur moyen est de peu s'agiter. »

Vers. — « Personne ne pourra prendre par la violence le pan de la robe du bonheur. C'est se donner une peine inutile *que d'appliquer* un collyre sur les cils de l'aveugle. »

Vers. — « Quand même il y aurait deux cents vertus à l'extrémité de chacun de tes cheveux, la vertu ne sera pas utile lorsque la fortune sera contraire. »

Vers. — « Que fera l'homme fort dont le sort est malheureux? Le bras de la fortune vaut mieux que celui de la vigueur. »

Le fils reprit : « O mon père! les avantages des voyages sont nombreux : ils réjouissent l'esprit, procurent des profits, font voir des merveilles, entendre des choses singulières, examiner du pays, converser avec des amis, acquérir des dignités et de bonnes manières; ils augmentent les richesses et le gain, font connaître des camarades et éprouver diverses vicissitudes. C'est ainsi que les soufis (ou contemplatifs) ont dit :

Vers. — « Tant que tu resteras (1) dans ta boutique et ta maison, jamais, ô homme vain, tu ne seras vraiment un homme. Pars, promène-toi dans le monde, avant ce jour où tu quitteras le monde. »

Le père répondit : « O mon fils! les profits des voyages, ainsi que tu l'as dit, sont nombreux, mais ils sont accordés à cinq classes de personnes *seulement.* D'abord à un marchand qui, outre des richesses et de la puissance, a des esclaves remplis de douceur (2), des jeunes filles ravissantes et des commis actifs. Chaque jour dans une ville, chaque nuit dans une hôtellerie, et à tout moment dans un lieu d'amusement, il jouira des biens de ce monde. »

Vers. — « Le riche n'est pas étranger dans les montagnes, ni dans la plaine, ni dans les déserts. En tout lieu où il va, il dresse une tente et dispose un lieu de repos (3). Mais celui à qui les biens du monde ne viennent pas en aide selon son désir, est étranger et méconnu dans son pays natal. »

« Le second *individu à qui il a été fait allusion* est un savant, qu'à cause de la douceur de ses discours, de la force de sa parole et de la grandeur

(1) *Littéral.* : Tant que tu es en gage.

(2) J'ajoute ici avec le manuscrit 593 les mots *cheker ríz*, qui sont nécessaires pour la parfaite symétrie de la période et qui riment avec le membre de phrase suivant, *Kénizécáni diláouíz.*

(3) Une salle de réception, d'audience, *bárgáh*, d'après les manuscrits Ducaurroy et 593 et les édit. B. et E.

de son éloquence, on s'empresse de servir et l'on traite avec honneur, dans quelque lieu qu'il aille. »

Vers. — « L'existence du savant est semblable à l'or pur, car partout où il va l'on connaît son rang et sa valeur. Un fils de grand qui ne sait rien ressemble à la monnaie de cuir, qu'on ne prend pour rien dans une autre contrée. »

« Le troisième est un homme d'une belle figure, pour la conversation duquel les sages éprouvent du penchant, dont ils regardent la société comme avantageuse, considérant les services qu'ils lui rendent comme une obligation qu'ils contractent envers lui. Car les sages ont dit : « Un peu de beauté vaut mieux que beaucoup de richesses, parce qu'une figure agréable est le remède des cœurs blessés et la clef des portes fermées. »

Vers. — « Un beau garçon, là où il va, reçoit des honneurs et des respects, quand bien même ses père et mère le chasseraient avec violence. J'aperçus une plume de paon entre les feuillets du Coran, et je dis : « Je pense « ce rang (c'est-à-dire cet honneur) au-dessus de ton « mérite. » Elle me dit : « Tais-toi ! parce que partout « où posera son pied une personne qui a de la beauté, « on ne lèvera pas la main contre elle. »

Vers. — « Lorsque dans un jeune garçon il y a de la complaisance et une beauté ravissante, on ne doit pas avoir d'inquiétude si son père se débarrasse de lui.

C'est une perle; dis donc : « Coquille n'existe pas pour « elle. Chacun sera un acquéreur pour la perle incom- « parable. »

« Le quatrième est une personne douée d'une belle voix, qui, par son gosier semblable à celui de David, arrête l'eau dans son cours et l'oiseau dans son vol. Donc, par le moyen de ce mérite, il s'emparera du cœur des hommes, et les personnes intelligentes désireront sa société. »

Vers (*arabe*). — « Mon oreille est attentive à la beauté des chansons. Quel est celui qui touche du luth? »

Vers. — « Combien sera agréable pour l'oreille des compagnons enivrés du coup du matin, une voix douce et plaintive! Une voix agréable vaut mieux qu'une belle figure, parce que celle-ci est le plaisir des sens et cette autre l'aliment de l'âme. »

« Le cinquième est un artisan qui, par le travail de ses bras, obtient des moyens de subsistance, de sorte que son honneur n'est pas gaspillé pour obtenir du pain. C'est ainsi que les sages ont dit :

Vers. « Si un ravaudeur va de sa ville natale chez l'étranger, il ne souffrira pas la misère ni l'affliction. Mais si le roi du Nymroûz (Seïstân) tombe de la royauté dans un désert, il se couchera affamé. »

« Les qualités que je viens de décrire sont, en voyage, des motifs de rassurer son cœur, et pour

la vie des causes d'agrément. Mais celui qui est dépourvu de tout cela parcourra le monde avec de vaines imaginations, et dorénavant personne n'entendra son nom ni son signalement. »

Vers. — « Toute personne en haine de laquelle les révolutions du globe s'accomplissent, la fortune la dirigera ailleurs qu'à son avantage. Une colombe qui désormais ne doit plus voir son nid, le destin la conduit jusqu'auprès de l'appât et du filet. »

Le fils répondit : « O mon père, de quelle manière contredirai-je la parole des sages qui ont dit : Quoique la portion journalière soit assignée à chacun, s'attacher aux moyens de l'obtenir est une obligation, et bien que le malheur soit décrété par le destin, il est nécessaire d'éviter les portes par lesquelles il arrive. »

Vers. — « Quoique la portion journalière arrive sans aucun doute, la règle de la sagesse, c'est de la chercher. Bien que personne ne meure sans que sa fin soit fixée, ne va pas te jeter dans la gueule du dragon. »

« Avec la force que j'ai je combattrai un éléphant terrible et je lutterai contre un lion formidable. Il convient donc que je fasse un voyage, parce que je n'ai pas la force de supporter plus longtemps le manque de nourriture. »

Vers. — « Lorsqu'un homme est tombé de sa place et de son rang, dorénavant pourquoi s'affligerait-il? Tous les pays sont sa place. Tout riche se retire pour la nuit

dans une maison ; tout lieu où le pauvre va la nuit est sa maison. »

Il dit cela, demanda à son père sa bénédiction, lui fit ses adieux et partit. Au moment du départ on l'entendit qui prononçait ce vers :

Vers. — « L'homme de mérite dont la fortune n'est pas conforme à ses désirs, partira pour un lieu où l'on ignore son nom. »

Enfin il parvint au bord d'une rivière par l'impétuosité de laquelle les pierres roulaient sur les pierres, et dont le bruit se faisait entendre à une parasange de distance (une lieue et demie).

Vers. — « C'était une eau redoutable où l'oiseau aquatique n'aurait pas été en sûreté. Le moindre de ses flots aurait enlevé de ses rives une meule de moulin. »

Le jeune homme vit une troupe d'individus qui étaient assis, chacun moyennant le payement d'une parcelle d'or, dans un bac, et se tenaient prêts à partir. La main du don était fermée chez le jeune homme (c'est-à-dire qu'il était sans argent). Il ouvrit donc la bouche de l'éloge, mais quelques plaintes qu'il fit, ces gens-là ne l'aidèrent pas, et ils dirent :

Vers. — « Tu ne peux sans or exercer ta force sur personne ; que si tu as de l'or, tu n'as pas besoin d'employer la force. »

Le marinier inhumain se détourna de lui en riant, et dit :

Vers. — « Tu n'as pas d'or : on ne peut traverser la mer par force. Qu'est-ce que la force de dix hommes? Apporte l'or d'un seul. »

Le cœur du jeune homme fut mécontent de ce reproche, et il voulut en tirer vengeance. Le vaisseau était parti ; il cria donc au batelier : « Si tu te contentes de cette robe dont je suis revêtu, je ne la refuse pas. » Le marinier convoita la robe et fit revenir le vaisseau.

Vers. — « L'avidité ferme (*litt.* coud) l'œil du sage ; l'avidité conduit l'oiseau et le poisson dans le filet. »

Aussitôt que la main du jeune homme parvint à portée de la barbe et du collet du marinier, il le tira à lui, et le jeta par terre sans aucun respect. Son compagnon (1) sortit du vaisseau, afin qu'il lui donnât du secours; mais il éprouva également la violence du jeune homme, et tourna le dos. Alors on jugea convenable de faire un accommodement avec l'agresseur et de lui remettre le prix du passage.

Vers. — « Lorsque tu vois un conflit, montre de la patience, parce que la facilité de caractère ferme la porte

(1) Au lieu du singulier, d'autres textes, et notamment celui de M. Eastwick, p. 122, donnent le pluriel : « Ses compagnons sortirent. »

du combat. Emploie la douceur partout où tu vois une dispute ; car le cimeterre tranchant ne coupe pas la soie molle. Avec des paroles affables, de la bonté et de la douceur, tu peux faire en sorte de traîner un éléphant avec un cheveu. »

Pour s'excuser de ce qui avait eu lieu, les passagers tombèrent aux pieds du jeune homme, embrassèrent plusieurs fois avec hypocrisie sa tête et son visage, le firent entrer dans le vaisseau et partirent. Ils arrivèrent ensuite près d'une colonne construite par les anciens Grecs (Yoûnân), et qui était restée debout dans l'eau. Le marinier dit : « Il y a une fente dans le vaisseau (1) ; il faut donc que celui de vous qui est le plus brave, le plus courageux et le plus fort, monte sur la colonne, et qu'il prenne le câble du vaisseau, afin que nous réparions celui-ci. » Le jeune homme, abusé par l'orgueil que lui inspirait son courage, ne se défia pas de l'ennemi au cœur ulcéré, et n'agit pas d'après la parole des sages qui ont dit : « Si tu as causé un chagrin à quelqu'un, lors même qu'après cela tu lui procurerais cent plaisirs, ne sois pas en sécurité et crains la vengeance de ce seul chagrin ; car la pointe du dard sort de la plaie, mais

(1) M. Eastwick traduit peu exactement : *The boat is in danger*. Et à la fin de cette même phrase il s'éloigne de son propre texte, qui est le même que celui de Semelet, pour adopter la leçon de M. Sprenger, laquelle nous semble moins bonne.

la douleur qu'elle a causée (1) reste dans le cœur. »

Vers. — « Quelle chose excellente Begtâch a dite à Khiltâch : « Lorsque tu as tourmenté ton ennemi, ne sois pas tranquille. »

Vers. — « Ne te crois pas à l'abri d'avoir le cœur affligé, lorsque par ton fait un cœur sera dans l'affliction. Ne jette pas une pierre contre les murailles d'une citadelle, parce qu'il serait possible qu'une pierre tombât de la citadelle *sur toi.* »

Aussitôt que le jeune homme eut roulé le câble du navire autour de son bras, et qu'il eut monté sur le sommet de la colonne, le marinier coupa la corde et poussa le navire au large. L'infortuné resta tout stupéfait dans ce lieu-là : pendant deux jours il éprouva le malheur et l'affliction, et supporta la faim. Le troisième jour, le sommeil le prit au collet et le fit tomber dans l'eau. Après un jour et une nuit, il arriva sur le rivage. Un dernier souffle de vie lui étant resté, il se mit à manger des feuilles d'arbres et à arracher des racines d'herbes, de sorte qu'il retrouva un peu de force. Il s'avança dans le désert et marcha jusqu'à ce que, altéré, affamé et n'en pouvant plus, il parvint auprès d'un puits. Il vit une troupe d'hommes qui s'étaient réunis autour de ce puits, et dont chacun buvait une

(1) Je lis *azarech*, avec le manuscrit 593. Les édit. de B. et Sprenger portent *azâri ân*, ce qui revient au même.

tasse (1) d'eau, moyennant une obole. Le jeune homme n'en avait pas. Il demanda de l'eau, en exposant son manque de ressources, mais on n'eut pas pitié de lui (2) et on le refusa. Il étendit alors la main de la violence (3), et abattit plusieurs personnes. Mais les autres obtinrent l'avantage, le frappèrent sans le moindre égard et le blessèrent.

Vers. — « Les moucherons, lorsqu'ils sont en grand nombre, attaquent un éléphant, malgré toute l'impétuosité et le courage qu'il possède. Quand la concorde existera entre les pauvres petites fourmis, elles déchireront la peau du lion formidable. »

Conformément à la nécessité, malade et blessé, le lutteur se mit à la suite de la caravane et partit. A la nuit on arriva dans un lieu qui était fort dangereux à cause des voleurs. Le jeune homme vit qu'un tremblement était tombé sur le corps des gens de la caravane, et qu'ils avaient préparé leur

(1) Le mot *charbah* désigne ici un vase, une tasse, sens qu'il a souvent en arabe, ainsi que M. Quatremère l'a observé. (*Hist. des Sultans mamlouks de l'Égypte*, t. II, 2e partie, p. 210, note.) On lit dans le *Mérâssid Alitthilâ'* (édition Juynboll, t. I, p. 49), qu'à Arménâz, petite ville à environ cinq parasanges d'Alep, on fabrique des marmites et des vases, *charabât*, de couleur rouge et qui ont une bonne odeur.

(2) J'ai suivi ici le texte des éditions de Tébrîz, de Bombay et Sp. et les manuscrits D. 295 A. F. et 593, qui ajoutent ces mots : *Wé bitchâréguy noumoûd rahmet néyâouerdend.*

(3) Je supprime avec le manuscrit 292 les mots *mouyesser néchoud*, « il ne fut pas secondé (de Dieu). »

cœur à la mort. Il leur dit : « N'ayez pas d'inquiétude ; car me voici parmi vous, moi qui seul combattrais cinquante hommes, et les autres jeunes gens donneront le même secours. » Le cœur des gens de la caravane fut raffermi par cette vanterie : aussi furent-ils joyeux de sa société et le secoururent-ils avec des vivres et de l'eau. L'estomac du jeune homme était en feu par la violence de la faim (1) : il mangea donc quelques bouchées avec avidité et but quelques gorgées d'eau, de sorte que le feu qui le consumait (2) s'apaisa. Le sommeil s'empara de lui, et il s'endormit. Un vieillard expérimenté et qui avait vu le monde était dans la caravane. Il dit : « O mes amis ! je suis plus effrayé de votre escorte que des voleurs; c'est ainsi qu'on raconte qu'un Arabe avait ramassé quelques drachmes. La nuit, seul dans sa maison, il ne dormait pas, de crainte des Loures (3). Il appela près de lui un de ses amis,

(1) Quatre manuscrits et les éditions de Tébrîz, de Bombay et de MM. Eastwick et Sprenger, ajoutent : et les rênes de la patience étaient sorties de ses mains, *wé 'inâni thakat ez dest refteh.*

(2) *Littéral.* : le démon de son intérieur.

(3) Au lieu de *Loûryan*, plusieurs manuscrits et l'édit. Sp. portent *douzdân*, des voleurs. Voyez les mss. D., 593 et sir Gore Ouseley, *Notices of persian poets*, p. 357. Les Loures ou Lores étaient connus par leurs habitudes de vol et de brigandage. Voyez les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIII, p. 330 à 332. Leurs descendants actuels, les Feïlis, les Bakhtiaris, les Kuhguelus et les Mamesennis, n'ont pas dégénéré sous ce rapport. Cf. A. H. Layard's :

afin d'éloigner par la vue de cet homme la frayeur que lui inspirait sa solitude. L'ami passa plusieurs jours dans sa société, tellement qu'il eut connaissance des drachmes; il les emporta et partit. Le matin on vit l'Arabe dépouillé et se lamentant, et on lui dit : « Qu'est-ce donc? peut-être un voleur t'a emporté ces drachmes. » — « Non, par Dieu, répondit-il, le gardien les a emportées. »

Vers. — « Jamais je ne m'assieds sans craindre le serpent, depuis que je sais quelle est sa nature. La blessure des dents d'un ennemi est d'autant plus mauvaise, qu'il paraît un ami aux yeux des gens. »

« Savez-vous, mes amis, si ce jeune homme n'est pas aussi de la troupe des voleurs, et s'il ne s'est pas introduit par ruse au milieu de nous, afin qu'un moment favorable arrivé, il en donne avis à ses compagnons. En conséquence, je juge convenable que nous le laissions endormi et que nous partions. » Le conseil du vieillard parut juste aux gens de la caravane (1), et ils conçurent dans leur cœur la crainte du lutteur. Ils enlevèrent donc leur bagage et laissèrent le jeune homme endormi. Il connut son abandon alors que le soleil brilla

A description of the province of Khuzistan, dans le *Journal of the royal geogr. society of London*, t. XVI, p. 1 à 105, *passim* et Malcolm, *Histoire de la Perse*, tr. fr. t. IV, p. 216, 447, 448.

(1) Je lis *carwanyanra*, avec l'édition B. et celles de MM. Eastwick, p. 126, et Sprenger, p. 116.

sur ses épaules; il leva la tête et vit que la caravane était partie. Le malheureux tourna beaucoup et n'arriva dans aucun lieu. Altéré et privé de nourriture, il plaça son visage sur la terre, se résigna à mourir et dit :

Vers (*arabe*). — « Qui fera conversation avec moi, maintenant que les chameaux fauves m'ont devancé? Il n'y a point d'ami pour l'étranger, si ce n'est l'étranger lui-même. »

Vers. — « Cette personne emploiera la violence envers les étrangers, qui n'aura pas été beaucoup à l'étranger. »

Il parlait ainsi, lorsqu'un fils de roi, qui, en poursuivant une proie, s'était éloigné de ses gardes et se tenait debout au-dessus de lui, entendit ces paroles et jeta un regard sur sa figure. Il vit que son extérieur était propre et sa situation très-pénible. Il lui dit : « D'où es-tu et comment es-tu parvenu dans cet endroit? » Le jeune homme lui répéta une partie de ce qui lui était arrivé. Le fils du roi eut pitié de lui, il lui donna un habit d'honneur et de l'argent et le fit accompagner d'un homme de confiance; en sorte que le lutteur revint dans sa propre ville. Son père fut joyeux de le voir et rendit grâces à Dieu de sa conservation. La nuit il parlait à son père de ce qui lui était arrivé, savoir l'aventure du vaisseau, la violence du marinier et des villageois et la perfidie des gens de la caravane. Le père lui dit : « O mon fils! ne

t'ai-je pas dit au moment du départ : La main de la bravoure est liée, et des griffes aussi acérées que celles du lion sont brisées chez ceux qui sont dans l'indigence. »

Vers. — « Quelle bonne chose a dite ce maître d'armes indigent : un grain d'or vaut mieux que cinquante *men* (livres) de violence. »

Le fils répondit : « O mon père ! certes tant que tu ne supportes pas l'affliction, tu ne trouves pas de trésor ; tant que tu ne mets pas ta vie en danger, tu ne remportes pas la victoire sur l'ennemi, et tant que tu ne sèmes pas le grain, tu ne récoltes pas de moisson. Ne vois-tu pas, pour ce peu d'affliction que j'ai supporté, quel immense trésor j'ai rapporté, et pour une piqûre d'abeille que j'ai soufferte, quelle grande quantité de miel j'ai obtenue ? »

Vers. — « Quoiqu'on ne puisse rien manger en dehors de la portion journalière, il ne convient point d'apporter de la négligence dans sa recherche. »

Vers. — « Si le plongeur craint la gueule du requin (1), jamais il n'obtiendra la perle précieuse. »

(1) Le mot *niheng* signifie à la fois crocodile et requin, ainsi que l'ont déjà fait observer sir William Ouseley (*Travels*, etc., t. I, p. 230), et M. Quatremère (*Journal des Savants*, 1842, p. 435). Mais, puisqu'il est question dans notre passage de la pêche des perles, il est de toute évidence que *niheng* doit ici s'entendre du requin et non du crocodile, comme l'a fait M. Semelet. Alâ-Eddîn Djoueïny, parlant de la ville de Hérât, s'exprime ainsi :

Sentence. — « La meule inférieure d'un moulin n'est pas mise en mouvement ; c'est pourquoi elle supporte un fardeau pesant. »

Vers. — « Que mangera le lion rugissant au fond de sa caverne ? Quelle nourriture y a-t-il pour le faucon qui est tombé par terre ? Si tu veux t'emparer d'une proie dans ta maison, que ta main et ton pied soient comme l'araignée. »

Le père répondit : « O mon fils ! pour cette fois, le ciel t'a prêté assistance et la prospérité t'a conduit, de sorte que pour toi la rose est née de l'épine, et que l'épine est sortie de ton pied. Le maître d'un empire est arrivé près de toi, et a usé de générosité envers toi ; il a eu pitié de toi et par sa grande sollicitude, il a remédié à ta triste situation. Une pareille chance arrive rarement, et on ne peut raisonner d'après ce qui est rare. Prends bien garde qu'une autre fois tu ne tournes pas avec cette avidité autour du filet. »

Vers. — « Le chasseur ne rapportera pas une proie chaque fois ; il arrivera qu'un jour la panthère le déchirera. »

« C'est une forêt dont Kharmîl est le lion et une mer dont il est le « requin *dériâyi kih oust nihengui ân. Djihân Cuchaï*, manuscrit persan 36 Ducaurroy, folio 79 recto ; et Chéref-Eddîn Aly Yezdi dépeint des soldats qui, au moment de la bataille, ressemblaient à des requins dans une mer de sang : *Nihengâni dériâï Khoûn. Zafer Nâmeh, apud* Charmoy. *Mémoires de l'Acad. imp. de Saint-Pétersbourg*, VI[e] série, t. III, p. 189.

C'est ainsi qu'un roi de Perse avait une pierre de grand prix à son anneau. Une fois, dans le but de s'amuser, il partit avec quelques-uns de ses courtisans pour se rendre au *moçalla* (1) de Chîrâz. Il commanda qu'on attachât son anneau au-dessus de la coupole d'Adhed-Eddaulah (2), afin qu'il appartînt à celui dont la flèche en traverserait le

(1) Sur cette localité, si vantée par le grand poëte lyrique Hâfiz, on peut consulter sir William Ouseley, *Travels*, etc., t. II, p. 6; W. Franklin, *Observations made on a tour from Bengal to Persia*, London, 1790, in-8°, p. 94, 95. Le terme *moçalla*, désigne un vaste emplacement situé d'ordinaire dans la campagne, tout près d'une ville, et où le peuple se réunit pour faire la prière en certaines occasions, et en particulier, aux deux *beïrâms*. On peut consulter là-dessus une savante note de Silv. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. I, p. 192. Le géographe turc Hadji Khalfah nous décrit un moçalla qui ressemblait sans doute, sous plus d'un rapport, à celui de Chîrâz. « La ville de Tireh, en Asie Mineure, a, dit-il, un moçalla de 200 pas en carré, qui est entouré d'une muraille de pierre. Il a quatre portes auxquelles on monte par dix degrés. Il y a au milieu un bassin avec un jet d'eau qui va toujours. La place de ce moçalla est ornée d'un gazon qui est toujours vert et de quelques arbres. » Voy. *Djihân Numâ*, trad. d'Armain, *apud* Vivien de Saint-Martin, *Hist. géographique de l'Asie Mineure*, t. II, p. 674.

(2) J'ai ajouté le mot *Eddaulah*, avec les manuscrits 292, 295, et le manuscrit de Chardin, cité par sir Gore Ouseley, *Biographical Notices of persian poets*, p. 360. On sait qu'Adhed-Eddaulah fut le quatrième prince et le plus puissant souverain de la dynastie des Boueïhides. Il mourut à Bagdâd le 8 de chewal 372 (26 mars 983), à l'âge de 47 ans. Voyez Aboulféda, *Annales*, t. II, p. 552; Ibn-Alathir, *Câmil*, manuscrit de C. P. t. V, f° 22, v° 23, r°.

cercle. Par l'effet du hasard, qu tre cents archers qui étaient au service de ce roi lancèrent leurs flèches, et tous manquèrent le but, si ce n'est un jeune garçon qui, monté sur le toit d'un couvent, lançait des flèches de tout côté pour s'amuser. Le vent d'est poussa sa flèche à travers le cercle de l'anneau. On lui accorda la bague, et on lui donna un vêtement d'honneur et de l'argent. Le jeune homme après cela brûla ses flèches et son arc. On lui dit : « Pourquoi agis-tu ainsi? » Il répondit : « Afin que ma splendeur première subsiste. »

Vers. — « Tantôt il arrivera que la saine résolution du sage aux conseils éclairés ne réussira pas. Tantôt il adviendra qu'un jeune homme ignorant lancera par erreur une flèche contre le but. »

VINGT-NEUVIÈME HISTORIETTE.

J'ai entendu conter l'histoire d'un derviche qui s'était établi dans une caverne et avait fermé sa porte aux choses du monde. Aux yeux de son esprit élevé il n'était resté aux rois ni aux sultans ni puissance ni majesté.

Vers. — « Quiconque s'est ouvert la porte des sollicitations sera dans l'indigence jusqu'à ce qu'il meure. Laisse ta convoitise et exerce la royauté sur tes désirs : la tête (*litt.* le cou) de l'homme sans cupidité sera exaltée. »

Un des rois de ces provinces rendit le commandement suivant : « Nous espérons de la générosité des hommes illustres (1), qu'ils daigneront partager avec nous le pain et le sel. » Le cheïkh y consentit, par la raison que répondre à une invitation était la coutume de Mahomet. Le lendemain le roi alla s'excuser du dérangement qu'il lui avait causé (2). Le religieux se leva, prit le roi dans ses bras, lui fit des caresses et le complimenta. Lorsque le souverain ne fut plus en vue, un des disciples du cheïkh lui dit : « Ces grandes caresses que tu as faites aujourd'hui au roi sont le contraire de ton habitude. Quelle raison y a-t-il en cela? » Le saint homme répondit : « Ne sais-tu pas qu'on a dit :

Vers. — « Quand tu t'es assis à la table de quelqu'un, c'est pour toi une obligation de te lever, afin de lui offrir tes hommages. »

Vers. — « Il est possible que l'oreille, pendant toute sa vie, n'entende pas le bruit du tambour de basque, de la guitare et de la flûte. L'œil se résigne à être privé de la vue d'un jardin, l'odorat passe le temps sans roses et sans narcisses. Si l'on n'a pas de coussin rempli de plumes, on peut dormir une pierre sous la tête. Si l'on n'a pas pour compagne de lit une beauté ravis-

(1) Ici encore le pluriel est mis pour le singulier, pour marquer le respect.

(2) Je suis la leçon des éditions de Tébrîz, de Sprenger et de B. et des manuscrits 295 et 593.

sante, on peut embrasser sa propre main. Mais ce ventre sans vigueur et plein de replis n'a pas assez de patience pour qu'il s'accommode de rien. »

CHAPITRE IV.

Sur les avantages du silence.

PREMIÈRE HISTORIETTE.

Je dis à un de mes amis : « Le choix que j'ai fait de m'abstenir de parler a pour motif que, la plupart du temps, le mal et le bien se rencontrent dans le discours, et que l'œil de l'ennemi ne tombe que sur le mal. » Il répondit : « O mon frère ! il vaut mieux que l'ennemi ne voie pas le bien. »

Vers. — « Le mérite est le plus grand des défauts aux yeux de la haine : Sadi est une rose, mais aux yeux de ses ennemis c'est une épine. »

Vers (*arabe*). — « L'homme haineux (*litt.* le frère de l'inimitié) ne passe pas près d'un homme de bien, si ce n'est pour le calomnier en l'appelant menteur très-méchant. »

Vers. — « La lumière, qui éclaire le monde, du disque du soleil paraît méprisable à la taupe qui est aveugle. »

DEUXIÈME HISTORIETTE.

Une perte de mille dînârs survint à un marchand, qui dit à son fils : « Il ne faut pas que tu divulgues cela à personne. » Le fils répondit : « O mon père! le commandement t'appartient : je ne le dirai donc pas; cependant informe-moi de l'utilité qu'il peut y avoir à tenir cette affaire secrète. » Le père repartit : « C'est afin qu'il n'y ait pas deux malheurs, savoir : 1° la diminution de notre capital, et 2° la joie maligne de notre voisin. »

Vers. — « Ne révèle pas ton chagrin (1) à tes ennemis, parce qu'ils diraient en se réjouissant : il n'y a point de force (ni de puissance, si ce n'est en Dieu). »

(1) Il faut ici lire *anduh*, sans waw, et non *andoûh*, comme le donnent les éditions de Semelet et de M. Eastwick. La première leçon est non-seulement celle que présentent les manuscrits Ducaurroy et 292, et les éditions de Tebrîz, de Bombay, et Sprenger; mais de plus elle est exigée par la mesure, qui est : *méfây mefaylon faîlon*. On trouve encore *anduh*, au lieu d'*andouh*, et aussi par égard pour la mesure, dans le poëme de Firdoûcy, *Soohrab*, p. 164, l. Ire, et dans le *Bostân*, p. 163, vers 169.

TROISIÈME HISTORIETTE.

Un jeune homme intelligent, qui était fort versé dans les diverses sciences et qui avait un caractère plaisant, ne disait rien tant qu'il était assis dans des réunions de savants. Une fois son père lui dit : « O mon fils! pourquoi ne parles-tu pas aussi de ce que tu sais? » « Je crains, répondit-il, qu'on ne me demande ce que j'ignore, et que je n'aie à supporter la honte de mon ignorance. »

Vers. — « As-tu entendu raconter qu'un soufi mettait quelques clous sous ses chaussures. Un officier le prit par la manche et lui dit : « Viens ferrer ma monture. »

Vers. — « Lorsque tu n'as pas parlé, personne n'a affaire avec toi. Mais quand tu as parlé, donne la preuve de ce que tu as avancé. »

QUATRIÈME HISTORIETTE.

Une contestation s'engagea entre un savant considéré et un ismaëlien. Le premier ne l'emporta pas sur le second par ses arguments. Alors il renonça à la dispute et s'en retourna. Quelqu'un lui dit : « Avec cette science, ces connaissances philologiques, ce mérite et cette sagesse que tu possèdes, ne t'est-il pas resté d'arguments contre un incrédule? » Il répondit : « Ma science consiste

dans le Coran, la tradition prophétique et la parole des professeurs; mais lui ne respecte pas ces choses-là et ne les entend pas. A quoi me servirait-il d'écouter ses blasphèmes? »

Vers. — « Cette personne dont tu ne te délivres pas avec le Coran et la tradition, la réponse à lui faire, c'est de ne pas lui en faire. »

CINQUIÈME HISTORIETTE.

Djâlinoûs (Galien) vit un sot qui avait saisi un savant au collet, et qui le traitait sans respect. Il dit : « Si celui-ci était un *vrai* savant, son affaire n'en serait pas arrivée là avec un ignorant. »

Vers. — « Il n'y aura pas d'inimitié ni de dispute entre deux sages, et le savant ne se prendra pas de querelle avec un homme frivole. Si un ignorant parle durement par rusticité, l'homme intelligent cherchera à gagner son cœur par la douceur. Deux sages conserveront un cheveu (c'est-à-dire, ne le rompront pas), de même un opiniâtre et un homme modéré; mais si des deux côtés il y a des ignorants, quand même ce cheveu serait une chaîne, ils le rompront. »

Vers. — « Un homme d'un caractère vil injuria quelqu'un qui supporta cela patiemment, et dit : « O toi « (que ta fin soit heureuse)! je suis pire que tu ne le « diras, parce que je connais mes défauts comme tu ne « me connais pas. »

SIXIÈME HISTORIETTE.

On a attribué à Sahbân, fils de Waïl (1), une éloquence incomparable, parce qu'il parlait une année entière devant une réunion, et qu'il ne répétait pas le même mot. Si la même pensée se représentait par hasard, il l'exprimait dans des termes différents. Parmi toutes les qualités des convives des rois se trouve celle-là.

Vers. — « Quoiqu'un discours soit ravissant et agréable, qu'il soit digne d'être cru et approuvé, lorsque tu l'auras prononcé une fois, ne le répète pas ; car quand on a mangé de la confiture une fois, c'est assez. »

SEPTIÈME HISTORIETTE.

J'ai entendu un sage qui disait : « Jamais homme n'a confessé son ignorance, excepté cette personne qui, lorsqu'un autre est engagé dans un discours et qu'il n'a pas encore achevé, commence à parler. »

(1) On nommait ainsi un Arabe de la tribu de Bâhila, qui se fit une grande réputation par son éloquence. On raconte qu'il harangua deux tribus pendant une demi-journée, pour les décider à faire la paix, et qu'il ne se servit pas deux fois du même mot. Il était contemporain du calife Moaouiya. Voyez *Les séances de Hariri*, publiées... par S. de Sacy, 2[e] édition, t. I, p. 49.

Vers. — « La parole, ô homme intelligent ! a un commencement et une fin. Ne parle pas au milieu d'un discours. Un homme doué de prudence, de savoir et d'intelligence, ne dira pas un mot tant qu'il ne verra pas que l'on fait silence. »

HUITIÈME HISTORIETTE.

Quelques-uns des serviteurs du sultan Mahmoûd (le Gaznévide) dirent à (1) Haçan Meïmendy :

(1) Il faut lire *Ahmed*, fils de Haçan. Ce personnage avait été frère de lait et condisciple du sultan Mahmoûd de Gazni. Comme il avait une belle écriture, talent fort prisé des Orientaux, une éloquence remarquable et beaucoup de savoir, il fut placé à la tête du bureau de la correspondance (*diwâni incha wé ricâlet*), poste auquel il ajouta bientôt ceux d'inspecteur des provinces, de commissaire aux revues, de receveur des tributs du Khorâçân. Il devint enfin vizir suprême, et en remplit les fonctions durant dix-huit ans, au bout desquels il fut destitué et emprisonné dans une forteresse de l'Inde, celle de Calindjer, où il resta cinq années. Après la mort de Mahmoûd, il fut tiré de captivité par le nouveau sultan, Maç'oûd, et rétabli dans le vizirat. Mais il ne survécut que deux années à ce retour de faveur, et mourut en l'année 424 (1033). Khondémîr, à qui je dois les détails qui précèdent (*Habîb-Assiyer*, manuscrit de la Bibl. impér., supplément persan, 25 *bis*, fol. 316, r° 317, r° et v°), fait observer que Haçan, le père du vizir Ahmed, avait occupé, sous le règne de l'émir Sébuctéguin, les fonctions de receveur des contributions dans la petite ville de Bost, et que l'opinion vulgairement admise, d'après laquelle il aurait été au nombre des vizirs de Mahmoûd, est tout à fait erronée. Cf. Mirkhond, *Historia Gasnevidarum*, p. 202, 240, 242 et 243. On voit d'après les détails qui précèdent, si M. Eastwick a eu raison de dire (p. 199 de sa

« Qu'est-ce que le sultan t'a dit aujourd'hui de telle affaire ? » Il repartit : « Cela ne restera pas non plus caché pour vous. » Ils reprirent : « Tu es le premier ministre de cet empire, le souverain ne daigne pas dire à des gens comme nous ce qu'il te dit. » Haçan répliqua : « Parce qu'il a la confiance que je ne le dirai à personne ; pourquoi donc me le demandez-vous? »

Vers. — « L'homme intelligent ne dit pas chaque parole qu'il sait : il ne convient pas de jouer sa tête en divulguant le secret du roi. »

NEUVIÈME HISTORIETTE.

J'étais irrésolu avant de conclure l'achat d'une maison. Un juif me dit : « Je suis un des anciens propriétaires de ce quartier, demande-moi la description de cette maison, et achète-la ; car elle est sans défaut. » Je répondis : « Excepté celui-ci, que tu es son voisin. »

Vers. — « Une maison qui a un voisin comme toi vaut dix drachmes d'argent, d'un poids défectueux. Cependant il faut espérer (1) qu'après ta mort elle en vaudra mille. »

traduction, note 233) que les efforts des ennemis d'Ahmed Meïmendy pour le ruiner dans l'esprit du roi furent constamment déjoués par l'influence de la reine.

(1) Au lieu de *ummidvârem*, je lis *ummidvâr*, sans le verbe

DIXIÈME HISTORIETTE.

Un poëte alla trouver un chef de voleurs et lui adressa des compliments. Mais le chef des brigands ordonna qu'on lui enlevât sa robe et qu'on le chassât du village. Les chiens se mirent à la poursuite du poëte. Il voulut soulever une pierre (pour la lancer contre eux), mais la terre était gelée et il ne put réussir. « Quels sont, dit-il, ces hommes, fils de prostituées, qui ont lâché le chien et enchaîné la pierre? » Le chef l'entendit d'une chambre haute, se mit à rire et lui dit : « O sage! demande-moi quelque chose. » Il répondit : « Je te demande ma robe, si tu daignes, par générosité, m'accorder une faveur. »

Vers. — « L'homme espère obtenir un bon traitement de la part des gens de bien; je n'espère pas de bien de ta part, ne me fais pas de mal. »

Hémistiche (arabe). — « Au lieu de tes dons, nous nous contentons de partir. »

Le chef des voleurs eut compassion de lui; il lui rendit sa robe, y ajouta une pelisse, et lui donna quelques pièces d'argent (1).

substantif. Cette leçon qui est donnée par les éditions de Tébriz, de M. Sprenger, de Bombay, de M. Eastwick et les manuscrits D. 593 et 292, est de plus exigée par la mesure.

(1) On lit dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, (2e édition, publiée par M. de Monmerqué, t. X, p. 165, 166),

ONZIÈME HISTORIETTE.

Un astrologue entra dans sa maison, et vit un étranger assis près de sa femme. Il lui dit des sottises et des injures; la discorde et le trouble s'élevèrent. Un sage eut connaissance de cela, et dit :

Vers. — « Comment saurais-tu ce qui est sur le sommet du ciel, lorsque tu ne sais pas même qui se trouve dans ta maison (1). »

l'anecdote suivante qui mérite d'être rapprochée de notre historiette : « Un Espagnol du royaume de Murcie, pays fort chaud, venu en France l'hiver, comme il passoit par un village, les chiens aboyèrent après lui; il voulut prendre une pierre, il trouva qu'elle tenoit, à cause de la gelée. Peste du pays, dit-il; on y attache les pierres, et on y lâche les chiens. (*) »

(1) Pauvre bête,
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête? »
(LA FONTAINE, *Fables*, l. II, XIII.)

(*) « Sénecé a fait un conte en vers sur ce sujet, dans lequel on trouve la facilité, la grâce, mais aussi la diffusion qui caractérisent ce poëte. La pièce est inédite; l'éditeur l'a recueillie avec beaucoup d'autres poésies de cet auteur, dont on pourroit former un volume. Ce conte intitulé : *Le Poëte donné aux chiens, nouvelle persane, tirée du Gulistan de Saadi*, se termine par ces vers :

D'un gros caillou, cimenté par la glace,
Pour se défendre il s'étoit emparé;
Mais n'ayant pu l'arracher de sa place,
Il s'écria d'un ton désespéré :
« Le ciel sur vous lance tous ses tonnerres,
« O musulmans plus maudits que païens!
« Les scélérats! Ils attachent les pierres
« Au même temps qu'ils détachent les chiens! »

On peut maintenant lire la pièce entière dans les *Œuvres posthumes* de Sénecé, publiées dans la *Bibliothèque elzévirienne* de Jannet, pag. 175 à 184.

DOUZIÈME HISTORIETTE.

Un prédicateur qui avait une voix très-désagréable pensait qu'il en avait une fort belle et criait sans aucune utilité. Tu aurais dit que le croassement du corbeau de la séparation (1) était sur le même ton que ses accents, ou que le verset : « Certes la pire des voix, c'est celle de l'âne (2), » s'appliquait à lui.

Vers (*arabe*) — « Lorsque le prédicateur Abou'l féwâris (3) se mettait à braire, sa voix renversait la ville d'Isthakhar (Persépolis) en Perse. »

Les habitants du bourg, à cause de la dignité qu'il possédait, supportaient l'ennui qu'il leur

(1) « Hamzah dit, dans ses Proverbes : Le mot *albeïn* (la séparation) n'a été joint au nom du corbeau qu'à cause que, quand les gens d'une habitation l'ont quittée pour chercher des pâturages, cet oiseau s'abat sur l'emplacement occupé par leurs tentes, afin d'explorer les ordures qui s'y trouvent. Les Arabes ont tiré de sa présence de fâcheux augures et ont dit en proverbe : De plus sinistre présage que le corbeau; et, en effet, il ne s'abattait dans leurs demeures qu'après qu'ils s'en étaient éloignés. C'est pourquoi ils l'ont nommé le corbeau de la séparation. » *Les Séances de Hariri*, publiées en arabe avec un commentaire choisi, par Silvestre de Sacy, 2e édition, p. 308.

(2) Coran, ch. XXXI, v. 18.

(3) Sadi n'a sans doute pas employé sans dessein ce nom propre qui signifie le *père des cavaliers*, et est aussi un des sobriquets de l'âne.

causait et ne jugeaient pas à propos de le vexer. Enfin, un des prédicateurs de ce pays-là, qui avait contre lui une haine cachée, étant venu une fois le visiter, lui dit : « J'ai vu un songe qui te concernait. Puisse-t-il être heureux! » « Qu'as-tu vu? demanda-t-il. » « J'ai vu que tu avais une belle voix, et que les hommes étaient enchantés de tes accents. » Le prédicateur réfléchit quelque temps là-dessus; puis il dit : « Quel songe béni tu as eu! car tu m'as informé de mon défaut. Il m'est connu que j'ai une voix désagréable, et que le peuple était affligé par mes accents. Je fais pénitence, et dorénavant je ne lirai plus, si ce n'est tout doucement. »

Vers. — « Je suis affligé de la société de mes amis, parce qu'ils me représentent comme bonnes mes mœurs dépravées; ils considèrent mon défaut comme une vertu et une perfection; ils prennent mes épines pour une rose et un jasmin. Où sont les ennemis effrontés et sans crainte, afin qu'ils me montrent mes défauts? »

TREIZIÈME HISTORIETTE.

Quelqu'un, par bonne volonté, dans la mosquée de la ville de Sindjar (1), proclamait l'appel à

(1) Je lis Sindjar, avec les manuscrits 295 et 593, et les éd. B. et Sp., au lieu de Sindjariyeh. Sindjar, l'ancienne Singara, est une ville connue de la Mésopotamie.

la prière (ou azân), d'une voix que ceux qui l'entendaient prenaient en horreur. Le propriétaire de la mosquée était un émir juste et de bonnes mœurs. Il ne voulut point que le cœur de cet homme fût vexé, et il lui dit : « O homme généreux ! à ce temple sont attachés des muezzins anciens, à chacun desquels on donne un traitement de cinq dînârs. Je t'en donnerai dix, afin que tu te rendes ailleurs. » Notre homme tomba d'accord là-dessus et partit. Mais quelque temps après, il revint près de l'émir et lui dit : « O Seigneur, tu m'as fait une injustice, en me chassant de ce pays, moyennant dix pièces d'or. Là où je suis allé on m'en offre vingt, afin que je parte pour un autre lieu ; je ne les accepte pas. » L'émir se mit à rire et dit : « Garde-toi de les accepter, car ils consentiront même à te donner cinquante dînârs. »

Vers. — « Personne ne racle avec l'erminette l'argile qui recouvre la surface de la pierre, de la même façon que ton cri désagréable déchire les cœurs. »

QUATORZIÈME HISTORIETTE.

Un homme qui avait un vilain organe lisait à haute voix le Coran. Un sage passa près de lui et dit : « Quel est ton salaire mensuel? » « Rien, » répondit-il. « Pourquoi donc, demanda le sage, te donnes-tu cette peine ? » « Pour l'amour de

Dieu, » répliqua-t-il. « Pour l'amour de Dieu, reprit l'autre, ne lis pas. »

Vers. — « Si tu lis ainsi le Coran, tu détruiras la splendeur de l'islamisme. »

CHAPITRE CINQUIÈME.

Touchant l'amour et la jeunesse.

PREMIÈRE HISTORIETTE.

On dit à Haçan Meïmendy (1) : « Le sultan Mahmoûd a tant de beaux esclaves, dont chacun est la merveille du monde. Comment donc se fait-il qu'il n'ait pour aucun d'eux autant d'inclination et d'amitié que pour Ayâz (2), quoique

(1) Voyez ci-dessus la note 1, p. 210.

(2) Ce personnage est nommé par Firichtah Abou'nnedja émyr Ayâz, fils d'Imâk (Inâk ?) ; il joua un rôle important dans les troubles qui suivirent la mort de son maître, et selon l'écrivain persan que nous venons de citer, il mourut en l'année 434 (1042), ou d'après Abou'lféda, en 449 seulement (1057). Voyez *Historia Gasnevidarum*, p. 235, 236, 253, notes 130 et 155; et cf. les *Aventures de Kamrup*, trad. par M. Garcin de Tassy, p. 142, 143. Dans le *Bostan* (p. 104, 105), on lit une anecdote relative à Mahmoûd et Ayâz.

celui-ci ne possède pas une extrême beauté ? » Haçan répondit : « Tout ce qui entre (*littér.* descend) dans le cœur paraît bien aux yeux. »

Vers. — « Si le sultan a de la bonne volonté pour quelqu'un, et que celui-ci ne fasse que du mal, cela paraîtra bien. Quant à celui que le monarque rejettera, aucun des serviteurs du palais ne lui fera de caresses. »

Autres. — « Si quelqu'un regarde d'un œil de désapprobation la figure de Joseph, il la dépeindra comme laide. Mais s'il considère d'un regard bienveillant un démon de laideur, celui-ci lui paraîtra un ange aux yeux de chérubin. »

DEUXIÈME HISTORIETTE.

On rapporte qu'un marchand avait un esclave d'une beauté rare, et qu'il le regardait avec l'œil de l'amitié et des égards. Il dit à un de ses amis : « Quel dommage que cet esclave, avec cette grande beauté et les qualités qu'il possède, soit indiscret et impoli ! » Son ami lui répondit : « O mon frère, quand tu as une fois confessé ton amitié, n'espère plus de respect, car dès que le titre d'amant et celui d'objet aimé ont apparu, la distinction entre le maître et l'esclave a disparu. »

Vers. — « Lorsque le maître se met à jouer et à rire avec un esclave aux joues de fée, qu'y a-t-il d'étonnant si le dernier se montre orgueilleux comme un maître, et

si le premier supporte le fardeau des dédains comme un esclave? »

Vers. — « Il faut que l'esclave tire de l'eau et façonne des briques; un esclave qui fait le gracieux, devient querelleur (1) (*littér.* boxeur, lutteur). »

TROISIÈME HISTORIETTE.

Je vis un religieux épris de quelqu'un; le secret de son amour était dévoilé à la foule; mais quoiqu'il subît des reproches et supportât des amendes, il ne renonçait pas à sa passion, et disait avec des gémissements et en s'humiliant :

Vers. — « Je ne retirerai pas ma main du pan de ta robe, quand bien même tu me frapperais d'une épée tranchante. Je n'ai pas d'autre asile ni d'autre refuge que toi; si donc je m'enfuis, je m'enfuirai près de toi. »

Un jour je lui adressai une réprimande, et lui dis : « Qu'est-il donc arrivé à ta précieuse intelligence, pour que ta vile concupiscence l'ait subjuguée? » Il se plongea quelque temps dans ses réflexions, et répondit :

Vers. — « Partout où le souverain de l'amour est venu, il n'est plus resté de place à la force du bras de l'abstinence. Comment vivrait-il avec une robe propre, le malheureux qui est tombé jusqu'au collet dans un bourbier? »

(1) Ce vers est emprunté du *Bostân* (ch. VII, vers 316, p. 183).

QUATRIÈME HISTORIETTE.

Quelqu'un avait perdu tout pouvoir sur son propre cœur et avait renoncé à son âme. Le spectacle favori de ses regards était un endroit dangereux et un précipice mortel, non une bouchée dont on pût présumer qu'elle s'offrirait à son palais, ni un oiseau qui pût tomber dans son filet.

Vers. — « Quand ton or n'entre pas dans l'œil de l'objet de ton amour (c'est-à-dire, ne te le rend pas favorable), l'or et la poussière te paraissent semblables. »

Les amis de cet homme lui dirent, par manière de conseil : « Garde-toi de cette pensée absurde; car de nombreux individus sont faits captifs et enchaînés par le même désir que toi. » Il se lamenta et dit :

Vers. — « Dis : O mes amis, ne m'adressez pas de conseils, car mon œil épie ses volontés (de l'objet aimé). Les hommes belliqueux tuent leurs ennemis par la force du poignet et de l'épaule, comme les belles tuent leurs amis. »

Ce n'est pas la règle de l'amitié, de détacher son cœur de l'affection que l'on doit à son amie, par sollicitude pour sa propre vie, et de retirer ses yeux de la vue des belles.

Vers. — « Toi qui penses à toi-même, tu prétends

faussement à la qualité d'amant. S'il n'est pas possible de parvenir près de l'ami (Dieu), c'est le devoir de l'amitié de mourir à sa recherche. »

Vers. — « Je me lève, puisqu'il ne me reste plus d'autre parti à prendre, quand bien même l'ennemi devrait me frapper à coups de flèches ou de cimeterre. Si ma main peut parvenir à saisir le pan de sa robe (ce sera très-bien); sinon, je m'en irai mourir sur son seuil. »

Les adhérents de ce personnage, qui étaient pleins de sollicitude pour ce qui le concernait et de compassion pour son sort, lui donnèrent des conseils et le chargèrent de liens; mais le tout fut inutile.

Vers. — « O douleur! le médecin ordonne l'aloès, et à cette âme avide il faut du sucre. »

Vers. — « As-tu entendu rapporter ce qu'un beau garçon dit en secret à un individu qui avait perdu tout empire sur son propre cœur (c'est-à-dire, qui était amoureux)? Tant que tu auras quelque estime pour toi-même, de quelle estime pourrai-je jouir à tes yeux? »

On dit au fils du roi, qui était le but des regards (1) de cet individu: « Un jeune homme d'un bon naturel et très-éloquent reste continuellement chaque jour à l'extrémité de cette place. Nous entendons de sa bouche des discours agréables et

(1) Je lis *manzhoûri nezher*, avec les éditions de Tébrîz et de Bombay. Le manuscrit 292 et l'éd. Sp. portent *mathmahi nezher*, ce qui donne le même sens.

des maximes merveilleuses; nous savons qu'il a dans sa tête de la folie et dans son cœur de l'amour; car il paraît tout insensé. » Le jeune prince connut que cet homme avait de l'attachement pour lui, et que son malheur avait été causé par lui. En conséquence, il poussa son coursier vers l'endroit où il se tenait. Quand le jeune homme vit que le prince avait l'intention de venir le trouver, il pleura et dit :

Vers. — « Celui-là qui m'a tué s'est présenté de nouveau devant moi; probablement que son cœur a eu pitié de sa victime. »

Quoique le prince lui fît des caresses et lui adressât des questions, lui demandant : « D'où es-tu, quel est ton nom et quel art connais-tu ? » Le jeune homme était tellement submergé au fond de l'océan de l'amour, qu'il n'eut pas la force de dire un seul mot.

Vers. — « Quand bien même tu saurais par cœur les sept parties du Coran, lorsque tu es troublé par l'amour, tu ne sais même plus dire : *alif bâ, tâ.* »

Le prince dit : « Pourquoi ne me parles-tu pas? Car je suis aussi de la confrérie des derviches; bien plus, je suis leur esclave. » Alors, tant était puissante l'influence qu'exerçait sur lui la familiarité de l'objet aimé, le jeune derviche souleva sa

tête au-dessus des flots agités de l'océan (1) de l'amour, et dit :

Vers. — « Il est étonnant que je conserve l'existence en même temps que toi ; que tu viennes pour me parler et qu'il me reste encore la parole. »

Cela dit, il poussa un cri et livra son âme à Dieu.

Vers. — « C'est une merveille que l'homme qui n'est pas tué à la porte de la tente de l'ami ; c'est une merveille de savoir comment l'homme vivant a tiré son âme saine et sauve. »

CINQUIÈME HISTORIETTE.

Un étudiant avait une extrême beauté, et son professeur, à cause de ce qui constitue l'amour humain, ressentait de l'inclination pour son beau visage, et cela à un tel point que la plupart du temps il lui tenait ce discours (2) :

Vers. — « O face digne du paradis, je suis trop occupé de toi pour que mon propre souvenir me vienne à l'esprit. Je ne puis empêcher mon œil de te regarder, quand bien

(1) J'ai ajouté le mot *bahr* avec l'édition B.

(2) Au lieu de ce membre de phrase, les éditions B., T. et le manuscrit D. donnent une leçon qui signifie : « Il ne se permettait pas envers lui les réprimandes et les menaces qu'il employait envers les autres enfants ; et lorsqu'il le trouvait seul, il lui disait... »

même je verrais qu'une flèche est dirigée contre lui. »

Un jour le jeune homme dit à son professeur : « Daigne apporter autant d'attention à m'enseigner la science de l'âme, que tu mets de zèle à m'instruire; car si dans mon caractère tu découvres quelque chose de blâmable, qui me paraisse digne d'approbation, informe-moi de cela, afin que je m'occupe de le changer. » Le maître répondit : « O mon fils! demande cela à un autre; car de l'œil dont je te regarde, je ne vois que des mérites. »

Vers. — « Aux yeux de l'homme malveillant (puissent-ils être arrachés!) le mérite paraît un défaut. Mais si tu as un mérite et soixante-dix défauts, l'ami ne verra que cette seule belle qualité. »

SIXIÈME HISTORIETTE.

Je me rappelle une certaine nuit où ma chère amie entra chez moi. Je sautai de ma place sans le vouloir, avec tant de vivacité que ma lampe fut éteinte par le choc de ma manche.

Vers. — « L'image (1) de celle par l'apparition de laquelle la nuit obscure est illuminée s'est montrée à

(1) *Thaïf*; on peut consulter sur l'expression *Thaïfou'lkhayali*, ou simplement *thaïf*, un article de M. le baron de Slane, *Journal asiatique*, IIIe série, t. V, p. 376 à 383. Dans le vers auquel se rapporte cette note, le premier hémistiche est arabe, et le second, persan.

moi dans un songe. J'ai admiré ma bonne fortune et j'ai dit : « D'où m'est venu ce bonheur? »

Mon amante s'assit, et commença à m'adresser des reproches, disant : « Pourquoi aussitôt que tu m'as aperçue, as-tu éteint la lampe? » Je répondis : « Je me suis imaginé que le soleil s'était levé. » Des gens d'esprit ont dit aussi :

Vers. — « Si un lourdaud se place devant la bougie, lève-toi et tue-le au milieu même de l'assemblée. Mais si au contraire le nouveau venu a un sourire aussi doux que le sucre et des lèvres de miel, saisis-le par la manche et éteins la bougie. »

SEPTIÈME HISTORIETTE.

Quelqu'un n'avait pas vu un ami durant longtemps. Il le revit, et lui dit : « Où étais-tu? Car je t'ai désiré. » L'autre répondit : « Le désir vaut mieux que l'ennui. »

Vers. — « Tu es venu tard, ô beauté en proie à l'ivresse; nous ne lâcherons pas de sitôt le pan de ta robe. Une amante que l'on voit petit à petit, vaut encore mieux que celle qu'on voit à satiété. »

Sentence. — « Un beau garçon qui vient *chez son ami* avec des compagnons, y arrive pour causer du dommage, par cette raison qu'il participera à la jalousie et à la contrariété de ses camarades (1). »

(1) Je suis ici la leçon de plusieurs manuscrits : *ez ghaïret wé moudhaddeti yârân*, qui est aussi, à une lettre près, celle de l'édi-

Vers (*arabe*). — « Lorsque tu viendras me visiter en compagnie, quand bien même ce serait avec des intentions pacifiques, tu ne m'en seras pas moins hostile. »

Vers. — « Pour un seul instant que mon ami s'est mêlé aux étrangers, peu s'en est fallu que la jalousie ne tuât mon corps. Il a dit en souriant : « O Sadi, je suis la bougie de l'assemblée ; que puis-je faire si le papillon se détruit lui-même ? »

HUITIÈME HISTORIETTE.

Je me rappelle que jadis, moi et un ami, nous étions aussi inséparables l'un de l'autre que deux amandes renfermées dans une même enveloppe. Tout à coup le hasard voulut que mon ami entreprît un voyage. Après un certain temps, lorsqu'il fut de retour (1), il se mit à m'adresser des reproches ainsi conçus : « Durant tout ce temps-là tu ne m'as pas envoyé un courrier ! » Je répondis : « Je n'ai pas voulu que l'œil d'un messager fût illuminé par *la vue de* ta beauté et que j'en fusse privé.

Vers. — « Dis : ô mon ancien ami ! ne me donne pas de pénitence avec ta langue, car je n'en ferai pas même par force (*littér.* avec l'épée). Je suis jaloux que quelqu'un te considère tout son saoul ; mais je me reprends : cela

tion de Tébriz et de l'édit. Sp., et qui me paraît plus conforme à ce qui suit que la leçon adoptée par Semelet.

(1) Je suis ici la leçon des manuscrits 292, 295 et 593, et des éditions B. et Sprenger : *bâz âmed.*

n'est pas possible (1), car personne ne sera rassasié de ce spectacle. »

NEUVIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu un savant épris d'un certain individu, et ne lui demandant pas autre chose que des paroles. Il en supportait de nombreuses injustices et montrait une patience sans fin. Je lui dis un jour par manière de conseil : « Je sais bien que tu n'as en vue dans l'amour que tu portes à cette personne aucun motif ni aucun but charnels, et que la base de cette affection ne repose pas sur un péché (2). Mais, malgré cela, il n'est pas conforme à la dignité des savants de s'exposer aux soupçons et de supporter les injustices des gens sans éducation. » Cê docteur me répondit : « O mon ami! épargne-moi tes reproches (3) ; car j'ai réfléchi à plusieurs reprises touchant le parti que tu viens de me conseiller. Or, il me paraît plus facile de souffrir les vexations de cette personne que la privation de sa vue. Les sages ont dit : « Exposer son cœur aux mortifications, est plus aisé que de détacher son œil de la vue (d'une amante). »

Vers. — « Quiconque a son cœur attaché à un objet

(1) Je lis, avec les manuscrits 292 et 593, *neh kih kes*.

(2) Je lis *zillety* avec les manuscrits 292 et 593, et non *dzillety*.

(3) *Littéral :* Retire la main des reproches du pan de la robe de ma fortune.

aimé, a sa barbe placée dans la main d'autrui. Si celui sans lequel on ne peut vivre nous fait éprouver une injustice, il la faut tolérer. Un daim qui porte au cou un carcan (ou un lacet à prendre du gibier) ne peut aller à sa guise. Un jour je dis à mon ami : « Aie pitié de moi. » Combien de fois, depuis ce jour là, ai-je demandé pardon à Dieu ! L'ami n'implore pas sa grâce de son ami ; j'ai donc disposé mon cœur à souffrir tout ce qui est sa volonté, soit qu'il m'appelle avec bonté près de lui, soit qu'il me chasse durement : il sait ce qu'il doit faire. »

DIXIÈME HISTORIETTE.

Dans ma première jeunesse, ainsi qu'il advient et que tu le sais, j'avais une affection et un amour mystérieux pour un beau garçon, à cause qu'il avait un gosier très-mélodieux et une figure semblable à la pleine lune au moment où elle fait son apparition.

Vers. — « Les plantes de sa joue (c'est-à-dire ses favoris) buvaient l'eau de la source de vie; quiconque mangeait du sucre candi, regardait ses lèvres aussi douces que le sucre. »

Par hasard, je vis de sa part une action contraire à mon caractère, et que je n'approuvai pas. Je m'éloignai de lui, renonçai à son amour (1), et dis :

(1) *Littéral.* : Je retirai de lui le pan de ma robe et ramassai les grains de verroterie de son amour.

Vers. — « Va-t'en, entreprends tout ce qu'il te faut; tu n'es pas d'accord avec nous (1), pars donc. »

Je l'entendis qui s'en allait et disait :

Vers. — « Si la chauve-souris ne désire pas s'unir avec le soleil, l'éclat du marché du soleil n'en est pas diminué. »

Il dit cela et partit ; son trouble fit impression sur moi.

Vers (*arabe*). — « J'ai laissé échapper le moment de l'entrevue; or l'homme ne connaît pas le prix des agréments de la vie, avant d'en avoir éprouvé les malheurs. »

Vers. — « Reviens et tue-moi ; car mourir sous tes yeux est plus agréable que de te survivre. »

Mais, grâce à la bonté du Créateur, ce jeune homme revint au bout d'un certain temps. Sa voix, aussi mélodieuse que celle de David, était altérée ; sa beauté, digne de Joseph, se trouvait diminuée; sur la pomme de son menton un duvet (*litt.* une poussière) semblable à celui du coing s'était fixé; enfin, la splendeur du marché de ses attraits était détruite. Il espérait que je le serrerais dans mes bras, mais je me détournai de lui, et je dis :

Vers. — « Au jour où tu possédais le léger duvet, parure des beaux garçons, tu as chassé loin de tes regards

(1) Sur ces mots, ***seri mâ nè dâry***, le scoliaste arabe du manuscrit 292 fait la remarque suivante : C'est-à-dire, tu n'es pas d'accord avec moi ; car ***ser dâchten*** veut dire par métaphore l'action d'être d'accord, de même que ***bâch koûchmak*** en turc.

l'homme clairvoyant (c'est-à-dire le poëte lui-même). Tu es venu pour faire la paix avec lui, aujourd'hui que tu as placé sur ce duvet des *fatha* et des *dhamma* (1). »

Vers. — « O frais printemps, ta feuille est devenue (2) jaune; ne mets pas la marmite, car notre feu s'est refroidi. Combien de temps te carreras-tu et t'enorgueilliras-tu? Tu crois encore au bonheur de l'année passée. Va près de quelqu'un qui te recherche. Exerce tes coquetteries envers celui qui est ton chaland. »

Vers. — « On a dit : « La verdure est agréable dans un jardin. » Celui-là qui a proféré cette parole saït ce qu'elle signifie; c'est-à-dire, qu'un frais duvet (3) sur le visage des beaux garçons est ce que recherche davantage le cœur des amants. »

Vers. — « Ton jardin (c'est-à-dire ton visage) est un champ de poireaux; toutes les fois que tu l'arraches, il repousse. »

(1) On nomme ainsi deux des points-voyelles usités dans l'écriture des Arabes et des Persans. On voit que le poëte joue ici sur le double sens du mot *Khatth*, qui a voulu dire primitivement une ligne d'écriture et l'écriture elle-même, et qui ensuite a été employé métaphoriquement, soit seul, soit avec l'addition de l'adjectif *sebz*, vert, verdoyant, pour désigner le premier duvet, une barbe qui commence à poindre. Les Persans emploient dans le même sens l'expression *sebzèhi khatth*. Voyez l'*Anvâri-Soheïly*, édition de 1816, p. 213. Le scoliaste arabe du manuscrit 292 fait observer que les mots *fatha* et *dhamma* sont une allusion aux poils qui poussent au-dessus du premier et léger duvet, ou bien aux poils de la moustache et du menton.

(2) Au lieu de ces mots, les éditions B. et Sprenger donnent une leçon qui signifie :

« Ton frais printemps est maintenant devenu jaune. »

(3) *Khatthi sebz*, voyez la note 1 ci-dessus.

Vers. — « L'année dernière tu es parti comme une gazelle; cette année tu es revenu comme une once. Sadi aime un tendre duvet, non tout alif (tout poil) qui ressemble à une aiguille d'emballage. »

Vers. — « Soit que tu prennes patience, soit que tu arraches le poil du lobe de l'oreille, ce bonheur du temps de la beauté viendra à sa fin. Si j'avais autant de pouvoir sur mon âme que tu en as sur ta barbe (1), je ne permettrais pas jusqu'au jour de la résurrection qu'elle sortît (de mon corps). »

Vers. — « J'ai adressé des questions et j'ai dit : « Qu'est-il donc arrivé à la beauté de ton visage, pour que les petites fourmis (les favoris (2)) se soient agitées autour de la lune (de ta figure) ? » Il répondit en souriant : « J'ignore ce qui est arrivé à mon visage, à moins qu'il n'ait revêtu la couleur noire pour porter le deuil de ma beauté. »

ONZIÈME HISTORIETTE.

On adressa la question suivante à un Arabe de race mélangée, lequel habitait Bagdad : « Que dis-tu des jeunes gens imberbes ? » Il répondit : « Ils n'offrent rien de bon : tant qu'un d'eux est joli, il se montre difficile; mais, quand il devient

(1) C'est-à-dire, si je pouvais l'empêcher de quitter mon corps, comme tu peux empêcher ta barbe de pousser.

(2) Le mot *naml*, qui signifiait primitivement en arabe la même chose que *moûr* et *moûrtcheh* en persan, me semble aussi avoir désigné les favoris, et non les éphélides ou grains de beauté, comme l'a cru M. le baron de Slane, *Journal asiatique*, février 1839, p. 173, 174.

repoussant, il se montre plein de douceur. » C'est-à-dire, en persan, tant qu'ils sont beaux et gracieux, ils se conduisent avec dureté; mais quand ils sont devenus repoussants, ils font des caresses et montrent de l'amitié.

Vers. — « Le mignon imberbe, alors qu'il possède un beau visage, prononce des paroles amères et a un caractère difficile. Mais, dès que sa barbe a poussé et qu'il est devenu un objet de dégoût (1), il montre aux gens de la familiarité et recherche leur affection. »

DOUZIÈME HISTORIETTE.

On fit la question suivante à un certain savant : « Quelqu'un est assis en tête à tête avec l'objet de son amour, les portes sont fermées, les surveillants (2) endormis, le désir le sollicite et la concupiscence le subjugue, ainsi que le dit l'arabe : la datte est mûre et le jardinier n'empêche pas de la cueillir. Sais-tu si, par le secours de la dévotion, cet homme restera à l'abri de son tentateur? » Le savant répondit : « S'il échappe à son ami, il n'échappera pas aux médisants. »

Vers (arabe.) — « Si l'homme échappe à la méchanceté de son âme, il ne se dérobera pas à la mauvaise opinion du calomniateur. »

(1) *Littéral. :* il s'en est allé avec des malédictions.

(2) Je lis *rékibân*, avec les éditions de Tébrîz et de Bombay, et les manuscrits D. et 292.

Vers. — « Il convient de s'asseoir, après avoir accompli ce qu'on doit faire; mais on ne peut fermer la bouche d'autrui. »

TREIZIÈME HISTORIETTE.

On mit dans la même cage un perroquet et un corbeau. Le perroquet supportait de la mortification, à cause de la laideur de l'aspect de son compagnon, et il disait : « Quelle est cette figure odieuse, cette forme haïssable, ce spectacle maudit? quelles sont ces qualités désagréables? O corbeau de la séparation (1)! plût à Dieu qu'entre moi et toi il y eût la distance des deux Orients (2)! »

Vers. — « Quiconque se lève au matin en face de ton visage, le matin du jour de la tranquillité devient pour lui le soir. Il faudrait dans ta société un malheureux tel que toi; mais qui, dans ce monde, est comme toi? »

Ce qu'il y avait de plus étonnant, c'est que le corbeau était réduit à la dernière extrémité par le voisinage du perroquet et en était ennuyé. Disant : « Il n'y a de puissance qu'en Dieu », il se plaignait des révolutions du monde, frottait ses pattes l'une contre l'autre, en signe de désappointement, et s'écriait : « Quelle est cette fortune renversée, ce méprisable sort, ce destin sujet aux changements? Il

(1) Voyez ci dessus la note 1 de la p. 214.
(2) C'est-à-dire ce qui est entre l'Orient et l'Occident.

serait conforme à mon mérite, que je me promenasse en me carrant, avec un autre corbeau, sur le mur d'un jardin. »

Vers. — « Pour l'homme dévot c'est une prison suffisante que de partager la même écurie (c'est-à-dire la même demeure) avec des débauchés. »

« Quelle faute ai-je donc commise pour qu'en punition de cela le destin m'ait châtié par de tels liens et une telle affliction, dans la société d'un pareil sot entêté et d'un étranger stupide? »

Vers. — « Personne ne viendra au pied d'un mur sur lequel on peindra ton portrait. Si tu as une place dans le paradis, les autres préféreront l'enfer. »

J'ai rapporté cette parabole, afin que tu saches que l'ignorant a cent fois autant d'éloignement pour le savant, que le savant a de répugnance pour l'ignorant.

Vers. — « Un dévot se trouvait dans une assemblée de chant tenue par des débauchés. Un de ceux-ci, beau garçon, originaire de Balkh, lui dit : « Si tu es las de nous, ne t'assieds pas d'un air renfrogné, car ta présence est aussi pour nous une chose amère. »

Vers. — « C'est une troupe semblable à la rose et à la tulipe jointes ensemble ; tu es un bois sec qui a poussé parmi eux. Tu es pareil à un vent contraire, à un froid pénible, à la neige tombée et à la glace prise. »

QUATORZIÈME HISTORIETTE.

J'avais un camarade avec lequel j'avais voyagé durant des années, dont j'avais partagé le pain et le sel; entre nous les droits d'une extrême amitié avaient été fermement établis. A la fin, en vue d'un très-petit profit, il se permit de tourmenter mon cœur, et notre intimité cessa. Malgré cela, des deux côtés il subsistait encore un reste d'affection, par la raison que j'appris qu'un certain jour il récitait (1) ces deux vers de mes œuvres dans une assemblée :

Vers. — « Lorsque mon amante entre avec un sourire gracieux, elle ajoute du sel à la plaie des blessés. Qu'adviendrait-il si l'extrémité de ses boucles de cheveux tombait dans ma main, comme la manche des hommes généreux dans la main des pauvres? »

Plusieurs amis, non à cause de la beauté de cette parole, mais bien plutôt conformément à la bonté de leur caractère, avaient donné leur témoignage en faveur de mes vers. Cet ancien camarade les avait aussi vantés avec exagération, avait exprimé ses regrets sur la rupture de notre vieille amitié et confessé sa faute. Je connus que lui aussi

(1) Au lieu du singulier, l'édit. de B. met ici le pluriel : « on récitait. »

avait le désir de renouer, je lui envoyai les vers suivants et fis la paix :

Vers. — « La promesse de fidélité n'a-t-elle pas existé entre nous ? Tu as exercé l'injustice et montré du mauvais vouloir. J'ai attaché absolument mon cœur à toi, de préférence au reste de l'univers, car j'ignorais que tu t'en irais promptement. Si tu as encore le désir de la paix, reviens, parce que tu seras plus chéri que tu ne l'as été. »

QUINZIÈME HISTORIETTE.

Un homme avait une belle femme ; celle-ci mourut, et sa mère, vieille très-décrépite, continua de rester dans la maison, sous prétexte du don nuptial *promis à sa fille*. Le veuf enrageait d'être obligé de subir sa société (*littér.* de sa conversation); mais à cause du don nuptial, il ne voyait pas moyen de se débarrasser de son voisinage. Des amis vinrent lui rendre visite (1), et l'un d'eux lui dit : « Comment te trouves-tu, séparé que tu es de ta chère amie ? » — « Ne plus voir ma femme, répondit-il, n'est pas aussi pénible pour moi que de voir sa mère. »

Vers. — « La rose a été mise au pillage et l'épine est restée ; on a enlevé le trésor, et le serpent est resté (2).

(1) *Doûstân bepoursîdenech âmèdend.* J'ai ajouté ces trois mots d'après le manuscrit 593, qui est à très-peu près d'accord avec le n° 295.

(2) Allusion au serpent qui, d'après les légendes orientales, veille

Voir son œil exposé sur la pointe d'une lance, vaut mieux que de considérer le visage de ses ennemis. Il est nécessaire de te séparer de mille amis, tant qu'il ne te faut pas voir un seul ennemi. »

SEIZIÈME HISTORIETTE.

Je me rappelle que dans les jours de ma jeunesse je passai par un certain quartier, et je considérai un beau garçon, et cela pendant le mois de juillet, dont la chaleur desséchait la salive dans la bouche, et le vent empoisonné (sémoûm) faisait bouillir la moelle des os. A cause de la faiblesse propre à l'humanité, je n'eus pas la force de supporter le soleil de midi, et me réfugiai à l'ombre d'un mur, attendant le moment où quelqu'un me délivrerait de l'incommodité de la chaleur de juillet, et éteindrait avec un peu d'eau le feu qui me consumait. Tout à coup, au milieu de l'obscurité du vestibule de la maison, je vis une lumière, c'est-à-dire, une beauté telle que la langue de l'éloquence serait impuissante à décrire sa grâce. C'est ainsi que dans la nuit obscure se

près de chaque trésor. Cette idée paraît être d'origine indienne; en effet, la mythologie hindoue représente *Courera*, le dieu des trésors, comme se tenant dans une grotte profonde, gardée par des serpents. Voyez *les Religions de l'antiquité, trad. de l'allemand* du Dr Fréd. Creutzer, *refondu en partie*, etc., par J. D. Guigniaut, t. I, p. 248; et le *Journal asiatique*, mai 1855, p. 517.

montre l'aurore, ou bien que l'eau de la *source de* vie sourd des ténèbres *qui la recélaient*. Elle tenait à la main une coupe d'eau de neige, dans laquelle elle avait mis fondre du sucre, et mêlé de l'arack (1). Je ne sais si elle l'avait parfumée d'eau de rose, ou si quelques gouttes y étaient tombées de son visage de rose. En somme, je pris le breuvage de sa main gracieuse, l'avalai et recommençai à vivre.

Vers (*arabe.*) — « La soif qui consume mon cœur n'est pas près d'être éteinte par l'absorption d'une eau pure, quand bien même j'en boirais des mers. »

Vers. — « Heureux ce mortel à l'astre fortuné dont l'œil chaque matin tombe sur un tel visage ! L'homme enivré de vin s'éveille au milieu de la nuit, mais celui qui est enivré d'amour par la beauté de l'échanson ne s'éveillera qu'au matin du jour de la résurrection. »

DIX-SEPTIÈME HISTORIETTE.

Une certaine année le sultan Mohammed (2), Khârezm-Châh, s'était déterminé à conclure la paix

(1) Au lieu de *bë'arak*, le manuscrit 295 porte *bë'ithr*, « avec de l'essence de rose. »

(2) Je lis Mohammed avec les manuscrits 295 et 593 et les édit. B. et Sp., et non Mahmoûd, que portent l'édition de Semelet et le manuscrit 292. Cette dernière leçon est évidemment fautive, aucun des sultans du Khârezm, contemporains de Sadi, n'ayant porté le nom de Mahmoûd. Il s'agit ici du fameux 'Alâ-Eddin Mohammed, qui régna de 1200 à 1220 de notre ère, et fut effectivement en guerre avec les Cara-Khitaïens, souverains de Câchgar et de

avec le roi du Khitha, pour une certaine affaire importante. J'entrai dans la mosquée principale de Câchgar, et je vis un jeune garçon extrêmement bien fait et parfaitement beau, de sorte qu'on a dit de ses pareils :

Vers. — « Ton précepteur t'a enseigné toute l'effronterie et l'art de ravir les cœurs ; il t'a enseigné l'injustice, la coquetterie, les reproches et la tyrannie. Je n'ai pas vu d'homme doué d'une telle forme, d'un tel caractère, d'une pareille taille et d'une semblable conduite, à moins qu'il n'ait appris cette manière d'agir d'une fée. »

Ce beau garçon tenait dans ses mains l'Introduction à la grammaire, de Zamakhchary (1), et récitait : « Zeïd a frappé 'Amr, et le complément, c'est 'Amr. » Je dis : « O mon fils ! le Khârezm et le Khithaï ont fait la paix. Est-ce que la dispute de Zeïd et d'Amr dure encore ? » Il rit et m'interrogea

Khoten. Voyez le baron C. d'Ohsson, *Hist. des Mongols*, t. I[er], p. 168, 181 et 182 ; Ibn-el-Athir, *Chronicon*, édit Tornberg, t. XII, p. 172, 174, 176, 177 : et Mirkhond, *Hist. des sultans du Kharezm*, p. 54 à 56, 59, 60, de mon édition.

(1) C'est ainsi que fut surnommé, d'après le lieu de sa naissance, un célèbre polygraphe arabe dont le nom était Abou'lkâcim Mahmoud, fils d'Omar. Il naquit à Zamakhchar, bourgade voisine de Khârezm, au mois de redjeb 467 (février, mars 1075), et mourut le 9 de dhou'lhiddjeh 538 (13 juin 1144.) Il fut surnommé *Djâr-Allah*, ou le voisin de Dieu, à cause du long séjour qu'il fit à la Mecque. Voyez *Specimen e literis orientalibus quod edid.* T. G. J. Juynboll et M. Saalverda de Grave, p. 1-3.

touchant le lieu de ma naissance. Je répondis : « C'est le pays de Chirâz. » — « Que te rappelles-tu, reprit-il, parmi les œuvres de Sadi? » Je répliquai :

Vers (arabes). — « Je suis maltraité par un grammairien qui fond sur moi tout en colère, comme Zeïd, dans sa lutte contre 'Amr. J'ai beau traîner avec affectation le pan de ma robe, il ne lève pas la tête; mais est-ce que l'élévation de la tête résulte régulièrement de l'acte de celui qui tire *sa robe* (1)? »

Le jeune garçon se plongea un instant dans ses réflexions, et dit : « La majeure partie des poésies de Sadi qui se trouvent dans ce pays-ci sont en langue persane. Si tu récites celles-là, elles seront plus facilement comprises. Parle aux hommes selon la mesure de leur intelligence. » Je dis alors :

Vers. — « Depuis que la passion de la grammaire est survenue à ton caractère, la figure de la sagesse a été effacée de notre cœur. O toi, dans les filets de qui le cœur des amoureux est pris, nous sommes occupés de toi et tu ne songes qu'à 'Amr et à Zeïd. »

(1) Il y a dans cet hémistiche un exemple de la figure de rhétorique appelée par les Arabes *yhâm* ou *taouriyah*, et qui consiste à employer un mot qui a deux sens, l'un naturel, l'autre éloigné, et à donner à l'expression ce dernier sens. Voyez M. Quatremère, *Hist. des Mamlouks*, t. I[er], 2[e] partie, p. 104, note; et le *Journal asiatique*, août-septembre 1846, p. 97, 98, 102 et 103. Le second hémistiche de notre vers peut encore signifier : « Est-ce que le nominatif (*ref'*) résulte régulièrement d'un antécédent grammatical (*'âmil*) qui régit après lui le génitif (*djerr*)? »

Au matin, lorsque le projet du départ fut bien arrêté, quelqu'un des gens de la caravane dit par hasard à ce jeune garçon : « Un tel est Sadi. » Je le vis arriver en courant, il me fit des caresses et témoigna du chagrin de notre séparation, disant : « Pourquoi pendant si longtemps (que tu es resté dans cette ville) n'as-tu pas dit qui tu es, afin que je me préparasse à te servir, en action de grâces de l'arrivée des grands (1)? » Je répondis :

Hémistiche. — « Toi existant, un cri n'est pas sorti de ma bouche pour dire : « J'existe. »

Il reprit : « Qu'adviendrait-il, si tu te reposais quelques jours dans cette contrée, afin que nous tirions du profit des services que nous te rendrions? » — « Je ne le puis, répliquai-je, à cause de cette aventure-ci :

Vers. — « J'ai vu dans un endroit montagneux un grand personnage, qui, de toutes les choses de ce monde, se contentait d'une caverne. « Pourquoi, lui dis-je, ne viens tu pas à la ville? Car tu enlèverais de dessus ton cœur le fardeau qui le tient captif. » Il répondit : « Il y a là des beautés à visage de fée et gracieuses : quand la boue est épaisse, les éléphants glissent. »

Je dis cela; nous nous embrassâmes sur la tête et la figure, et nous fîmes nos adieux.

(1) C'est-à-dire, d'un illustre personnage tel que toi.

Vers. — « Quel avantage trouve-t-on à baiser le visage de son ami, au moment même de lui faire ses adieux ? Tu dirais que la pomme a dit adieu à ses amis, et que pour cela, sa surface est rouge de ce côté-ci et jaune de cet autre côté. »

Vers (*arabe*). — « Si je ne meurs pas de chagrin le jour des adieux, ne me considérez pas comme un homme juste en ce qui regarde l'amitié. »

DIX-HUITIÈME HISTORIETTE.

Un derviche était notre compagnon dans la caravane du Hidjâz, et un émir arabe lui avait donné cent dînârs, afin qu'il les dépensât pour l'entretien de sa famille. Tout à coup des voleurs de la tribu de Khafâdjah (1) fondirent sur la caravane, et emportèrent tous les biens. Les marchands se

(1) La tribu de Khafâdjah était une branche importante de celle des Bénou 'Amir. Voyez Ibn-Khaldoûn, *Hist. des Berbères*, trad. de M. le baron de Slane, t. Ier, p. 26 ; Makrizi, *Hist. des Sultans mamlouks*, t. Ier, p. 182, *sub anno* 660. D'après ce dernier, ils habitaient, avec les Bénou Abbâdah, tout le territoire compris entre Hit et Anbar d'un côté, Hilleh et Coufah de l'autre, et servaient d'espions au sultan Beïbars contre les Tartares. Cf. le même ouvrage, p. 190, 223, 238. Les célèbres voyageurs arabes Ibn-Djobaïr (édition W. Wright, p. 213, lignes 1 et 2, et 232, l. 4) et Ibn-Batoutah (*Voyages*, publiés et traduits par C. Defrémery et le Dr B. R. Sanguinetti, t. II, p. 94), attestent les habitudes déprédatrices de la tribu de Khafâdjah. Il est souvent question de cette tribu dans la grande chronique d'Ibn Alathir (manuscrit de Constantinople, t. V, f° 35 v°, 39 r° et v°, 40, 46 v°, 47 r°, 56 r°, 85 v° ; édition Tornberg, XI, 60, 182.)

mirent à pleurer, à se lamenter et à pousser des cris inutiles.

Vers. — « Soit que tu montres de l'humilité, soit que tu pousses des clameurs, le voleur ne rendra pas l'or. »

Ce seul derviche était resté dans son assiette ordinaire, et aucun changement ne s'était manifesté en lui. Je lui dis : « Peut-être n'ont-ils pas emporté ton argent. » — « Si, répondit-il, mais je n'étais pas tellement accoutumé à lui que j'aie le cœur déchiré par la séparation. »

Vers. — « Il ne faut pas attacher son cœur à une chose ni à une personne; car ensuite c'est une affaire difficile de le détacher. »

Je repris : « Ce que tu as dit est conforme à mon état, car dans ma jeunesse je me liai par hasard avec un adolescent, et la sincérité de mon affection était telle, que la beauté de ce jeune homme était la *kiblah* (1) de mes yeux, et que les entrevues avec lui étaient le profit du capital de ma vie. »

Vers. — « Peut-être les anges du ciel *sont ses pareils*, sinon, il n'y aura pas sur terre d'hommes doués d'une si belle figure. J'en jure par un ami, après lequel l'amitié est interdite, aucune liqueur séminale ne deviendra un homme comme lui. »

(1) Voyez ci-dessus une note sur la XVIIe historiette du chapitre Ier.

« Tout à coup le pied de son existence s'enfonça dans la boue de la mort, et la fumée de la séparation s'éleva au-dessus de sa famille (c'est-à-dire qu'il mourut). Pendant des jours entiers je me tins assidûment au-dessus de la terre où il reposait. Au nombre des vers (1) que je composai sur sa perte, sont les suivants :

« Plût à Dieu que, dans ce jour où l'épine de la mort s'enfonça dans ton pied, la main du destin m'eût frappé la tête avec l'épée de la mort, afin qu'aujourd'hui mon œil ne vît pas le monde sans toi. O toi (2) ! je me tiens sur la terre qui te recouvre, disant : « Que ma tête soit couverte de terre ! (c'est-à-dire : Plût à Dieu que je fusse aussi mort et enseveli !) »

Autres Vers. — « Celui-là que le repos et le sommeil ne saisissaient pas, tant qu'il n'avait pas répandu *sur sa couche* des roses et des lis ; les révolutions de la fortune ont dispersé les roses de sa face, et des arbustes épineux ont crû sur le sol qui le couvre. »

« Après sa perte, je résolus et je décidai fermement que, durant le reste de ma vie, je replierais le tapis de l'affection et ne tournerais plus autour de la société *de personne.* »

(1) J'ajoute le mot *beïthâ* avec le manuscrit 292.

(2) Au lieu de *ey*, particule indiquant le vocatif, le manuscrit 593, et les édit. B. et Sp. portent *în*, pronom démonstratif. Cf. J. A. Vullers, *Institutiones linguæ persicæ*, deuxième partie, p. 12, n° 315.

Vers. — « Les profits de la mer seraient bons, n'était la crainte des flots ; la compagnie de la rose serait agréable, n'était l'incommodité que causent les épines. La nuit dernière je m'enorgueillissais comme le paon dans le jardin de l'amour ; à présent, séparé de mon amie, je me tords comme le serpent. »

DIX-NEUVIÈME HISTORIETTE.

On conta à un certain roi arabe l'histoire de Leïla et de Medjnoûn et la misérable situation de celui-ci, disant que, malgré son extrême mérite et son éloquence, il s'était enfoncé dans les déserts, et avait laissé échapper de ses mains les rênes du libre arbitre. Le roi ayant ordonné qu'on lui amenât Medjnoûn, commença à lui adresser des reproches, en disant : « Quel dommage as-tu remarqué dans la noblesse de l'âme (1) humaine, que tu as adopté les habitudes des brutes et renoncé à la manière de vivre des hommes? » Medjnoûn se lamenta, et dit :

Vers (*arabe*). — « Combien d'amis sincères m'ont blâmé de mon amour pour elle ! Ah ! que ne l'ont-ils vue un jour ! mon excuse serait manifeste (2). »

(1) J'ajoute le mot *nefs*, d'après les manuscrits 292, 295 et 593 et les édit. B. et Sprenger.

(2) Ce vers est cité dans la *Grammaire arabe* de S. de Sacy (2e édition, t. Ier, p. 527), moins toutefois le mot *iaoumann* « un jour », au second hémistiche.

Vers. — « Plût à Dieu que ceux qui ont cherché mes défauts eussent aperçu ton visage, ô beauté qui captives le cœur! afin qu'en te considérant, ils eussent coupé, au lieu d'oranges, leurs propres mains sans s'en apercevoir (1). »

De manière que la réalité de la chose (2) eût rendu témoignage de l'apparence de ma prétention (3). » Il vint à l'esprit du roi d'examiner la beauté de Leïla, afin de connaître quelle était la figure qui avait causé un si grand désordre. En conséquence, il donna ses commandements; on chercha dans les *campements des* tribus arabes, on courut, on trouva Leïla, et on la présenta au prince dans la cour du pavillon royal. Il considéra sa figure, et vit une personne de couleur noire et ayant les membres minces. Elle parut méprisable à ses yeux, par la raison que la moindre des servantes de son harem l'emportait sur elle en beauté et en parure. Medjnoûn, par sa pénétration, comprit cette opinion, et dit : « O roi! il fallait regarder la beauté

(1) Ceci est une allusion à l'histoire de Joseph et de la femme de Putiphar, telle qu'elle se trouve racontée dans le Coran (ch. XII, verset 31.) Cf. la *Chronique* de Tabari, trad. déjà citée, p. 221 et 222, et M. Reinaud, *Monuments arabes*, I, 151.

(2) C'est-à-dire, la beauté de mon amante.

(3) C'est-à-dire, de mon amour. Les manuscrits 292, 295 et 593 et les édit. B. et Sp. ajoutent ici : et eût dit : « Celui-ci est le même que vous m'aviez blâmée de chérir. » Paroles de Zouleïkha, dans le Coran, XII, 32.

de Leïla par la fenêtre de l'œil de Medjnoûn, afin que le secret de sa vue se manifestât à toi (1). »

Vers. — « Tu n'as pas compassion de ma douleur, il me faut donc pour compagnon quelqu'un qui partage cette douleur, afin que tout le jour je lui conte mon histoire : le feu produit par deux morceaux de bois mis ensemble est meilleur. »

Vers (*arabes*). — « Ce qui a passé par mon oreille touchant la demeure de mon amante (2), si les colombes de la prairie l'avaient entendu, elles auraient crié avec moi. O assemblée des amis, dites à l'homme exempt des peines de l'amour : « Tu ne sais pas ce que renferme le cœur de l'homme affligé. »

Vers. — « La douleur que causent les blessures n'est pas ressentie par les hommes sains ; je ne dirai donc pas ma douleur, si ce n'est à un compagnon de peine : il est inutile de parler de la guêpe à quelqu'un qui durant sa vie n'a pas souffert de piqûre. Tant que tu n'éprouveras pas une situation comme la mienne, ma situation te paraîtra un conte. Ne compare pas ma brûlure à celle d'un autre : il a du sel dans la main, et moi j'en ai sur un membre blessé. »

(1) Je lis *bāïsty* et *kerdy*, avec les manuscrits 295 et 593 et l'éd. Sprenger. L'éd. B. et celle de M. Eastwick portent aussi *bāïsty*.

(2) *Littéral.* : le pâturage bien gardé.

VINGTIÈME HISTORIETTE.

On raconte l'histoire d'un câdhi de Hamadân (1), qui était ivre d'amour pour un fils de maréchal ferrant, et dont le cœur, semblable à un fer à cheval, était exposé à un feu brûlant. Longtemps à sa poursuite, il gémit, courut, épia, chercha, et il disait, conformément à la circonstance :

Vers. — « Ce cyprès à la taille droite et élevée s'est présenté à mes yeux ; il m'a enlevé mon cœur et l'a jeté à ses pieds. Cet œil effronté tire mon cœur *comme* avec un lacet. Veux-tu ne donner ton cœur à personne, ferme les yeux. »

Vers. — « On ne peut me faire oublier ton souvenir avec quoi que ce soit. Je suis un serpent qui a la tête écrasée, et je ne puis me remuer. »

J'ai appris que ce jeune homme se rencontra vis-à-vis du câdhi dans un chemin. Une portion de la conduite du juge était parvenue à ses oreilles, et il était mécontent au delà de toute expression. Il lui dit des injures sans le moindre égard, lui donna des sobriquets outrageants, lui jeta (*littér.* souleva) des pierres, et ne négligea rien pour montrer son manque de respect. Le juge dit à un savant considéré qui l'accompagnait :

(1) L'ancienne Ecbatane, capitale de la Médie.

Vers. — « C'est un beau garçon ; vois comme il se met en colère, et ce pli (*litt.* ce nœud) sur ses sourcils sévères et doux (*litt.* aigres-doux). »

« Dans le pays des Arabes on dit : « Les coups d'un ami sont du raisin sec. »

Vers. — « Recevoir de ta main un coup de poing sur la bouche, est plus agréable que de manger du pain dans ma propre main. »

« Probablement que de son impudence même proviendra le parfum de la générosité : les rois parlent avec dureté, mais il se peut qu'en secret ils recherchent la paix. »

Vers. — « Le raisin nouveau est d'un goût acide ; patiente deux ou trois jours, il deviendra doux. »

Il dit et revint à son siége de câdhi. Quelques-uns des notaires qui étaient attachés à son tribunal baisèrent la terre en signe d'hommage, et dirent : « Avec votre permission, nous avons à parler ; nous le ferons pour vous servir, quoique ce soit renoncer à la politesse. Les grands personnages ont dit :

Vers. — « Il n'est pas permis d'examiner chaque parole ; c'est une erreur de reprendre les erreurs des grands. »

« Mais par la raison que la reconnaissance pour les anciens bienfaits de notre maître accompagne toujours ses serviteurs, une affaire importante

qu'ils connaissent et dont ils ne lui donneraient pas avis, serait une sorte de trahison. La conduite à suivre, c'est que tu ne tournes pas autour de cette convoitise, et que tu replies le tapis du désir; car le rang de câdhi est une haute dignité : ne la souille donc point (1) par une faute honteuse. Le compagnon est ce que tu as vu et la conversation ce que tu as entendu. »

Vers. — « Un individu qui a commis beaucoup de turpitudes, quel souci aura-t-il de l'honneur de quelqu'un (2)? Combien de bonnes réputations de cinquante années une seule épithète honteuse a foulées aux pieds (3) ! »

Le conseil de ces amis sincères fut approuvé du câdhi; il loua la bonté de leur avis et leur fidèle attachement, et dit : « La sollicitude de mes chers amis pour ce qui convient à ma situation, est la quintessence de la rectitude, et c'est une question à laquelle on ne saurait répondre. Mais

Vers (*arabe*). — « Or, si l'amour cessait par le blâme, certes j'écouterais un mensonge que forge le critique. »

Vers. — « Blâme-moi autant que tu voudras, car on ne peut laver la noirceur d'un Éthiopien. »

(1) Je lis *nèkerdâny* avec les manuscrits 292, 295 et 593 et *réfi* avec l'édition Sp.

(2) Ce vers est emprunté du *Bostân*, p. 130, vers 294, ou p. 71 de l'édition de Bombay.

(3) Ce vers se trouve aussi dans le *Bostân*.

Il dit, mit en campagne des gens pour s'enquérir de ce qui regardait le jeune homme, et répandit des dons immenses; car on a dit : « Quiconque a de l'or dans la balance, a de la force dans le bras; mais celui-là qui n'a pas de pouvoir sur les biens de ce monde, n'a pour lui personne en ce monde. »

Vers. — « Tout ce qui voit de l'or fléchit la tête, jusqu'à la balance au fléau (*littér.* à l'épaule) de fer. »

En somme, une certaine nuit un tête-à-tête eut lieu. Dans la même nuit le lieutenant de police apprit que le câdhi, la tête pleine de vin et serrant sur son sein son mignon, ne dormait pas de plaisir et disait en chantant :

Gazel (ou ode). — « Cette nuit, peut-être qu'au moment accoutumé ce coq ne chante pas ; les amants ne se sont pas donné encore assez d'embrassements. La joue de l'ami, au milieu de la courbure d'une boucle brillante, est comme une boule d'ivoire dans le creux de la raquette d'ébène. Dans un instant où l'œil du tumulte est endormi, prends garde, sois éveillé, afin que la vie ne s'écoule pas dans les regrets. Tant que tu n'entendras point partir de la mosquée du Vendredi le cri précurseur du matin (1), ou résonner à la porte du palais de l'Atabec le bruit des timbales, c'est une folie de détacher ta lèvre

(1) C'est-à-dire, l'annonce de la prière de l'aurore.

d'une lèvre (1) aussi brillante que l'œil du coq, à cause des cris inutiles du coq. »

Le câdhi se trouvait dans cette situation lorsqu'un de ses adhérents entra et dit : « Pourquoi es-tu assis? Lève-toi et enfuis-toi le plus vite que tu pourras; car les envieux ont proféré contre toi une calomnie (2), ou plutôt ont dit une vérité. Peut-être avec l'eau d'une résolution sage, nous éteindrons le feu de ce tumulte, qui est encore peu considérable. Il est à craindre que demain, quand il se sera élevé, il n'envahisse tout un monde. » Le câdhi le regarda en souriant et dit :

Vers. — « Qu'importe au lion qui a enfoncé la griffe dans sa proie, que le chien aboie? Tourne ton visage en face de celui de ton ami, et laisse l'ennemi mordre le dos de sa main.

Dans cette même nuit on donna au roi l'avis suivant : « Dans ton royaume un tel péché a eu lieu. Qu'ordonnes-tu de faire? » Il répondit : « Je connais cet individu pour un des hommes de mérite de l'époque et pour le phénix du siècle. Il est possible que ses ennemis se mêlent de ce qui le concerne, dans une mauvaise intention. Ce rapport ne sera pas écouté de moi, sinon alors que son

(1) Je lis *ez léby*, au lieu de *ber*, avec le manuscrit 593 et les éd. B. et Sp. (sauf que celles-ci n'ajoutent pas le *ya* d'unité.)

(2) D'après le *Ferhengui Schooury*, le mot *dakk* signifie des discours vains et injurieux. Voyez le *Pend-Nameh*, p. 25, note 4.

contenu aura été vu de mes propres yeux ; car les sages ont dit :

Vers. — « Porter avec impétuosité une main trop prompte sur son épée, *sera cause* qu'on mordra le revers de la main, en signe de regret (1). »

J'ai appris qu'à l'aurore le roi, accompagné de quelques-uns de ses courtisans, se rendit près du lieu où reposait (*litt.* de l'oreiller) le câdhi. Il vit la bougie encore allumée, le mignon assis, le vin répandu, la coupe brisée, le câdhi plongé dans le sommeil de l'ivresse et ayant perdu toute notion de sa propre existence. Le prince l'éveilla avec bonté, et dit : « Lève-toi, car le soleil s'est levé. » Le câdhi comprit aussitôt sa position, et dit : « De quel côté s'est-il levé? » Le roi repartit : « Du côté de l'Orient. » « Louange à Dieu, reprit le juge ; car la porte de la pénitence est encore (2) ouverte, conformément à cette parole de Mahomet : « La porte de la pénitence ne sera pas fermée aux serviteurs de Dieu, jusqu'à ce que le soleil se lève au couchant. » Il ajouta : « Je demande pardon à Dieu, et je fais pénitence envers lui. »

Vers. — « Ces deux choses-ci m'ont poussé à pécher : un sort malheureux et une intelligence imparfaite. Si

(1) Ce vers se trouve dans le *Bostân*, sauf un léger changement dans le second hémistiche (ch. Ier, vers 231, p. 25.)

(2) J'ajoute *henoûz* avec les éditions B. et Sprenger.

tu m'infliges un châtiment, je le mérite; mais, si tu me pardonnes, le pardon vaut mieux que la vengeance. »

Le roi dit : « La pénitence dans la situation où tu es surpris et lorsque tu es informé de la mort qui te menace, n'a aucune utilité. »

Vers. — « Quel profit espères-tu de te repentir de tes vols, alors que tu ne peux jeter ton lacet sur le palais (pour l'escalader)? Dis à l'homme de haute taille : « Retire ta main du fruit; » car quant à l'homme de petite taille, il n'aura aucune prise sur le rameau. »

« Avec un péché tel que celui qui a été commis par toi, le moyen du salut ne prendra pas de consistance. » Il dit, et les ministres de sa sévérité (*littér.* les préposés au châtiment) s'attachèrent au càdhi. Alors celui-ci s'écria : « Il me reste à dire une parole pour le service du sultan. » Le souverain reprit : « Qu'est-ce donc? » Il repartit :

Vers. — « Parce que tu secoues sur moi ta manche (1) en signe d'ennui, n'espère pas que je retire ma main du pan de ta robe. S'il est impossible d'échapper au châtiment de la faute que j'ai commise, il me reste de l'espoir dans ta générosité. »

Le roi répliqua : « Tu as proféré une plaisanterie admirable et prononcé une sentence merveilleuse. Mais il serait absurde pour l'intelligence et

(1) Secouer sa manche sur une chose, signifie métaphoriquement l'abandonner, y renoncer.

contraire à la loi, que ton mérite et ton éloquence te délivrassent aujourd'hui de la main de ma sévérité. Je juge à propos de te précipiter du haut de la citadelle, afin que les autres tirent de ton sort un exemple salutaire. » Le càdhi repartit : « O maître du monde! j'ai été nourri des bienfaits de ta famille, et je n'ai pas commis seul cette faute. Fais donc précipiter un autre, afin que je sois instruit *à ses dépens.* » Le roi rit de cette parole, lui pardonna sa faute et dit à ses ennemis qui avaient conseillé de le tuer :

Vers. — « Tous vous portez votre propre défaut, ne blâmez donc pas le défaut des autres. »

Vers. — « Quiconque voit son propre vice ne blâme pas le vice d'autrui. »

VINGT ET UNIÈME HISTORIETTE (rimée).

Il y avait un jeune homme loyal et honnête qui était épris d'un beau garçon. J'ai lu que sur la vaste mer (l'Océan) ils tombèrent ensemble dans un gouffre. Lorsqu'un marin s'approcha du premier, afin de le prendre par la main, de peur qu'il ne mourût dans cette détresse, il dit, au milieu des flots de la honte (1) : « Laisse-moi et prends la main de mon ami. » Pendant qu'il prononçait ces mots,

(1) Je supprime la conjonction *wé*, et, entre *maoudj* et *techouïr*, avec le manuscrit 593 et les édit. B., Sp. et E.

ce qui l'entourait (*littér.* le monde) s'obscurcit à ses yeux, et on l'entendit qui disait, en rendant le dernier soupir : « N'écoute pas parler de l'amour cet être sans énergie qui, dans la détresse. oublie l'amitié. » Les amis ont vécu de la sorte (1), Écoute les affaires jadis arrivées, afin que tu sois instruit. Car Sadi connaît le chemin et les coutumes de l'amour aussi bien qu'on connaît l'arabe à Bagdâd. A cette amante que tu possèdes attache ton cœur, et dorénavant ferme l'œil sur tout l'univers. Si Leïla et Medjnoûn redevenaient vivants, chacun d'eux écrirait le récit de son amour, au moyen de ce livre-ci.

(1) Je suis ici la leçon des éditions de Gentius, de Bombay, de Gladwin et de MM. Sprenger et Eastwick, et des manuscrits 292, 295 et 593.

CHAPITRE VI.

De l'affaiblissement et de la vieillesse.

PREMIÈRE HISTORIETTE.

Dans la principale mosquée de Damas j'avais une discussion avec plusieurs savants. Tout à coup un jeune homme entra et dit : « Parmi vous y a-t-il quelqu'un qui connaisse la langue persane? » On m'indiqua, et je dis : « Qu'y a-t-il (1) ? » Il reprit : « Un vieillard âgé de cent cinquante ans se trouve à l'agonie et prononce quelque chose en persan, que nous ne comprenons pas. Si, par générosité, tu daignes prendre la peine de venir, tu obtiendras un salaire; et il est possible que cet homme fasse un testament. » Quand j'arrivai près de son chevet, il disait :

(1) Je lis *tchih hâletest* avec le manuscrit 292.

Vers. — « J'ai dit : J'obtiendrai, selon mon désir, quelques instants. Hélas! le chemin de la respiration est intercepté. O douleur! nous avons bu quelques gorgées à la table de délices de la vie, et on a dit : « C'est assez. »

J'expliquai en arabe aux Syriens le sens de ces paroles. Ils furent étonnés de la longue existence de cet homme, et de ce qu'il regrettait la vie d'ici-bas. Je lui dis : « Comment te trouves-tu présentement? » — « Que dirai-je? » reprit-il.

Vers. — « N'as-tu pas vu quelle douleur survient à une personne de la bouche de laquelle on arrache une dent? Conjecture donc quel sera son état à l'heure où de son corps chéri sortira son âme. »

Je repris : « Chasse de ton imagination la pensée de la mort et ne rends pas la crainte maîtresse de ton caractère; car les philosophes ont dit : « Quoique le tempérament soit sain, il ne convient pas de croire à l'immortalité; et lors même que la maladie est épouvantable, elle n'indique pas absolument la mort. » Si tu l'ordonnes, nous manderons un médecin, afin qu'il te traite et que tu te portes mieux. » « Fi! » répliqua-t-il.

Vers. — « Le maître est occupé à peindre le portique, *et cependant* la maison est ruinée dans ses fondements. Le médecin adroit frappe ses mains l'une contre l'autre (en signe de désespoir), lorsqu'il voit un joyeux convive tombé en décrépitude. Un vieillard se lamentait de se

voir à l'agonie, et une vieille femme le frottait de sandal (1). Lorsque l'équilibre de la santé (mot à mot du tempérament) a été ébranlé, ni incantation ni traitement ne produit d'effet. »

DEUXIÈME HISTORIETTE.

On raconte l'histoire d'un vieillard qui avait demandé en mariage une jeune fille, avait orné de roses la chambre nuptiale, s'y était retiré en tête-à-tête avec elle et tenait attachés sur elle ses yeux et sa pensée (*litt.* son cœur). Pendant de longues nuits il ne dormait pas et disait des plaisanteries et des joyeusetés, dans l'espoir que sa femme ne prendrait point d'éloignement pour lui et contracterait de la familiarité. C'est ainsi qu'une nuit il lui disait : « Le bonheur sublime t'a été favorable et l'œil de la félicité a été ouvert sur toi, puisque tu es tombée dans la société d'un vieillard expérimenté, ayant vu le monde, goûté le chaud et le froid, éprouvé le bien et le mal ; il connaîtra les droits de l'intimité et observera les règles de l'amitié. Il est tendre, bienveillant, doué d'un bon naturel et d'une élocution douce. »

Vers. — « Autant que je le pourrai, je gagnerai ton

(1) D'après une glose arabe du manuscrit 292, la poudre de sandal est souvent mêlée avec de l'eau de rose, et l'on en frotte la tête et les pieds pour chasser le mal de tête et l'ardeur de la fièvre. Cf. le *Bostan*, ch. VIII, vers 147, page 197.

cœur; et, quand bien même tu me tourmenterais, je ne me fâcherais pas. Si le sucre est ton aliment, comme celui du perroquet, que ma douce vie soit sacrifiée pour payer ta nourriture. »

« Tu n'es pas devenue captive entre les mains d'un jeune homme présomptueux, stupide, emporté et inconstant, qui, à tout moment, formerait un désir, à tout instant changerait d'avis, chaque nuit dormirait dans un endroit différent, et chaque jour prendrait une nouvelle amie. »

Vers. — « Les jeunes gens sont gais et ont de belles joues, mais ils ne sont pas fermes dans la fidélité (1). N'espère pas de fidélité de la part des rossignols; car à chaque moment ils chantent sur une rose différente. »

« Mais la troupe des vieillards vit avec prudence et politesse, et non conformément à l'ignorance qui est l'apanage de la jeunesse. »

Vers. — « Cherche quelqu'un meilleur que toi, et compte sa société *comme un butin* ; car tu perdras ton temps avec un individu tel que toi. (2) »

Le vieillard en question raconte ce qui suit : « Je lui tins tant de discours de cette espèce, que je supposai que son cœur était pris dans mes lacs et devenu ma proie. Tout à coup de son cœur plein

(1) Je suis ici la leçon du manuscrit 593 : *ouélyken der ouéfâdâry népâyend*, qui me paraît meilleure que celle des éditions de Sémelet et de M. Eastwick. Ce premier vers manque dans les manuscrits 292 et 295. L'édit. Sprenger porte aussi *népayend.*

(2) Ce vers est emprunté au *Bostân* (pag. 112.)

d'affliction elle poussa un soupir glacé, et me dit : « Toutes les paroles que tu as prononcées n'ont pas dans la balance de mon esprit le poids de ce seul mot, que j'ai entendu jadis (1) sortir de la bouche de ma nourrice (*litt.* de ma sage-femme) : « Si une flèche se fixe dans le côté d'une jeune femme, cela vaut mieux pour elle que *la cohabitation* d'un vieillard. »

Vers (*arabes*). — « Lorsque la femme voit devant son mari quelque chose qui ressemble à la lèvre très-flasque de l'individu voué au jeûne, elle dit : « Celui-ci a pour compagnon un mort, et on ne doit employer les incantations qu'avec un dormeur. »

Vers. — « Si une femme se lève mécontente d'auprès de son mari, par la suite la discorde et la guerre s'élèveront dans cette maison-là. Un vieillard qui ne peut se lever de sa place qu'à l'aide d'un bâton, comment sa verge se dresserait-elle ? »

En somme, il n'y eut plus de possibilité de vivre d'accord, et l'on finit par se séparer. Lorsque le temps fixé par la loi aux femmes veuves ou répudiées pour pouvoir passer à de nouvelles noces (2) fut écoulé, on maria l'épouse divorcée à un jeune homme d'un visage renfrogné et, de plus, indigent

(1) J'ajoute *ouakty* avec les manuscrits 292 et 593, et les éditions B. et Sp.

(2) Ce temps est de quatre mois et dix jours pour les veuves, et de trois menstrues pour les femmes répudiées. Voyez le *Coran*, ch. II, versets 228 et 234.

et d'un mauvais caractère. Elle éprouvait des injustices et des vexations, et souffrait de l'affliction et de la peine. Malgré cela, elle rendait à Dieu des actions de grâces, disant : « Dieu soit loué! je suis délivrée de ce tourment douloureux et j'ai obtenu ce bonheur stable. »

Vers. — « Malgré toute cette injustice et cette violence de caractère, je supporterai tes coquetteries; car tu es doué d'une belle figure. »

Vers. — « Brûler avec toi dans les tortures, vaut mieux pour moi que d'être dans le paradis en compagnie d'un autre. L'odeur de l'oignon sortant de la bouche d'une belle paraît plus délicate que le parfum de la rose dans la main d'une laideron. »

TROISIÈME HISTORIETTE.

Dans le Diârbecr j'étais l'hôte d'un vieillard, qui avait des richesses considérables et un fils doué d'une belle figure. Une nuit il me fit le récit suivant : « Dans ma vie je n'ai pas eu d'autre enfant que celui-ci. Il y a dans cette vallée un arbre qui est un lieu de pèlerinage où les hommes se rendent pour implorer ce dont ils ont besoin. Durant des nuits entières, au pied de cet arbre, j'ai adressé mes plaintes à Dieu, si bien qu'il m'a accordé ce fils. » J'entendis celui-ci dire tout bas à ses camarades : « Qu'adviendrait-il si je connaissais où est

situé cet arbre? car j'y adresserais des prières, afin que mon père mourût. »

Sentence. — « Le maître se réjouit, disant : « Mon fils est sensé » ; et le fils murmure des paroles de blâme, disant : « Mon père est tombé en décrépitude. »

Vers. — « Des années s'écouleront sur toi sans que tu passes à côté du tombeau de ton père. Quel bien as-tu fait à ton père, afin que tu en attendes tout autant de ton fils? »

QUATRIÈME HISTORIETTE.

Un jour, dans l'orgueil de la jeunesse, j'avais marché vite, et la nuit venue, j'étais resté épuisé au pied d'une montagne. Un faible vieillard arriva à la suite de la caravane et me dit : « Pourquoi dors-tu? Lève-toi, ce n'est pas le lieu de sommeiller. » Je répondis : « Comment marcherais-je, puisque je n'en ai pas la force? » — « N'as-tu pas appris, repartit-il, que l'on a dit : « Marcher et s'asseoir valent mieux que courir et être rompu. »

Vers. — « O toi qui désires un gîte, ne te hâte pas, suis mon conseil et apprends la patience : le cheval arabe parcourt deux fois avec promptitude la longueur de la carrière, le chameau marche doucement nuit et jour. »

CINQUIÈME HISTORIETTE.

Un jeune homme vif, plaisant, gai, doué d'une élocution agréable, faisait partie de notre société. Aucune sorte de chagrin n'avait accès dans son cœur, et ses lèvres ne cessaient jamais de sourire. Un certain temps s'écoula, pendant lequel ne se présenta pas le hasard d'une rencontre avec lui. Dans la suite je le vis qui avait pris femme et avait engendré des enfants. La racine de sa joie était coupée, et la rose de ses désirs était flétrie. Je l'interrogeai de la sorte : « Qu'y a-t-il donc? » Il répondit : « Depuis que j'ai engendré des enfants, je n'ai plus fait d'enfantillages. »

Vers. — « Puisque tu es devenu vieux, renonce aux enfantillages, laisse aux jeunes gens le jeu et la plaisanterie. »

Vers. — « Ne demande pas au vieillard la joie qui convient à un tout jeune homme; car l'eau une fois écoulée ne reviendra pas à la rivière. Lorsque le temps de la moisson est arrivé pour le grain, il ne se balance plus avec orgueil comme l'herbe nouvelle. »

Vers. — « Le temps de la jeunesse est sorti de ma main (m'a échappé) Hélas! hélas! qu'est devenu ce temps cher à mon cœur? La force de mes griffes de lion est partie; maintenant, comme l'once (1), je me contente

(1) L'once (*yoûz*), en arabe *fehd* et en turc *pârs*, est censée se contenter pour nourriture de manger un morceau de fromage.

d'un morceau de fromage. Une vieille femme avait noirci ses cheveux, je lui dis : « O petite mère des anciens jours (1), suppose tes cheveux noircis artificiellement, ce dos recourbé ne sera pas redressé. »

SIXIÈME HISTORIETTE.

Un jour, dans l'ignorance de la jeunesse, j'élevai la voix contre ma mère qui, le cœur blessé, s'assit dans un coin. Elle disait en pleurant : « Peut-être as-tu oublié ton enfance, puisque tu me traites avec dureté. »

Vers. — « Combien à propos une vieille femme dit à son fils, lorsqu'elle le vit terrassant la panthère et aussi robuste qu'un éléphant : « Si tu te rappelais le temps de ton enfance, où tu reposais sans ressource dans mon sein, aujourd'hui que tu es aussi fort qu'un lion et que je suis une pauvre vieille, tu ne me ferais pas éprouver de vexations. »

SEPTIÈME HISTORIETTE.

Un riche avare avait un fils malade; des amis lui dirent : « Il convient qu'à son intention tu

(Scoliaste arabe du manuscrit 292.) Sadi fait encore allusion au goût de l'once pour le fromage, dans un vers de son *Bostân*. « Les dents de l'once, dit-il, sont émoussées pour l'homme sur le fromage duquel elle a frotté sa langue pendant deux jours. » *Pend-Nameh*, etc., édition de Sacy, p. 239; ou livre II, vers 235, p. 77 de l'édition de 1828.

(1) *Littéral.* : « ancienne de jours. »

fasses une lecture complète du Coran, ou que tu offres une victime (et que tu la distribues aux pauvres), car, grâce à l'heureuse influence de cet acte de dévotion, Dieu lui accordera sa guérison. » Le père se plongea un instant dans ses réflexions et dit : « La lecture complète du Coran vaut mieux, car le saint livre est sous la main (1), et le troupeau est éloigné. » Un homme sensé ayant entendu ces paroles, dit : « Il a choisi la lecture du Coran, parce qu'il a ce livre au bout de la langue, tandis que son or est caché au milieu de son cœur. »

Vers. — « Quelle douleur d'incliner le cou en signe d'adoration, s'il fallait en même temps ouvrir la main de la générosité ! Pour un dinâr *qu'il lui faudra donner*, il restera comme un âne embourbé; mais si tu veux une prière, il en récitera cent. »

HUITIÈME HISTORIETTE.

On dit à un vieillard : « Pourquoi ne prends-tu pas femme ? » Il répondit : « Je ne trouverai aucun plaisir près des vieilles femmes. » — « Demandes-en une jeune, reprit-on, puisque tu en as le pouvoir. » Il répliqua : « Moi, qui suis vieux, je n'ai aucune inclination pour les vieilles femmes.

(1) J'adopte une leçon donnée par le commentateur du manuscrit 292 : *Khatm aoulater kih masshaf maoudjoudest oueghelleh*, etc.

Comment donc la femme qui sera jeune pourra-t-elle éprouver de l'amitié pour moi, qui suis vieux? »

Vers. — « Il faut de la force, non de l'or; car à la dame un athlète est plus cher que dix livres d'or (1). »

NEUVIÈME HISTORIETTE (rimée.)

J'ai entendu raconter que de ce temps-ci un vieillard très-âgé s'imagina de prendre une compagne, malgré son grand âge. Il demanda une toute jeune fille, d'une belle figure et que l'on appelait *Gueuher* (perle). Comme un écrin de perles, il la cacha aux regards des hommes. Ainsi que c'est la coutume d'un nouveau marié, il témoigna des désirs (2); mais dès la première charge la verge du vieillard s'endormit. Il tendit son arc et ne toucha pas le but; car on ne peut pas coudre une étoffe d'un tissu épais, si ce n'est avec une aiguille d'acier. Il commença de se plaindre à ses amis, et allégua des prétextes, disant : « Cette effrontée a balayé complétement ma maison. » Entre

(1) Ce vers manque dans l'édition de Bombay et dans le manuscrit 292; l'édition Sprenger le donne avec plusieurs variantes dans le second hémistiche.

(2) Au lieu de *témenna kerd* que j'adopte d'après l'édition Sprenger, , le manuscrit 292 porte *mouhéiya boud*, « il se tenait prêt. »

le mari et la femme il s'éleva une dispute et une guerre, tellement que la chose aboutit au tribunal du lieutenant de police et du câdhi. Après du blâme et de l'opprobre, Sadi prononça ces mots : « La faute n'est pas à la fille ; toi dont la main tremble, comment saurais-tu percer une perle? »

CHAPITRE VII.

Sur l'influence de l'éducation.

PREMIÈRE HISTORIETTE.

Un certain vizir avait un fils stupide ; il l'envoya près d'un savant, à qui il fit dire : « Donne de l'éducation à cet enfant, peut-être deviendra-t-il sensé. » Pendant quelque temps le savant enseigna l'enfant, mais sans obtenir de succès. Il envoya donc quelqu'un au père et lui fit dire : « Cet être là ne devient pas sensé, mais il m'a rendu fou. »

Vers. — « Lorsque le naturel de quelqu'un est susceptible *d'éducation*, celle-ci laisse des traces en lui. Aucun polissoir ne saura rendre bon un fer qui est d'une mauvaise nature. Ne lave pas sept fois un chien dans la mer; car, quand il sera mouillé, il en deviendra plus

impur. Si l'on conduisait à la Mecque l'âne de Jesus, lorsqu'il en reviendrait il serait encore un âne. »

DEUXIÈME HISTORIETTE.

Un sage donnait à ses enfants des avis ainsi conçus : « O âme de votre père ! acquérez de la vertu, car le pouvoir et le bonheur en ce monde ne méritent pas de confiance ; notre rang ne nous accompagne pas hors de notre ville natale ; l'argent et l'or en voyage (1) sont exposés au danger : ou bien le voleur les emportera en une seule fois, ou bien le propriétaire les mangera petit à petit. Mais le mérite est une source vivifiante, un bonheur stable : si l'homme de mérite déchoit de sa félicité, qu'on ne s'en inquiète pas ; car le talent, dans son essence même, constitue le bonheur. L'homme de talent, partout où il va, obtient de l'estime et s'assied à une place d'honneur. L'individu sans mérite (2) ramasse des bouchées et éprouve de la détresse. »

Vers. — « Il est pénible, après avoir possédé une dignité, de supporter les exigences d'autrui, et lorsqu'on

(1) L'édition de Tébrîz et le manuscrit 292 ajoutent les mots : *ouchem der hadhar*, « et aussi dans une demeure fixe, sédentaire. » L'édition B. donne à peu près la même leçon.

(2) Je supprime ici les mots *her djâ kih réwed*, qui me paraissent répétés à tort dans Sémelet, et dans Eastwick, et que ne donnent ni les éditions de Tébrîz, de Sprenger et de Bombay, ni les manuscrits D. 295 et 593.

a été accoutumé à la délicatesse, de souffrir les injustices des hommes. »

Vers. — « Jadis un tumulte eut lieu en Syrie, et chacun quitta son asile; les fils de villageois instruits parvinrent au vizirat des souverains, les fils de vizirs dépourvus d'intelligence allèrent mendier dans les villages. »

Vers. — « Veux-tu l'héritage de ton père, acquiers sa science; car cet argent de ton père, on peut le dépenser en dix jours. »

TROISIÈME HISTORIETTE.

Un certain savant instruisait un fils de roi, lui infligeait des coups sans le moindre respect, et lui adressait des réprimandes excessives. Un jour le jeune garçon, à bout de patience, se plaignit à son père et retira son vêtement de dessus son corps endolori. Le cœur du père fut contracté par le chagrin, il manda le maître et lui dit : « Tu ne te permets pas envers les fils de mes simples sujets autant de vexations et de reproches qu'envers mon fils. Quel est le motif de cela? » « Tout le monde, répondit-il, mais particulièrement les rois, doit parler avec réflexion et agir d'une manière digne d'approbation; car tout ce qui proviendra de la main ou de la bouche des rois, sera certainement répété; mais quant aux paroles et aux actes des gens du commun, ils n'obtiendront pas une telle attention. »

Vers. — « Si cent actions réprouvables émanent d'un derviche, ses confrères n'en connaissent pas une sur les cent. Mais si une seule action répréhensible est commise par le sultan, on en colporte le récit de contrée en contrée. »

« En conséquence, il faut montrer plus de zèle à corriger les mœurs des fils de souverain que quand il s'agit des gens du commun. »

Vers. — « Quiconque on n'instruit pas dans son enfance, une fois qu'il est devenu grand, le bonheur se retire de lui (1). Tords comme tu voudras la baguette encore verte (*litt.* humide); une fois desséchée, elle ne sera redressée que par le feu. »

Vers (*arabe*). — « Certes les rameaux seront bien droits quand tu les auras redressés; mais il ne te servira de rien de vouloir redresser les pieux. »

La bonté de la conduite du savant et la manière dont il s'exprimait se trouvèrent conformes à la disposition d'esprit du roi; il lui donna un habit d'honneur et de l'argent, et l'éleva encore en dignité.

(1) Ce vers a été cité par M. Vullers, dans son estimable grammaire persane (*Institutiones linguæ persicæ*, deuxième partie, p. 76), comme un exemple des cas où le prétérit doit se traduire par le présent. Mais, par une singulière inadvertance, le savant Allemand a ainsi rendu le second hémistiche : « *Hic ætate provecta ab homine rustico superatur.* » La mesure du vers s'oppose à ce qu'on lise *fellâh*, « laboureur », et le contexte demande non moins impérieusement qu'on lise *félâh*, « félicité, prospérité. »

QUATRIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu dans les contrées du Maghreb un maître d'école qui avait un visage renfrogné, une élocution rude, de mauvaises habitudes, qui tourmentait autrui, avait le caractère d'un mendiant et était dépourvu de modération. Le plaisir des musulmans était corrompu par sa seule vue, et la manière dont il lisait le Coran contristait (litt. rendait noir) le cœur des hommes. Une troupe de garçons innocents et de jeunes vierges se trouvait captive dans la main de son injustice, sans avoir l'audace de rire ni le pouvoir de parler. Tantôt il frappait de soufflets la joue d'argent de l'un; tantôt il torturait la jambe de cristal d'un autre. En somme, j'ai appris qu'on connut une portion de sa méchanceté, qu'on le battit et qu'on le chassa. Puis on donna son école à un homme de bien, à un religieux innocent, à un excellent personnage plein de douceur, qui ne prononçait pas une parole, sinon conformément à la nécessité; rien qui pût causer de la peine à quelqu'un ne passait par ses lèvres (litt. sur sa langue). La crainte qu'inspirait le premier maître sortit de la tête des enfants, et ils virent chez le second des qualités angéliques. En conséquence, ils devinrent les uns pour les autres de vrais démons, et par suite de la confiance qu'ils prirent en sa douceur,

ils renoncèrent à apprendre. La plupart du temps ils s'asseyaient pour jouer, et brisaient sur la tête l'un de l'autre la tablette à écrire, avant qu'elle fût achevée.

Vers. — « Lorsque le maître et le précepteur sont dépourvus de sévérité (*litt. sans vexation*), les enfants jouent à la petite ourse (espèce de collin-maillard) dans le marché. »

Au bout de deux semaines, je passai près de la porte de cette mosquée, et je vis le premier maître, à qui on avait donné satisfaction et que l'on avait rétabli dans son emploi. Je me courrouçai beaucoup et répétant : « Il n'y a de pouvoir qu'en Dieu, » je dis : « Pourquoi a-t-on fait d'Iblis (le diable) une seconde fois le précepteur des anges? » Un vieillard qui avait vu le monde m'entendit, sourit et me dit : « Ne sais tu pas que l'on a dit :

Vers. — « Un roi confia son fils à une école; il lui mit sur le sein une tablette d'argent, en haut de laquelle était tracée en lettres d'or cette inscription : « La sévérité du maître vaut mieux que la tendresse du père. »

CINQUIÈME HISTORIETTE.

Des richesses immenses tombèrent entre les mains d'un fils de religieux, à titre d'héritage de ses oncles paternels. Il commença de pratiquer la

débauche et la luxure, et adopta pour règle de conduite la prodigalité. En somme, il ne laissa aucun péché et aucun crime sans les commettre, et aucune boisson enivrante sans en faire usage. Une fois je lui dis par manière de conseil : « O mon fils! le revenu est une eau courante et la (1) vie une meule tournante, c'est-à-dire, qu'une dépense considérable est permise à quelqu'un qui possède un revenu fixe. »

Vers. — « Lorsque tu n'as pas de revenu, modère ta dépense; car les marins récitent un chant ainsi conçu : « Si la pluie ne tombe pas dans la région montagneuse, en une année le Tigre deviendra un fleuve desséché. »

Choisis la sagesse et la science, laisse le jeu et les divertissements; car, quand ta richesse sera épuisée, tu supporteras l'indigence et tu éprouveras du repentir. » Le jeune homme, à cause du plaisir qu'il trouvait à boire et à entendre les sons de la flûte, n'écouta pas mes discours. Il combattit mes paroles, et dit : « Il est contraire à l'avis des hommes sensés de troubler le repos présent par l'appréhension de la peine à venir. »

Vers. — « Pourquoi les gens heureux et maîtres de satisfaire leurs désirs supporteraient-ils de la peine, par crainte de cette peine? Va, réjouis-toi, ô ami qui illumines mon cœur; il ne convient pas d'éprouver aujourd'hui le souci de demain. »

(1) Au lieu de *'ich*, l'éd. B porte *khardj*, « la dépense »

« Particulièrement à moi, qui suis assis à la place d'honneur (1) de la politesse, qui ai contracté alliance avec la générosité, et dont la renommée de bienfaisance circule dans la bouche des hommes. »

Vers. — « Quiconque a été célèbre pour sa libéralité et sa générosité, il ne convient pas qu'il place une serrure à son argent. Lorsque le renom de ta bienfaisance se sera répandu dans le quartier, tu ne pourras fermer la porte sur toi. »

Je vis qu'il n'agréait pas mon conseil, et que mon souffle brûlant ne produisait aucune impression sur son fer froid. Je renonçai donc à lui donner des avis, et détournai ma face de sa société; je m'assis dans l'angle du salut, et me conformai à cette parole des sages : « Fais parvenir le message dont tu es chargé; s'ils ne l'acceptent pas, tu n'auras pas commis de faute. »

Vers. — « Quoique tu saches qu'on ne t'écoutera pas, dis tout ce que tu sais de conseils et d'avis. Il adviendra bientôt que tu verras l'homme insensé, les deux pieds pris dans les liens. Il frappera ses mains l'une contre l'autre, disant : « Hélas! je n'ai pas entendu le récit du savant. »

Après un certain temps, je vis de mes yeux ce que j'avais conjecturé touchant la malheureuse issue de son affaire, car il cousait morceaux sur

(1) Le manuscrit 292 ajoute ici le mot *soffah*, « du sopha. »

morceaux et ramassait sa subsistance bouchée par bouchée. Mon cœur fut resserré à cause de son malheureux état, et je ne vis pas d'humanité en une pareille circonstance, à déchirer par des reproches la blessure de son âme, et à y répandre du sel. Je dis donc en moi-même :

Vers. — « Un vil compagnon, au comble de son ivresse, ne songe pas au jour de l'indigence. L'arbre au printemps répand ses fruits, c'est pourquoi l'hiver venu, il reste sans feuilles. »

SIXIÈME HISTORIETTE.

Un roi confia son fils à un savant et lui dit : « Cet enfant est ton fils, instruis-le donc comme un de tes enfants. » Pendant plusieurs années (1), le précepteur déploya tous ses efforts en faveur de son élève, mais il n'obtint aucun succès. Ses propres enfants, au contraire, atteignirent le comble du mérite et de l'éloquence. Le roi adressa des reproches au savant et lui dit : « Tu as agi contrairement à ta promesse, et tu n'as pas accompli l'obligation de la fidélité. » — « O roi! répondit-il, l'éducation est la même, mais les capacités diffèrent. »

(1) Je lis *sâlhâ* avec l'édition de Tébrîz et les manuscrits 295 et 593. Le manuscrit Ducaurroy et les éditions B., Sprenger et Eastwick donnent une leçon qui a le même sens : « *sâly tchend.* »

Vers. — « Quoique l'argent et l'or proviennent de la pierre, dans chaque pierre il ne se trouve pas de l'or ou de l'argent. L'étoile Sohaïl (1) (Canopus) luit sur tout l'univers; dans un endroit elle produit du maroquin, dans un autre, du cuir. »

SEPTIÈME HISTORIETTE.

J'ai entendu un des supérieurs de l'ordre des soufis dire à un novice : « Si l'attachement de l'esprit du fils d'Adam pour le Dieu qui lui donne son pain quotidien, était aussi grand qu'il l'est pour celui-ci, le rang de l'homme dépasserait celui des anges. »

Vers. — « Dieu ne t'a pas oublié dans cette circonstance où tu n'étais qu'un germe caché et dépourvu d'intelligence. Il t'a donné l'âme, l'esprit, le caractère, la perception, la beauté, la parole, la prudence, la réflexion et l'intelligence. Il a disposé dix doigts sur ta main, et arrangé sur tes épaules deux bras. Maintenant penses-tu, ô être dépourvu de grandeur d'âme ! qu'il t'oublie un seul jour? »

(1) Sur le mot *Sohaïl* le scoliaste arabe du manuscrit 292 fait la remarque suivante : « C'est le nom de l'astre du Yémen, qui exerce de l'influence sur les couleurs. C'est une étoile que l'on n'aperçoit que du Hidjâz : ce que dit l'auteur est donc basé sur l'exagération. »

HUITIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu un Bédouin qui disait à son fils : « O mon cher fils ! au jour de la résurrection, on te demandera : « Qu'as-tu gagné? » et non : A qui rattaches-tu ton origine ? » C'est-à-dire (en persan), on te demandera quels sont tes actes, et non quel est ton père. »

Vers. — « L'étoffe dont on recouvre la Ca'bah (1) n'est pas devenue célèbre à cause du ver à soie *qui l'a produite :* elle a demeuré quelques jours avec un édifice illustre, c'est pourquoi elle a été considérée comme lui. »

NEUVIÈME HISTORIETTE.

Les philosophes ont rapporté dans leurs ouvrages que les scorpions ne sont pas mis au monde de la manière ordinaire, ainsi que les autres animaux; mais qu'ils dévorent les entrailles de leur mère, déchirent son ventre et prennent le chemin du désert. Ces peaux que l'on voit dans le trou (litt. la maison) des scorpions sont un vestige de cela. Un jour je répétais cette curieuse particu-

(1) Au lieu de *poûchend*, le manuscrit 292 et les éditions de Gladwin, de Sprenger et de Bombay portent *boûcend ;* avec cette leçon le premier hémistiche signifie : « la couverture de la Ca'bah que l'on baise *avec respect.* »

larité devant un grand personnage, qui dit : « Mon cœur rend témoignage de la vérité de ce récit, et il ne saurait en être autrement. Parce que dans leur bas âge les scorpions se sont conduits ainsi envers leur mère, en conséquence, une fois devenus grands, ils sont tant agréés (1) et aimés. »

Vers. — « Un père fit ses recommandations à son fils, lui disant : O homme généreux ! rappelle-toi ce conseil : « Quiconque ne sera pas fidèle à son origine (2), ne sera pas aimable ni heureux. »

Bon mot. — « On dit à un scorpion : « Pourquoi donc ne sors-tu pas l'hiver ? » Il répondit : « Dans la saison des chaleurs quelle considération obtiens-je, pour que je revienne en hiver ? »

DIXIÈME HISTORIETTE.

La pauvre femme d'un derviche fut enceinte, et le temps de sa gestation parvint à son terme. Le derviche durant sa vie n'avait pas eu d'enfants. Il dit : « Si Dieu m'accorde un fils, j'offrirai aux derviches tout ce que je possède, à l'exception de ce froc dont je suis revêtu. » Par hasard, sa femme mit au monde un fils; il fit des réjouissances, et ainsi qu'il s'y était obligé, il dressa la table pour

(1) Devant cet adjectif et le suivant les éditions B. et Sprenger ajoutent la négation *nâ* « non ».

(2) Au lieu de *asl*, « origine, » les manuscrits 295 et 593 et les éditions Eastwick et Sprenger portent *ehl*, « famille. »

ses confrères. Après quelques années, lorsque je revins de mon voyage de Syrie, je passai par le quartier de ce derviche et m'informai de ce qui le concernait. On me répondit : « Il est dans la prison du lieutenant de police. » Je repris : « Pour quel motif ? » On répliqua : « Son fils a bu du vin, a excité une dispute et versé le sang de quelqu'un ; après quoi il s'est enfui de la ville. A cause de cela on a arrêté son père, on lui a mis au cou une chaîne et aux pieds des liens pesants. » Je dis alors : « Il a imploré de Dieu par des vœux cette affliction. »

Vers. — « O homme intelligent ! si les femmes enceintes, à l'instant de l'accouchement, mettaient au monde un serpent, cela vaudrait mieux aux yeux du sage que de donner le jour à des enfants pervers. »

ONZIÈME HISTORIETTE.

J'étais enfant lorsque j'interrogeai un grand personnage touchant la puberté. Il répondit : « Il est écrit dans les livres qu'elle a trois signes distinctifs : 1° la quinzième année ; 2° les pollutions nocturnes ; 3° la croissance du poil du pubis. Mais en réalité elle a un seul indice, c'est à savoir que tu songes (1) plus à satisfaire Dieu qu'à t'occuper des plaisirs de ton âme. Quiconque ne pos-

(1) Je lis *bâchy*, avec les éditions de T. et Sprenger et le manuscrit 593.

sède pas cette qualité, les contemplatifs ne l'estiment pas arrivé à l'âge de puberté. »

Vers. — « Une goutte d'eau qui pendant quarante jours a reposé dans la matrice est devenue en apparence un homme. Mais si un individu âgé de quarante ans n'a ni sagesse ni science, il ne convient vraiment pas de l'appeler homme. »

Vers. — « La générosité et la bonté sont ce qui constituent la qualité d'homme; ne pense pas que cet honneur appartienne à une figure matérielle. Il faut pour cela du mérite; car on peut faire une effigie dans les portiques avec du vermillon et du vert-de-gris. Lorsque l'homme est dépourvu de mérite et de bienfaisance, quelle différence y a-t-il entre lui et les peintures d'une muraille? Acquérir les biens du monde ne constitue pas le mérite; acquiers-toi, si tu le peux, le cœur de quelqu'un. »

DOUZIÈME HISTORIETTE.

Une certaine année, une contestation était survenue entre les pèlerins à pied. Moi, qui prie pour le lecteur, j'étais aussi à pied dans ce voyage. Vraiment nous tombâmes sur la tête et la figure les uns des autres, et nous donnâmes le dû de la perversité et de la dispute. J'entendis un individu assis dans une litière (*cadjâweh*) (1) dire à celui

(1) Le dictionnaire de Richardson traduit ce mot par : « litière portée par un chameau, dans laquelle les femmes voyagent. » Cette définition est incomplète : les hommes se servent aussi de

qui lui servait de contre-poids : « O merveille! les pions d'ivoire, lorsqu'ils ont parcouru toute la surface de l'échiquier, deviennent des reines (1), c'est-à-dire, qu'ils deviennent meilleurs qu'ils n'étaient. Mais les piétons d'entre les pèlerins ont traversé la surface du désert et sont devenus pires. »

Vers. — « Dis de ma part au pèlerin qui pique les hommes et qui déchire par de mauvais traitements la pelisse des créatures : « Tu n'es pas le pèlerin, mais c'est le chameau, parce que le malheureux animal mange des épines et porte un fardeau. »

Plaisanterie. — « Un Hindou apprenait à lancer du naphte. Un sage lui dit : « O toi qui as une maison de roseaux, le jeu qu'il te faut n'est pas celui-ci. »

ce mode de transport, comme on peut le voir dans une foule de voyageurs, et entre autres, dans Plaisted et Éliot, *Itinéraire de l'Arabie Déserte*, etc., Paris, Duchesne, 1759, p. 5, 6, 9 et 70; George Forster, *Voyage du Bengale à Saint-Pétersbourg, passim* : Burnes, *Voyage à Bokhara*, t. II, p. 232-233 ; James Ed. Alexander, *Travels*, p. 140, 141; Fraser, *Journey into Khorasan*, p. 364, note, et 504; Conolly, *Journey Overland*, t. I, p. 40, 41. Du reste, si j'ai rendu *cadjâweh* par « litière, » c'est faute d'un équivalent plus exact. En effet, le *cadjâweh* se compose, à proprement parler, de deux cages ou berceaux, que l'on attache de chaque côté d'un chameau ou d'un mulet, et qui se font contrepoids l'un l'autre. Voy. Kaempfer, *Amœnitates exoticæ*, p. 724 et la figure de la page 746; et Chardin, t. IV, p. 120, 121, (où il faut lire *cunes*, au lieu de *cures*.) En place de *cadjaweh*, Langlès a écrit inexactement *kecheb*. *Voyage de l'Inde à la Mekke*, par A'bdoûl-Kérym, p. 93, 94, note.

(1) *Ferzîn*. Cf. *Persian chess illustrated from Oriental sources*, etc., by Nath. Bland, London, 1850, in-8°, p. 12, 13.

Vers. — « Ne parle pas, tant que tu ne sauras pas que parler est l'essence même du bien; et si tu sais qu'il n'est pas bon de répondre à quelque chose, n'y réponds pas. »

TREIZIÈME HISTORIETTE.

Un mal d'yeux survint à un pauvre petit homme; il alla trouver un vétérinaire, lui disant : « Donne-moi un remède. » Le vétérinaire lui introduisit dans l'œil la drogue dont il se servait pour les yeux des quadrupèdes, et notre homme devint aveugle. On porta la contestation devant le juge, lequel dit : « Il n'y a pas d'amende à payer par le vétérinaire. Si cet autre n'avait pas été un âne, il ne serait pas allé le trouver. » Le but de cette parole est de montrer que quiconque confie une affaire importante à un homme qui n'a pas été éprouvé, outre qu'il a du repentir à supporter, se voit accusé près des sages de légèreté d'esprit.

Vers. — « L'homme intelligent et doué d'un esprit éclairé ne confie pas des affaires considérables à un individu vil. Quoique le fabriquant de nattes sache tisser, on ne le conduit pas à l'atelier des soieries. »

QUATORZIÈME HISTORIETTE.

Un grand personnage avait un fils bien élevé. L'enfant mourut, et l'on dit à son père : « Quelle

inscription graverons-nous sur son monument funéraire? » Il répondit : « La considération et l'honneur dus aux versets du glorieux livre (le Coran) sont trop grands, pour qu'il soit permis de les inscrire dans de pareils endroits, car ils seraient effacés par le temps, les gens passeraient sur eux et les chiens pisseraient dessus. S'il faut que vous écriviez quelque chose, ces deux vers suffisent :

Vers. — « Hélas ! toutes les fois que la verdure croissait dans le jardin, combien mon cœur était satisfait ! Passe, ô mon ami ! afin qu'au printemps tu voies la verdure poussée sur la terre qui me couvre. »

QUINZIÈME HISTORIETTE.

Un religieux passa près d'un homme opulent ; il vit que celui-ci avait lié avec force les mains et les pieds d'un esclave, et lui infligeait un châtiment. Il dit à ce riche : « O mon fils ! Dieu a soumis à tes ordres un être semblable à toi et t'a accordé la prééminence sur lui. Acquitte-toi de la reconnaissance due au bienfait de Dieu, et ne te permets pas tant d'injustice envers cet homme. Il ne faut (1) pas que demain, au moment de la résurrection, cet esclave soit meilleur que toi et que tu supportes de la honte. »

(1) Au lieu de *nébâyed*, l'éd. B. porte *châyed* « il est possible. »

Vers. — « Ne prends pas souvent de la colère contre ton esclave ; ne le traite pas avec violence et ne tourmente pas son cœur. Tu l'as acheté pour dix drachmes, mais tu ne l'as pas créé par ta puissance. Jusques à quand cette autorité, cet orgueil, cette colère ? Il y a un seigneur plus puissant que toi. O maître d'Arslan et d'Agoûch ! n'oublie pas ton propre maître. »

« Il est dit, dans la tradition, d'après Mahomet lui-même : « Le plus grand chagrin qu'il doive y avoir, au jour de la résurrection, c'est que l'on conduira en paradis l'esclave homme de bien, et dans l'enfer le maître pervers. »

Vers. — « Ne déploie pas une colère excessive contre un esclave qui est soumis à ton service, et ne t'emporte pas ; car il serait honteux, au jour de la résurrection, que l'esclave fût libre et le maître dans les chaînes. »

SEIZIÈME HISTORIETTE.

Une certaine année je fis un voyage de Balkh à Bâmyân (1). Le chemin était fort dangereux, à

(1) C'est par conjecture que j'ai admis dans le texte les mots *tâ Bâmyân*. Au lieu de ces mots les éditions de Gentius, de Sémelet, de Bombay, de MM. Sprenger et Eastwick et de Tébrîz, et le manuscrit 292, portent *bâ châmyân* « avec des Syriens, » le manuscrit 295 a *tâ Hamadân* « jusqu'à Hamadân, et le manuscrit 593, *behamadân* « à Hamadân. » Il ne paraît pas très-vraisemblable que dans un voyage dont le point de départ était Balkh, ville si éloignée de la Syrie, Sadi ait eu pour compagnons des Syriens ; il n'est pas plus probable que notre auteur ait omis de mentionner la

cause des voleurs. Un jeune homme m'accompagna à titre d'escorte; il était accoutumé à manier le bouclier, à lancer des traits d'arbalète, à se servir des armes, et possédait une force excessive, tellement que dix hommes robustes n'auraient pas tendu la corde de son arc, et que tous les athlètes du monde n'auraient pas fait toucher la terre à son dos. Mais il était habitué à une vie délicate, et avait été élevé à l'ombre, sans voir le monde et sans voyager. Le tonnerre de la timbale des braves n'était pas parvenu à son oreille, et il n'avait pas vu l'éclair du cimeterre des cavaliers.

Vers. — « Il n'était pas tombé prisonnier dans la main de l'ennemi; une pluie de flèches n'était pas tombée autour de lui. »

Par hasard, moi et ce jeune homme nous courions sur les traces l'un de l'autre. Chaque vieille muraille qui se présentait à nous, il la renversait par la force de son bras, et chaque grand arbre

ville qui était le but de son voyage. Ces deux objections se trouvent levées en adoptant la leçon *tâ Bâmyân*, qui a, en outre, l'avantage de convenir parfaitement, sous le point de vue géographique. Le mot *Bâmyân* ne diffère d'ailleurs de *Chamyan* que par la première lettre, et probablement le dernier mot n'aura été introduit dans le texte de Sadi que par quelque copiste peu familiarisé avec la géographie de l'Afghânistân, dont Bâmyân est une des localités les plus célèbres. Enfin, la mention de deux Hindous, que l'on trouvera dans la suite du récit, vient encore à l'appui de ma conjecture.

qu'il voyait, il le déracinait par la vigueur de son poignet. Il disait en s'enorgueillissant :

Vers. — « Où est l'éléphant, afin qu'il voie l'épaule et le bras des héros? Où est le lion, afin qu'il voie la paume de la main (1) et les ongles des hommes valeureux? »

Nous nous trouvions dans cet état, lorsque deux Hindous levèrent la tête de derrière une pierre, et se disposèrent à nous tuer (2). Dans la main de l'un il y avait un bâton, et sous l'aisselle de l'autre un maillet. Je dis au jeune homme : « Qu'attends-tu? »

Vers. — « Apporte ce que tu as de courage et de force; car l'ennemi est venu de lui-même au sépulcre. »

Mais je vis les flèches et l'arc tomber de la main du jeune homme, et un tremblement qui s'était emparé de ses membres (*litt.* de ses os).

Vers. — « Au jour où chargeront les guerriers belliqueux, tous les individus qui fendent un cheveu avec une flèche accoutumée à mordre (c'est-à-dire à percer) les cuirasses ne tiendront pas pied. »

(1) J'ajoute ici la conjonction *oué* avec les manuscrits 295 et 593 et les éditions Eastwick et Sprenger.

(2) Au lieu de *katl*, « tuer », l'édition de Tébrîz et celle de Bombay, les manuscrits 292, 295 et Ducaurroy ont *kitâl*, « combattre », ou *katâl*, « âme, » car le mot peut se lire de ces deux manières, et c'est de la seconde que l'a lu M. Sprenger, p. 205. Le manuscrit 593 porte *hélâc*, « perte, mort. »

Nous ne vîmes pas d'autre ressource que d'abandonner notre bagage, nos armes, nos vêtements, et d'emporter nos âmes saines et sauves.

Vers. — « Envoie pour les affaires importantes un homme expérimenté, car il enveloppera le lion féroce dans les replis de son lacet. Quoique le jeune homme ait des bras robustes et la stature d'un éléphant, dans le combat contre ses ennemis ses articulations seront brisées par la frayeur. La bataille est connue de l'homme qui a expérimenté les combats (1), autant que les questions de loi sont familières au docteur en droit. »

DIX-SEPTIÈME HISTORIETTE.

J'ai vu le fils d'un riche qui était assis près du tombeau de son père, et qui avait engagé une dispute contre le fils d'un pauvre. Il lui disait : « Le monument de la sépulture de mon père est construit en pierre, son inscription est gravée en couleur, on a étendu sur lui un dallage de marbre et on y a incrusté des briques de turquoise. Qu'a de pareil à cela le tombeau de ton père ? On a rassemblé deux ou trois briques, et jeté dessus une poignée de terre. » Le fils du pauvre entendit ces paroles et répondit : « Tais-toi, car demain, au moment de la résurrection, avant que ton père ait pu se retourner sur lui-même, sous le

(1) Au lieu de ces mots, l'édition B. porte : « du vieillard qui a vu le monde. »

poids de ces lourdes pierres, mon père sera arrivé au paradis. » Il y a dans la tradition que la mort des pauvres est un repos : ils n'ont rien qu'ils laissent avec regret.

Vers. — « Moins est lourd le fardeau qu'on impose à l'âne, plus il marche facilement dans le chemin. »

Vers. — « L'homme indigent qui supporte le fardeau d'une injuste pauvreté, il est vraisemblable qu'il viendra lestement à la porte de la mort. Mais celui qui vit dans les richesses, le repos et la tranquillité, à cause de tout cela il n'y a pas de doute qu'il sera dur pour lui de mourir. En tout état de cause, sache qu'un prisonnier qui sera délivré de captivité, vaut mieux qu'un émir qui devient prisonnier. »

DIX-HUITIÈME HISTORIETTE.

J'interrogeai un grand personnage touchant le sens de cette parole de Mahomet : « Le plus hostile de tes ennemis, c'est ton âme (1), qui se trouve entre tes deux côtés. » — « C'est, répondit-il, que tout ennemi que tu traites avec bonté devient ton ami, excepté l'âme, qui, plus tu lui montres de complaisance, plus elle montre d'hostilité. »

Vers. — « L'homme acquiert un caractère angélique en mangeant peu ; mais s'il mange comme les brutes, il

(1) L'âme désigne ici, comme dans les écrits des soufis et des moralistes, la concupiscence. On lit aussi dans le Coran, ch. XII, verset 53 : « Certes, l'âme commande impérieusement le mal. »

tombera comme les pierres. Toute personne dont tu accomplis les désirs sera soumise à ton ordre, au contraire de l'âme, qui se révoltera (1) lorsqu'elle aura obtenu ce qu'elle désire. »

Dispute de Sadi avec un homme présomptueux, touchant la définition de la richesse et de la pauvreté.

Je vis dans une assemblée un homme qui avait l'apparence des derviches, mais qui ne professait pas leur manière de vivre (2); il s'était assis, avait entrepris une action honteuse, ouvert le livre de la plainte et commencé à blâmer les riches. Il en était arrivé à ce point de son discours : « Chez les pauvres la main du pouvoir est liée, chez les riches le pied de la volonté est brisé. »

Vers. — « Il n'y a pas d'argent dans la main des hommes généreux; il n'y a pas de générosité chez ceux qui possèdent des richesses. »

Cette parole me déplut, à moi qui suis nourri des bienfaits des grands. Je dis donc : « O mon ami! les riches sont le revenu des malheureux, le trésor de ceux qui vivent dans la retraite, le but vers lequel se dirigent les visiteurs, le refuge des

(1) Deux manuscrits et les éditions de T. et Sprenger (p. 131) portent ici « *fermân dehed,* donnera des ordres. »

(2) Au lieu de *sifet,* « qualité » je lis, avec le manuscrit 292 et les éditions B. et Sp., *syret,* qui a l'avantage de rimer avec *soûret,* avantage que les Persans recherchent à l'excès.

voyageurs; pour le repos d'autrui ils supportent un fardeau pesant. Ils portent leurs mains sur les mets, alors que leurs adhérents et leurs inférieurs ont fini de manger, et que l'excédant de leur libéralité est parvenu aux veuves, aux vieillards, aux proches, aux voisins. »

Vers. — « Aux riches appartiennent les fondations pieuses, les vœux, l'hospitalité, le payement de la dîme, l'aumône de la rupture du jeûne, l'affranchissement des esclaves, l'oblation des victimes et les offrandes. Comment parviendrais-tu à leur félicité, toi qui ne peux accomplir que ces deux génuflexions, et encore avec cent difficultés ? »

« Si tu as la possibilité d'être libéral et la force de te prosterner, ces deux choses sont encore plus faciles aux riches, car ils possèdent de l'argent purifié (c'est-à-dire qui a payé la dîme aumônière), des vêtements propres, un honneur intact, un cœur sans souci. Le pouvoir d'accomplir des actes de dévotion réside dans une nourriture agréable, et la sincérité du culte dans un costume net de toute souillure. Or il est manifeste quelle force viendra d'un ventre affamé (*litt.* vide), quelle générosité d'une main vide; quelle marche on peut attendre d'un pied brisé (1), et quelle bonne action, d'un estomac à jeun. »

(1) Je suis ici la leçon des éditions de Tébriz, de Sprenger (p. 132) et de Bombay, et des manuscrits D. et 292.

Vers. — « Il dormira d'un sommeil troublé, celui-là qui ne possédera pas la somme nécessaire à ses dépenses du lendemain. La fourmi amasse pendant l'été afin d'être en repos l'hiver. »

« La tranquillité ne se réunit pas à la pauvreté, et le recueillement d'esprit n'existe pas dans la détresse. L'un (le riche) a récité le commencement de la prière du soir; un autre (le pauvre) s'est assis, attendant son souper. Comment celui-ci ressemblerait-il jamais à celui-là? »

Vers. « — Celui qui est en possession de son pain quotidien s'occupe de Dieu; mais l'homme dont la portion journalière n'est pas assurée (*litt.* est dispersée) a le cœur inquiet. »

« En conséquence, le culte des riches est plus près d'être accepté de Dieu, car ils sont tranquilles, ont l'esprit présent, et ne sont pas troublés ni inquiets. Ils ont préparé les choses nécessaires à leur subsistance, et se sont occupés à réciter les prières du culte. »

L'arabe dit : « Je me suis réfugié près de Dieu, contre la pauvreté qui tient ses regards dirigés vers la terre (par humilité) et contre le voisinage de l'individu que je n'aime pas. » Il est dit dans la tradition relative à Mahomet : « La pauvreté, c'est la noirceur du visage (1) dans les

(1) C'est-à-dire une source de confusion et de malheurs. Cf. S. de Sacy, *Pend-Nameh*, etc., p. 277 et LV.

deux habitations (ce monde-ci et l'autre). »

Il répondit : « N'as-tu pas appris que le Prophète a dit : « La pauvreté fait ma gloire. » Je répliquai : « Tais-toi, car le Maître du monde a eu en vue la pauvreté des gens qui sont les hommes de l'arène du consentement *aux volontés de Dieu* et sont résignés à servir de but aux flèches du destin ; et non la pauvreté de ces gens qui revêtent le froc des justes et qui vendent le pain de leur pension. »

Vers. — « O tambour à la voix élevée, mais qui ne renfermes rien dans ton ventre! au moment d'entreprendre un voyage, comment t'y prépareras-tu sans provisions de route? Si tu es un homme, détourne des créatures la face de l'avidité, ne roule pas dans ta main le chapelet à mille grains. »

« Le derviche dépourvu de la science de la vie contemplative ne se reposera pas, jusqu'à ce que sa pauvreté ait abouti à l'impiété ; car *peu s'en est fallu que la pauvreté ne devînt impiété* (1). Il n'est pas possible, si ce n'est avec la possession des richesses, de revêtir un être nu, ou de faire des efforts pour délivrer un captif. Qui fera parvenir les gens de notre espèce au rang des riches? Comment la main d'en haut (celle qui donne) ressemblerait-elle à celle d'en bas (la main qui reçoit)? Ne vois-tu pas que Dieu, dans sa révélation

(1) Ces mots sont une maxime arabe.

claire, fait connaître en ces termes la félicité des habitants du paradis : « Ces gens auront une subsistance assurée, des fruits; et ils seront honorés dans des jardins de délices (1). » C'est afin que tu saches que celui qui est occupé à se procurer sa subsistance, est privé du bonheur de l'innocence, et que la possession du repos d'esprit est subordonnée à une existence assurée. »

Vers. — « Aux yeux des hommes altérés tout l'univers paraît en songe une source d'eau. »

« Partout où tu vois un homme qui a supporté la détresse et qui a goûté l'amertume, il se jette par avidité dans des entreprises dangereuses, ne se tient pas en garde contre leurs suites, ne redoute pas les châtiments de l'autre vie et ne distingue pas ce qui est licite de ce qui est défendu. »

Vers. — « Si un morceau de brique atteint un chien à la tête, il saute de joie, disant : « Ceci est un os. » Si deux personnes chargent sur leurs épaules une bière, l'homme d'un caractère vil s'imagine que c'est une table. »

« Mais le possesseur des richesses est regardé de Dieu (2) avec l'œil de la bienveillance, et préservé de ce qui est défendu par ce qui est licite. Supposé que je n'aie pas absolument établi mon

(1) Coran, ch. XXXVII, verset 40 et suivants.

(2) J'ajoute le mot *hakk* avec l'édition de Tébriz, celle de Sprenger (p. 136), et les manuscrits 292 et 593.

opinion, et que je n'aie pas apporté des arguments convaincants et démonstratifs, j'attends de toi de l'équité. As-tu jamais vu que la main d'un hypocrite (1) ait été liée derrière son dos, ou qu'un individu dépourvu de moyens d'existence se soit assis en prison, que le voile qui protégeait la chasteté d'une femme ait été déchiré, ou bien un poignet coupé (2), sinon à cause de la pauvreté ? Au moyen de leurs besoins on a pris dans des fosses les héros aussi forts que des lions, et on leur a percé les talons. Il se peut faire que la concupiscence tourmente le pauvre ; lorsqu'il n'a pas le pouvoir d'observer la continence, il est éprouvé par le péché ; car le ventre et le penis sont deux jumeaux, c'est-à-dire deux enfants d'une même mère (*litt.* d'un même ventre) : tant que celui-là demeure en place (3), celui-ci est sur pied. J'ai entendu raconter que l'on surprit un pauvre commettant une action honteuse avec un jeune homme. Outre

(1) Je lis *daghâyi* avec l'édition Sp. et les manuscrits 593 et 292. Celui-ci omet, il est vrai, le point du *ghaïn*, mais comme le scoliaste ajoute que le mot en question « désigne une personne fausse, dont les sentiments ne sont pas conformes à son extérieur, et que l'on appelle en turc *kalb*, » il ne peut rester de doute sur la véritable leçon. L'édition de Tébrîz porte *daghaly*, sans doute par une faute d'impression.

(2) C'est la punition prononcée par le Coran contre les voleurs.

(3) Au lieu de *berdjâst*, l'édition de T. et le manuscrit 292 portent *ber khast* « s'est levé »; et le scoliaste arabe du dernier ajoute cette glose : « à cause de la grande quantité du manger. »

qu'il souffrit de la honte, il eut peur d'être lapidé; il dit donc : « O musulmans! je n'ai pas d'or pour prendre femme, et je n'ai pas la force de résister aux tentations. Que ferai-je donc? *Il n'y a pas de monachisme dans l'islâm* (1). Au nombre des causes de repos et de tranquillité d'esprit qui sont assurées aux riches, une consiste en ce que chaque nuit ils pressent sur leur poitrine une jeune beauté, et chaque jour ils reprennent une nouvelle jeunesse. La beauté dont je parle (2) est telle qu'à cause de sa gentillesse, l'aurore brillante place la main sur son propre cœur (par suite de son émotion et de son trouble), et que le cyprès superbe en est confondu (*litt.* a le pied de la honte enfoncé dans la boue). »

Vers. — « Elle a plongé ses mains dans le sang des hommes illustres; elle a rendu l'extrémité de ses doigts couleur de jujube (3). »

« Il est impossible que, possédant une beauté telle que celle-là, les riches tournent autour des péchés et entreprennent de tenir une conduite perverse. »

(1) C'est une parole attribuée à Mahomet.

(2) J'ai suivi la leçon des éditions de Tébrîz et de Bombay et du ms. 292 qui portent après *ez ser:* « *Antchounân sanamy kih.* Le ms. 593 donne cette leçon: *djouwâny nao ez ser guirend;* enfin, le ms. 295 porte : *oué nigâry der kénâr kéched*, « il attire sur son sein une beauté. » La leçon de l'éd. de M. Eastwick (p. 180) est la même que celle des éditions T. et B. et du manuscrit 292.

(3) Ce vers est emprunté du *Bostân* (p. 52).

Vers. — « Un cœur qui a ravi une houri du paradis et a fait d'elle son butin, comment ferait-il attention aux beautés du Turkistân ? »

Vers arabe. — « Celui qui a devant lui des dattes fraîches tant qu'il en désire, est dispensé par cela même de jeter des pierres aux régimes des dattiers. »

« Le plus souvent les indigents souillent par le péché le pan de la robe de la chasteté ; et, comme des chiens affamés, ils volent du pain. »

Vers. — « Lorsqu'un chien avide trouve de la viande, il ne demande pas si c'est la chamelle de Sâlih (1) ou l'âne de l'Antechrist. »

« Combien de femmes chastes, à cause de la pauvreté, sont tombées dans le plus profond dérèglement, et ont livré au vent de l'opprobre leur précieux honneur ! »

Vers. — « Avec la faim, la possibilité de la chasteté ne reste pas ; l'indigence retire les rênes de la main de la crainte de Dieu. »

Aussitôt que j'eus prononcé ce discours, les rênes de la force du derviche sortirent de la main de la patience ; il se disposa à me combattre avec sa langue, fit sauter le cheval de l'éloquence

(1) D'après les légendes arabes, Sâlih était un prophète qui, comme preuve de la vérité de sa mission, fit sortir du sein d'un roc une chamelle et son petit. Voyez M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. Ier, p. 24, 25 ; le *Pend-Nameh*, p. 6, note 9 ; et M. Reinaud, *Monuments arabes*, I, 143.

dans l'arène de l'impudence, le fit courir sur moi, et dit : « Tu as montré une telle exagération en dépeignant les riches, et tu as dit tant de paroles décousues, que l'imagination supposera qu'ils sont la thériaque du poison de la pauvreté, ou la clef du trésor des choses nécessaires à la vie. Mais ce sont une poignée de gens orgueilleux, remplis d'illusions, présomptueux, évitant les créatures de Dieu, occupés d'acquérir de l'argent et de l'opulence, fous de dignités et de richesses. Ils ne parlent qu'avec sottise, et ne regardent quelqu'un qu'avec dégoût ; ils accusent les savants de mendicité et reprochent aux fakirs leur indigence. Dans l'orgueil que leur inspire leur opulence et l'élévation du rang qu'ils s'imaginent occuper, ils s'asseyent à la plus haute place et se croient meilleurs que tout le monde. Ils n'admettent pas dans leur cervelle qu'ils puissent (1) incliner la tête devant quelqu'un, oubliant la parole des sages, lesquels ont dit : « Quiconque a moins d'humilité que les autres et plus d'opulence, est riche en apparence, mais pauvre en réalité. »

Vers. — « Si, à cause de ses richesses, un être dépourvu de mérite s'enorgueillit aux dépens du savant, regarde-le comme une croupe d'âne, quand bien même il serait le bœuf d'ambre gris (2). »

(1) Il faut lire *furoûd ârend*, avec l'édition de Bombay, et non *furoû darend*, comme dans Sémelet.

(2) « Cela, dit le scoliaste arabe du manuscrit 292, est fondé

Je répondis : « Ne te permets pas de blâmer les riches, car ils sont généreux. » Il répliqua : « Tu as dit une erreur : ils sont les esclaves de l'argent. Quel avantage y a-t-il qu'ils soient un nuage de novembre et qu'ils ne répandent de pluie sur personne ; qu'ils soient le disque du soleil et ne brillent sur qui que ce soit ; qu'ils montent le coursier du pouvoir, et qu'ils ne le fassent pas courir? Ils n'avancent point d'un pas pour l'amour de Dieu, ils ne donnent pas une drachme sans reproches ni vexations ; ils rassemblent de l'argent avec de la peine, le conservent avec parcimonie et le quittent avec regret. Les sages ont dit : « L'argent de l'avare sortira de la terre au moment où ce dernier y entrera. »

Vers. — « Quelqu'un se procure de la richesse avec de la peine et des efforts ; un autre survient et enlève cet argent sans peine et sans efforts. »

Je dis : « Tu n'as pas obtenu connaissance de l'avarice des riches, si ce n'est au moyen de la mendicité ; car (*litt.* sinon) à quiconque renonce à la convoitise, le libéral et l'avare semblent pareils : la pierre de touche connaît ce qu'est l'or, le mendiant sait quel est le parcimonieux. » Il repartit : « Je dis par expérience que les riches tiennent à

sur la croyance de certaines personnes, à savoir que l'ambre gris est l'excrément du bœuf marin. » Cf. Chézy, *apud* S. de Sacy, *Chrest. arabe*, 2e édition, t. III, p. 467.

leur porte des serviteurs et préposent des gens grossiers et durs, afin qu'ils ne donnent pas accès aux hommes considérables, qu'ils placent la main de la violence sur la poitrine des gens éclairés et leur disent : « Il n'y a personne à la maison. » Et en réalité, ils auront dit vrai. »

Vers. — « Chez celui qui n'a ni intelligence, ni grandeur d'âme, ni prudence, ni sagesse, le chambellan a eu raison de dire : « Il n'y a personne au logis. »

Je dis : « *Ils en usent ainsi* après qu'ils (1) ont été réduits à la détresse par la main des solliciteurs, et amenés à proférer des cris par les requêtes des mendiants. Il est inadmissible pour l'intelligence que, quand bien même le sable des déserts serait transformé en perles (et distribué en aumônes), l'œil des mendiants pût être (2) rempli. »

Vers. — « L'œil du convoiteux ne sera pas plus rempli par les richesses de ce monde, que le puits par la rosée. »

« Hâtim Thâiy, qui habitait le désert, s'il eût demeuré dans une ville, aurait été sans ressources, par suite de l'agitation des mendiants, et son vêtement aurait été mis en morceaux sur son corps. »

(1) Je lis *ba'd ez ân kih* avec l'édition de Tébrîz, les manuscrits D. 295 et 593.

(2) J'ai supprimé la négation avant *chéwed*, avec les éditions E. T, Sp. et B.; les manuscrits 292 et D.

Mon homme reprit : « J'ai pitié de leur état. » « Non, répliquai-je, tu es chagrin de leur opulence. » Nous parlions ainsi, et nous étions tous deux retenus ensemble. Chaque pion qu'il avançait, je m'efforçais de le repousser, et chaque roi qu'il proclamait (c'est-à-dire, chaque échec et mat), je le couvrais d'une reine, jusqu'à ce qu'il eût entièrement joué l'argent de la bourse de la pensée, et lancé toutes les flèches du carquois de la dispute.

Vers. — « Or ça, garde-toi bien de jeter ton bouclier, à cause du choc de l'homme éloquent ; car il n'a que cette exagération d'emprunt. Pratique la religion et la spiritualité, parce que l'homme disert, accoutumé à s'énoncer en prose cadencée, a des armes sur sa porte, mais dans la citadelle il n'y a personne. »

A la fin, il ne lui resta plus d'arguments et je le vainquis. Il étendit la main de la violence et commença à dire de vaines paroles. Car c'est la coutume des ignorants, lorsqu'ils sont inférieurs à leur adversaire par le raisonnement, d'agiter la chaîne de la dispute, comme Azer (1), le sculpteur d'idoles, qui ne réussit pas avec son fils par les arguments, et qui se leva pour le combattre, disant (2) : « Certes, si tu ne t'abstiens pas d'agir

(1) Nom du père d'Abraham, suivant le Coran, ch. VI, verset 74. Cf. les *Notices des mss.*, t. II, p. 131.

(2) Il y a ici dans le texte les mots arabes dont on se sert ha-

ainsi, je te lapiderai. » Il m'injuria et je lui répondis sur le même ton, il déchira mon collet, et je le pris par le menton.

Vers — « Il était tombé sur moi, et moi j'étais tombé sur lui; les gens couraient et riaient après nous. Tout un peuple se mordait les doigts d'étonnement, à cause de nos discours. »

En somme, nous portâmes devant le câdhi la décision de cette question, et nous nous soumîmes à l'autorité de la justice, afin que le juge des musulmans cherchât un tempérament convenable, et prononçât un arrêt définitif entre les riches et les pauvres. Lorsque le câdhi eut vu notre figure et entendu nos discours, il enfonça sa tête dans le collet de la réflexion; il la releva, après mûre délibération, et dit : « O toi qui as proféré les louanges des riches et t'es permis de maltraiter les pauvres, sache que partout où se trouve une rose il y a des épines, que le vin est accompagné du mal de tête, qu'auprès du trésor repose un serpent, et que partout où il y a des perles précieuses se trouve le requin dévorant les hommes. L'agrément de la vie d'ici-bas est suivi de la douleur (*littér.* la piqûre) de la mort, et la félicité du paradis est derrière un mur de désagréments. »

bituellement pour indiquer une citation du Coran et qui signifient en français : « Dieu très-haut a dit. » Les mots qui suivent font partie du Coran, verset 47e du chapitre XIX.

Vers. — « Que fera celui qui cherche l'ami, s'il ne sait pas supporter l'injustice de l'ennemi? Le trésor et le serpent, la rose et l'épine, le chagrin et la joie sont réunis l'un à l'autre. »

« Ne vois-tu pas dans le jardin qu'il y a tout à la fois des saules musqués (1) et du bois sec? De même, dans la troupe des riches, il s'en trouve de reconnaissants et d'ingrats, et, dans la réunion des pauvres, il s'en rencontre de patients et d'autres qui se plaignent. »

Vers — « Si chaque grêlon devenait une perle, le bazar en serait rempli comme de grains de verroterie (2). »

« Les favoris de la cour de Dieu, ce sont des hommes opulents qui se conduisent comme des derviches, et des derviches qui ont des sentiments pareils à ceux des riches. Le plus grand des ri-

(1) *Bîdi miche*. On nomme ainsi cet arbre, à cause de la liqueur parfumée que l'on extrait de ses fleurs et à laquelle on donne le même nom. Voyez les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIII, p. 177, note. On lit dans une relation manuscrite de la Perse : «Le *caretchi bachi* est pour le *cahvé*, eau de rose et autres distillations dont ils en boivent en abondance, comme du *bil miche* (*bîdi miche*), qui sont les boutons de saule brun, comme je crois, distillés à alambic qu'ils boivent, de l'eau de roses qui ici est fort potable, pour n'être distillée à sec comme la nôtre. » *État de la Perse*, m. 10,534, de la Bibl. imp., p. 37. Cf. Chardin, *Voyages*, t. III, p. 186, 189 ; IV, 197; Bernier, *Voyages*, éd. d'Amsterdam, 1711, t. I, p. 198 ; Elphinstone, *An account of the Kingdom of Caubul*, etc., éd. de 1839, t. I, p. 54.

(2) Ce vers est emprunté au *Bostân* (p. 97).

ches est celui qui a de la sollicitude pour les pauvres; le meilleur des pauvres, celui qui ne tire pas la manche des riches. Dieu a dit : « Dieu suffit à quiconque se confie en lui (1) »

Alors le câdhi cessa de me faire des reproches et en adressa au derviche, lui disant : « O toi qui as dit : Les riches sont occupés de choses défendues et ivres de divertissements illicites; oui, il y a des gens tels que tu l'as dit, dont l'esprit est peu élevé, et qui sont ingrats des bienfaits qu'ils ont reçus : ils gagnent de l'argent, le déposent dans leur trésor, n'en jouissent pas et ne le donnent pas. Si, par exemple, la pluie ne tombait pas (c'est-à-dire si la disette arrivait), ou que le déluge emportât le monde, pleins de confiance dans leur pouvoir, ils ne s'informeraient pas de l'affliction du pauvre, ne craindraient pas Dieu, et diraient (2) :

Vers. — « Si un autre est mort d'indigence, moi je possède. Quelle crainte le canard peut-il avoir du déluge (3)? »

Vers (*arabe*). — « Combien de femmes montées sur des chamelles ne songent pas, dans leurs litières, à celui qui est plongé sous des monceaux de sable! »

Vers. — « Lorsque les hommes d'un caractère vil ont

(1) Coran, ch. LXV, verset 3.

(2) J'ajoute *ouegouyend*, avec les éditions de Tébriz, de Bombay et Sprenger, les manuscrits D. et 593.

(3) Ce vers se retrouve dans le *Bostán* (édit. de 1828, p. 36, ligne 9), sauf qu'on y lit *tourá* au lieu de *mérá*.

sauvé leur tapis, ils disent : « Quel souci *prendrons-nous* si tout le monde a péri ? »

« Il y a des gens tels que je viens de les décrire ; d'autres, au contraire, ont dressé la table de la bienfaisance, publié l'invitation de la générosité, se sont tenus prêts à servir *leurs hôtes* (1) et ont montré une figure ouverte et humble. Ils cherchent une bonne renommée et le pardon de Dieu, et sont maîtres des biens de ce monde et de l'autre, comme les serviteurs de la cour du souverain de l'univers, celui qui est assisté de Dieu, victorieux de ses ennemis, souverain dominateur des hommes, défenseur des places frontières de l'islamisme, héritier du royaume de Salomon, le plus juste des monarques de son temps, Mozhaffer-Eddounia Oueddîn Abou-Becr, fils de Sad, fils de Zengui. »

Vers. — « Le père ne montrera jamais envers son fils cette générosité que la main de ta libéralité a déployée envers la famille d'Adam. Dieu a voulu pardonner à tout un monde ; et, par sa miséricorde, il a fait de toi le souverain du monde. »

Lorsque le câdhi eut amené son discours à ce point-là, qu'il eut fait passer le cheval de l'em-

(1) J'ajoute ici les mots : *oué myân békhidmet besté*, d'après l'édition de Tébrîz, celle de Sprenger et les manuscrits 292, 295 et 593. L'édition B. donne la même leçon, sauf qu'elle ajoute le mot *âzâdégân*, « des hommes généreux » avant *besté*.

phase par delà les limites de notre opinion, nous donnâmes notre consentement à ce qu'exigeait l'arrêt du destin et renonçâmes à notre dispute. En excuse du passé, nous prîmes le chemin de la dissimulation, plaçâmes la tête sur les pieds l'un de l'autre, en guise de réparation, et nous nous embrassâmes sur la tête et le visage. Le discours fut terminé par les deux vers suivants :

Vers. — « O pauvre, ne te plains pas des révolutions du monde ; car tu serais malheureux, si tu mourais dans cette même disposition. O riche, lorsque ton cœur et ta main ont la puissance, jouis et donne, afin que tu obtiennes les biens de ce monde et de l'autre. »

CHAPITRE VIII.

Touchant les bienséances de la société.

Sentence. — « L'argent est destiné à nous procurer les aises de la vie ; celle-ci ne doit pas servir à amasser de l'argent. On demanda ceci à un sage : « Quel est l'homme « heureux et quel est le malheureux ? » « L'homme « heureux, répondit-il, est celui qui a mangé (c'est-à- « dire joui) et semé ; le malheureux, celui qui est mort « et a laissé son argent. »

Vers. — « Ne récite pas la prière sur cet être de rien qui n'a rien fait ; car il a employé sa vie à acquérir des richesses et n'en a pas joui. »

Sentence. — « Son excellence Moïse donna le conseil suivant à Kâroûn (Coré) : « Fais du bien aux hommes, « comme Dieu t'en a fait (1). » Kâroûn ne l'écouta pas, et tu as appris quelle fut sa fin. »

(1) Coran, ch. XXVIII, verset 77.

Vers. — « Cette personne qui n'a pas acquis des bonnes œuvres avec des dinârs et des drachmes, à la fin a consumé sa vie dans le désir d'amasser de l'or et de l'argent. Veux-tu que tu jouisses des biens de ce monde? sois libéral envers autrui, comme Dieu l'a été envers toi. »

L'arabe dit : « Sois libéral et ne reproche pas le bien que tu feras. Certes que le profit t'en reviendra. » C'est-à-dire, en persan, donne, fais des libéralités et n'impose pas pour cela d'obligations, car l'avantage de cette conduite te reviendra.

Vers. — « Partout où l'arbre de la générosité a pris racine, ses rameaux et sa tige ont dépassé le ciel. Si tu as conçu l'espoir de manger de ses fruits, ne place pas avec des reproches la scie sur son pied. »

Vers. — « Rends des actions de grâces à Dieu de ce que tu as été assisté pour le bien; il ne t'a pas laissé privé de sa bonté et de sa générosité. N'adresse pas de récriminations, sous prétexte que tu sers le sultan, reconnais plutôt sa bonté de te conserver à son service. »

Sentence. — « Deux personnes ont supporté une peine inutile et fait de vains efforts : 1° celle qui a amassé de l'argent et n'en a pas joui; 2° celle qui a amassé du savoir et ne l'a pas mis en pratique. »

Vers. — « Quoique tu étudies beaucoup les sciences, lorsque tu ne les mets pas en pratique, tu es un ignorant. Il n'est ni un contemplatif ni un savant, ce quadrupède qui porte plusieurs livres. Cet être à la cervelle

vide, quelle science et quelle notion a-t il si ce qu'il porte est du bois ou des livres? »

Sentence. — « Le savoir est destiné à nourrir la religion, et non à nous faire jouir des biens de ce monde. »

Vers. — « Quiconque a vendu la chasteté, la science et la dévotion, a amoncelé une meule et l'a brûlée entièrement. »

Sentence. — « Le savant sans continence est un aveugle qui porte une lanterne. Il dirige les autres et n'est pas dirigé. »

Vers. — « Quiconque a joué sa vie sans avantage, n'a rien acheté et a jeté son or. »

Sentence. — « Le royaume emprunte de la beauté aux sages, et la religion obtient sa perfection au moyen des gens chastes. Les rois ont plus besoin des conseils des sages, que ceux-ci de la faveur des rois. »

Vers. — « O roi, si tu écoutes mon conseil, dans tous les livres il n'y a pas d'avis meilleur que celui-ci : Ne confie d'emploi qu'à un homme de sens, quoique les emplois ne soient pas le fait des hommes de sens. »

Sentence. — « Trois choses ne demeurent pas stables sans trois autres choses : l'argent sans le trafic, la science sans les controverses, le pouvoir sans sévérité. Exercer la miséricorde envers les méchants, c'est une injustice envers les bons ; pardonner aux oppresseurs, c'est tyranniser les opprimés. »

Vers. — « Lorsque tu montres de la bienveillance au méchant et que tu le caresses, il commet une faute au moyen de ton autorité, et comme de société avec toi. »

Sentence. — « On ne peut se fier en l'amitié des rois, et il ne faut pas être séduit par l'agréable voix des jeunes

garçons ; car celle-là est changée sur une simple imagination, et celle-ci est altérée par un songe (c'est-à-dire, par la puberté). »

Vers. — « Tu ne donneras pas ton cœur à la maîtresse de mille amants, et, si tu le donnes, tu livreras ce cœur à la solitude. »

Sentence. — « Ne révèle pas à ton ami tous les secrets que tu possèdes. Que sais-tu s'il ne deviendra pas un jour ton ennemi ? Ne cause pas à ton ennemi tout le mal que tu peux lui faire : il est possible qu'un jour il devienne ton ami. Ce secret que tu désires tenir caché, ne le divulgue à aucune personne, quand bien même elle serait digne de confiance ; car qui que ce soit n'aura plus de sollicitude pour ton secret que toi-même. »

Vers. — « Le silence vaut mieux que de révéler à quelqu'un la pensée de ton propre cœur en ajoutant : « Ne le répète pas. » O homme sincère, arrête l'eau dans sa source ; car, quand le fleuve est devenu considérable, on ne peut l'arrêter. »

Vers. — « Il ne faut pas dire en secret une parole qu'il ne convient pas de proférer dans toute réunion. »

Sentence. — « Un ennemi faible qui se soumet et montre de l'amitié, son but n'est autre que de devenir un ennemi fort. On a dit : Il n'y a pas de confiance à prendre dans l'amitié des amis ; à plus forte raison, dans les caresses des ennemis. Quiconque regarde comme méprisable un ennemi faible, ressemble à l'homme qui néglige un feu peu considérable. »

Vers. — « Éteins le feu aujourd'hui qu'on peut l'éteindre ; car, lorsqu'il se sera élevé, il brûlera le monde. Ne permets pas à l'ennemi de munir l'arc de sa corde,

lorsque tu peux (*litt.* lorsqu'on peut) le percer de ta flèche. »

Sentence. — « Parle de telle sorte entre deux ennemis que, s'ils deviennent amis, tu ne sois pas atteint de confusion. »

Vers. — « La guerre entre deux personnes est comme le feu, et le misérable rapporteur fait office de bùcheron. Les deux adversaires se réconcilieront, et lui restera malheureux et confondu. Il n'est pas conforme à la sagesse d'allumer du feu entre deux individus, et de s'y brûler. (1) »

Vers. — « Quand tu parles à tes amis, n'élève pas la voix (*litt.* sois paisible), afin que l'ennemi avide de sang ne t'entende pas. Fais bien attention à ce que tu diras devant la muraille, afin qu'il n'y ait pas derrière elle une oreille. »

Sentence. — « Quiconque fait la paix avec les ennemis de ses amis, a l'intention de vexer ceux-ci. »

Vers. — « O homme prudent, renonce à cet ami qui se lie avec tes ennemis. »

Sentence. — « Lorsque tu es irrésolu touchant l'accomplissement d'une affaire, choisis ce parti qui se trouvera présenter le moins d'inconvénients. »

Vers. — « Ne parle pas rudement aux hommes qui te parleront avec douceur ; ne cherche pas querelle à celui qui frappe à la porte de la paix. »

Sentence. — « Tant que l'affaire réussira au moyen de l'or, il ne convient pas de jeter sa vie dans le péril. C'est ainsi que l'arabe dit : « La dernière ressource, c'est l'épée. »

(1) Ces deux derniers vers se trouvent dans le *Bostân* (p. 177).

Vers. — « Lorsque la main est impuissante à employer la ruse (*littér.* a été brisée de toute ruse), il est permis de porter la main à l'épée (1). »

Sentence. — « N'aie pas pitié de la faiblesse de l'ennemi ; car, s'il en a le pouvoir, il n'aura pas pitié de toi. »

Vers. — « Quand tu vois ton ennemi dans l'impuissance, ne t'enorgueillis pas de ta force (2) : il y a de la moelle dans chaque os et un homme dans chaque chemise. »

Bon mot (3).— « Quiconque tuera un méchant délivrera les hommes du mal qu'il leur cause et le sauvera lui-même du châtiment de Dieu. »

Vers. — « Le pardon est digne d'approbation, mais ne place pas un emplâtre sur la blessure de celui qui tourmente les autres. L'homme qui a eu pitié du serpent n'a pas su que cela était une injustice envers les enfants d'Adam. »

Sentence. — « C'est une erreur d'accepter des conseils de la part d'un ennemi : mais il est permis de les écouter, afin que tu agisses contrairement à ces conseils ; car c'est l'essence même de ce qui est convenable. »

Vers. — « Garde-toi bien de ce que l'ennemi te dit de faire ; car tu frapperais contre ton genou la main du désappointement. S'il te montre un chemin droit comme la

(1) Ce vers se trouve dans le *Bostân*, p. 57, vers 785.

(2) *Littér.* : « de ta propre moustache. » Une métaphore analogue se trouve dans des vers de Sénayi, cités par S. de Sacy, (*Pend-Nâmeh*, p. LVIII). Les mots *bâd boroût* signifient « un homme fier et hautain » (*litt.* moustaches au vent), et quelquefois aussi « l'orgueil. » Voyez Khondémîr, *Habîb Assiyer*, manuscrit 69 Gentil, t. III, fol. 42 v°, 278 r°.

(3) J'ajoute ici le mot *lathyfé*, avec l'édition B.

flèche, détourne-t'en et prends le chemin à gauche. »

Sentence. — « Une colère qui dépasse les bornes cause de la frayeur, et une bonté intempestive fait disparaître le respect. N'exerce pas tant de sévérité que l'on soit las de toi, ni tant de douceur que l'on s'enhardisse contre toi. »

Vers. — « La sévérité et la douceur réunies sont ce qu'il y a de mieux, à l'instar du chirurgien (*litt.* du phlébotomiste) qui pratique la saignée et pose l'emplâtre (1). L'homme sage n'adopte ni la sévérité ni la faiblesse, car une pareille conduite diminuerait sa dignité. Il ne se surfait pas, et ne se soumet pas entièrement à l'avilissement. »

Vers. — « Un berger (2) dit à son père : « O homme « prudent, enseigne-moi une maxime digne d'un vieil- « lard. » Il répondit : « Exerce la bonté, mais non de « telle sorte que le loup aux dents acérées devienne au- « dacieux. »

Sentence. — « Deux personnes sont ennemies de l'État et de la religion : un roi sans douceur et un religieux dépourvu de science. »

Vers. — « Qu'il ne soit pas à la tête de l'État, ce roi puissant qui n'est pas envers Dieu un esclave soumis. »

Sentence. — « Il faut que le roi ne pousse pas sa colère contre ses ennemis à un tel point qu'il ne reste plus à ses amis de confiance en lui ; car le feu de la colère tombe d'abord sur l'homme irascible, puis une étincelle atteint l'ennemi ou ne l'atteint pas. »

(1) Ce vers se rencontre aussi dans le *Bostân* (P. 18, l. 5).

(2) Je lis *chobany* avec les éditions de Tébrîz, d'Eastwick, de Sprenger et de Bombay, et les manuscrits 292 et 593.

Vers. — « Il ne convient pas aux fils d'Adam, cet être né de la poussière, de renfermer dans leur tête de l'orgueil, de la violence et du vent. Avec tant de violence et d'obstination, je ne pense pas que tu sois formé de poussière, mais de feu (1). »

Vers. — « Dans la contrée de Beïlékân (2) j'arrivai près d'un religieux et je lui dis : « Purifie-moi de mon igno-« rance par ta faveur. » Il répondit : « Va, ô docteur, « et sois patient comme la terre, ou bien ensevelis tout « ce que tu as lu. »

Sentence. — « L'homme d'un mauvais caractère est captif dans la main d'un ennemi (3), et, quelque part qu'il aille, il ne sera pas délivré de la griffe des châtiments que cet ennemi lui fait souffrir. »

Vers. — « Si le méchant escaladait le ciel pour échapper à la main de l'affliction, il serait encore tourmenté par la main de son mauvais caractère. »

Conseil. — « Lorsque tu vois que la dispute et la dispersion se mettent dans l'armée des ennemis, sois

(1) J'adopte la leçon du manuscrit D. : *ez Khâky ez âtéchy*, qui est aussi celle des éditions de MM. Eastwick et Sprenger. La leçon de l'édition de Sémelet est contraire à la mesure du vers, car elle renferme un pied de trop.

(2) On appelle ainsi une ville de la province d'Arrân, ou Karabâgh, située entre le Chirwân et l'Azerbéidjan, et appartenant maintenant à la Russie. C'était autrefois une place très-considérable, qui portait chez les Arméniens le nom de Phaidagaran, mais ce n'est plus actuellement qu'un village de peu d'importance. Voyez Saint-Martin, *Memoires sur l'Arménie*, t. I, p. 154, 155; et le *Djihan Numa*, ou Géographie turque de Haddjy Khalfah, apud Charmoy, *Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes*, p. 135, 136.

(3) L'édition B. porte : « de son mauvais caractère. »

tranquille; mais, s'ils sont d'accord et réunis, alors songe à la fuite (*litt.* à la dispersion). »

Vers. — « Va, assieds-toi tranquillement avec tes amis, lorsque tu vois la guerre au milieu de tes ennemis. Mais, si tu t'aperçois qu'ils sont bien d'accord ensemble, arme ton arc de sa corde et amasse des pierres sur la muraille. »

Avertissement. — « Quand l'ennemi sera dans l'impuissance de réussir par aucun moyen, il agitera la chaîne de l'amitié; puis, au moyen de celle-ci, il fera des actes que l'ennemi ne pourra faire. »

Conseil. — « Frappe la tête du serpent par la main de l'ennemi; car cette conduite ne sera pas dépourvue d'un de ces deux avantages :

Vers. — « Si l'ennemi est vainqueur, tu auras tué le serpent; si celui-ci l'emporte, tu seras délivré de ton ennemi. »

Vers. — « Au jour du combat, ne sois pas sans craindre un faible adversaire; car il enlèvera la moelle du lion, lorsqu'il aura détaché son cœur de la vie (c'est-à-dire, lorsqu'il aura renoncé à la vie). »

Conseil. — « Une nouvelle que tu sais devoir vexer un cœur, tais-la, afin qu'un autre l'apporte. »

Vers. — « O rossignol, apporte la bonne nouvelle de l'arrivée du printemps, et laisse au hibou les mauvaises nouvelles (1). »

Conseil. — « N'instruis pas le roi de la trahison de quelqu'un, sinon alors que tu as la confiance d'une com-

(1) Ce vers peut rappeler ceux-ci de Ronsard :

Les chouans, annonceurs de mauvaise aventure,
Ne s'y viennent percher, mais les rossignolets.
(Éclogue III.)

plète approbation, ou bien tu fais des efforts pour ta propre perte. »

Vers. — « Prépare-toi à parler, alors que tu sais que la parole fera quelque impression. »

Sentence. — « Quiconque donne des conseils à un homme entêté a lui-même besoin du conseil d'autrui. N'accueille pas le mensonge de l'ennemi, et n'achète pas les tromperies du panégyriste; car celui-là a tendu le filet de l'hypocrisie, et celui-ci a ouvert le palais (c'est-à-dire la bouche) de l'avidité. La louange plaît au sot, de même qu'une carcasse d'animal dans laquelle tu souffles à l'endroit du talon (1) paraît grasse. »

Vers. — « Or çà, prends bien garde d'écouter les éloges de l'homme éloquent qui espère obtenir de toi un petit avantage. Si quelque jour tu ne réalises pas son désir, il te comptera deux cents fois autant de défauts. »

Sentence. — « Tant que quelqu'un ne reprendra rien chez l'orateur, sa parole ne recevra pas toute sa perfection. »

Vers. — « Ne sois pas fier de la beauté de ton discours, à cause de l'approbation de l'ignorant et de ton propre orgueil. »

Sentence. — « A chacun son intelligence semble parfaite et ses enfants paraissent beaux (2). »

Vers. — « Un juif et un musulman se disputaient, de telle sorte que le rire me prit à cause de leur con-

(1) Le scoliaste arabe du manuscrit 292 ajoute ici : « comme fait le boucher. »

(2) N'en accuse que toi,
Ou plutôt la commune loi,

versation. Le musulman dit en colère : « Si cette mienne « assignation n'est pas authentique, ô mon Dieu, fais-« moi mourir dans la religion juive. » Le juif repartit : « J'en jure par le Pentateuque (1), et, si je fais le con-« traire, je serai musulman comme toi. » Quand bien même la sagesse serait anéantie de dessus la terre, personne ne s'imaginerait être un ignorant (2). »

Sentence. — « Dix hommes mangeront à la même table, et deux chiens ne pourront vivre sur une même charogne. L'homme avide est affamé, malgré la possession d'un monde, l'homme tempérant est rassasié par un pain. La richesse consiste dans la modération, non dans le capital. »

Vers. — « Les intestins étroits sont remplis par un pain sec; mais les richesses de la surface de la terre ne rempliront pas l'œil avide (du convoiteux). »

Vers. — « Lorsque le temps de l'existence de mon père fut écoulé, il m'adressa ce seul conseil et mourut : « La concupiscence est un feu, garde-t'en bien; n'attise « pas pour toi le feu de l'enfer : tu n'aurais pas la force « de supporter les brûlures de ce brasier; aujourd'hui

Qui veut qu'on trouve son semblable
Beau, bien fait et sur tous aimable.

(LA FONTAINE, liv. V, fab. 18; *l'Aigle et le Hibou.*)

(1) Je lis *ouéguer* avec l'édition B. et celle de Sprenger.

(2) Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

(Mme DESHOULIÈRES, *Réflexions diverses*, VIII.)

De là vient qu'un chacun, mesmes en son deffaut,
Pense avoir de l'esprit autant qu'il luy en faut.

(MATHURIN RÉGNIER, Satire IX.)

« donc jette de l'eau sur ce feu-ci (la concupiscence), par « le moyen de la patience. »

Sentence. — « Quiconque n'exerce pas la bonté quand « il en a le pouvoir éprouvera beaucoup de tourments « au temps de la détresse. »

Vers. — « Il n'y a pas d'être plus misérable que celui qui tourmente les hommes, car au jour du malheur personne n'est son ami. »

Sentence. — « La vie dépend de la conservation d'un souffle; le monde est une existence entre deux néants. Ceux qui vendent la religion pour les biens du monde sont des ânes : ils vendent Joseph, mais qu'achètent-ils (1)? Dieu a dit : « Ne vous ai-je pas prescrit, ô fils « d'Adam, de ne pas adorer Satan (2)? »

Vers. — « Sur les discours de l'ennemi, tu as rompu ton pacte avec l'ami ; vois de qui tu t'es séparé et avec qui tu t'es lié. »

Sentence. — « Satan ne réussit pas près des gens sincères, ni le sultan près des indigents. »

Vers. — « Celui-là qui ne s'acquitte pas de la prière, ne lui accorde pas d'argent en prêt, quand bien même sa bouche serait ouverte par le besoin. Puisqu'il ne s'acquitte pas des préceptes de Dieu, il n'aurait pas non plus de souci de ton prêt. »

Sentence. — « Tout ce qui réussit promptement ne dure pas longtemps, et les sages ont dit : Il n'y a pas de stabilité pour un bonheur prompt. »

(1) Hafiz a imité le présent passage, dans ce vers cité par Daulet-Châh : « Quiconque a donné l'angle de la tempérance pour les trésors du monde, a vendu Joseph l'Égyptien pour le plus vil prix. »

(2) *Coran*, XXXVI, 60.

Vers. — « J'ai entendu dire qu'avec la terre de l'Orient on fait en quarante années des vases de la Chine. A Bagdad on en fait cent dans un jour ; aussi tu vois quelle est leur valeur. »

Vers. — « Le poussin sort de l'œuf et cherche sa nourriture, tandis que l'enfant de l'homme n'a pas la moindre notion de sagesse ni de discernement. Celui-là qui est devenu tout à coup quelque chose (*litt.* quelqu'un) n'est parvenu à rien, et celui-ci a dépassé toutes choses par sa puissance et son mérite. Le verre existe en tout lieu, aussi n'a-t-il pas de prix ; le rubis se rencontre difficilement, c'est pourquoi il est précieux. »

Sentence. — « Les entreprises réussissent par la patience, et l'homme qui se hâte tombe par terre. »

Vers. — « J'ai vu de mes propres yeux dans le désert que l'homme à la démarche tranquille dépasse celui qui se hâte (1). Le cheval bai-brun, aussi prompt que le vent, s'est fatigué de courir ; mais le chamelier poussait encore doucement sa bête. »

Sentence. — « Pour l'ignorant il n'y a rien de meilleur que le silence ; et, s'il connaissait cet avantage, il ne serait pas un ignorant. »

Vers. — « Lorsque tu ne possèdes ni mérite ni science, le mieux c'est que tu gardes ta langue (silencieuse) dans ta bouche. La langue déshonore l'homme (en révélant son ignorance), de même que la noix qui ne renferme pas de pulpe est dénoncée par sa légèreté. »

Vers. — « Un sot donnait des leçons à un âne, dépensant toujours pour lui son temps. Un sage lui dit :

(1) Rien ne sert de courir ; il faut partir à point.

(La Fontaine, liv. VI, fab. 10 ; *Le Lièvre et la Tortue.*)

« O ignorant, pourquoi te fatigues-tu? Crains dans ton vain désir les reproches du critique. Les brutes n'apprendront pas de toi l'art de la parole; mais toi apprends d'elles à te taire. »

Vers. — « Quiconque ne réfléchit pas à la réponse *qu'il doit faire,* son discours se trouve être d'autant plus hors de propos. Ou bien orne tes paroles au moyen de la sagesse, à l'instar des hommes, ou bien assieds-toi silencieux comme les brutes. »

Sentence. — « Quiconque dispute contre un plus savant que lui, afin que l'on sache qu'il est instruit, on saura que c'est un ignorant.

Vers. — « Lorsque quelqu'un meilleur que toi se met à parler, quoi que tu puisses savoir, ne le contredis pas. »

Sentence. — « Toute personne qui s'assied près des méchants n'éprouve pas de bien. »

Vers. — « Si un ange s'assied près d'un démon, il en apprendra la sauvagerie, la trahison et la perfidie. Tu n'apprendras pas des méchants à être bon : le loup n'exercera pas le métier de faiseur de pelisses. »

Conseil. — « Ne rends pas manifeste chez les autres un défaut caché; car tu les déshonorerais et tu te priverais *à l'avenir* de toute confiance (1). »

Sentence. — « Quiconque a étudié et n'a pas mis sa science en pratique ressemble à celui qui a conduit le bœuf (attelé à une charrue) et n'a pas répandu de semence. »

(1) Je lis *i'timâd* avec l'édition de T, celle de Sprenger et les manuscrits 292 et 593, et j'ajoute le mot *hicmet*, d'après ces deux derniers manuscrits. Un peu plus loin, j'ai ajouté deux fois le même mot sur l'autorité de ces deux manuscrits.

Sentence. — « La dévotion ne viendra pas d'un corps dépourvu d'intelligence, et une peau (c'est-à-dire, une coquille de noix) sans pulpe ne convient pas pour le commerce. »

Sentence. — « Chaque personne qui est adroite dans la dispute n'est point parfaite dans la conduite des affaires. »

Vers. — « Combien de tailles qui sont agréables sous le voile, mais, une fois que tu as entr'ouvert celui-ci, sont celles de grand'mères ! »

Sentence. — « Si toutes les nuits étaient la nuit du destin (1), celle-ci serait sans aucun mérite. »

Vers. — « Si toutes les pierres étaient des rubis de Badakhchân (2), il s'ensuivrait que le prix du rubis et celui de la pierre seraient égaux. »

Sentence. — « Toute personne qui est bonne en ap-

(1) *Leïlet Alkadr.* Les musulmans appellent ainsi la nuit du mois de ramadhân dans laquelle Gabriel commença à dicter le Coran à Mahomet. On la célèbre encore le 27 de ramadhân. Voyez la *Vie de Mohammed*, par Abou'lféda, trad. par M. Noël des Vergers, p. 107. Le 97me chapitre du Coran est intitulé *Alkadr*, et on y lit (verset 3) que la nuit d'Alkadr vaut plus que mille mois. Sâdi parle ainsi dans son *Bostân :* « Si quelqu'un ne connaît pas ton mérite, quel chagrin dois-tu en prendre? On ignore également quand a eu lieu la nuit de Kadr. » V. p. 90. Voyez encore la page 207, l. 5.

(2) Ou *Balakhch*, terme d'où est venu notre expression rubis balais. Cf. le *Méçalic Alabsâr*, dans le recueil des *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIII, p. 243, 244, 246. C'est le *balasci* ou *balaxi* de Marco Polo, *édit. de la Société de Géographie*, p. 44, 45. Chardin, édit. de 1723, t. V, p. 71, a confondu le pays de Badakhchân, ou, comme il écrit, Balacchan, avec le Pégu. Cf. encore l'*Histoire des sultans mamlouks*, t. II, première partie, p. 71, note.

parence ne possède pas de belles qualités ; car c'est le cœur qui agit et non la peau. »

Vers. — « On peut connaître en un seul jour les qualités d'un homme et jusqu'à quel degré de science il est parvenu. Mais ne sois pas tranquille sur ses dispositions secrètes, et ne te laisse pas tromper ; car pendant des années entières la méchanceté de l'âme n'est pas connue. »

Sentence. — « Quiconque dispute contre de grands personnages verse son propre sang. »

Vers. — « Tu te regardes comme un homme puissant. On a dit vrai : L'homme louche voit double. Toi qui joues de la tète contre un bélier, tu verras promptement ton front brisé. »

Conseil. — « Lutter contre le lion et combattre à coups de poing contre un sabre, ne sont pas le fait des sages. »

Vers. — « Ne combats pas et ne lutte pas contre un homme ivre ; devant son poing, place ta main sous ton aisselle. »

Sentence. — « Un individu faible qui montre de la bravoure contre un fort est l'allié de son ennemi pour sa propre perte. »

Vers. — « Comment l'homme élevé à l'ombre aurait-il la force d'aller combattre contre les héros ? Le faible, par ignorance, engage la lutte avec l'homme aux ongles de fer. »

Sentence. — « Quiconque n'écoute pas les conseils a le désir d'entendre des reproches. »

Vers. — « Lorsque le conseil ne sera pas entré dans ton oreille, si je t'adresse des réprimandes, tais-toi. »

Sentence. — « Les gens dépourvus de mérite ne peuvent voir les hommes qui en possèdent, de même que

les chiens de marché, lorsqu'ils aperçoivent les chiens de chasse, excitent du tumulte et n'osent pas avancer. »

Maxime. — « Lorsque l'homme vil ne l'emporte pas sur quelqu'un par son mérite, il tombe sur lui (*litt.* sur sa pelisse) en lui imputant des vilenies. »

Vers. « — En vérité, l'envieux impuissant répand de mauvais propos en l'absence des gens, parce qu'en leur présence sa langue demeure muette. »

Comparaison. — « Si ce n'était la tyrannie du ventre, aucun oiseau ne tomberait dans le filet de l'oiseleur (1); bien plus, l'oiseleur ne tendrait aucun filet. »

Vers. — « Le ventre est le lien de la main et la chaîne du pied ; l'homme esclave de son ventre adore rarement Dieu. » (Vers emprunté du *Bostân*, p. 157.)

Sentence. — « Les sages mangent fort tardivement; les dévots, jusqu'à ce qu'ils soient à moitié rassasiés; les religieux, seulement afin de ne pas rendre le dernier soupir (par inanition); les jeunes gens, jusqu'à ce qu'on enlève le plat, et les vieillards, jusqu'à ce qu'ils suent de fatigue ; quant aux calenders (2), ils mangent tellement qu'il ne reste plus dans leur estomac (c'est-à-dire dans

(1) J'ajoute le mot *Sayyad*, avec l'édition de T. et le manuscrit 292.

(2) Sur cette classe de religieux fort relâchée, on peut consulter outre d'Herbelot, *Bibl. orient.*, v° *Calender*, Ricaut, *État présent de l'empire ottoman*, p. 353 et suiv., et Mouradgea d'Ohsson, *Tableau général de l'empire ottoman*, t. IV, p. 664, 665, une curieuse note de Silvestre de Sacy, *Chrest. arabe*, deuxième édition, t. Ier, p. 263 à 266. Selon Ibn-Batoutah (*Voyages*, publiés et traduits par C. Defrémery et le Dr B. R. Sanguinetti, t. Ier, p. 61 et suiv.), la confrérie des Karenders ou Calenders fut instituée par le

leur poitrine) l'espace nécessaire pour respirer, ni sur la table la portion de personne. »

Vers. — « Le sommeil ne surprendra pas pendant deux nuits consécutives l'homme esclave de son ventre (*litt.* enchaîné dans les liens du ventre) : la première nuit, à cause de la pesanteur de son estomac; la seconde, à cause de l'angoisse de son cœur (1). »

Conseil. — « Délibérer avec les femmes, est une chose vaine; être libéral envers les méchants, est une faute. »

Vers. — « Avoir pitié de la panthère aux dents acérées, c'est être injuste envers les moutons. »

Sentence. — « Quiconque a un ennemi devant soi et ne le tue pas, est son propre ennemi. »

Vers. — « (Quand il a) une pierre dans la main et que

cheïkh Djémâl-Eddîn Assâouy ou Sawédjy (de Saweh dans l'Irâk persique), qui mourut et fut enterré à Damiette (Dimyâth), en Égypte. Sur ce personnage, on peut voir Firichtah (texte persan), édition lithographiée, t. II, p. 774, 775, où, en place de *Dimyath*, on lit deux fois *Dehâth* et une fois *Dymnât*). L'origine que d'Ohsson assigne à l'ordre des Calenders est beaucoup trop récente, et se trouve contredite tant par Makrîzy que par Ibn-Batoutah. Dans ses *Paroles remarquables et bons mots des Orientaux* (édit. de la Haye, 1771, p. 355, n. 2), Galland a confondu le mot *calender* avec *calânter*, comparatif persan, qui signifie le plus grand et désigne le chef d'une tribu, d'un quartier. Dans le *Bostân* (ch. VII, vers 285), Sadi a encore lancé le trait suivant contre les calenders : « Si un jeune garçon habite parmi les calenders, dis à son père : Renonce de sa part à toute vertu N'éprouve pas de regret de sa perte et de sa mort, car il est préférable qu'un fils vicieux meure avant son père. »

(1) Le scoliaste arabe ajoute ici que cette angoisse est causée par le manque de nouriture, *li'ademi 'ttha'âmi*.

le serpent repose sa tète sur une autre pierre, l'homme prudent ne met aucun retard (à le tuer). »

Une troupe de sages ont jugé à propos une conduite opposée, et ont dit : « Il vaut mieux réfléchir mûrement quand il s'agit de tuer des prisonniers, par la raison que le choix restera : on pourra tuer et on pourra pardonner (1). Mais si le prisonnier est mis à mort sans réflexion, il est présumable qu'une affaire importante échouera, et qu'il sera impossible d'y remédier. »

Vers. — « Il est bien facile de priver le mortel de son existence, mais on ne peut faire revivre celui qui a été tué. Il est conforme à la sagesse que l'archer use de temporisation ; car, quand la flèche est partie de l'arc, elle ne revient pas. »

Sentence. — « Un sage qui se querelle avec des ignorants, il faut qu'il n'espère pas de considération. Si un ignorant l'emporte sur un sage par sa facilité d'élocution, cela n'est pas étonnant : c'est une pierre qui brise une perle. »

Vers. — « Quoi de surprenant si la voix manque à un rossignol qui a un corbeau pour compagnon de cage? »

Vers. — « Si l'homme de mérite éprouve une vexation de la part de vauriens, qu'il prenne bien garde de s'en tourmenter et de s'en affliger. Si la pierre d'une mauvaise nature brise une coupe d'or, la valeur de

(1) Au lieu de *bakhchîd*, le manuscrit 292 porte *hicht* « laisser, » c'est-à-dire épargner.

la première n'est pas augmentée, et l'or ne perd pas de son prix. »

Sentence. — « Ne t'étonne pas si la parole d'un homme sensé n'est pas remarquée dans une assemblée de gens stupides; car le son du luth ne l'emporte pas sur le bruit du tambourin (1), et le parfum de l'ambre ne saurait lutter contre l'odeur infecte de l'ail. »

Vers. — « L'ignorant à la voix haute s'est enorgueilli de ce qu'il a renversé sans honte le savant. Il ne sait pas que le mode hidjâzien (2) ne peut lutter contre le bruit du tambour guerrier. »

Sentence. — « Si une perle tombe dans une eau sale, elle n'en est pas moins précieuse; mais, si la poussière monte jusqu'au ciel, elle est tout aussi vile qu'auparavant (3). La capacité sans l'éducation est une chose regrettable, donner de l'éducation à un être sans capacité est inutile; quoique la cendre ait une noble origine, puisque le feu est une substance supérieure; cependant, comme en lui-même il n'a pas de mérite, elle est l'égale de la terre. Le prix du sucre ne provient pas du roseau, mais lui appartient en propre. »

(1) La même idée est exprimée dans le *Bostân* (p. 122, l. 6).

(2) Un des trois principaux modes de la musique persane.

(3) Un jour, on ne sait trop comment,
Du front d'une sultane altière
Tombe dans le fumier un riche diamant.
A peine est-il tombé qu'une vaine poussière,
Jouet d'un vent capricieux,
Tourbillonne et s'élève aux cieux.
Or maintenant réponds, toi qui fais l'homme habile
Et qui pour tes égaux affectes du mépris,
Le diamant en a-t-il moins de prix
Et la poussière en est-elle moins vile?
(Le Bailly, *Fables nouvelles*, I, viii.)

Vers. — « Comme Canaan (1) avait un caractère dépourvu de mérite, la circonstance qu'il était né d'un prophète (Noé) n'a pas augmenté sa considération. Montre ton mérite, si tu en as, et non ta race : la rose est née de l'épine et Abraham est né d'Azer (2). »

Plaisanterie. — « Le (vrai) musc est celui qui parfumera, et non celui que vantera (*litt.* dira) le droguiste; le savant ressemble au plateau du droguiste, c'est-à-dire, qu'il est muet et trahissant son mérite; l'ignorant est comme le tambour de guerre, sonore, mais creux et ne proférant que des paroles inutiles. »

Vers. — « Les hommes sincères ont prononcé une parabole au sujet du savant qui se trouve parmi des ignorants. C'est, disent-ils, un beau garçon au milieu des aveugles, et un Coran dans la maison des impies. »

Sentence. — « Il ne convient pas que l'on s'aliène en un instant un ami que l'on aura mis longtemps (*litt.* une vie) à se procurer. »

Vers. — « Une pierre deviendra en beaucoup d'années un morceau de rubis; prends bien garde de la briser avec une autre pierre en un seul moment. »

Sentence. — « La sagesse est aussi captive dans les mains de la concupiscence, que l'homme impuissant dans celles de la femme robuste. »

Vers. — « Ferme la porte de la joie sur une maison

(1) Les musulmans représentent Canaan (Chanaan) comme le quatrième fils de Noé, au lieu de le faire seulement son petit-fils, ainsi que le livre saint. Voyez la *Chronique de Tabari*, p. 100 et 102, et cf. le Coran, ch. XI, versets 42 à 48.

(2) Voyez ci-dessus, la note 1 de la page 304.

d'où la voix d'une femme sort retentissante (*Bostân*, p. 178). »

Sentence. — « La prudence, sans la force, n'est que ruse et artifice; la force, sans prudence, n'est qu'ignorance et folie. »

Vers. — « Il faut du discernement, de la prudence, de la sagesse et alors du pouvoir; car l'autorité et la richesse de l'ignorant sont des armes qu'il fournit contre lui-même. »

Sentence. — « Un homme généreux et libertin, qui jouira de ses biens et fera des libéralités, vaut mieux qu'un dévot qui observera le jeûne, ne jouira pas de ses richesses et les accumulera. Quiconque a renoncé à la concupiscence, afin de gagner l'approbation des gens, est tombé de la convoitise licite dans la convoitise défendue. »

Vers. — « Le religieux qui se retire dans un coin, mais non pour l'amour de Dieu, que peut-il voir, le malheureux, dans son miroir obscur? »

Sentence. — « Petit sur petit forment une grande quantité, et goutte d'eau sur goutte d'eau deviennent un torrent, c'est-à-dire, que ceux qui n'ont pas la main assez puissante (pour se venger) amassent de petites pierres, afin qu'au moment où ils trouveront une occasion favorable, ils anéantissent leur ennemi. »

Vers (arabe). — « Goutte d'eau sur goutte d'eau, lorsqu'elles se seront rencontrées, formeront un fleuve; fleuve sur fleuve, lorsqu'ils se seront réunis, deviendront une mer. »

Vers. — « Petit à petit réunis forment beaucoup, grain à grain la moisson remplit le grenier. »

Sentence. — « Il ne convient pas au savant de supporter par douceur la sottise de l'ignorant ; car cette conduite aurait des inconvénients pour chacune des deux parties : le respect dû au premier se trouverait diminué, et l'ignorance du second serait plus fermement enracinée. »

Vers. — « Lorsque tu parles à l'homme vil avec bonté et douceur, son orgueil et son obstination se trouvent accrues. » (Vers emprunté du *Bostân*, p. 58, lign. 1re.)

Sentence. — « Le péché est blâmable, quel qu'en soit l'auteur : mais il est plus blâmable de la part des savants ; car la science est une arme propre à combattre Satan, et lorsqu'on emmènera captif l'homme bien armé, sa honte sera plus grande (que celle d'un autre). »

Vers. — « L'ignorant malheureux vaut mieux qu'un savant sans chasteté ; car celui-là est tombé hors du chemin par suite de son aveuglement, mais celui-ci avait deux yeux et cependant il s'est laissé choir dans le puits. »

Sentence. — « Tout homme dont on ne mange pas le pain durant sa vie, on ne proférera pas son nom avec honneur lorsqu'il sera mort. Joseph le Sincère ne mangeait pas tout son soûl durant la famine de l'Égypte, de sorte qu'il n'oubliait (1) pas les affamés. La femme veuve connaît la douceur des raisins, et le propriétaire des fruits l'ignore. »

Vers. — « Celui qui a vécu dans le repos et la délicatesse, comment saurait-il quelle est la situation de l'homme affamé? Elle connaît la position des indigents, cette personne qui est elle-même dans la détresse. »

(1) Ou, d'après la leçon des édit. B. Sp. et Eastwick : « afin qu'il n'oubliât pas. »

Vers. — « O toi qui es monté sur un coursier rapide, fais attention que l'âne du pauvre bûcheron est enfoncé dans l'eau et la boue. Ne demande pas de feu dans la maison de ton pauvre voisin; car ce qui passe par sa fenêtre, c'est la fumée de son cœur (c'est-à-dire, ses soupirs). »

Conseil. — « Dans la détresse et la disette ne demande pas au pauvre privé de ressources : « Comment « te trouves-tu? » Si ce n'est à condition que tu placeras un emplâtre sur sa blessure, et que tu lui présenteras une somme d'argent. »

Vers. — « Un âne que tu vois tombé dans la boue avec sa charge, aies-en pitié dans ton cœur, mais ne va pas près de lui. Que si tu (1) t'es approché et as demandé à l'ânier comment il est tombé (2), ceins-toi comme les gens de cœur, et prends la queue de son âne. »

Sentence. — « Deux choses sont inadmissibles pour l'intelligence : manger plus que la portion départie par

(1) *Littéral.* : « Maintenant que, » ou d'après une autre leçon : Mais, lorsque.

(2) Notre la Fontaine pense un peu différemment, lorsqu'il termine ainsi une de ses fables les plus plaisantes :

Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.
Tout babillard, tout censeur, tout pédant,
Se peut connaître au discours que j'avance ;
Chacun des trois fait un peuple fort grand :
Le Créateur en a béni l'engeance.
En toute affaire, ils ne font que songer
Au moyen d'exercer leur langue :
Eh ! mon ami, tire-moi du danger,
Tu feras, après, ta harangue.

(*Fables*, I, XIX, *L'Enfant et le Maître d'école.*)

la Providence, et mourir avant le temps détermine. »

Vers. — « Le destin ne sera pas changé, quand bien même mille gémissements et mille soupirs sortiraient d'une bouche pour rendre grâce à Dieu ou se plaindre. Cet ange qui est préposé aux trésors du vent (1), quel souci prendra-t-il, si la lampe d'une vieille femme vient à s'éteindre ? »

Conseil. — « O toi qui cherches ta portion journalière, tiens-toi en repos, car tu mangeras; ô toi que cherche le terme fatal, ne t'enfuis pas, car tu ne sauveras pas ta vie. »

Vers. — « Soit que tu recherches ta nourriture de chaque jour, soit que tu ne la recherches pas, Dieu te la fera parvenir. Quand bien même tu te jetterais dans la gueule du lion et de la panthère, ils ne te dévoreraient pas, sinon le jour fixé pour ta mort. »

Sentence. — « La main n'atteindra pas ce qui ne lui a pas été destiné, mais une chose que Dieu lui avait destinée, elle l'atteindra quelque part qu'elle se trouve. »

Vers. — « Tu as appris qu'Alexandre alla avec beaucoup de peines jusqu'à la contrée ténébreuse, et qu'il n'y but cependant pas l'eau de la vie (2). »

Sentence. — « Un pêcheur à qui la Providence refuse ses faveurs ne prendra pas un poisson dans le Tigre ; et un poisson dont le terme n'est pas arrivé ne mourra pas, même à sec. »

Vers. — « Le misérable convoiteux court dans tout

(1) On dit, observe le scoliaste arabe, que cet ange est Micâiyl (Michel).

(2) Voyez sur cette tradition une note du Ier chapitre, page 33 ci-dessus. La sentence qui suit se rencontre déjà dans le IIIe chapitre.

l'univers; il poursuit son pain quotidien, et la mort le poursuit lui-même. »

Sentence. — « Le riche débauché est une brique dorée et le pauvre vertueux, un beau garçon souillé de terre. Le second (le pauvre) est le froc rapiécé de Moïse, et le premier, la barbe de Pharaon, ornée de pierreries et d'or (1). L'adversité des bons a la face tournée vers l'allégresse (2), et le bonheur des méchants a la tête en bas (est sur son déclin). »

Vers. — « Quiconque possède des dignités et du bonheur, par ce motif même ne trouvera pas l'homme au cœur affligé. Informe-le donc qu'il ne trouvera aucun bonheur ni aucun rang dans l'autre demeure (c'est-à-dire l'autre vie). »

Sentence. — « L'envieux est avare des bienfaits de Dieu, et il est l'ennemi des innocents. »

Vers. — « Je vis un pauvre petit homme irascible, qui était tombé sur la pelisse d'un individu élevé en dignité (c'est-à-dire qu'il le blâmait). Je lui dis : « O maître, si tu es malheureux, est-ce la faute des hommes « heureux ? »

Vers. — « Or ça, garde-toi de souhaiter malheur à l'envieux; car cet infortuné est absolument dans l'af-

(1) M. Eastwick (p. 291, note 302 de sa traduction) propose de traduire ici *rîch* par « ulcère », sens que ce mot a aussi. Il fait observer qu'une des sept plaies d'Égypte consistait en ulcères et en pustules qui couvraient les hommes comme les bêtes. Cf. *la Sainte Bible résumée dans son histoire et dans ses enseignements*, par H. Wallon; Paris, 1854, in-8°, p. 60.

(2) C'est-à-dire qu'elle se changera en allégresse.

fliction. Quel besoin d'exercer l'inimitié envers lui, puisqu'il a derrière lui un tel ennemi? »

Sentence.—« Un disciple dépourvu de bonne volonté est un amant sans or; un voyageur dépourvu de connaissances est un oiseau sans plumes; un savant qui ne pratique pas les bonnes œuvres, un arbre sans fruit; et un religieux sans savoir, une maison sans porte. »

Conseil. — « Le but pour lequel le Coran a été révélé, c'est afin que les hommes acquissent de bonnes qualités, et non afin qu'ils lussent élégamment un chapitre écrit. L'homme ignorant, mais pieux, est un piéton qui est parti (et arrivé à son but); le savant négligent est un cavalier endormi. Un pécheur qui élève la main *pour implorer son pardon*, vaut mieux qu'un dévot qui élève la tête, c'est-à-dire qui s'enorgueillit. »

Vers. — « L'officier doux de caractère et bienveillant vaut mieux qu'un docteur qui tourmente les hommes. »

Sentence. — « Un savant qui ne pratique pas les bonnes œuvres est une abeille qui ne produit pas de miel. »

Vers. — « Dis au frelon grossier et dépourvu d'humanité: « Au moins, puisque tu ne donnes pas de miel, ne frappe pas de ton aiguillon! »

Sentence.— « L'homme sans humanité est une femme, et le religieux avide, un coupeur de route (un brigand). »

Vers.— « O toi qui, en vue de la réputation qui t'en reviendra et par égard pour l'opinion d'autrui, as rendu ton vêtement bien blanc (c'est-à-dire, propre) et le livre (où sont inscrites tes actions) noir (1), il faut retirer ta

(1) C'est-à-dire, qui as commis le mal.

main des biens de ce monde, que ta manche soit longue, ou qu'elle soit courte (1). »

Sentence. — « Il y a deux personnes du cœur desquelles le chagrin ne sortira pas, et qui ne retireront pas de la boue le pied du désappointement. L'une est un marchand dont le vaisseau a été brisé, l'autre un héritier qui habite parmi des calenders (car il est obligé de se montrer prodigue). »

Vers. — « Verser ton sang est chose permise aux yeux des derviches, si ton argent n'est pas distribué en aumônes. Ou ne va pas avec un ami *qui a une chemise bleue* (2), ou tire sur tes biens *la marque* d'un doigt frotté d'indigo (3); ou bien ne contracte pas d'amitié

(1) Des manches courtes sont une des marques de l'esprit de pénitence, de détachement. C'est aussi par allusion à cet usage que Hâfiz a dit dans une ode que j'ai traduite ailleurs : « Viens, ô mon cœur! que nous cherchions un refuge près de Dieu contre celui qui a raccourci ses manches et allongé ses mains (c'est-à-dire, contre le soufi hypocrite qui, sous des dehors austères, se permet des actes injustes). » *Athenæum français*, n° du 22 mars 1856, p. 242.

(2) Cette expression désigne par métonymie un calender, d'après une glose marginale du manuscrit 593. Le scoliaste du *Bostân* (sur le vers 87 du troisième chapitre) fait observer que les anciens soufis revêtaient un froc bleu.

(3) C'est-à-dire, fais-en ton deuil. C'est la coutume, dit une note arabe en marge du même manuscrit, de se servir d'indigo pour faire une marque sur la porte d'une personne décédée, et cela en signe de deuil et de regrets. » On lit dans d'Herbelot (V° Baisancor) que le deuil d'un fils du sultan Chah-Rokh fut porté en bleu pendant 30 jours par tous les sujets de ce prince. Selon le scoliaste arabe du manuscrit 292, cet hémistiche signifierait seulement : « Si tu accompagnes les fakirs, rends ta cou-

avec des gardiens d'éléphants, ou fais construire une maison qui soit en rapport avec la taille de ceux-ci. »

Quoique le vêtement d'honneur conféré par le sultan soit précieux, mes habits usés sont encore plus honorables (1); quoique la table des grands soit délicieuse, les miettes que renferme mon sac aux provisions sont plus savoureuses.

Vers. — « Du vinaigre et des légumes que je ne dois qu'au travail de mes mains, valent mieux que le pain et l'agneau du chef de village. »

Sentence. — « C'est agir contrairement aux conseils de la prudence et violer les préceptes des gens sensés, que d'avaler un remède de la nature duquel on n'est pas sûr, et de parcourir sans caravane un chemin qu'on n'a pas encore vu. On fit la question suivante à l'imâm, au directeur Mohammed Ghazaly (2) : « Comment es-tu par- « venu à ce rang-ci dans les sciences? » Il répondit : « En ne rougissant pas de demander tout ce que je ne « savais pas. »

Vers. — « L'espoir de la guérison sera conforme à la sagesse, lorsque tu montreras ton pouls à celui qui connaît ton tempérament. Demande tout ce que tu ignores;

leur semblable à la leur et ton état pareil au leur. » Mais le premier sens nous paraît plus conforme à ce qui précède.

(1) Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.
(MOLIÈRE, *les Femmes savantes.*)

(2) Sur ce célèbre philosophe et controversiste musulman, mort en l'année 506 (1111-12) on peut voir d'Herbelot, v° *Gazali* et M. Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, p. 73-75 et 133-136.

car la honte de questionner sera ton guide vers l'honneur du savoir. »

Conseil. — « Tout ce que tu sais devoir être nécessairement connu de toi, ne t'empresse pas de le demander, car cette conduite diminuerait le respect et la crainte que tu inspires.

Vers. — « Quand Lokmân vit qu'entre les mains de David le fer devenait par miracle aussi malléable que la cire (1), il ne lui adressa pas cette question : « Comment fais-tu ? » Car il vit que, sans interroger le prophète, il connaîtrait son secret. »

Conseil. — « Une des obligations de la société, c'est que tu vides le logis, ou bien que tu t'accommodes du maître de ce logis. »

Vers. — « Conforme ton récit à la disposition d'esprit de ton auditeur, si tu sais qu'il a de l'inclination en ta faveur. Tout homme sensé qui s'assied près de Medjnoûn, ne parle pas d'autre chose que de la figure de Leïla. »

Sentence. — « Quiconque habite avec les méchants, alors même qu'il ne prendrait pas leur naturel (2), sera soupçonné de *partager* leur conduite ; tout ainsi que si quelqu'un se retire dans des tavernes pour faire la prière, par l'opinion d'autrui (3) sa conduite ne sera attribuée qu'au désir de boire du vin. »

Vers. — « Tu as reconnu ta propre ignorance, lorsque tu as choisi pour compagnon un ignorant. Je demandai

(1) Allusion au talent d'armurier dont le Coran gratifie le roi David, ch XXI, verset 80. Cf. M. Reinaud, *Monuments arabes*, etc., t. I, p. 160.

(2) Je lis *néguyred*, après *ichan*, avec le manuscrit 292.

(3) J'ajoute les mots *der i'tikâdi mis*, avec le manuscrit 292 et l'édition de Tébriz.

un conseil à un savant ; il me dit : « Ne te lie pas avec l'ignorant ; car, si tu es doué de discernement, tu deviendras un âne, et, si tu es déjà ignare, tu seras plus stupide. »

Avertissement. — « La douceur du chameau est telle qu'on la sait : si un enfant prend son licou et le conduit durant cent parasanges, il ne cessera pas de lui obéir (1). Mais si un chemin épouvantable et qui serait la cause de sa perte se présente à lui, et que par ignorance l'enfant veuille y passer, l'animal rompt la bride par laquelle il le retient, et dorénavant ne lui obéit plus ; car, au temps où il convient de montrer de la sévérité, la douceur est blâmable, et l'on a dit : « L'ennemi ne de- « viendra pas un ami par la douceur, bien au contraire « il augmentera son avidité. »

Vers.—« Sois humble envers une personne qui te montre de la bonté ; mais, si elle te querelle, jette-lui de la poussière dans les yeux. Ne parle pas avec douceur et générosité à l'homme d'un caractère dur ; car un fer qui a contracté de la rouille ne sera pas nettoyé par une lime molle. »

Sentence. — « Si quelqu'un interrompt le discours des autres, afin que ceux-ci connaissent l'étendue de son mérite, sans aucun doute ils connaîtront le degré de son ignorance. »

Vers. — « L'homme sensé ne proférera pas de réponse, sinon alors qu'on l'aura questionné *directement.* Quoique le tempérament du discours soit conforme à la raison, on attribuera à l'absurdité ses prétentions déplacées (2). »

(1) *Littéral.* : « Il ne détournera pas le cou de l'obéissance qu'il lui doit. »

(2) C'est-à-dire, lorsqu'il aura été prononcé hors de propos.

Leçon de politesse. — « J'eus un certain jour une blessure qui était cachée par mes vêtements. Mon professeur me demandait chaque jour : « Comment va ta « blessure? » Et il ne me disait pas : « Où est-elle? » Je compris qu'il s'abstenait de ces mots, parce qu'il n'est pas permis de prononcer le nom de chaque membre. Les gens sensés ont dit : « Quiconque ne pèse pas ses paroles sera mécontent de la réponse qu'on lui fera. »

Vers. — « Tant que tu ne sauras point parfaitement que parler est l'essence même du bien, il faut que tu n'ouvres pas la bouche. Si tu dis la vérité et que tu restes ensuite captif, cela vaut mieux que si le mensonge te délivrait de tes liens. »

Sentence. — « Proférer un mensonge ressemble à un coup dont la blessure dure longtemps. Si celle-ci est enfin guérie, la cicatrice demeurera. Comme les frères de Joseph avaient été accusés de mensonge, il ne resta plus aucune confiance dans leur véracité. Dieu a dit : « Bien au contraire, vos âmes vous ont suggéré une conduite à tenir. Mais la patience est une belle chose (1). »

Vers. — « Si quelqu'un qui a été accoutumé à dire la vérité commet une erreur, on ne s'en occupe pas. Mais, s'il est devenu célèbre pour son manque de véracité, dorénavant on ne croit plus à la vérité dans sa bouche (2). »

Au lieu de *mizadj*, l'éd. Sp. et le Ms. D portent *férakh*. Avec cette leçon il faut ainsi traduire le premier hémistiche : « Quoique le babillard dise la vérité. »

(1) Coran, ch. XII, verse 18 et 83. C'est Jacob qui parle ainsi à ses fils.

(2) J'ai suivi ici le texte de l'édition de Tébriz, qui est aussi celui des manuscrits D. et 292.

Sentence. — « La plus illustre des créatures, en apparence, c'est l'homme, et le plus vil des êtres, c'est le chien. Mais, de l'accord des gens sensés, le chien qui connaît ce qui est juste vaut mieux qu'un homme dépourvu de reconnaissance. »

Vers. — « Une bouchée ne sera jamais oubliée du chien qui l'aura reçue, quand bien même tu le frapperais cent fois à coups de pierres. Mais, si tu caresses très-longtemps un homme vil, pour le moindre motif il engagera la guerre contre toi. »

Apophthegme. — « Aucun mérite ne sera possédé par l'homme sensuel, et l'homme dépourvu de mérite ne saurait convenir pour le commandement. »

Vers. — « Ne t'apitoie pas sur le bœuf pesamment chargé (1), car il dort beaucoup et mange de même. Si, comme au bœuf, il te faut de l'embonpoint, comme l'âne, soumets-toi à la violence des gens. »

Sentence. — « On lit dans l'Évangile : « O fils d'Adam,
« si je te donne la richesse, tu t'occuperas de ton argent
« plutôt que de moi ; si je te rends pauvre, tu seras dans
« l'angoisse. Comment donc obtiendrais-tu la douceur de
« me prier, et comment t'empresserais-tu de me ser-
« vir ? »

Vers. — « Tantôt, dans la prospérité, tu es orgueilleux et oublieux; tantôt, dans la détresse, tu es affligé et blessé. Puisque dans la joie et l'adversité ta situation est telle, je ne sais pas comment tu t'occuperas de Dieu plutôt que de toi-même. »

Avertissement. — « La volonté de Dieu fait descendre quelqu'un du trône royal, et conserve une autre per-

(1) Je lis *bar*, avec l'édit. de T et les manuscrits D. et 292.

sonne dans le ventre même du poisson (comme Jonas). »

Vers. — « Le temps sera agréable pour celui à qui ton souvenir est familier, lors même qu'il serait dans le ventre du poisson, comme Jonas. »

Sentence. — « Si Dieu tire l'épée de la vengeance, le prophète et le saint retirent la tête (par crainte); mais s'il remue les paupières en signe de bienveillance, il fait parvenir les méchants près des bons. »

Vers. — « Si, dans le lieu de la résurrection, il parle avec colère, quel sujet d'excuse restera-t-il aux prophètes? Dis: Enlève donc le voile qui couvre la face de ta bonté; car aux pervers est l'espoir du pardon. »

Exhortation. — « Quiconque, par suite des leçons de ce monde (c'est-à-dire de la fortune), ne prendra pas le chemin du bien, sera puni par les tourments de l'autre vie. Dieu très-haut a dit : « Nous leur ferons goûter le « moindre châtiment avant le plus grand (1). »

Vers. — « La parole des grands (à leurs subordonnés) est d'abord un conseil et ensuite une chaîne : quand ils donnent le conseil et que tu ne l'écoutes pas, alors ils mettent le lien. »

Sentence. — « Les gens heureux prennent conseil des récits et des proverbes des anciens, avant que leurs successeurs fassent des proverbes avec leurs aventures. »

Vers. — « L'oiseau ne s'abat point vers le grain, quand il voit d'autres oiseaux dans les liens. Prends conseil des afflictions d'autrui, afin que les autres ne prennent pas conseil de ce qui t'arrivera. »

Sentence. — « Celui qui par Dieu a été créé sourd à la voix de la vérité, comment fera-t-il pour entendre? et

(1) Coran, ch. XXXII, verset 21.

celui que Dieu a enlacé dans le lacs du bonheur, comment pourra-t-il ne pas être entraîné? »

Vers. — « La nuit obscure des amis de Dieu resplendit comme un jour brillant. Cette félicité-là ne sera pas obtenue par la force, tant que le Dieu libéral ne l'aura pas accordée. »

Vers. — « Près de qui me plaindrai-je de toi, puisqu'il n'y a pas d'autre juge? Il n'y a aucun pouvoir supérieur au tien. L'être que tu diriges ne sera pas égaré, et celui que tu égares, personne ne lui sert de guide. »

Avertissement. — « Le mendiant dont la fin est heureuse vaut mieux que le roi qui finit mal. »

Vers. — « Un chagrin après lequel tu obtiens de l'allégresse vaut mieux qu'une joie après laquelle tu supportes de l'affliction. »

La terre reçoit du ciel la pluie vivifiante, et le ciel ne reçoit de la terre que de la poussière : chaque vase répand goutte à goutte (*littér.* distille) ce qu'il contient.

Vers. — « Si mon caractère est devenu indigne du tien, ne renonce pas pour cela à ton bon caractère. »

Dieu voit les fautes et les cache; le voisin ne voit rien et pousse des clameurs.

Vers. — « Si les créatures (ce qu'à Dieu ne plaise!) connaissaient les fautes, personne ne serait à l'abri des attaques d'autrui. »

Plaisanterie. — « L'or est tiré de sa mine au moyen d'excavations; mais, pour le tirer de la main de l'avare, il faut lui déchirer l'âme. »

Vers. — « Les gens vils (les avares) ne mangent pas et espèrent le faire plus tard, disant : « L'espérance (de l'aliment) vaut mieux que l'aliment lui-même. » Un jour tu verras, conformément au désir de l'ennemi, l'or resté et le misérable mort. »

Apophthegme. — « Quiconque ne pardonne pas à ses inférieurs est puni par la violence de ses supérieurs. »

Vers. — « Chaque bras dans lequel réside une grande force, qu'il ne rompe pas par sa vigueur la main des faibles. Ne cause pas de dommage au cœur des faibles; car tu seras impuissant contre la violence d'un homme fort. »

Sentence. — « Lorsque la discorde surviendra, le sage s'enfuira; et, quand il verra la paix conclue, il jettera l'ancre. Car dans le premier cas le salut se trouve sur la frontière (1), et, dans le second, l'agrément de la vie au milieu (des autres hommes). »

Sentence. — « A celui qui joue aux dés il faut trois, six; mais il lui vient trois, as. »

Vers. — « Le pâturage est mille fois plus agréable que l'hippodrome; mais le cheval ne tient pas ses rênes. »

Prière. — « Un derviche disait en priant : « O mon « Dieu, pardonne aux méchants ; car tu as déjà pardonné « aux bons, puisque tu les as créés tels. »

Sentence. — « La première personne qui plaça une bordure brodée à son vêtement et un anneau à sa main, ce fut Djemchîd. On lui dit : « Pourquoi as-tu donné à « la main gauche toute la parure et tous les ornements, « tandis que la prééminence appartient à la droite? »

(1) Il faut lire *kérân* avec les manuscrits 292 et 593 et les éditions B. Sp. et Eastwick, car ce mot rime avec *miyân*, ce qui n'est pas le cas pour *kénâr*, lequel d'ailleurs offre le même sens.

Il répondit : « Pour la main droite, c'est une parure com-
« plète que d'être la main droite. »

Vers. — « Féridoûn dit aux dessinateurs de la Chine de broder l'inscription suivante autour de sa tente : « Traite bien les méchants, ô homme sage ; car les bons « sont certainement puissants et heureux. »

Bon mot (1). — « On dit à un grand personnage : « Malgré une prééminence telle que la possède la main « droite, pourquoi place-t-on l'anneau à la main gau- « che ? » Il répondit : « Ne sais-tu pas que les gens de « mérite sont toujours frustrés ? »

Vers. — « Celui qui a créé le plaisir, la subsistance de chaque jour et le bonheur (2), donne ou le mérite ou le trône. »

Sentence. — « Donner des conseils aux rois est permis à quelqu'un qui n'a ni crainte pour sa tête ni espoir d'obtenir de l'or. »

Vers. — « L'unitaire n'espère ni ne craint rien de personne, soit que tu répandes de l'or à ses pieds, soit que tu places sur son cou un sabre indien : c'est sur une pareille conduite, et non sur autre chose, que repose le fondement de la vraie foi (*litt.* de l'unification). »

Sentence. — « Le roi doit servir à réprimer les gens injustes, et le lieutenant de police à punir les hommes sanguinaires. Quant au câdhi, il recherche l'avantage des voleurs, et jamais deux adversaires disposés à consentir à ce qui est juste ne se rendent devant lui. »

(1) Je lis *nucté* avec l'édition de Tébrîz et celle de Bombay.

(2) Je lis ici *bakht* avec les manuscrits 292, 295 et 593 et l'éd. Sp. et à l'hémistiche suivant *takht*, avec les deux premiers de ces trois manuscrits. Les éditions Eastwick et Sp. donnent la même leçon.

Vers. — « Quand tu connais clairement qu'il faut donner ce qui est juste, il vaut mieux le faire de bonne grâce que par la guerre et l'affliction. Si quelqu'un n'acquitte pas de bonne volonté l'impôt foncier, les sergents le lui extorqueront par force. »

Plaisanterie. — « Tout le monde a les dents émoussées par ce qui est acide, excepté le câdhi dont les dents sont émoussées par une chose douce. »

Vers. — « Le câdhi qui mangera cinq concombres, qu'il aura reçus comme epices, te confirmera dans la possession de dix champs de pastèques. »

Plaisanterie. — « Une vieille prostituée, comment fera-t-elle pour ne pas faire pénitence de son inconduite? et un lieutenant de police destitué, comment fera-t-il pour ne pas renoncer à tourmenter autrui? »

Vers. — « Un jeune homme qui se retire dans un coin (par esprit de piété), est le héros de la voie de Dieu; car, quant au vieillard, il ne peut absolument se lever de son coin. »

Vers — « Il faut que le jeune homme robuste se garde de la concupiscence; car, chez le vieillard dont les désirs sont émoussés, le pénis ne se redresse nullement (1). »

Sentence. — « On adressa cette question à un philosophe : « Parmi tant d'arbres célèbres que Dieu a créés, « élevés et fertiles en fruits, on n'en appelle aucun libre, « excepté le cyprès qui n'a pas de fruit (2). Quelle sagesse

(1) L'édition de Semelet ajoute ici deux vers qui manquent dans celles de Tébrîz, de Sprenger et de Bombay, et dans les manuscrits D. 292, 295 et 593. Leur peu de mérite littéraire et l'obscénité de l'idée qu'ils expriment m'ont décidé à les rejeter.

(2) Il y a ici une allusion à un préjugé répandu chez les Orientaux, et qu'a partagé le célèbre naturaliste arabe Kazouïny.

« y a-t-il en cela ? » Il répondit : « Chacun de ces ar-
« bres a son produit particulier, dans un temps déterminé.
« Tantôt ils sont verdoyants, grâce à la présence de ce
« produit, tantôt flétris par son absence. Le cyprès, lui,
« n'a rien de cela, et il est vert en tout temps. Or tel est
« l'attribut des gens libres (1). »

Vers. — « N'attache pas ton cœur à ce qui est passager; car le Tigre passera dans Bagdad longtemps après la mort du calife. Si tu en as le pouvoir, sois généreux comme le palmier ; mais, si tu ne le peux pas, sois libre comme le cyprès. »

Avertissement. — « Deux personnes sont mortes et ont emporté des regrets : 1° celui qui possédait et n'a pas joui ; 2° celui qui savait et n'a pas mis sa science à profit. »

Vers. — « Personne ne voit un homme instruit, mais avare, sans s'efforcer de lui adresser des reproches. Mais, si un homme généreux a deux cents défauts, sa libéralité cache ses vices. »

CONCLUSION DU LIVRE.

Le livre du Gulistan a été achevé; et, grâce à Dieu, dans tout son cours, il n'a pas été orné, par

Voyez *Chrest. arabe* de S. de Sacy, t. III, p. 393. Mais Hamd-Allah Mustaufy, auteur du *Nozhet Alkoloûb*, n'est pas tombé dans cette erreur, ainsi que l'a fait observer Chézy (*ibidem*, p. 474.) « Quoique, dit-il, l'on donne au cyprès l'épithète d'*Azâd*, c'est-à-dire, *libre* (célibataire), il produit cependant un fruit semblable à la noix, et qui porte le nom de *noix de cyprès*. » L'expression *serwi azâd*, « le cyprès libre », est souvent usitée dans la poésie persane. Voyez, entre autres exemples, *Soohrab, a poem,... of Firdousee*, p. 162, vers 10.

(1) Ou généreux, car *azad* a ces deux sens.

manière d'emprunt, de pièces de vers des poëtes anciens, ainsi que c'est la coutume des auteurs.

Vers. — « Réparer son vieux froc, vaut mieux que de demander un vêtement d'emprunt. »

La majeure partie des discours de Sadi excite la joie et est mêlée d'agrément. Pour ce motif la langue du blâme sera allongée chez les gens à courtes vues, et ils diront : « Perdre la moelle de son cerveau et consumer inutilement la fumée de sa lampe, ne sont pas le fait des sages. » Mais il n'échappera pas à l'intelligence lumineuse des gens sensés, à qui s'adresse maintenant mon discours, que la perle des conseils salutaires a été passée dans le fil de l'éloquence, et le remède amer de la morale, mélangé avec le miel de la plaisanterie, afin que l'esprit de celui à qui je parlais ne fût pas ennuyé, et que mon livre ne restât pas privé du bonheur de plaire.

Vers. — « Nous avons donné des conseils en leur lieu, nous avons consacré quelque temps à cette tâche. S'ils ne plaisent à l'oreille de personne (que m'importe?), les ambassadeurs ne sont tenus qu'à s'acquitter de leur message (1). »

(1) Ceci correspond à deux vers d'une vieille romance espagnole :

Mensagero eres amigo,
No mereces culpa, no.

« Vous n'êtes que le messager, ami, et la faute n'en est pas à

Vers (*arabes*). — « O toi qui lis cet ouvrage, prie Dieu d'avoir pitié de l'auteur et implore le pardon pour le copiste ; demande pour toi-même le bien que tu désires, et après cela, implore un pardon pour le propriétaire du livre. »

vous, non! *Romancero general*, trad. par M. Damas-Hinard, t. I, 78 et 82.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPALES MATIÈRES DONT IL EST PARLÉ DANS LES NOTES DE CE VOLUME.

A

(1) Ce personnage est ailleurs nommé par Ibn-Alathir (édit. Tornberg, t. XII, p. 173, 174) Emîn-Eddîn Abou-Becr, et Mirkhond (*Hist. des Sultans du Khârezm*, p. 63, lig. 4) lui donne le nom de Kiwâm-Eddîn. Daulet-Châh (ms. 250, f° 64 v°) mentionne un descendant du roi de Zouzen, qui s'appelait Mélic Iftikhâr-Eddîn Kermâny, et qui vivait dans la seconde moitié du treizième siècle.

(2) On lit ce qui suit dans le *Tarîkhi Guzideh* (ms. 9 Bruelx, f° 138 r°, et ms. 15 Gentil, f° 224 v°, 225 r°) : « Le plus puissant des émirs de son empire (à l'atabec Abou-Becr), était l'émir Mokarreb-Eddîn Abou'l Méfâkhir (ou Fakhr-Eddîn), Maçoûd. C'était un homme excellent, doué d'un bon caractère, à un tel point qu'il récompensait les mauvais offices de ses ennemis par de la bonté. L'atabec Abou-Becr fit parvenir l'émir Fakhr-Eddîn du rang le plus vil au plus élevé, de sorte qu'il n'était pas inférieur au souverain lui-même, et qu'il n'y avait personne au-dessus de lui. Les enfants, les femmes, les émirs et les courtisans de l'atabec avaient besoin de sa faveur. »

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

V

Y

Z

FIN DE L'INDEX ALPHABÉTIQUE.

ERRATA.

Page 17, ligne 5, *au lieu de :* Fakkr, *lisez :* Fakhr.

Page 32, lignes 4 et 5, ce vers doit être renfermé entre parenthèses.

Page 88, notes, avant-dernière ligne, *au lieu de :* de, *lisez :* des.

Page 131, quatrième ligne avant la fin, *au lieu de :* de, *lisez :* des.

Page 210, note, ligne 5, *au lieu de :* ricâlet, *lisez :* riçalet.

Page 271, ligne avant-dernière, *au lieu de :* Ne lave pas sept fois un chien dans la mer, *lisez :* Ne lave pas un chien dans les Sept-Mers. (Cf. sur cette expression, S. de Sacy, *Chrestomathie*, II, 253, 254.)

Page 284, ligne 9, *au lieu de :* constituent, *lisez :* constitue.

